MADELEINE JEUNE FEMME[1]

PREMIÈRE PARTIE (2)

> « Tout notre contentement ne consiste qu'au témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. »
>
> (DESCARTES, *à la princesse Élisabeth.*)

I

L'heure la plus douloureuse de ma vie, le 9 septembre 1888, jour de mon mariage, les adieux à ma famille étant faits : le trajet de Chinon à Tours, par une chaleur torride, dans le train qui nous emmenait à Paris... Ah ! que j'envie le sort de celles pour qui cette heure est l'aboutissement des rêves de la jeunesse ! Moi, je partais, à la suite d'un mariage de convenance, comme on disait dans ce temps-là, avec un homme pour qui j'avais beaucoup d'estime, de gratitude et presque de l'amitié, mais point d'amour. Ce cas paraît peut-être aujourd'hui étrange, mais à cette époque nos familles faisaient encore peu de cas de nos volontés, et elles avaient dressé une fille de telle sorte qu'elle acceptât ce suprême sacrifice de soi-même, après beaucoup d'autres, combinés, gradués, dès longtemps accomplis, et pour ainsi dire destinés à rendre possible celui-ci ! Tant de choses importantes pour la famille plus que pour notre chétive personne dépendent d'un mariage ! Qu'on y songe...

(1) Ce roman est la suite de *la Jeune fille bien élevée* paru dans la *Revue* les 1er et 15 décembre 1908, 1er et 15 janvier 1909.

Moi, j'appartenais à une famille à peu près ruinée, depuis 1873, par le dévouement absolu de mon père à la cause monarchique, et, depuis ces dernières années, par les folies de jeunesse de mon frère Paul. Ma pauvre maman, toute bonne, et même ma grand'mère Coëffeteau, si autoritaire, étaient d'une égale faiblesse lorsqu'il s'agissait de Paul; une partie même de ce qui devait constituer ma dot, — bien modeste! — avait dû être employée à payer des dettes où l'honneur de notre nom était engagé. Plusieurs mariages avaient manqué pour moi à cause de la dot insuffisante; peu à peu les partis tenus pour « beaux » s'écartaient et, ce qui était pire, d'autres partis affluaient au contraire, de condition moyenne, trop peu flatteuse pour l'amour-propre d'une très ancienne famille bourgeoise. Ce n'était pas moi certes qui avais la fringale du mariage! Mon goût, très vif, avait été de me consacrer à la musique. Des amis de Paris, musiciens, les Vaufrenard, et un vieil artiste d'Angers, M. Topfer, m'avaient affirmé que j'entrerais haut la main au Conservatoire, que je ferais une pianiste peu commune et que je pourrais gagner ma vie; mais les Vaufrenard étaient des Parisiens et M. Topfer un artiste, tandis que ma grand'mère était une bourgeoise de Chinon, — je parle du Chinon de ce temps-là! — et, à ses yeux, il n'y avait point de situation à quoi l'on pût songer, pour une jeune fille élevée comme moi, hormis le mariage, et hormis ce qu'on appelait alors « le beau mariage. » Or, comme j'allais atteindre mes vingt et un ans, ce qui est un âge, un architecte vint de Paris, réparer un petit château des environs; il me vit à l'église; il s'informa de moi et demanda ma main. Il avait trente-sept ans; il n'était ni bien ni mal; il prétendait avoir une belle situation; il possédait le prestige d'avoir été choisi entre tous autres architectes par M. Segoing, un conseiller général de la bonne nuance; il citait les noms de ses principaux cliens, des noms splendides, car il restaurait surtout les manoirs historiques; il parlait volontiers de cousins à lui, les Voulasne, qui étaient « une puissance financière, » habitaient un magnifique hôtel rue Pergolèse, une villa à Dinard, et menaient ce qu'on est convenu d'appeler « la vie de Paris; » il parlait aussi d'un M. Grajat, son confrère, son « maître, » un des grands concessionnaires de la future Exposition Universelle; il aimait à répéter, à tout propos : « Avant cinq ans, ma femme aura sa

voiture. » Tout cela ne valait pas pour moi l'accent d'un homme qui m'eût plu ; mais tout cela fascinait ma famille qui venait d'éconduire un prétendant à ma main, petit pharmacien sur la place de la Gare ! En outre, l'architecte de Paris n'exigeait aucune dot et ne semblait tenir qu'à une chose : épouser une jeune fille bien élevée. C'était toucher ma famille en ses points les plus sensibles. Enfin, ne déclarait-il pas en outre qu'il garantissait l'avenir de mon frère ?

Malgré tout, je me souviens que je n'ai, à aucun moment, donné mon consentement d'une manière positive. J'ai pris le seul parti qui fût possible à une jeune fille façonnée, modelée comme je l'étais, j'ai temporisé, j'ai imploré des sursis, j'ai demandé à Dieu, de toute ma ferveur, la grâce de me faire aimer l'homme qui, en m'épousant, assurait le bien-être de toute ma famille ; je suis tombée malade de désespoir ; et, pendant cette période de défaillance, cet homme me montra une telle patience, une telle bonté, une si extraordinaire volonté de me conquérir, que j'ai eu un beau jour plus de confusion de le faire souffrir que je n'en avais de désespérer ma famille, et je me suis trouvée liée à lui par un sentiment auquel je ne saurais donner de nom, un sentiment qui ne me permettait pas de lui dire « oui, » mais qui m'interdisait de lui dire « non. » Il n'y eut qu'une voix autour de moi pour me soutenir que ceci, précisément, c'était ce qui devient de l'amour, plus tard. Que de fois n'avais-je pas aussi entendu dire : « L'amour, l'amour! mais c'est après qu'il se déclare... » Cela, n'est-ce pas ? pouvait être... Est-ce que nous savons, nous autres ?... Je ne raconte point cela, on le voit, pour me faire valoir, car, à mon avis, j'aurais eu plus de mérite à épouser un homme sans l'aimer, par pure générosité envers les miens, qu'à l'épouser, comme je l'ai fait en réalité, dans l'espoir de l'aimer un jour.

Je n'avais pas pour lui de répugnance; il était grand, bien bâti, vigoureux ; il portait les cheveux plats très bruns et une moustache rejoignant des favoris taillés court : à Chinon, on le trouvait bel homme. Mais le timbre de sa voix, pour moi du moins, ne « chantait » pas; mais ses yeux, intelligens pourtant, étaient secs ; mais il n'avait pas, je le sentais bien, ce fond d'éducation affinée qui avait fait le charme de mon père et que je discernais chez mon grand-père Coëffeteau; mais, quoiqu'il sût beaucoup de choses, son esprit, sérieux n'avait

pas une de ces libertés ou de ces fantaisies, qu'ont souvent des esprits plus sérieux encore, plus cultivés surtout, et sans lesquelles un homme nous paraît ennuyeux.

Dans notre compartiment de première classe, — jamais ni moi, ni aucune personne de ma famille, je le crois bien, n'étions montés dans un compartiment de première classe, — toute l'histoire de la longue préparation aux fiançailles, puis celle des fiançailles, démesurément allongées, se déroulaient avec la rapidité du cauchemar, et leurs images se succédaient en dansant, mêlées aux grains de poussière tumultueux d'un grand bâton de lumière qui tâtait en face de moi la banquette capitonnée, comme pour trouver le bon endroit où enfin mettre le feu. Et l'épisode le plus dur était encore le dernier, celui que j'avais eu à peine le temps de percevoir : dix minutes avant que nous ne quittions la maison, tandis que ma pauvre maman, émue à trembler, s'apprêtait à me donner ce qu'on nomme « les conseils d'usage, » un mot, d'une crudité à laquelle il ne nous avait point accoutumés, fut prononcé par mon mari, dans la pièce voisine, adressé à deux de ses amis de Paris, ses témoins, — desquels était l'illustre Grajat, — et entendu par ma grand'-mère aussi bien que par maman et par moi; et le sens de ce mot, car je n'en rapporte pas les termes, était que ce qui l'avait décidé, lui, tout vieux Parisien qu'il fût, à venir épouser en province une jeune fille de ma sorte, c'était la garantie d'être abrité de l'ordinaire infortune conjugale.

Mon Dieu! à la bien prendre, l'idée était plutôt pour moi flatteuse. Ma famille ne s'était pas exténuée à faire de moi une jeune fille bien élevée, dans un dessein autre que celui de faire de moi un jour une honnête femme. Mais l'expression dont usa mon mari, outre qu'elle froissait nos oreilles peu aguerries à ce langage, donnait à l'union bénie le matin même un sens utilitaire qui nous bouleversa.

Une particularité du caractère de mes parens était leur croyance un peu débonnaire aux actes désintéressés. J'ai été imprégnée de cette croyance très noble, et d'ailleurs très efficace à produire des actes désintéressés, la seule, peut-être, qui soit capable d'en produire; mais cette croyance était chez eux si fondamentale qu'elle les aveuglait souvent sur la qualité de certains faits accomplis tant par d'autres que par eux-mêmes, et qui n'avaient pas ce beau caractère. De sorte que la découverte

de la moindre intrigue les scandalisait, et l'expression qui confessait sans vergogne un tel calcul leur paraissait pire que la chose.

Il n'était pas vilain à un architecte de Paris, de venir épouser sans dot une jeune fille de Chinon, élevée selon les principes rigoureux des vieilles méthodes d'éducation, parce qu'il tenait avant toute chose à avoir un ménage non troublé ! Quelques instans avant que ne fût prononcée la phrase malencontreuse, ma grand'mère elle-même ne me recommandait-elle pas : « Mon enfant, n'oublie jamais que, si ton mari t'a choisie entre tant d'autres, c'est parce que tu es une jeune fille bien élevée? » En termes plus civils, est-ce que ce n'était pas l'idée même exprimée par mon mari devant ses témoins ? Oui ; mais la phrase de ma grand'mère, destinée à me frapper de l'excellence de sa méthode d'éducation, afin que je la transmisse un jour moi-même à ma fille future, me laissait entendre que c'était ma bonne éducation qui avait inspiré à mon mari ses sentimens désintéressés à mon égard.

Les sentimens désintéressés de mon mari, c'était une convention acceptée, qui s'imposait, qu'on avait pour ainsi dire le droit d'exiger. Mais les sentimens en vertu desquels ma famille m'avait poussée et obligée à ce mariage, étaient-ils bien désintéressés?... Ah ! si l'on eût soutenu à ma pauvre grand'mère qu'ils ne l'étaient pas tout à fait !... Elle croyait qu'ils l'étaient, tant le principe était bien établi qu'ils devaient l'être.

Je discerne tout ceci aujourd'hui, mais, dans mon compartiment de première classe, surchauffé, durant ce trajet de Chinon à Tours, tant de fois parcouru, si plein pour moi de souvenirs, et en face de l'homme un peu gêné, silencieux, qui m'emportait à l'inconnu, je ne me faisais point de raisonnemens rassurans. Si j'eusse été accoutumée, comme beaucoup de jeunes filles que j'ai vues depuis, à penser sans cesse à mon bonheur, je crois que c'est à ce moment-là, sur cette banquette de drap gris capitonné, que j'eusse perdu connaissance et me fusse affaissée de désolation. Mais je savais refouler mes sentimens les plus vifs, et, au moment où l'on croit qu'ils vont éclater, détourner ma pensée de moi-même, la fixer sur quelque chose de très grand on d'infime, songer, comme on nous l'enseignait au couvent, aux souffrances de Notre-Seigneur, près desquelles les nôtres ne sont jamais rien, ou m'astreindre à

revoir mentalement, et un à un, à leur place respective, les objets empilés dans mes malles. Je ne me rappelle plus comment je me tirai de ce mauvais moment, je crois avoir parlé tout à coup à mon mari du petit chien en écheveaux de soie pelure d'oignon que sa mère avait apporté avec elle à Chinon et qui était tombé malade à la maison. Et je me disais : « Est-ce bête de parler de cela pendant la première heure du voyage de noces ! » Mais cela m'empêcha de pleurer ou de m'évanouir. Mon mari fut très complaisant pour moi. Après Tours, où nous dûmes changer notre train pour un autre où il y avait beaucoup de monde, il consentit à se lever, à se donner du mal pour apercevoir au loin les bâtimens de Marmoutier, mon cher couvent, où j'avais passé dix années, et il écouta tout ce que je voulus lui en dire. Quand je parlais de mon couvent, Dieu sait si j'avais à dire ! Dix ans de notre vie, sur vingt, c'est un compte, et c'est la période ineffaçable. Ce ne devait pas être très amusant pour lui de m'entendre lui raconter mes histoires et d'autant moins qu'il avait l'air, pour les voyageurs qui nous écoutaient, d'enlever une jeune pensionnaire. Que je devais donc paraître sotte ! Eh bien ! il ne manifesta pas d'un signe qu'il pouvait avoir à s'en plaindre. Il était condescendant et sérieux, comme toujours, mais sans nul air chagrin. Ce ne doit pas être drôle non plus, je m'en rends compte à présent, d'épouser une jeune fille aussi innocente que je l'étais et qui ne vous a point caché qu'elle n'a aucun amour pour vous ! Il voyait en moi une femme avantageuse pour son foyer, pour sa maison, pour plus tard surtout ; mais je crois qu'il n'espérait pas tirer de moi grand plaisir. Et les débuts d'un tel mariage ne sont pas tout agrément pour un homme... Cependant j'avoue, à ma honte, que je n'ai pas pensé qu'il pût, lui, n'être pas complètement à la fête, tant nous sommes convaincues, jeunes filles, que c'est nous seules les victimes.

Je parlais, je pérorais avec une prolixité de pie borgne, d'abord parce que j'avais conscience que la parole seule me soutenait, que me taire c'était m'affaler comme une loque, ensuite parce que ma cervelle en branle ne pouvait plus admettre de relais. Jamais je n'avais parlé ainsi; j'éprouvais cette illusion d'être très intelligente et très docte, que donne parfois la fièvre; avec une pédanterie de lendemain d'examen, j'exposais les méthodes de mon éducation : celle de la maison,

celle du couvent; je les examinais du haut d'un détachement souverain, puis j'en faisais la critique sur un ton dont le seul souvenir me fait hausser aujourd'hui les épaules.

Je vois encore la figure ahurie d'une malheureuse dame de compagnie au service de quelque vieille comtesse somnolente, et à qui mes paroles parvenaient par bribes, plus ridicules encore, je suppose, par le défaut de lien entre elles. Elle semblait surtout avoir peur que la « comtesse » s'indignât, et elle protégeait le sommeil et la sérénité de la vénérable douairière comme une maman couvre à sa fille le bruit des discours incongrus. Comment avais-je l'audace, moi si réservée, si timide, d'oser choquer quelqu'un?

En tout cas, j'esquissais à mon mari un lugubre tableau de notre condition, à nous, « jeunes filles bien élevées; » je lui révélais que je n'avais jamais eu de feu dans ma chambre depuis l'époque de ma rougeole, à neuf ans! que l'hiver, nous ne nous lavions qu'à l'eau glacée, que nos mains rougissaient, gonflaient, n'étaient que crevasses d'engelures; que s'approcher de la cheminée où vacillait une misérable flambée de bois, eût décelé de notre part une fâcheuse disposition à la sensualité; que nous n'avions pas le droit de nous asseoir dans un fauteuil, ni de nous tenir sur un siège autrement que le buste parfaitement perpendiculaire; que nous devions, en toute saison, être levées, coiffées, habillées à sept heures du matin, et avoir fait nous-mêmes notre lit; que jamais avant mon mariage, personne au monde ne m'avait accordé la moindre attention lorsqu'il m'était arrivé de me lamenter pour un bobo, pour un mal de tête, pour un rhume; et qu'il fallait pour le moins une bronchite déclarée, une toux de vieux râleux, pour qu'on allât chercher le médecin, etc., etc. A m'entendre, mon mari, la dame de compagnie et peut-être la comtesse, devaient tenir pour un miracle authentique qu'après de telles épreuves je fusse là, vivante, ayant passé vingt ans, et étant, à tout prendre, encore une assez belle fille! Mon mari certainement continuait, dans sa barbe, à rendre grâces au Sacré-Cœur et à ma grand'-mère Coëffeteau, et il se disait : « Parbleu! je le sais bien, qu'elle n'a pas été gâtée! Mais voilà une petite femme qui ne s'en porte pas plus mal, et qui va, par contraste, trouver chez moi tout admirable... » La dame de compagnie ou la comtesse allaient raconter demain à tout venant que le type de la jeune

fille émancipée leur était apparu sur la ligne de Paris-Bordeaux !...

J'étais, certes, la moins émancipée des jeunes filles de ce temps-là, qui l'étaient infiniment moins que celles d'aujourd'hui ; mais dans le milieu le plus sévère et le plus pur, j'étais née à une époque où il y avait de l'émancipation dans l'air. A mesure que j'ai vécu, je me suis persuadée de l'importance qu'il y a à constater « ce qui est dans l'air. » Ceux qui l'absorbent et s'en nourrissent ne s'en aperçoivent pas, généralement. Moi, je n'avais jamais vu d'exemples remarquables d'insubordination ou de révolte ; je m'étais assouplie aux exigences de contraintes beaucoup plus dures que celles que je venais d'énumérer dans ma brillante improvisation, et sans jamais songer à tourner la loi établie. Eh bien ! des germes subtils avaient pénétré jusqu'à moi et m'avaient pénétrée ; c'est qu'il y avait, de mon temps, de ces germes épars. Il n'y en avait point par exemple du temps de la jeunesse de maman, ou bien, ils demeuraient alors sans virulence, tandis que moi, ils m'avaient atteinte, à mon insu, et ces diablotins se manifestaient par ma bouche, comme chez les possédées du temps jadis, dès que cessait de planer sur moi l'aile puissante de ma grand'mère Coëffeteau, dès qu'avaient disparu, comme pour toujours, de mon horizon, les bâtimens du Sacré-Cœur.

Ce dont je me plaignais dans mon délire du « Paris-Bordeaux, » ce n'était, en somme, que les obstacles opposés par mon éducation à ma tendance au bien-être ; mais cette tendance contrariée par mon éducation et inclinée vers un autre sens, vers celui de l'idéalisme, m'avait révélé des joies d'une très haute saveur. Ma piété, jugée même excessive, avait été pour moi une cause de délectation sans égale et m'avait inspiré un grand dégoût de tous les sentimens qui n'étaient ni très hauts, ni très purs. C'est ainsi que, lorsque je m'avisai d'éprouver une passion imaginaire pour un jeune homme à peine entrevu, je me fis aussitôt de cet amour une idée sublime. C'est ainsi que, lorsque je me jetai à cœur perdu dans la musique, et crus comprendre et goûter les grands maîtres, mon ravissement fut tel que je ne voulais plus connaître d'autre plaisir et que pour la musique seulement j'admettais que l'on pût vivre. Mais quel orage, quel cyclone en tout moi-même, et quelles ruines ! lorsqu'on m'avait démontré que tant de transports ne me condui-

saient qu'à ma perte, que ma piété de couvent devait être ramenée au niveau commun, que mes extases romanesques étaient ridicules, et que l'essentiel était pour moi de plaire à un monsieur ni bien ni mal, qui se proposait de fonder avec moi une famille!

Je dus m'endormir, dans le train, je ne sais où, terrassée par la fatigue. Quand j'entr'ouvris les yeux, près de Paris, mon mari veillait sur mon sommeil, comme la dame de compagnie sur celui de la comtesse; et l'un comme l'autre devaient penser peut-être qu'ils étaient préposés à la garde d'un enfant.

II

Nous ne devions même pas passer la nuit à Paris, car il était de toute nécessité, pour se conformer à l'usage, d'accomplir « le voyage de noces. » Moi, j'aurais autant aimé faire tout de suite connaissance avec l'appartement où je devais vivre; de son côté, mon mari était fort pressé par ses affaires; mais ma famille et tout Chinon eussent été déçus si un mariage comme le mien qui passait pour « brillant » n'eût débuté par une semaine au moins en Italie. Et nos places étaient retenues dans un train de nuit qui devait nous emmener d'une traite à Venise!

Si l'on croit que j'ai vu Venise!... J'ouvrais les yeux, je regardais et je me disais : « Tâche de t'imprégner de tout cela, tu le retrouveras dans ta mémoire et tu le savoureras comme il le faut, quand tu seras heureuse... » Mais je ne pouvais prendre aucun plaisir, à rien. Tout ce que je voyais me donnait envie de pleurer. Et je m'épuisais en efforts pour ne pas pleurer. Et le pire était que je voulais épargner à mon mari le désagrément de constater mon chagrin, parce que je n'avais à lui reprocher ni brutalité, ni indélicatesse, ni pour ainsi dire le plus léger défaut : je ne lui reprochais que de n'être pas aimé de moi. Ah! si je l'avais aimé, qu'il aurait donc pu, tout à son aise, être brutal, indélicat, et avoir tous les défauts!...

Il ne semblait pas s'apercevoir de mon chagrin; il était doué d'une patience angélique que j'aurais admirée, si je l'avais aimé, et qui m'irritait presque. Aujourd'hui, je sais qu'il avait confiance dans le temps, qui calme tout; il savait que je m'accoutumerais à lui comme je m'étais accoutumée par exemple à la vie de couvent, si différente de la vie de famille. Il ne

doutait pas que chez lui, même avec lui, même sans amour, je ne dusse me trouver beaucoup mieux que partout où j'avais été précédemment. Il conservait, à Venise, et durant ces premières semaines de vie conjugale, la parfaite égalité d'humeur qui m'avait tant déconcertée avant et même après nos fiançailles, alors que je me montrais si peu encourageante pour ses projets ou si peu obligée par sa constance. Il faisait tout ce qu'il pouvait pour m'être agréable, et même, ce qui est mieux, je trouve, pour ne m'être pas désagréable. Aussi, sans parvenir à aucun plaisir réel en sa compagnie, j'avais la notion très ferme d'augmenter ma dette envers lui.

Nous étions à Venise pendant la deuxième quinzaine de septembre. Il s'élevait parfois des brumes pareilles à celles que je me souvenais d'avoir vues, à l'arrière-saison, sur la Vienne et sur la Loire ; mais, au-dessus de la lagune, et enveloppant les monumens des îles ou de la ville, elles étaient plus colorées, plus chaudes et plus variées, et je les comparais à une perle que mon mari m'avait donnée et que je portais au doigt. Quand, au retour du Lido, et tournée vers Venise, je voyais ces belles nuées animées à l'intérieur par une sorte de foyer lumineux, rayonnant, superbe, j'étais reprise par ce sourd et lancinant appétit de bonheur qui m'avait tant fait rêver et tendre les bras à je ne sais quoi d'inconnu, certains soirs d'été, sur les terrasses de Chinon, et, encore aussi puérile que dans ce temps-là, je me disais : « Dans ce brouillard d'argent et de roses est enfermé le bonheur !... »

Ah ! que j'aurais aimé confier à quelqu'un, en me moquant un peu de moi-même, ma vision ! Mais mon mari était trop sérieux ; il ne se fût même pas moqué d'une fantaisie de ce genre ; il ne l'eût pas du tout comprise ; cela m'eût fait de la peine ; et j'aimais mieux la garder pour moi.

Le bonheur !... le bonheur !... Ce mot qu'il vaudrait mieux ignorer !... On l'avait pourtant peu prononcé autour de moi ; ce n'était pas pour le bonheur, du moins terrestre, que nous nous croyions créées, nous autres : comment se faisait-il que ce mot figurât pour moi un si attrayant mirage ? et qu'il n'y eût pas une parcelle de moi qui ne se sentît frappée par cette chimère ?... Et, en gondole, je faisais, de la main, le geste d'écarter à droite et à gauche ces belles vapeurs où baignaient le campanile de Saint-Georges Majeur, la *Salute* et le Palais des

Doges... Je fendais leur joli corps impalpable en voulant de toutes mes forces que le bonheur se montrât... Mon mari me demanda ce que je chassais avec les mains : « des moustiques?... » J'éclatai de rire, bêtement, non de la question, mais de moi-même. Il me dit, ce qu'il avait tant de fois entendu dire de moi dans ma famille : « Comme vous êtes jeune! »

Et nous pénétrions jusqu'au cœur de la région vaporeuse. Mais, le bonheur?...

Nous croisions sur la lagune des couples de nouveaux mariés, comme nous; ils avaient la main dans la main, avec l'air d'une béatitude un peu convenue, et qui semble si niaise, mais qui trouble même ceux qui ne l'éprouvent pas... D'autres, à la nuit tombante, étaient enlacés. Mais le soir, surtout, après le dîner dans les hôtels, cette musique et ces chansons sur le Grand Canal, qui n'étaient pas pour moi des rengaines, ces gondoles glissant en silence ou se pressant autour d'une belle voix d'homme qui répandait la féerie nocturne dans les âmes... c'était plus que je n'en pouvais supporter. Je refusais d'aller me mêler à ces promeneurs enchantés. Je disais à mon mari : « Non, non, j'aime mieux rester là. » Il allait fumer avec des messieurs. Je restais, sur une petite terrasse de l'hôtel, donnant sur le Canal, les coudes appuyés sur une balustrade, les mains cachant mon mouchoir bien tamponné sur mes yeux...

C'est une grande erreur, c'est une inconsciente ou stupide cruauté que de conduire en de pareils endroits les femmes comme nous, qui ne sommes pas destinées à la vie voluptueuse, paresseuse ou facile...

Ah! mon Dieu! quelles contusions et quelles fatigues j'ai promenées dans cette ville qui fabrique le rêve comme d'autres les pâtes alimentaires!... L'énigme de la chaïr, — le mystère, pour moi, le plus insoupçonné de ma jeunesse, — expliqué, résolu tout à coup! l'objet d'effroi devenu familier; le péché le plus honteux transformé en le plus impérieux devoir!... Quel éclair! quelle aveuglante lumière sur le monde! et quel cataclysme pour qui reçoit l'ébranlement du phénomène sans avoir pu auparavant s'enivrer!...

Je retrouvais sur ma commode les divers accessoires de ma trousse de voyage : le joujou qui avait endormi ma pensée inquiète ou révoltée pendant les deux dernières semaines avant

mon mariage. Il faut bien croire que j'étais encore jeune autant que tout le monde et mon mari le prétendaient, puisqu'une pareille babiole entrait presque en balance avec les rebutans débuts d'un mariage sans amour. Qu'on me traite de gamine ou de folle ; mais pourquoi n'ajouterait-on pas foi à la puissance des infiniment petits dans la vie morale, comme on l'admet ailleurs ?

« Avec ces fins ciseaux courbés, pensais-je, je vais pouvoir tailler mes ongles convenablement, — car jusque-là, je n'avais eu qu'une mauvaise paire de ciseaux qui m'avait fait toutes mes années de couvent, — je vais les tailler, comme dit mon mari, « selon les lignes élégantes de l'ogive. » Avec ceux-là, droits et pointus, je piquerai comme le bec de l'oiseau un petit ver, la languette de peau qui m'agace si souvent... » Et, déjà, dans mes momens de loisir, — inaction si étrange, si nouvelle pour moi, — je commençais à prendre plaisir à user du polissoir, à caresser du bout d'un doigt la crème des petits pots, à me poudrer le visage pour descendre à la table d'hôte. Presque pas de coquetterie dans mon cas, et même, si cela pouvait être croyable, je dirais : point du tout de coquetterie. Non, vraiment, je ne désirais pas plaire, même à mon mari ; j'avais simplement envie de jouer avec les bibelots de femme que l'on mettait à ma disposition... et aussi d'exercer cette gourmandise nouvelle que j'avais toutes les peines du monde à ne pas croire coupable, et qui consiste à s'occuper de soi, à flatter sa personne, à lui témoigner des attentions, à la favoriser d'un peu d'aise.

Et, par delà ma trousse et mon beau sac de voyage, m'apparaissait l'appartement que nous allions occuper à Paris, rue de Courcelles, dans une maison nouvellement construite par mon mari et dont il me parlait depuis longtemps. Il m'avait d'abord dessiné le plan de cet appartement sur des bouts de papier, puis il m'avait apporté de Paris ce que ces messieurs appellent « les bleus. » Ce sont des épreuves photographiques du plan dressé par l'architecte, et où les traits viennent en blanc sur un fond d'un aveuglant outremer. Et tous ces petits carrés, ces rectangles, ces doubles lignes parallèles coupées çà et là pour donner jour à une fenêtre, ailleurs pour désigner une cheminée, ces spirales, ces petites lames d'éventail qui signifient l'escalier, ce fin « quadrillé » qui désigne la cuisine, l'office, et ce plan de la baignoire qui semble emplir le cabinet de toi-

lette, tout cela dansait une espèce de ballet profane devant mon imagination, entièrement accaparée jusque-là par les idées morales. Je voyais dans cet appartement une jeune femme aller, venir, passer, repasser par les étroits corridors, s'adosser à la cheminée, s'accouder au balcon, s'asseoir dans telle encoignure pour juger de l'effet d'un panneau... Cette jeune femme, affirmait mon mari, était là dedans « chez elle, » libre de ses mouvemens et de l'emploi de son temps, vêtue à sa guise... Et ma guise n'était-elle pas de passer une bonne partie de la journée en peignoir! en peignoir, oui, telle était ma guise, à moi qui avais toujours dû être corsetée et habillée dès sept heures du matin comme si j'allais sortir en ville ou recevoir une visite! L'idée de ce peignoir, d'ailleurs, ne déplaisait pas à mon mari, « pourvu, disait-il, que le peignoir fût élégant et décent. » Oh! oh! je n'avais aucune velléité de porter un costume inconvenant! mais, passer des heures à l'aise dans un vêtement souple où je ne fusse pas engoncée et qui n'eût pas l'air de m'attaquer avec hostilité de toutes parts, et prendre mon temps, enfin! pour me peigner!... si j'étais une créature héroïque, ou si mon dessein était de me faire valoir, je dirais : « Tout cela n'est rien, rien, et ne peut pas consoler une femme de l'amour qui lui manque; » mais moi, je dis que sur la jeune femme toute nouvelle que j'étais encore, cela exerçait une influence occulte, et m'a empêchée de m'abandonner à la tristesse désespérée qui me menaçait.

Mais il me semblait, je m'en souviens bien, que, tout de même, j'étais un peu déchue. Aux rares momens où je pouvais me recueillir, dans les églises, par exemple, où, sous prétexte de fatigue, je laissais mon mari visiter les curiosités, et restais agenouillée vingt bonnes minutes, le souvenir de ma grande exaltation religieuse au couvent, puis de ma grande exaltation musicale, me revenait tout à coup et m'humiliait profondément; je pensais que dans ce temps-là, ce n'eût été ni un sac, ni une trousse, ni la perspective d'un voyage ou de la vie à Paris qui eussent pesé le moins du monde sur mon esprit. Mais depuis que j'étais descendue des sommets, il ne fallait pas d'objets de haute valeur pour me secourir. A une certaine altitude morale, de grands et puissans motifs sont nécessaires à nous tirer de nos alarmes, tandis que de très modestes raisons suffisent à ceux qui sont dans le terre à terre. Chacun de nous, en définitive, a

peut-être le sauveur qu'il mérite... Mais, par une sorte de déférence envers ma situation nouvelle, — c'est-à-dire ma situation de femme mariée, et que l'on m'avait enseigné à respecter, — je m'interdisais de penser à ce qui n'était plus et ne pouvait plus être. Alors, je priais Dieu de venir à mon secours.

Dans une petite église de Venise, dont je ne me rappelle seulement pas le nom, car je ne faisais guère attention à l'archéologie, je commençai à retrouver un peu l'ordre de mes idées et à savoir ce que je voulais demander à Dieu, ou plus exactement, cet ordre s'établit presque à mon insu, au cours de mes prières, car c'est en demandant toutes sortes de grâces assez vagues, en balbutiant des oraisons, que finit par se préciser sur mes lèvres la formule qui parut soudain conforme à mes plus secrets désirs. Je dis : « Mon Dieu ! faites-moi la grâce de voir autant de beauté dans ma situation nouvelle, que j'en ai vu lorsque je vous ai tant aimé au couvent ! » Mon vœu était un peu naïf, mais il était selon mon cœur : j'avais besoin de sentir quelque chose d'exaltant en tout ce que j'entreprenais. C'était cela qu'il me fallait.

Il y a dans la vie bien des choses que l'on sent, mais sans une netteté suffisante, et qui demeurent longtemps, parfois toujours, inexprimées. A l'époque où je subissais ces incertitudes, je ne suis jamais parvenue à trouver le mot, le mot essentiel en toute chose, le mot qui éclaire et illumine. Je n'avais pas été capable, moi, de dire à ma famille : « Grand'mère, grand-père et vous, ma chère maman, je suffoque parce que vous m'obligez à passer d'une conception de la vie tout idéale, à la vie elle-même dépouillée de toute espèce d'ornement... C'est une transition atroce, prenez-moi en pitié, comprenez !... » Et, quand j'eusse été capable de leur dire cela, ni maman, ni grand'mère ne m'eussent parfaitement saisie, mon grand-père peut-être, parce qu'il était un ancien magistrat, à l'esprit et au langage assez déliés, mais tous les trois fussent demeurés d'accord pour me répondre simplement, ce qui contient réponse à tout : « Mon enfant, c'est la vie... » Aujourd'hui, seulement, je commence à comprendre, moi, leurs raisons profondes de disposer de moi comme ils le faisaient, peut-être ne le faisaient-ils, eux, que parce que c'était l'usage, et dans ce cas, que toute parole entre nous eût donc été vaine !

Eh bien ! cette exaltante beauté que quelque chose en moi,

mon éducation, peut-être, ou une longue hérédité exigeaient, ce n'était pas la vue du plus beau lieu du monde qui me la devait fournir, car le plus magnifique assemblage de marbres, d'eaux et de couleurs ne réveille ou n'anime que les poètes et les peintres ; nous autres, il faut que notre cœur soit déjà bien chaud par ailleurs, pour que tout cela nous fasse flamber. Et ma défaite entraînait pour moi la chute définitive de ce songe féerique des jeunes filles de mon temps : le voyage de noces. Mon voyage de noces, à moi, il était donc fait ! Le voyage, mot magique, voilà comment sa réalisation se présenterait désormais pour moi ! Et Venise, Venise, lieu de musique, de splendeur, d'amour, paradis terrestre !... j'en avais fait désormais tout le tour. Et je n'avais plus que le désir de prendre un train qui m'emmenât vers ma vie véritable, ma vie de femme mariée à l'architecte Achille Serpe.

III

Notre appartement était situé rue de Courcelles, presque au coin de l'avenue Hoche, et on l'eût pu croire riche comme la maison elle-même, comme le quartier ; mais en réalité, il était fort exigu, très bas de plafond, et même mansardé, sauf le salon et la salle à manger. En fait, et de l'aveu de mon mari, ce logement extrêmement modeste avait été escamoté par l'architecte, sous les combles d'un immeuble opulent, un peu au détriment de la quantité d'air respirable dans les chambres de domestiques.

D'une fenêtre de mon salon « en rotonde, » on surprenait, comme par une porte entre-bâillée, une mince parcelle du parc Monceau, entre deux hôtels. Cela rappelait une de ces images, aux proportions excentriques, qui montent le long du texte d'un roman illustré, et où tous les objets représentés sont taillés, impitoyablement, à la façon des charmilles, mais s'épanouissent, en haut, sur toute la largeur de la page. Dans le haut de la page, je voyais la cime, à cette époque encore feuillue et dorée, des platanes et des ormes.

En m'installant dans mon appartement, je venais souvent à cette fenêtre, et, lorsque je refeuillette aujourd'hui ma vie de femme, qui commence là, cette vue m'apparaît bien en effet

comme la vignette-frontispice d'un livre devenu très familier, mais dont on a longtemps regardé les images avant de se décider à le lire...

Dans ma fluette bande de parc Monceau, on voyait passer des coupés, des victorias, des fiacres, mais jamais tout entiers; du moins, on voyait une fraction de cheval, puis le cheval, et quand la voiture apparaissait, le cheval déjà était éclipsé. On voyait des passans, d'assez beau monde qu'il fallait regarder vite, vite, des nourrices, le marmot au poing, des petits jeunes gens en uniforme des Pères, qui me rappelaient mon frère Paul quand il était au collège, et des fillettes en quantité, fouettant à tour de bras leur « sabot, » mais tout cela mouvant et éphémère, emporté et remplacé aussitôt que posé. C'était un peu agaçant et cependant attrayant pour moi, car, si étranglé que fût ce spectacle, c'était une réduction infinitésimale de la vie de Paris qui s'offrait là, de cette vie de Paris si prestigieuse pour tous ceux qui lui sont étrangers.

Elle était pour moi si prestigieuse, cette vie de Paris, que j'en avais peur. Loin d'être attirée vers elle par la curiosité, j'éprouvais une appréhension à mettre le pied dans la rue. Pendant des jours, mon mari ne réussit pas à m'entraîner avec lui seulement jusqu'à l'Étoile. Mais il tenait ma claustration volontaire pour une des premières manifestations de mon goût pour la vie d'intérieur, et j'ai su qu'il s'en félicitait. Le dimanche, il fallut bien aller à la messe; mon mari m'y accompagna, et je traversai ainsi pour la première fois le parc Monceau.

Nos concierges, M. et Mme Baillache, l'un sur le pas de la porte et fumant sa pipe, l'autre ayant ouvert pour me mieux voir le carreau de sa loge, me firent à mon insu passer un examen détaillé et qui fut, paraît-il, favorable ; tous les deux depuis lors se montrèrent pleins de prévenances.

Il s'agissait de ne plus tarder à présenter nos civilités à la famille de mon mari. Nous avions un peu tardé. Pour un homme formaliste comme l'était mon mari, cela prenait des airs de négligence. Mais, sous le rapport de ses devoirs familiaux, précisément, l'homme correct était combattu en lui par l'homme correct lui-même : le père et la mère de mon mari vivaient séparés de corps et de biens depuis plus de vingt ans, et il était, lui, surtout vis-à-vis de moi, jeune provinciale, très incommodé de cette situation; de plus, sa sœur, qui habitait

avec la maman Serpe, était divorcée, et je sentais bien qu'il ne souhaitait pas que j'eusse des relations très assidues avec elle. Cependant, telle qu'elle était, sa famille était sa famille, et il professait sur les devoirs de famille des principes intransigeans, fondés surtout, par réaction, je le crois, sur l'exemple de sa famille.

Le plus facile à voir, pour moi, était le vieux papa Serpe avec lequel je m'étais assez bien entendue lorsqu'il était venu à Chinon demander ma main pour son fils. Ne me plaisait-il pas même mieux que son fils, ce pauvre bonhomme que nous avions d'abord chargé de tous les torts en son ménage malheureux? Et ce n'était qu'après avoir passé trois jours entiers avec sa femme, au moment de mon mariage, que nos présomptions s'étaient retournées en sa faveur. Au fond, nous ne savions rien de mes beaux-parens, tant la correction de mon mari le rendait discret. Mais ce que je redoutais, c'était la visite à ma nouvelle belle-sœur, la divorcée, qui n'avait point assisté à mon mariage. Je ne lui en voulais point, mais la discrétion, alors vraiment excessive de mon mari à l'égard de tout ce qui concernait cette sœur, plus jeune que lui, qu'il avouait « fort jolie, » qui vivait avec sa mère et de qui il ne voulait point, c'était évident, que je me fisse une amie, me rendait un peu timorée à l'idée de l'approcher.

Les deux dames Serpe habitaient boulevard Pereire, presque dans notre voisinage, un petit rez-de-chaussée qui me rappela tout d'abord la province, parce qu'en passant devant ses fenêtres, nous vîmes, derrière le rideau de vitrage à demi relevé, la maman Serpe qui observait le va-et-vient du trottoir, de la chaussée, et peut-être aussi les panaches de vapeur produits par le chemin de fer de ceinture. Mais, aussitôt la porte ouverte, le fouillis d'objets hétéroclites, entassés, ou pendans aux murs de l'antichambre, l'amas de tentures orientales, de tessons, de ferrailles, d'ombrelles japonaises, de masques grimaçans, de heaumes, de rondaches, de hallebardes, de fez, de gandourahs, et un parfum de vétiver, me transportèrent bien loin de nos maisons économes de Chinon. Et, une fois dans la pièce où se tenaient Mme Serpe et sa fille, nous en fûmes à mille lieues de plus. Mais, là, je n'eus d'yeux que pour ma nouvelle belle-sœur, bien qu'il fallût à tout instant prendre garde à mes chevilles que mordillait en aboyant à tue-tête une meute de

petits chiens, — ces petits chiens dont l'un avait accompagné Mme Serpe lors de mon mariage, ce qui avait produit un effet si désastreux sur ma famille...

Ces dames nous attendaient. Mais elles ne se séparaient jamais de leurs petits chiens, et pendant dix bonnes minutes il n'y eut aucun moyen d'échanger deux paroles ; nous poussions tous des hurlemens pour dominer le vacarme des chiens, et les mots que nous tâchions de faire entendre n'avaient trait, naturellement, qu'à ces intéressantes bêtes. Mon mari, non pas surpris, mais froissé dans son goût de la correction, fronçait les sourcils ; sa sœur, au contraire, riait de toutes ses belles dents, et, autant que je crus m'en apercevoir, riait de voir la grimace que faisait son frère. Cette mystérieuse belle-sœur me parut moins jolie que je ne me l'étais imaginée, mais c'est que je n'étais point faite à ce genre de beauté-là. Le type de la beauté, pour moi, n'était-il pas encore celui de Mme du Cange, mon ancienne maîtresse générale au couvent du Sacré-Cœur? Une régularité parfaite de tous les traits, la paix de l'âme sur le visage, et une sorte de transfiguration des yeux par le bonheur le plus élevé et le plus pur?... Non, non, ce n'était pas cela le genre de beauté propre à ma nouvelle belle-sœur!... Sa beauté, à elle, me parut indécente. J'avoue cette impression qui paraîtra ridicule, mais qui montre à la fois ce que j'étais, d'où je venais, et ce contre quoi je me trouvais heurtée tout à coup.

Elle était de taille moyenne, plutôt petite, avec des tendances à l'embonpoint ; elle portait une robe d'intérieur qui moulait la poitrine et découvrait largement le cou bien rond et assez frais, quoiqu'elle ne fût plus toute jeune ; ses dents magnifiques, ses yeux sombres, cernés, avec une expression à la fois piquante et chagrine, inconnue de moi, et son lourd casque de cheveux formaient un type de femme pour moi étranger et surprenant. Au cours de notre voyage en Italie, mon mari m'avait signalé, à table d'hôte, une femme de ce genre en me disant qu'elle lui rappelait sa sœur d'une façon tout à fait frappante, et il avait été bien ennuyé, ensuite, de m'avoir dit cela, parce que dans le hall de l'hôtel aux sons d'une valse langoureuse, cette femme s'abandonna, au cou de son compagnon, à des transports qui choquèrent beaucoup les personnes présentes.

Elle me parla de Venise, bien entendu ; c'était le sujet de

conversation inévitable; elle connaissait Venise, et pour y avoir fait, elle aussi, son voyage de noces, de sorte qu'à tout propos, elle disait : « Oui, je sais ce que c'est... » d'un air de deviner ce qui m'y avait frappée le plus; et toutes les fois qu'il y avait une défaillance dans mes souvenirs, elle ajoutait : « Je connais ça, vous étiez distraite!... » et elle avait un sourire malicieux et ambigu qui me gênait et dont je ne compris pas tout de suite le sens. Puis elle m'entraîna à part, sous prétexte de voir ma robe au jour. Elle m'inspectait de la tête aux pieds, me faisait force complimens que je ne sentais pas sincères, car la robe que je portais avait été faite à Tours et ne devait pas satisfaire une femme de Paris et coquette. Elle me dit : « Vous êtes belle fille! allons, allons, je ne plains pas mon gredin de frère... » Et elle riait, et elle semblait étonnée que je ne rie pas comme elle. Elle sauta tout à coup à une certaine eau qui faisait merveille pour les soins de la peau, à l'hygiène qu'elle employait pour se faire maigrir, à un ténor qu'elle avait vu la veille à l'Opéra et qui était « si beau garçon, si beau garçon!... » au rouge qu'elle employait pour les lèvres, et elle me dit : « Oh! vous, vous n'en avez pas besoin, et, d'ailleurs, il ne tiendrait pas longtemps!... » et de rire, encore, à sa façon un peu vulgaire. J'étais assez incommodée, non pas tant de son genre de conversation, bien nouveau à mes oreilles, que de ne trouver rien du tout à lui dire; et mon amour-propre était molesté parce que j'avais sûrement l'air d'une petite sotte. Elle m'avait appelée d'emblée : « Madeleine... chère Madeleine; » moi, comme il m'échappait encore des « Madame, » elle m'obligea à la nommer sans plus tarder « Emma. » Puis elle me glissa à l'oreille : « Comment appelez-vous votre mari dans l'intimité? » Je devins écarlate, parce qu'elle touchait brusquement un de mes soucis : je n'avais jamais pu encore appeler mon mari par son petit nom : « Achille, » qui me déplaisait trop, et je n'avais point trouvé d'autre nom intime à lui donner parce que cela ne se trouve que quand on aime. J'eus peut-être l'air très malheureuse, peut-être eut-elle pitié de moi, car elle n'était pas du tout méchante; elle m'embrassa tendrement dans le cou en me disant : « Dieu! que vous sentez bon! »

La maman Serpe qui s'entretenait, à l'autre bout de la pièce avec son fils, nous lança :

— Ah! bien, je vois que la connaissance est faite!

Pour la maman, j'avais pu me convaincre, durant son court séjour à Chinon, que je n'aurais jamais à lui parler que de ses chiens et spécialement de celui qui avait fait le voyage avec elle. J'eus la chance de le reconnaître parmi la « meute » et de l'appeler sans hésitation « Zuli. » Ma belle-mère me trouva « décidément charmante. » Elle le dit et le répéta, du moins, mais je sentais bien que pour elle comme pour sa fille, je n'étais qu'une jeune niaise, et qu'en dessous, l'une et l'autre blâmaient carrément mon mari d'avoir été chercher au fond de la province une jeune fille assez quelconque et sans fortune.

Ma belle-mère me parla de mon frère qu'elle avait trouvé, lors du mariage « si joli garçon! » Elle répéta cette expression, voisine de celle que sa fille venait d'employer pour désigner le ténor, ce qui me donna à penser qu'elle était d'usage fréquent chez ces dames: Mon frère était-il toujours à Tours, employé chez son carrossier? Avait-il commis quelque nouvelle fredaine? Et la mère et la fille d'éclater de rire à l'idée des premières folies de Paul, qui nous avaient fait tant pleurer nous autres, à la maison, qui avaient achevé de ruiner ma pauvre maman, et contribué pour beaucoup à mon mariage...

Pour terminer cette première visite, je commis, moi, une de ces sottises mémorables qui s'appellent « gaffes, » si je ne me trompe, et qui acheva de poser la cloison entre la famille de mon mari et moi. En racontant l'emploi de ma matinée, je dis que mon mari avait eu la gentillesse de m'accompagner à la messe à Saint-François-de-Sales, — ce qui lui suscita des complimens hyperboliques, — je dis que c'était bien commode d'avoir une église aussi proche; et cette constatation ne trouvant pas d'écho, voilà que, prise de timidité, je lance la première question qui se présente à mon esprit :

— Et vous, de quelle paroisse êtes-vous?

La maman eut l'air aussi embarrassé que si on lui eût demandé la nature du terrain sur lequel reposait l'immeuble qu'elle habitait; Emma cita un nom de paroisse que sa mère s'empressa de nier énergiquement; elles se disputèrent, remontèrent à des souvenirs de mariage qui ne signifiaient rien parce qu'on avait, depuis lors, changé plusieurs fois d'appartement, de rue, de quartier. Par là, toutes deux prouvaient qu'elles n'allaient point à la messe; pourquoi ni l'une ni l'autre n'osa-t-elle dire : « Nous n'allons pas à la messe? » Je ne leur en eusse

pas fait un crime : j'avais hérité, je crois, le vieux libéralisme de mon grand-père maternel et même de mon père, pourtant si ferme en ses idées; mais le curieux était que ces dames semblaient avoir honte de ne pas aller à la messe, en même temps qu'elles se moquaient certainement de moi, parce que je n'avais pas pensé qu'elles pussent ne point avoir de religion.

Je les quittai après des embrassemens nombreux, mais qui ne remédiaient à rien. Bien que je n'eusse pas fait grand fond sur nos futures relations, bien que mon mari semblât plutôt les redouter, j'étais au désespoir comme je le suis toujours lorsque je me trouve vis-à-vis de quelqu'un avec qui il est clair que je ne pourrai jamais m'entendre.

Je demeurais muette dans le fiacre qui nous emportait chez mon beau-père, loin de sa famille, au quartier Latin.

Mon mari était d'une circonspection extrême; outre qu'il ne se lançait jamais qu'à contre-cœur dans une conversation sur des sujets d'ordre moral, où il était malhabile et craignait sans cesse de se compromettre, il avait décidé, dans son for intérieur, de me laisser moi-même me débrouiller dans le chaos d'exemples que la vie de Paris devait me fournir, se fiant beaucoup au bon sens naturel qu'il se plaisait à reconnaître en moi, un peu aussi à mon ingénuité. De cette façon, il évitait, selon son expression, de me « raser » avec des sermons.

Le papa Serpe, lui, habitait, rue Monge, un tout petit appartement composé de deux pièces et d'une cuisine, au quatrième. Une femme de journée montait faire son lit, ses repas; il vivait seul, sur sa maigre retraite d'ancien chef de bureau; « ces messieurs de la Marine, » comme il disait, venaient parfois lui faire une petite visite; quand il était ingambe, il descendait jusqu'au square, jusqu'aux quais, ou bien il allait, par la rue Clovis et le Panthéon, au jardin du Luxembourg. Ce pauvre bonhomme solitaire, et pas du tout déplaisant, m'émut d'une sincère pitié, et je témoignai à mon mari l'intention de venir souvent voir son père. Mais mon mari, à mon grand étonnement, et quoiqu'il fût fort respectueux de son père, ne le plaignait point, et à l'entendre, c'était le papa Serpe le plus heureux de la famille. « Il vit en sage, me dit-il, et sans soucis d'aucune sorte. » A quelques paroles qui lui échappèrent par la suite, je devinai que le pauvre papa avait surtout été très malheureux en ménage, et que son état, par comparaison, lui semblait par-

fait depuis qu'il possédait la paix. Ce fut aussi à propos du papa Serpe qu'une particularité du caractère de mon mari se démêla : il était impitoyable pour les gens maladroits; il se moquait constamment de ceux qui n'avaient pas su arranger leur vie. A son avis, évidemment, son père, ou bien avait fait un mariage mal assorti, ou bien s'était montré incapable de gouverner son ménage.

Outre son père, sa mère et sa sœur, mon mari possédait à Paris ses cousins Voulasne. Cela avait été un vif dépit pour lui de ne point voir à Chinon, lors du mariage, ses cousins Voulasne. Il nous avait tant parlé d'eux ! Depuis longtemps il décrivait à ma grand'mère éblouie leur hôtel de la rue Pergolèse, leur villa à Dinard; il nous affolait tous en nous racontant leur existence agitée à Paris, énumérant leurs voyages aux quatre coins du monde, entrepris pour un oui, pour un non; c'étaient de très riches cousins : Mme Voulasne, qu'il appelait « ma cousine Henriette, » était une excellente femme, presque jeune encore, quoique mère de deux grandes filles de quinze et dix-sept ans, Isabelle et Irène, — cette dernière surnommée Pipette, sans que personne sût pourquoi, — assurément, deux futures amies pour moi. Quant au cousin Gustave, c'était « un tout à fait bon homme, ah! qui, par exemple, n'engendrait pas la mélancolie. » Et, à propos de voyages entrepris pour un oui, pour un non, au moment où nous allions annoncer aux Voulasne la date assez prochaine de la cérémonie, les Voulasne informaient mon fiancé qu'ils partaient; mieux : qu'ils étaient partis pour une croisière en Norvège! Il est vrai qu'ils nous avaient envoyé de là-bas, avec des vues de fjords, des lettres si gaies, et fait envoyer chez nous à Paris le plus cossu de mes cadeaux : tout mon service d'argenterie. Nous avions bien échangé, mes nouvelles cousines et moi, de ces lettres aussi insignifiantes qu'il est possible entre femmes qui ne se sont jamais vues, mais rien n'avait consolé mon mari de cette croisière inopportune, soudainement entreprise quatre semaines avant son mariage.

La première fois que nous rencontrâmes les cousins Voulasne, rue Pergolèse, un bruit d'une nature extraordinaire et qui ne pouvait me rappeler que celui des fléaux battant le blé, nous frappa les oreilles dès l'entrée. Dans un large escalier où un domestique nous précédait, le vacarme s'accrut; nous levions des yeux effarés; le domestique faisait effort pour ne point

rire. Tout à coup mon mari s'écria : « Ah !... c'est Pipette !... » Et nous vîmes au-dessus de nous, sur le premier palier, la plus jeune des demoiselles Voulasne.

Elle était chaussée d'immenses patins de bois, dont j'ignorais le nom, rapportés de Norvège ; en essayant de glisser, elle avait dû bousculer tous les meubles, ou bien elle marchait comme avec des bottes de sept lieues. Et elle allait bel et bien s'élancer sur les marches qui inclinaient vers nous. Mon mari se précipita pour l'en empêcher; mais elle, assurée du sauvetage, raidit les jambes, étendit le bras, et s'abandonna... Mon mari reçut la jeune Pipette dans ses bras, et dans ses jambes les patins démesurés dont l'un s'implanta entre les rinceaux de la rampe de fer, si malencontreusement, qu'il fallut s'employer à délier les courroies qui l'attachaient à la cheville. Pendant cette opération, mon mari, soutenant Pipette comme une gamine, me présentait à elle. Ah! bien, c'était une présentation dénuée de cérémonie!

Elle était d'ailleurs charmante, cette jeune Irène ou Pipette. La figure animée par le singulier exercice dont nous n'avions connu que la fin, ses yeux bleus, fins, allongés, étincelaient comme ses cheveux d'un joli blond d'or mousseux ; elle avait le teint d'un merveilleuse fraîcheur. Elle m'apprit sans plus tarder que les instrumens qu'elle venait de quitter se nommaient des « skys » et elle m'en dit l'usage dans les pays de neige.

— Isabelle, ajouta-t-elle, n'est pas fichue de se tenir debout là-dessus... Quant à Gustave et Henriette, n'en parlons pas!...

— Qui ça, Gustave?... Qui ça, Henriette?...

Mon mari me souffla que c'étaient son père et sa mère.

Je souris et songeai à la figure que ferait ma grand'mère si je lui apprenais que j'avais des cousines qui appelaient leur père Gustave et leur mère Henriette!

Enfin, on nous introduit dans un salon qui me paraît vaste et splendide, où j'avise tout de suite un très beau piano à queue, une partition ouverte sur le pupitre : quelle chance!... Une maison où l'on fait de la musique!... Et mon mari qui ne m'avait pas dit cela!... Quelle musique joue-t-on ici?... Ah! voyons!... Chansonnette chantée au *Concert-Parisien* par Mlle Dédé :

Moi, j'cass' des noisettes } *bis*
En m'asseyant d'sus. }

D'autres couplets sont chantés par un M. Claudicus, par une Mlle Valti, dans le même style abréviatif et barbare. Et il y a sur ce magnifique Érard des piles de cahiers; pas un ne porte le nom des maîtres avec qui j'ai passé de si belles années d'enthousiasme... Mon mari me vantait les grandes dimensions de la pièce, la hauteur des fenêtres, c'était lui qui avait édifié la belle cheminée à hotte d'après un modèle du château de Blois. On entendait des pas à l'étage supérieur et un lustre énorme faisait tintinnabuler ses pendeloques de cristal. Nous marchions sur des tapis épais; des portes à double battant étaient ouvertes sur d'autres pièces; on apercevait au loin un billard. Tout à coup un monsieur se trouva près de moi, sans que je l'eusse entendu venir, un homme grisonnant, de mine un peu chafouine, des moustaches de chat, relevées au fer, et qui dit :

— Bonjour, mon cher Serpe; présentez-moi donc, je vous prie, à votre charmante femme...

Mon mari me présenta, sans commentaire aucun :

— M. Chauffin.

M. Chauffin, dont je n'avais jamais entendu parler, m'adressa un compliment.

Là-dessus Henriette et Gustave entrèrent, épanouis, joyeux, me donnant tout de suite l'idée d'enfans qui viennent de jouer. Pipette leur ressemblait à l'un et à l'autre.

Henriette vint à moi les bras tendus et m'embrassa ferme sur les deux joues; son mari, le visage souriant et rose, le crâne rond et brillant, me prit les deux mains et me dit sans façon que j'avais bien raison de venir habiter Paris. Ils étaient si francs, si jeunes et si gentils que ce n'étaient pas des gens à qui l'on pût songer à reprocher quelque chose : il ne fut aucunement question de leur absence au mariage. La fille aînée Isabelle était jolie, mais me parut, de toute la famille, la moins aimable. Elle s'avança la lèvre un peu boudeuse, derrière son père, et me souhaita la bienvenue comme tout le monde, mais d'un air détaché et lointain. Pipette, qui avait décidément le diable au corps, souffla à l'oreille de mon mari :

— Les amours de mademoiselle ne vont pas!

Je l'entendis et ne pus m'empêcher de rire.

Sa mère, sans savoir de quoi il s'agissait, me dit :

— Elle vous scandalisera plus d'une fois, je vous en avertis.

— Mais, ma cousine, je vous prie de croire...

— Oh ! oh ! je sais, je sais ! dit-elle, mon cousin a de la chance d'avoir su dénicher l'oiseau bleu dans le jardin de la France... A Paris, vous verrez ce que c'est...

Moi, qui étais plutôt disposée à croire que tout était mieux à Paris qu'à Chinon, et qu'en particulier mon éducation offrait beaucoup de points critiquables, je commençai à protester en faveur des usages de Paris. Mais je m'aperçus vite que ces sortes de questions étaient totalement étrangères à la famille Voulasne : ni Gustave ni Henriette ne s'étaient jamais préoccupés de savoir si la méthode des religieuses ou des grand'-mères provinciales était ou non supérieure à leur méthode à eux qui consistait à laisser pousser leurs filles au petit bonheur. Mme Voulasne me demanda si j'avais déjà été au théâtre depuis notre arrivée à Paris, si j'avais joué la comédie dans mon pays, et si je chantais. Alors, et aussitôt, M. Chauffin, qui était demeuré là, prit part à la conversation. On préparait chez les Voulasne une soirée pour le mois de décembre, où il s'agissait de jouer une « Revue de fin d'année. » La maman y devait tenir le rôle de commère, chacune des filles y figurerait ; on me montra les dessins des costumes qu'elles devaient revêtir ; on me fit juge dans la question de savoir si Pipette ne pouvait pas s'y montrer en travesti : « Elle est si enfant, disait Henriette, je vous demande un peu si cela tire à conséquence !... Il y a des gens, dit-elle, en se tournant vers Isabelle, l'aînée, la boudeuse, qui sont décidés à voir le mal partout... » Gustave, entre autres rôles qui lui étaient échus, se promettait grand plaisir de jouer le « Kangouroo boxeur. » Mme Voulasne m'entraîna à part pour me dire :

— Est-ce que vous ne seriez pas heureuse, ma chère cousine, d'entendre applaudir votre mari ?... Tâchez donc de le décider à faire assaut avec le kangouroo !...

Je dus promettre mon intervention, moyennant quoi je remarquai que je pénétrais de plain-pied dans les bonnes grâces des cousins Voulasne. Gustave lui-même, qui, au début, et malgré ses gentillesses, semblait un peu méfiant vis-à-vis d'une ex-jeune fille aussi bien élevée que moi, me fit mille grâces, me promit maints agrémens dans sa maison, et, enfin, croyant m'être tout à fait agréable, me dit :

— Et puis, vous savez, ce n'est pas ici qu'on vous demandera jamais de jouer du Wagner !...

Et il riait, mon bon cousin Voulasne, et il était si satisfait de m'avoir dit cela, que c'en était touchant !

Les choses allaient si bien que l'on nous fit, séance tenante, les honneurs d'une répétition partielle.

D'un portefeuille de ministre, M. Chauffin, sans se départir de son flegme, tira des partitions corrigées à la main et des pages manuscrites, s'assit au beau piano et chantonna d'une voix grise et sale, où il mettait, disait-il, « toute la canaillerie voulue. » Dans la Revue, c'était lui qui composait les couplets.

Mon mari était radieux en quittant la rue Pergolèse ; il me dit :

— Vous avez gagné les cousins, j'en suis bien satisfait!

— Qui est-ce donc, demandai-je, que ce M. Chauffin ?

— Un ami qui leur a fait acheter l'hôtel où vous les avez vus, et qui les distrait.

— Mais à qui votre cousine faisait-elle allusion en disant : « Il y a des gens qui sont décidés à voir le mal partout ? »

— C'est aux Du Toit. Les Du Toit ont un fils, nommé Albéric, qui aime Isabelle et qu'Isabelle aime davantage. M. Du Toit est président du tribunal civil. Ce sont des gens d'une correction un peu rococo, qui ne se plaisent pas beaucoup chez les Voulasne, surtout depuis que les cousins sont lancés, mais qui y viennent cependant, parce que leur fidélité pour leurs anciennes relations est à toute épreuve. Ils blâment le travesti pour une jeune fille. Ma cousine ne peut pas les souffrir.

— Alors, la pauvre Isabelle qui aime son Albéric ?

— Oh ! le mariage se fera quand même, tôt ou tard ; parce que les parens d'aujourd'hui ne s'opposent plus guère à un mariage qui plaît à leurs enfans...

Mais je dus exposer à mon mari la raison qui m'avait valu de « gagner » ses cousins. Lorsque je lui eus confessé la mission que j'avais acceptée, il fut tout chagrin. Il n'aimait pas à se costumer, à moins que ce ne fût, disait-il, « en personnage noble, » à cause de sa situation. Déjà, à plusieurs reprises, il avait dû recourir à des stratagèmes pour échapper aux instances de ses cousins Voulasne qui refusaient obstinément d'admettre qu'on ne s'amusât pas là où ils prenaient, eux, leur plaisir.

— Ils m'en gardent une dent, disait-il; je suis sûr que c'est à cause de cela qu'ils ne sont pas venus au mariage...

Pendant des jours, il ne sut à quel parti se résoudre. Il me demandait mon avis, et j'étais bien embarrassée de le lui donner. Pour moi, l'idée de se déguiser en kangouroo me paraissait puérile ou ridicule, mais je ne jugeais pas selon l'opinion de Paris, je jugeais avec le dédain que mes parens, qui sur les spectacles n'étaient pas loin de penser comme Bossuet, professaient pour tout ce qui était susceptible de ravaler « la dignité de l'homme ». Mais je sentais que de si grands motifs ne seraient pas de mise. Depuis mon mariage, je remarquais que les raisons de juger les choses et les gens diminuaient progressivement de gravité, et, accoutumée que j'étais à mesurer tous les actes par rapport à une certaine altitude, j'avais de plus en plus de peine à savoir que penser et que dire. Dès que ce n'est plus Dieu qui est le point de départ et l'aboutissement de tout, comme tout change !...

Jusqu'à présent, aux heures où je me trouvais seule avec mon mari, surtout aux repas et dans la soirée, le sujet de la conversation entre nous avait été presque uniquement notre installation, ce qu'elle avait d'incomplet, ce par quoi nous pourrions l'améliorer; le transport d'un meuble d'une place à une autre, le tamponnement d'une patère, le vide de telle encoignure où une console était indispensable, faisaient le principal objet des pensées d'un architecte ami du confortable; et j'avoue humblement que j'y prenais intérêt, en attendant mieux. L'affaire du kangouroo vint donner un peu d'ampleur à nos propos. Jamais les bons cousins Voulasne ne se doutèrent, jamais ils ne se douteront de l'angoisse où leur proposition nous plongea. Et cette angoisse était accrue chez mon mari par la crainte qu'il ne m'en demeurât une impression défavorable aux Voulasne. A tout prix, je le sentais bien, il tenait à ce que les Voulasne m'eussent conquise, comme j'avais conquis, affirmait-il, les Voulasne; aussi n'agitait-il la question du kangouroo qu'en y mêlant d'hyperboliques louanges de ses cousins, mais il ne pouvait se retenir d'agiter la question du kangouroo. J'en souriais, bien qu'elle m'ennuyât autant que lui, et par la difficulté présente et par ce qu'elle me faisait augurer de difficultés à venir. Nous devions revoir les Voulasne avant la fin de la semaine, et il fallait qu'à cette date une détermination fût prise.

J'osai pencher pour un refus bien net et fondé non sur une répugnance de mon mari ni de moi, mais sur l'esprit assez fâcheux des ateliers, que me dépeignait mon mari, où certaines mauvaises têtes se feraient un plaisir de tourner le « patron » en dérision pour peu qu'on le sût affublé d'une peau de bête. C'était mon mari lui-même qui m'avait, entre autres, fourni ce prétexte de s'abstenir. Mais quand j'eus l'air de l'adopter, il me fit :

— Non; non, ce n'est pas possible!

— Pas possible? Mais enfin, quoi? Vos cousins ne veulent pas votre perte?

— Ils ne pensent guère à cela!...

— Eh bien! alors?

— Mais ils ne pensent et ne penseront jamais qu'à une chose : c'est qu'ils désirent m'avoir en kangouroo!...

Une idée lui vint :

— Peut-être, pourrais-je éviter ce que la chose a de plus désobligeant, en figurant seulement en habit, en tenue de soirée, en gentleman, enfin?... Quelques coups de poing échangés avec Voulasne, lui, costumé comme il lui plaira..., cela serait inoffensif?...

Il avait eu d'abord plus peur de me déplaire à moi que de s'exposer à la risée de ses ateliers, mais plus encore qu'à ne pas me déplaire, il tenait à ne pas manquer aux Voulasne.

Et dès la première entrevue, il leur proposa l'habit, la « tenue de gentleman. » Henriette m'embrassa quatre fois; le cousin Gustave me pressa les mains comme des citrons. Il fut admis que c'était à mon intervention qu'on devait ce succès. L'habit? Mais c'était au contraire la solution la plus élégante. M. Chauffin, qui était là encore, le déclara ; et voici comment il voyait la scène : le « kangouroo appuie par mégarde sa queue, qui, comme on sait, lui sert de pivot pour s'asseoir, sur le pied d'un monsieur. Bon. Celui-ci se retourne vivement et se dispose à lui jeter son gant à la figure... hein?... lorsqu'il s'aperçoit qu'il a affaire à un animal ignorant les lois du duel et qui lui propose de boxer sur-le-champ... Quoi?... Qu'en dites-vous?... »

La joie des Voulasne faisait tant de plaisir à contempler que j'en oubliai un instant l'inquiétante faiblesse de mon mari à leur égard et le servage qu'elle nous promettait. Ce n'étaient, en tout cas, pas de méchantes gens ; c'étaient des gens pour qui

la vie se réduisait à des jeux, à de continuelles parties de plaisir; et ils avaient peut-être toute l'innocence, toute l'inconscience et toute la bonhomie égoïste et cruelle des enfans dont ils pratiquaient les passe-temps.

Les Voulasne ne savaient plus, cette fois, comment me manifester leur gratitude. Ce n'était pas assez, aujourd'hui, de me promettre, comme la dernière fois, qu'on ne me demanderait jamais chez eux de jouer du Wagner; ils se concertèrent un moment avec leur ami Chauffin, puis ils parlèrent à mon mari avec des airs de confidence. Je vis mon mari froncer les sourcils, esquisser une grimace curieuse qui voulait ne pas être une grimace et qui, assurément, en était une; il dit à mi-voix :

— ... C'est peut-être un peu tôt encore...

Mais Henriette, n'attendant pas la réponse, s'était déjà précipitée vers moi, disant :

— Cette chère petite, il faut bien lui faire connaître les agrémens de Paris! N'est-ce pas, Madeleine, que vous voulez bien nous accompagner ce soir au Concert-Parisien?... Ah! écoutez, mon cher cousin, dit-elle, comment voulez-vous que votre femme goûte notre revue, si elle n'a pas vu la grosse Dédé que j'imite dans « Moi, j'casse des noisettes?... »

L'argument n'admettait pas de réplique. Moi, d'ailleurs, j'ignorais totalement ce que c'était que le Concert-Parisien. Pourquoi mon mari avait-il fait la grimace?... En tout cas, et à cause même de la réputation que j'avais, je voulais ne pas passer pour bégueule. Je me contentai de répondre :

— Mais cela dépend de mon mari; s'il y consent, moi je suis toute disposée...

— Cette petite femme est un ange! s'écria Henriette, tenant la chose pour convenue sans consulter de nouveau mon mari. Mon mari n'était pas plus content de me mener au Concert-Parisien que de figurer au programme de la revue des Voulasne, fût-ce sous le nom de Trois astérisques; il n'était pas content de lui-même; il avait ce genre de tristesse morne, que j'ai tant connu depuis lors, pour mon propre compte, et qui provient d'avoir cédé à des gens qui n'eussent jamais compris pourquoi on ne leur eût pas cédé. Tous les quatre, et M. Chauffin, les jeunes filles étant abandonnées, au grand désespoir de Pipette, nous occupâmes ce soir-là une loge au Concert-Parisien.

Je n'avais de ma vie pénétré dans une salle de spectacle. Malgré le préjugé de ma famille, et peut-être même à cause de leurs préventions austères, j'imaginais tout spectacle, et particulièrement de Paris, comme un miraculeux enchantement propre à ravir l'esprit, l'imagination et les sens. Le Concert-Parisien ne me donna absolument rien qui pût correspondre à mes illusions. Mon mari, d'une façon trop apparente, s'inquiétait de ce que je pusse être choquée outre mesure par les termes orduriers ou obscènes dont les chansons étaient, comme on dit, « émaillées. » Ce n'était pas cela qui me faisait mal, mais c'était un mélange de doucereux et d'ignoble, de chuchotemens sournois, d'airs de valses suaves, de dégoûtans hoquets; la lune, l'amour, la douleur, la mort; la crapule brochant sur le tout... Toutes les choses reconnues belles étaient prises comme par en dessous, comme par derrière, comme par leur face fangeuse. Je crois sincèrement n'avoir jamais eu en moi rien de prude, malgré mon éducation qui le fut beaucoup; j'étais pleine de complaisance pour toutes les nouveautés, préparée aux plus déconcertantes; mais l'avilissement soutenu et de parti pris me paraissait la plus pénible entreprise qui se pût voir. L'abject était ce qui faisait infailliblement sourire; ce qui me semblait être le plus platement niais était ce qui déchaînait les applaudissemens.

Je ne disais rien; je me tenais très bien; je sentais malgré moi les coins de ma bouche descendre, mais personne certainement ne s'apercevait de cela: mon mari était derrière moi; Henriette, Gustave et M. Chauffin n'étaient là que pour s'imprégner des gestes, du ton, de l'attitude, enfin de toutes les finesses de leurs modèles, car si Mme Voulasne devait chanter comme la grosse Dédé, M. Voulasne qui affectionnait décidément les travestissemens, devait paraître non seulement en kangouroo, mais en femme, et sous les apparences d'une grande bringue véritablement endiablée, alors en vogue et dont le nom est à présent perdu. M. Chauffin ne trouvait pas ici son type, lui, et l'on nous promettait une autre soirée destinée à l'étudier dans un établissement de Montmartre. M. Chauffin traitait de l'art de ces infortunés diseurs d'ordures avec un sérieux doctoral. Je n'ai, depuis cette soirée, entendu personne, chez les Voulasne, prendre une question à cœur comme le faisait M. Chauffin pour les couplets de music-hall. Et les Voulasne,

l'un comme l'autre, buvaient ses paroles; et mon mari ne sourcillait pas. Enfin il n'y avait pas jusqu'à cette atmosphère luxueuse des fauteuils et des loges, jusqu'à certaines chansons à allure justicière ou vengeresse, et jusqu'à des sortes d'hymnes patriotiques vociférés sur un mode auguste, singeant la cantate officielle et touchant les plus hauts gradins des sentimens sacrés, qui ne contribuassent à donner une apparence de cérémonial à tout ce qui s'accomplissait dans cette réunion, qui ne confirmât l'attitude de M. Chauffin, la foi des deux Voulasne, et qui ne signalât à mes yeux naïfs le caractère de divertissement national qu'accordait tout ce monde-là aux moindres pitreries exécutées dans un cadre à la mode.

C'était peut-être très bien, ce qu'on nous donnait à ce concert! c'était très probablement dit et chanté par des artistes excellens et dont le mérite n'échappait qu'à moi, nouvelle venue, imbue de préjugés, je ne voudrais pas insinuer le contraire; mais je déclare ce qui m'a frappée, moi qui tombais de la lune, et ce dont je ne pouvais absolument pas m'empêcher d'être incommodée, ou tout au moins étrangement stupéfaite, à savoir l'état d'esprit où devaient s'embourber tant de gens et de si divers, pour prendre plaisir à mêler, fût-ce avec tout l'art possible, quelques-uns des sentimens les plus nobles à une sélection de motifs pris exclusivement parmi ceux qui nous ravalent au plus bas degré de l'échelle des êtres. Tant pis si j'emploie de grands mots! mais vingt ans après cette singulière expérience, je me soulage de mon dégoût inexprimé sur l'heure.

Dans la bousculade de la sortie, j'entendis qu'Henriette disait à mon mari :

— Mes complimens! elle n'a pas bronché.

Et, en effet, je ne bronchai jamais. Et l'on me tint pour quelqu'un le jour où j'eus accompli, sans broncher, la « tournée » des cafés-concerts, cabarets, tavernes et « bouibouis, » etc., dont la connaissance me mettait en état, selon l'expression de ma cousine Voulasne, « de pouvoir causer avec n'importe qui. » J'acceptai cette épreuve un peu comme une brimade, mais autour de moi on la traitait comme une initiation, faute de quoi il semblait que je n'eusse pas été tout à fait femme.

IV

J'appris ainsi à connaître le milieu où j'étais appelée à vivre, et à ne pas trouver trop mauvais que mon mari boxât sur la petite scène des Voulasne avec un kangouroo. Comparée à ce que j'avais vu durant six semaines, cette séance chez les Voulasne me parut innocente. Ma cousine Henriette y parut bien en élève docile et béatement admirative de « la grosse Dédé; » mon cousin Gustave et M. Chauffin y incarnèrent bien les types de quelques-uns des plus « pâles voyous » que nous eussions applaudis dans les « boîtes » les plus hardies de la butte; mais M. Chauffin avait rimé des couplets totalement dépouillés de ce qui faisait ailleurs leur piquant, et édulcorés au goût d'un salon où il se trouvait des jeunes filles. C'était la transcription de l'ineptie énorme et de la révoltante trivialité en petits bouts-rimés inoffensifs et de bon ton : sinistre farce dont il fallait être, comme moi, une étrangère encore, pour saisir le burlesque et la misère, car, à mon tour, je ne vis personne « broncher. »

On surélevait, en ces occasions, chez les Voulasne, le sol du petit salon qui formait ainsi la scène. C'était une scène minuscule et d'accès peu commode, mais qui rappelait d'autant mieux la plupart des théâtres à côté qu'il s'agissait précisément de singer. On se pressait, se tassait dans le salon, dans la salle à manger, et jusque dans la salle de billard, d'où l'on ne voyait rien.

Je me trouvai assise à côté d'un monsieur d'un certain âge, fort distingué, à qui un voisin d'arrière souffla mon nom; le monsieur se présenta alors à moi, puis me présenta sa famille groupée devant nous. C'étaient tous les Du Toit. Trois visages se retournèrent en même temps, celui de Mme Du Toit, celui de son fils, Albéric, récemment inscrit au barreau, aimé d'Isabelle, et celui d'un autre jeune homme, nommé M. Juillet, un neveu. Ces deux jeunes gens se levèrent, comme mus par un ressort, et me firent un salut, en laissant tomber leur tête en avant, avec un parfait ensemble. Mme Du Toit fut d'une amabilité très marquée. C'était une femme de cinquante ans passés, à cheveux blancs. Je fus charmée de voir une femme à cheveux blancs: ne m'étais-je pas figuré qu'à Paris toutes les vieilles

dames avaient, comme ma belle-mère, la prétention d'être éternellement jeunes ! A ses façons, à ses paroles, à son empressement, je devinai que ce qu'on appelait « ma réputation » lui était connu et que son intime souhait eût été de voir son fils épouser quelqu'une de mes pareilles. Ses aménités ne laissaient pas d'être même un peu gênantes pour moi, car en faisant allusion à différens épisodes de ma biographie qu'elle connaissait par cœur, n'avait-elle pas l'air de reprocher au jeune Albéric de n'avoir pas su s'éprendre d'une jeune fille née dans le jardin de la France, à Chinon, exactement, élevée au Sacré-Cœur de Marmoutier, nulle part ailleurs ? Je pensais que ce garçon qui aimait Isabelle Voulasne, allait devenir pour moi un mortel ennemi. Mais non ! Albéric était « bien élevé » lui aussi, il semblait acquiescer en tous points aux idées de sa maman ; il me regardait, de confiance, avec une considération excessive.

Isabelle distribuait des programmes ; et, chaque fois qu'elle passait devant notre rangée de chaises, ses beaux yeux ennuyés rencontraient ceux d'Albéric. Il était clair qu'elle s'acquittait de son rôle avec une nonchalance calculée, et que si, tant de fois on lui signalait des personnes oubliées par elle, elle les avait oubliées pour se ménager l'occasion de repasser près d'Albéric. Il était non moins évident que, ni d'une part ni de l'autre, les parens n'étaient favorables au mariage des deux amoureux. Moi, qui me souvenais d'amours contrariées, je suivais avec sympathie le manège compliqué, dissimulé, passionné des tendres regards, et je ne pouvais m'empêcher de faire des vœux pour que ce mariage se conclût en dépit des obstacles.

Isabelle avait obtenu que sa sœur ne s'exhibât pas, ce soir, sur le tréteau de music-hall en travesti. Pipette ne cachait ni son dépit, ni sa fureur au jeune avocat et à sa famille, le zèle austère de son aînée n'étant pour tous qu'un hommage aux mœurs « antiques, » disait-on, des Du Toit. Antiques ou non, ma conviction était que les mœurs des Du Toit épargnaient, cette fois du moins, à la jeune Voulasne un divertissement qui lui eût été très défavorable.

Je fus humiliée d'être au milieu des Du Toit lorsqu'on applaudit l'assaut entre le Kangouroo et le « gentleman Trois Astérisques. » Il me semblait que ces Du Toit participaient à ma répugnance pour ces plaisanteries, et tout mon orgueil de famille se hérissait... Je me souvenais d'avoir entendu, quand

j'étais petite, une grande salle comble applaudir mon père; c'était lorsqu'il venait de faire un discours sur les sombres devoirs qui incombaient à la jeunesse, après la guerre, et deux hommes le soulevaient pour le mettre debout, parce que sa jambe fracassée par une balle était encore dans un appareil... Mon Dieu! on ne peut pas exiger que l'on n'applaudisse que les invalides glorieux ou les orateurs; mais ce rapprochement, entre les deux hommes qui me tenaient de plus près, mon mari et mon père, s'imposait par hasard à moi, malencontreusement...

On m'accabla de complimens sous le prétexte que mon mari avait eu « le plus joli succès. » Personne n'était moins fier que moi du succès remporté par mon mari, et rien ne pouvait m'être plus désagréable, pour une première fois que je me trouvais à Paris dans une réunion assez nombreuse, que d'être remarquée à un pareil titre. J'aurais voulu me cacher sous terre, je me sentais pâlir et verdir de dépit. Pour comble de disgrâce, d'autres personnes m'entendant complimenter s'écrièrent alentour : « Comment! cette charmante jeune femme est Mme Achille Serpe!... » et demandèrent à m'être présentées et me félicitèrent de plus belle! J'étais cousine des Voulasne, on ne me le laissait point oublier; de plus, mon mari avait un pied sur leur scène, et l'on me faisait sentir toute la responsabilité que j'endossais du présent spectacle.

— Et vous, madame, comment se fait-il que vous n'ayez pas accepté un rôle?... Ah! je parie que c'est la timidité qui vous retient!... Cela vous passera au bout de quelques mois de Paris... D'ailleurs, vous êtes excellente musicienne, m'a-t-on dit : par là, on peut toujours se rendre utile...

— Mais, objecta M. Juillet, le neveu des Du Toit, qui n'avait point parlé jusqu'ici, on peut avoir le talent de Rubinstein et manquer de ce qu'il faut pour accompagner : « Moi j'cass'des noisettes!... »

Ah! ah! il avait la dent un peu dure, ce M. Juillet; mais si son observation était d'une malignité sournoise envers la maison, elle témoignait une fine intuition de mes sentimens, et j'en fus frappée.

J'aurais bien voulu répondre quelque chose qui montrât à ce jeune homme que j'avais compris, que je lui savais gré de me deviner un peu, mais ce que je cherchais, je le trouvai un quart d'heure après. En attendant, je me contentai de rougir

comme une sotte. Aussitôt, mécontente de moi, voilà que je me retourne tout entière contre moi-même, et que je me reproche de manquer de complaisance pour les plaisirs de la maison Voulasne, et de n'être, moi, qu'une orgueilleuse gonflée de prétention. Que je me sentais mal à l'aise ! Le spectacle auquel je venais d'assister m'attristait malgré moi et parce que toute l'âme que l'on m'avait faite se révoltait contre de si piètres distractions ; mais dédaigner ces puérilités, mépriser ce qui faisait l'agrément de bonnes gens sans malice, n'était-ce pas manquer de charité, de goût même, et peut-être d'intelligence?

Mon mari, ayant ôté son faux nez et quitté les coulisses, vint me rejoindre au moment où je subissais cette crise au milieu d'un cercle d'adulateurs. Les exclamations éclatèrent de nouveau et les félicitations recommencèrent.

Je croyais qu'il allait en rire et se moquer tout le premier du rôle qu'il avait joué, mais il recevait les complimens avec sa gravité ordinaire, et il se rengorgeait! Il ne douta pas un instant que, si j'avais eu, — et de concert avec lui, — des appréhensions touchant cette soirée, elles ne fussent évanouies, dissipées comme les siennes par la magie d'un seul mot prononcé, mais du mot fatidique à Paris : le succès.

Je dus faire porter mes complimens, moi aussi, aux cousins Voulasne qui étouffaient sous une masse humaine claquant des mains, hurlant comme un peuple en délire. Ils partageaient le succès, mais le gros succès, eux, avec deux jeunes femmes, Mme Kulm et Mme de Lestaffet, que le coiffeur de l'Opéra, — s'il vous plaît ! — avait grimées, mais à les égaler aux originaux, l'une en Grille-d'Égout et l'autre en La Goulue, — deux « chahuteuses » alors célèbres sur la Butte, — et qui avaient pris part, en face de M. Chauffin en « Valentin-le-Désossé, » à un quadrille dit excentrique, digne, en vérité, de ceux que nous n'avions pas manqué d'aller voir, le mois précédent, à l'Élysée-Montmartre et même au Moulin de la Galette.

Il y avait peut-être une certaine rivalité entre Mme de Lestaffet et Mme Kulm, parce qu'on prétendait que La Goulue était plus jolie que Grille-d'Égout, mais cette vétille mise à part, je n'ai jamais vu, non, de ma vie je n'ai vu des êtres humains aussi parfaitement heureux, des gens donnant mieux l'apparence d'avoir accompli ce pourquoi ils étaient créés et mis au monde, et plus satisfaits et plus fiers de leur acte, plus dépour-

vus d'arrière-pensées, plus incapables de soupçonner qu'il pût y avoir action supérieure à la leur, que Mmes Kulm et de Lestaffet pour avoir dansé le quadrille ordinaire de filles de Montmartre, et que mes cousins Voulasne et leur ami Chauffin, pour s'être crus un instant confondus avec la grosse Dédé, le Kangouroo boxeur ou Valentin-le-Désossé...

Le monde, évidemment, était nouveau pour moi, et l'on jugera ma stupeur bien naïve, mais rien, jusqu'à présent, ne m'avait paru extraordinaire; or, cela me parut extraordinaire. Je n'avais jamais assisté, en province, qu'à des réunions ayant pour but, soit de faire entendre de la musique, soit de favoriser des mariages : je n'avais jamais vu de grandes personnes s'amuser.

Tout l'épanouissement de ma cousine Henriette, on le put mesurer en le voyant s'affaisser comme un ballon crevé, une fleur ébouillantée lorsque la famille Du Toit vint faire ses politesses. Henriette n'aimait pas les Du Toit qui lui représentaient des empêcheurs de danser en rond, mais aujourd'hui elle ne leur pardonnait pas d'avoir empêché Pipette de figurer sur le tréteau.

Comment les Voulasne avaient-ils laissé se développer chez leur fille un amour qui menaçait de les river à jamais aux Du Toit? Mais parce que les Voulasne, innocens comme des enfans, dans leurs plaisirs, « ne voyaient jamais de mal nulle part. » Que de fois, depuis lors, ai-je entendu à propos des Voulasne répéter cette expression : « Ils ne voyaient jamais de mal nulle part! » Ils prenaient leurs ébats, toléraient que chacun prît les siens, sans pouvoir croire que prendre ses ébats pût entraîner des conséquences sérieuses. Mais le sérieux naît sous les pas les plus légers, et la fille aînée des Voulasne était touchée par un amour avec qui l'on ne badine point.

Isabelle aimait Alberic Du Toit; et depuis qu'elle avait pris en dédain les divertissemens ordinaires de la maison, elle manifestait une antipathie toute neuve pour M. Chauffin, l'organisateur des plaisirs, qui l'avait amusée jusqu'alors; elle affectait une tenue réservée, de graves pensers, un penchant pour « la grande musique, » un vif mépris pour toute scène qui n'était point celle de la Comédie-Française. Elle s'assimilait par amour tout ce qu'elle connaissait des Du Toit, moins leur savoir-vivre, leur discrétion; et elle les compromettait et les rendait haïs-

sables en agitant le drapeau de leurs opinions, qu'ils ne déployaient point eux-mêmes, et en dessinant la caricature de ce qu'ils auraient pu être s'ils n'avaient été, en réalité, de charmantes gens sans prétention, sans exigences, mais d'une vie opposée bout pour bout à celle que menaient les Voulasne.

Vu mon mariage tout récent, je ne devais point être séparée de mon mari au souper ; mais, comme on se plaçait librement, nous fûmes environnés par les Du Toit, qui décidément s'intéressaient à moi. Ah !... ma réputation !

M. Juillet avait offert le bras à Isabelle, mais le cher Albéric n'était pas loin. La jolie amoureuse, de qui je n'avais vu jusqu'ici que la moue, se montra pour moi pleine de prévenances Je goûtai beaucoup la conversation de M. Du Toit, où il y avait de la solidité, de l'expérience, une disposition à s'élever au-dessus des menus faits qu'on raconte. De toutes les personnes que j'avais vues jusqu'ici à Paris, c'était lui qui me rappelait le plus mon grand-père, quand il avait à qui parler. M. Juillet, plus concentré, était un jeune agrégé qui sortait de l'École normale ; il y avait de l'amertume en lui et je ne sais quel sombre feu ; était-il rongé d'une inquiétude mortelle? relevait-il de quelque blessure? on se le fût demandé ; avec cela une certaine finesse rieuse allant jusqu'à la folâtrerie tout à coup, pour s'enfoncer, l'instant d'après, et plus volontiers, dans les profondeurs. On lui prêtait de l'ironie, ce qui lui faisait beaucoup de tort. Il avait parfois des mots cinglans, c'est certain ; mais il en avait aussi d'autres qui le rendaient agréable, et qui m'empêchèrent d'éprouver vis-à-vis de lui, je ne sais pourquoi, aucune timidité.

Le souper fut pour moi la meilleure partie de la soirée, et il eût été presque un plaisir, si je n'eusse senti que mon mari était sur les épines parce que nous étions là groupés avec les Du Toit qui, dans la maison, se trouvaient momentanément en disgrâce. Aussi s'efforçait-il, autant que possible, de lancer quelques mots par-dessus la tête des Du Toit, afin de prouver qu'il ne s'enfermait point dans leur compagnie, des mots que l'on pût même interpréter comme une demande de secours ; et on lui en envoyait en retour qui produisaient un effet baroque par leur réalisme concret au milieu des propos déliés, érudits, moraux ou spirituels de M. Du Toit ou de M. Juillet. Je me souviens par exemple que la conversation, autour de

nous, roulant sur ce sujet : « Quel est le plus précieux des biens ? » et quelqu'un ayant dit : « L'espérance, » M. Juillet nous citait le texte d'une bien belle épitaphe latine, recueillie par lui sur une dalle d'église : « *Hic, in diem resurrectionis reservantur animae...* » c'est-à-dire : « Ici sont *réservées*, pour le jour de la résurrection, les âmes d'un tel, et d'un tel... etc. » et il nous faisait frissonner en nous soulignant la grandeur de cette expression qui tue l'horreur de la mort en nous imprégnant de la certitude d'un jour à venir, lorsqu'un mot, qui mettait en liesse la table voisine, dévasta comme une trombe la sereine image qui nous charmait. Il s'agissait d'un trou au maillot de Mme de Lestaffet, il y avait eu, paraît-il, un trou au maillot de Mme de Lestaffet : quelques témoins le décelaient ; Mme de Lestaffet l'avouait ; et M. Chauffin improvisait déjà un couplet pour la revue prochaine, sur le trou au maillot de Mme de Lestaffet. Cela ne prouve ni qu'il fût mauvais de s'égayer du trou au maillot de Mme de Lestaffet, ni qu'il n'y ait place légitime pour d'autres plaisirs que celui qu'on éprouve à déchiffrer de belles épitaphes ! Mais ce choc demeura pour moi inoubliable parce que, m'étant tournée vers mon mari pour lui dire : « Est-ce beau, ces âmes qui ne sont point considérées comme mortes, mais comme mises de côté, provisoirement, dans l'attente d'un grand jour !... Et quel langage !... » Je vis que si mon mari jugeait le « trou au maillot » d'un goût médiocre, il n'avait pourtant aucunement compris la sublimité du langage chrétien...

Toute troublée encore de ce petit incident perceptible à moi seule, je me tenais tapie, silencieuse, un peu fatiguée, dans le coin du fiacre qui nous ramenait rue de Courcelles. Mon mari me dit :

— Eh bien ! c'était, ma foi, très réussi...

— Certainement.

— Vous êtes-vous amusée, au moins ?

— Les Du Toit ne m'ont pas déplu...

— Ah !... les Du Toit, dit-il, puis il réfléchit un moment pour ajouter : — Ils sont un peu ternes...

— Je ne trouve pas. Ce sont des gens qui savent beaucoup de choses, qui pensent à quelque chose ; ils ont de l'élévation dans les idées et les sentimens...

— Ce sont de belles âmes ! dit mon mari.

Je fus bien choquée ; mon cœur palpitait ; une force vive en moi se révoltait. Je demandai avec un certain effarement :

— Il est donc ridicule d'avoir une belle âme ?

Il me dit, avec hésitation, parce qu'il était toujours très embarrassé pour exprimer des sujets d'ordre moral :

— C'est une question de milieu... Chez les Voulasne...

— Eh bien ! fis-je, un peu vivement, chez les Voulasne, est-ce que vous croyez que moi-même j'aie l'âme de Mme de Lestaffet, ou de Mme Kulm, ou de M. Chauffin ?... est-ce que vous seriez satisfait que l'on fît des couplets sur le maillot de votre femme ?... sur son maillot crevé ?...

— J'en mourrais de honte ! dit-il, ah ! pour cela non, cela n'est pas dans mon caractère !...

Je voyais qu'il était sincère et que cette idée le faisait bondir. C'était une de celles auxquelles il devait toujours être le plus sensible : il n'eût jamais supporté que la tenue de sa femme fût prise en défaut.

— Mme Kulm, repris-je, Mme de Lestaffet et Cie, voilà donc le genre de femmes qui s'harmonise au milieu Voulasne ?...

Il était très ennuyé de l'effort que je lui demandais pour raisonner là-dessus. Il n'était pas accoutumé à cela ; il n'y avait jamais songé. Il me dit simplement :

— La plupart des hommes que vous avez vus là, ce sont des hommes qui ont travaillé tout le jour : ils demandent à se distraire...

A mon tour de ne savoir que dire. Mais je pensais à mon père, autrefois, qui avait aussi travaillé tout le jour, préparé ou prononcé de grandes plaidoiries, présidé des conseils d'administration, ou composé tout un journal, et qui, le soir, ne songeait à se distraire que par de si belles causeries avec son beau-père, grand travailleur lui-même, ou avec ces messieurs de la ville, dont la distraction, à eux, était de l'entendre parler ou lire, et lire uniquement les plus beaux livres. Ah ! il ne s'agissait pas de gaudrioles avec lui, et pourtant il savait rire et savait faire rire !... Enfin, je pensais à ce M. Du Toit qui devait avoir de même beaucoup à travailler, et à ce M. Juillet, agrégé, et qui venait de passer sa thèse de doctorat... Je les citai à mon mari comme exemples de gens très occupés, et qui devaient certainement exiger un choix dans leurs distractions.

— M. Du Toit, passe encore !... Quant au neveu, pédanterie à part, il est pareil à beaucoup, je suppose...

Cela me fit mal, d'entendre parler ainsi d'un homme dont la qualité d'esprit m'avait tenue durant une heure en haleine. Je l'avais vu cultivé et grave, ce M. Juillet, sans le trouver pédant ; et je l'avais aussi entendu rire et presque gaminer avec Pipette, par exemple. J'eus le très grand tort de dire :

— Enfin, vos Voulasne, ils sont très gentils, oui, mais voilà presque deux mois que nous les fréquentons, et deux ou trois fois par semaine, n'est-ce pas ? Eh bien ! je n'ai pas entendu encore, ni d'eux ni de leur entourage, un seul mot qui les place au-dessus... mettons : de votre homme de peine, qui fréquente lui aussi, le dimanche, les cafés-concerts, les mêmes ou peu s'en faut, et chantonne pour ma femme de chambre, en frottant le parquet, les mêmes insanités dont vos cousins et leurs amis se délectent !...

Nous atteignions la maison ; mon mari descendit de voiture, m'aida à mettre pied à terre et ne m'adressa pas la parole dans l'escalier. Une fois dans l'appartement, et le verrou tiré, il me dit :

— Madeleine, je serais désolé que vous vous abandonniez à un sentiment d'aigreur contre un genre de vie qui vous déconcerte, je n'en suis pas trop étonné ; mais tout doit vous déconcerter un peu, parce que vous arrivez de Chinon, ne l'oublions pas. Patientez, que diable !...

Ma grand'mère m'avait fait jurer solennellement de ne jamais laisser la moindre difficulté entre mon futur mari et moi se traduire par des paroles. Elle m'avait dit : « Des sujets de mécontentement, mon enfant, il en naît, c'est inévitable, et dans les ménages les plus unis ; mais évite à tout prix qu'ils soient confirmés par des paroles : tant que rien n'a été dit, tout peut être oublié ; mais les mots prononcés, ce sont des marques au fer rouge. »

Peut-être en avais-je trop dit déjà ! car les paroles que mon mari répondait à ma plainte faisaient l'effet, sur mon épiderme, d'un fer déjà bien chaud !... C'était une leçon adressée à mon inexpérience, un avertissement pour l'avenir, et, sur un ton volontairement modéré, une sommation de ne franchir sous aucun prétexte certaine borne. La maison des Voulasne, c'était notre fonds.

Ah ! si je n'avais pas été dressée, comme je l'ai été, par ma famille et mon couvent, ma vie conjugale était de ce jour-là flambée ! On me dira, et il n'a pas manqué de gens pour me dire : « Mais si vous n'aviez pas subi l'éducation qui fut la vôtre, peut-être vous fussiez-vous beaucoup plu chez les Voulasne?... » Ah ! bien, alors, je ne regrette pas mon éducation et ses conséquences.

V

Le dimanche, mon mari, pour m'être agréable, m'accompagnait à la messe de la petite église Saint-François-de-Sales, à quatre pas de chez nous : on n'avait pour ainsi dire qu'à traverser le Parc Monceau. J'avais gardé du couvent un goût particulier pour la messe matinale : elle ne ressemble pas aux autres ; elle est plus intime et plus simple, beaucoup de femmes y communient ; enfin, j'ai toujours eu l'impression qu'on s'y retrouve plus sûrement entre vrais chrétiens. Mais mon mari avait eu, lui, de tout temps, l'habitude de faire la grasse matinée le dimanche. Je m'aperçus promptement qu'il lui en coûtait beaucoup de ne pouvoir demeurer au lit, à sa guise, au moins un jour par semaine, et je n'eus pas le courage de lui imposer ce sacrifice plus longtemps. Ce n'était que prévenir un retour à ses vieilles coutumes, qui se serait effectué sans que j'y misse la main, mais en proposant moi-même à mon mari de nous contenter de la messe de midi, je m'épargnai la disgrâce d'être abandonnée, toute seule, un prochain dimanche, à celle du matin. Nous prîmes donc l'habitude de n'aller qu'à la messe de midi, c'est-à-dire à une réunion de gens distraits, pressés de déjeuner ou de courir aux matinées, et qui semblent faire au bon Dieu une suprême concession : on sent que de tous leurs devoirs religieux, ce bout de messe-là est le dernier. Je me moquais de ces catholiques négligens, dans les débuts ; peu à peu, comme les autres, je m'accommodai très bien de cette formalité réduite pendant laquelle ma pensée n'avait ni le loisir ni même le désir de descendre jusqu'à cet arrière-fonds de nous-mêmes où le sens religieux se retrouve. Ma piété, naturellement, diminua. Quelquefois, pendant cette messe de midi, mes souvenirs d'enfance, de pension, de jeune fille affluaient, et, liés tout à coup au présent, me donnaient de la vie une image si incohérente

que j'en étais étourdie : une si grande part faite à Dieu au commencement de la vie, une si misérable portion dès que la vie semble avoir adopté son sens définitif!...

Il m'arriva, avec ce régime de la messe de midi, où le prêtre ne nous dit pas un mot, d'oublier les Quatre-Temps, les Vigiles; de grandes fêtes se présentaient, nous surprenaient, sans qu'on leur fît plus d'honneur qu'à un dimanche. Un jour, en m'apercevant d'un pareil oubli, je dis à mon mari :

— Eh bien! vous qui vous félicitiez d'avoir épousé une femme dévote!...

Ah! mais, c'est qu'il ne trouva pas du tout cela drôle! Oui, certes, il avait entendu épouser une femme dévote! Sans doute, il ne fallait pas que cette dévotion l'incommodât ni se fît remarquer, mais bien plus encore il redoutait qu'elle diminuât jusqu'à menacer de s'éteindre. Ce qu'il fallait, c'était que ma religion me permît de figurer au dehors comme les femmes qui n'ont point de religion, mais qu'au dedans elle conservât toute sa chaleur avec ses avantages. Pour Noël, il me fit cadeau de cinq jolis volumes admirablement reliés en maroquin; c'étaient les *Sermons choisis* de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, et les Petits traités de morale de Nicole.

Il fut le premier à m'engager à revoir une ancienne compagne de couvent que j'avais rencontrée dès mon arrivée à Paris, chez une couturière de la rue Tronchet. Elle s'appelait autrefois Charlotte Le Rouleau, et elle avait épousé un M. de Clamarion. Elle habitait rue de Monsieur, sur la rive gauche, comme les Du Toit.

Lorsque, entre autres confidences de jeunes femmes, je racontai à Mme de Clamarion la vie que j'avais menée depuis mon mariage, en compagnie de mes cousins Voulasne, elle en fut épouvantée; elle me tint pour tombée vivante dans l'Enfer; elle ne connaissait, quant à elle, rien de pareil. Moi qui avais cru, naïvement, que l'on menait toutes les jeunes mariées dans les cabarets montmartrois!... Son mari, grâce à Dieu, disait-elle, lui avait épargné les mauvaises connaissances; elle fréquentait un monde « exquis, » affirmait-elle, confiné dans le vieux faubourg et qui entretenait peu de communication avec « la population interlope de l'autre rive. » Je me sentais toute honteuse d'habiter près du Parc Monceau. La description que Charlotte me faisait de son monde, si calme, si hostile à l'esbrouffe amé-

ricaine qui déjà nous envahissait, si conservateur des bonnes manières françaises, m'attendrissait. Je lui demandai ce que faisait son mari. Elle eut presque l'air froissé : « Oh! mais, rien! » dit-elle. Il chassait une partie de l'année ; il tirait aux pigeons; il avait son cercle. La fortune, selon toute apparence, devait être des plus ordinaires, mais on espérait en l'héritage d'une certaine tante; et les parens Le Rouleau, je le savais, étaient riches.

Charlotte était désolée de ne point me faire embrasser son bébé, que l'on promenait aux Tuileries. Elle me montra des quantités de photographies d'un marmot joufflu, à six mois, à un an, à dix-huit mois; puis celle du papa, un blondin frisé, de figure quelconque, en brigadier au 2e cuirassiers, puis épaulant à Monte-Carlo, puis à cheval dans une allée du Bois.

— Je suis bien contente, ma petite Charlotte, de vous trouver heureuse!

Tout à coup, Charlotte me passe un bras autour du cou, m'embrasse et se met à pleurer :

— Ma pauvre Madeleine! me dit-elle, mon mari ne m'aime pas!...

— Comment! est-ce possible?... après trois ans de mariage à peine?

— Oh! oh! dit-elle, les années n'y font rien, allez... Il a une maîtresse... Oh!... il l'avait déjà avant la naissance de mon petit... Vous voyez!...

A mon tour d'être abasourdie et de m'indigner :

— Il y a à Paris de ces créatures!...

Je m'étais fait, depuis que je courais les petits théâtres, une idée à moi des femmes qui me semblaient destinées à détourner nos maris.

— Oh! m'interrompit Charlotte, ce n'est pas ce que vous croyez, c'est la comtesse de P..., une femme du meilleur monde, quadragénaire, maigre et laide, une amie intime de ma belle-mère, presque de son temps, d'ailleurs, et que je suis obligée de recevoir ici!...

— Est-il possible?

— Oui, dit-elle simplement, d'un certain ton d'aînée qui signifiait, je crois : « Vous verrez que c'est possible!... »

Mon instinct se révoltait; sans prononcer une parole, j'eus un mouvement que Charlotte devina, parce que nous avions

longtemps vécu ensemble, et qui voulait dire : « Mais il n'y a donc pas moyen de se révolter contre cette situation ? » Elle me dit :

— Mes larmoiemens, mes récriminations, si vous saviez comme ces hommes-là ont une façon de vous en faire comprendre le ridicule... et la vanité ! Quand cela m'a soulevé le cœur par trop fort d'être contrainte à voir ici cette pimbêche, j'ai cru pouvoir m'en ouvrir à ma belle-mère ; mais ma belle-mère m'a fait signe de ne pas continuer et elle m'a dit en propres termes : « Dans notre famille, ma chère enfant, l'usage est de fermer les yeux, de se taire et d'élever nos enfans de notre mieux... » L'usage... Ce mot-là vous rabat le caquet, je vous prie de le croire, quand on n'est, comme moi, qu'une petite bourgeoise !

Pauvre Charlotte !... Trois ans auparavant, nous étions sur le même banc, au Sacré-Cœur, ignorantes, et prêtes à tout. Mais elle avait un demi-million de dot, et moi rien ; et voilà les destins différens qui s'emparent de nous en s'appuyant sur ces chiffres ! Elle a fait, elle, le mariage qui comblait certainement tous ses vœux : joli garçon, beau nom, noble faubourg ! Et la voilà, qui, pour les quinze mille francs de rentes qu'elle apporte à une famille appauvrie, a acquis tout juste le droit de servir chez une Mme de Clamarion, rue de Monsieur ! Je ne me trouvai pas, par comparaison, si à plaindre.

Je fis à mon mari le récit de ma visite rue de Monsieur. Il montra beaucoup d'intérêt pour le cas de mon amie, et il dit :

— Voilà des femmes admirables !

J'espérais revoir Charlotte qui avait paru trouver un soulagement à se confier à moi. Elle vint, longtemps après ma visite, déposer une carte chez mon concierge, et quand j'essayai par deux fois de la revoir chez elle, il me fut répondu qu'elle était sortie. Nous n'étions pas du même monde. Ceci était si vrai que, de moi-même, sans songer à Charlotte, je quittai, peu après, sa couturière. J'ai rencontré Mme de Clamarion, des années plus tard, à une vente de charité. Elle me parla très gentiment. Je la complimentai parce que je voyais souvent son nom, dans les journaux, à la tête d'une quantité d'œuvres où elle payait, c'était probable, plus de sa personne que de sa bourse. Elle me parut, en effet, complètement absorbée par cette besogne et par son fils unique ; elle était mise sans aucune

recherche, comme une femme qui a oublié son sexe. C'était une résignée et elle semblait avoir trouvé la paix, même un bonheur.

Je me doutais bien que mon mari souhaitait me voir fréquenter quelques-unes de ces femmes jugées par lui « admirables. » Il le souhaitait parce qu'il comprenait que je trouverais peut-être près d'elles l'agrément qui me manquait ailleurs, et il le souhaitait parce qu'il tenait avant toute chose à ce que je ne m'écarte point du type de femme qu'il avait voulu en moi. C'étaient des femmes qui ne l'amusaient pas, mais qu'il jugeait indispensables à la maison. Malheureusement, il en connaissait peu. Mme de Clamarion, c'en était une qui nous échappait. Je pensais, moi, toujours aux Du Toit, qui m'avaient fait les avances les plus caractérisées ; mais il y avait interdit sur les Du Toit, au moins aussi longtemps que leur conflit avec les Voulasne n'aurait pas reçu de solution.

RENÉ BOYLESVE.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LES MASQUES ET LES VISAGES
AU LOUVRE

II [1]

DEVANT LES TABLEAUX D'ISABELLE D'ESTE

Il y a au Louvre, dans la galerie du bord de l'eau, tout auprès de la salle des primitifs italiens, deux tableaux placés au second rang, manifestement sacrifiés et qui, pourtant, intriguent le passant comme deux énigmes. Ce sont des allégories : *le Combat de l'Amour et de la Chasteté* du Pérugin et, en pendant, *la Cour d'Isabelle d'Este*, de Lorenzo Costa. Presque en face, sur la paroi opposée, sont les deux fameux panneaux de Mantegna : *la Sagesse victorieuse des Vices* et *le Parnasse*, encadrant *la Vierge de la Victoire*, infiniment plus beaux, mais presque aussi bizarres que les deux premiers. Le passant, qui s'attarde à ces quatre énigmes, éprouve confusément qu'il y a un lien entre elles, une pensée commune. Il ne se trompe pas : ce lien, c'est Isabelle d'Este.

Ces quatre tableaux ont été peints sous sa dictée, ainsi que beaucoup d'autres, pour décorer son petit musée du Palais de Mantoue, qu'elle appelait sa *Grotta*. Elle en a décidé les dimensions, les sujets, la grandeur des figures, l'éclairage exact, la

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1911.

place précise dans un ensemble décoratif et idéographique réglé d'avance. Aucune œuvre, fût-elle du plus grand maître, n'a été admise dans cette *Grotta*, si elle ne concourait pas à l'effet voulu. Ces quatre énigmes sont donc quatre fragmens d'une même pensée. Laquelle ? — C'est ce que nous allons voir.

En regardant son *maschio* dessiné par Léonard de Vinci, nous avons soupçonné ce que devait être, au naturel, le visage d'Isabelle d'Este ; en suivant ses lettres et les témoignages de ses contemporains, d'après MM. Luzio et Rénier, nous avons vu ce que fut sa vie subie et sa vie voulue ; mais, pour bien démêler son idéal, ce ne sont plus les textes, ce sont les tableaux qu'il nous faut lire. Ils révèlent non ce qu'elle a trouvé dans la vie, mais ce qu'elle a rêvé d'y mettre et, ce qu'elle n'a mis que dans sa collection.

I. — SES « INVENTIONS » POÉTIQUES

Regardons, par exemple, le premier panneau de Mantegna placé à gauche de la *Vierge de la Victoire*. Pour le passant ignorant, c'est une rencontre fort divertissante, parce qu'elle est hétéroclite, mais tout à fait inintelligible. La figurante de quelque fête mythologique, comme on en donnait souvent au XVIe siècle, chasse d'un parc princier un tas de mendians, ribaudes, estropiés, culs-de-jatte, hommes-singes et autres phénomènes de la cour des Miracles, qui s'y étaient introduits indûment, peut-être pour mendier, peut-être pour voir les rocailles colorées en rose par un feu de Bengale ; — ce qui est, en effet, fort curieux. Les pauvres gens ne savent par où fuir et les voilà à mi-corps dans un bassin, les plus valides portant leurs camarades impotens, dérangeant les nénuphars et les plantains ; leur marmaille les suit dégringolant du haut des charmilles plus vite qu'elle n'y était grimpée, tandis qu'un arbre étique, entortillé de devises comme un mirliton, lève les bras au ciel de stupéfaction devant cet épouvantable bat-l'eau...

Qu'est-ce que tout ceci veut dire ? On comprend bien que des gens si difformes et peu vêtus n'aient pas dû entrer dans un jardin où les ifs sont si bien taillés, pendant que de belles dames se sont déguisées en divinités de l'Olympe ; toutefois, la brutale façon dont on les mène inspire un peu de pitié. Or ceci,

c'est *la Sagesse victorieuse des Vices*, et notre sympathie entière doit aller à cette garde champêtre, qui est Minerve, et les pauvres diables qu'elle bouscule doivent nous inspirer la plus profonde horreur. « La beauté est une chose sainte, » dit Bembo, dans le *Cortigiano*, de Baldassare Castiglione, « elle procède de Dieu. Elle est la face plaisante, joyeuse, agréable et désirable du bien, tandis que la laideur est la face obscure, fâcheuse, déplaisante et triste du mal. La beauté extérieure est le vrai signe de la beauté intérieure, — comme ès arbres la beauté des fleurs porte témoignage de la bonté des fruits. » Ainsi, d'après les deux grands amis de la marquise, Castiglione et Bembo, les pauvres gens de Mantegna, étant laids, sont des vices et bons à tuer.

De même, devant le tableau du Pérugin, devons-nous regarder à plusieurs fois avant de prendre parti : nous pourrions lâcher quelque sottise. En effet, quoi de plus odieux que ces grosses dames dévêtues, égorgeant les gracieux petits enfans qui grimpent après elles pour les embrasser ! Elles brandissent des lances contre ces pauvres mioches, qu'elles ont saisis aux cheveux, et c'est proprement, là, un massacre des Innocens... Pas du tout ! nous dit l'auteur, ces innocens sont des coupables, ce sont les Amours, les amours illégitimes, adultères, pour ne pas dire pire, et ces grosses dames sont les Vertus : c'est Pallas, c'est Diane, c'est tout ce qu'il y a de mieux au monde, — sauf la dame du milieu, qui se défend, comme elle peut, avec un grand bâton armé d'un plumeau contre l'arc de sa rivale. Celle-là, c'est Vénus, ce plumeau une torche insidieuse dont elle cherche à mettre le feu au cœur de l'innocente chasseresse...

Toute cette belle « invention » est d'Isabelle d'Este. Comme le Pérugin n'y comprenait rien, non plus que nous, elle ne lui a pas écrit moins de cinquante-trois lettres, pour la lui bien enfoncer dans la tête. Le malheureux artiste, — dont la tête était si dure si l'on en croit Vasari, — en demeurait stupide... Que faire, quand le courrier de Mantoue lui apportait, — en même temps que deux rubans lui indiquant la hauteur et la largeur du panneau à peindre, — des injonctions comme celle-ci : « Mon Invention poétique, que je désire vous voir peindre, est une bataille de la Chasteté contre l'Amour. Pallas semblera avoir vaincu l'Amour : elle a brisé sa flèche d'or et son arc d'argent et les a jetés à ses pieds. D'une main, elle le tient par le

bandeau que porte l'aveugle, de l'autre, elle lève la lance et va le frapper. Diane doit avoir la même part dans cette victoire. Vénus aura été à peine effleurée dans quelque partie de son costume : la mitre, la guirlande ou le voile. Pour Diane, la torche de Vénus aura brûlé ses vêtemens, mais aucune des deux déesses ne sera blessée... » A force d'y songer, le Pérugin pouvait encore figurer ce rébus, bien que les traits qu'on lui donnait comme les plus significatifs soient si peu visibles, une fois traduits en lignes et en couleurs, que l'œil n'y retrouve pas du tout ce que l'esprit y a voulu mettre. Mais que faire, quand on est un peintre d'*Adorations* et de « Conversations sacrées, » en recevant cet ordre de bataille : « Derrière ces quatre divinités, les chastes nymphes, suivantes de Pallas et de Diane, devront, dans les modes divers qui vous conviendront, soutenir un rude combat contre la troupe lascive des faunes, des satyres et de mille autres petits amours. » — Comment faire battre tout ce monde ? se demandait-il... Ma foi, je ferai poser un mouvement et je le répéterai chez toutes ces nymphes ! Ainsi fit-il, et devant notre tableau du Louvre, on croit assister à une manœuvre d'assouplissement militaire, lorsque tous les hommes d'un peloton lèvent le même bras pour le même geste sous l'œil d'un caporal injurieux.

Enfin, se dit le peintre, je me rattraperai sur le paysage. Erreur ! tout est prévu. De même que le stratège a donné le « mouvement » et le « point de direction » et indiqué quelles devaient être les armes, il a désigné le terrain :

Afin de donner plus d'expression à la fable et l'orner davantage, l'olivier, arbuste consacré à Pallas, surgira de terre à côté d'elle ; la chouette, son oiseau symbolique, se posera sur une des branches. Du côté de Vénus fleurira le myrte, qui est son emblème, et pour plus de charme, il faudra que l'œuvre ait pour fond un fleuve ou la mer. Les faunes, les satyres, les amours fendant les flots, portés sur des cygnes ou volant dans les airs, accourront au secours de Cupidon, anxieux de prendre part à cette amoureuse entreprise. Sur les bords du fleuve ou sur le rivage de la mer, apparaîtront Jupiter et les autres dieux ennemis nés de la Chasteté. Le premier, changé en taureau, enlève la belle Europe, et Mercure, comme un aigle qui convoite sa proie, voltige autour de la nymphe Glaucère qui tient un cyste où sont gravés les attributs de la déesse Pallas. Polyphème, avec son œil unique, court après Galatée, Phébus poursuit la nymphe déjà changée en laurier, Pluton, qui vient d'enlever Proserpine, l'emporte dans son royaume infernal et Neptune va enlever Coronis, mais au moment même, elle est métamorphosée en corneille. Tous ces traits, je vous les envoie figurés sur un

petit dessin, et, cela s'ajoutant à mes explications, vous comprendrez mieux ce que je veux. Si vous trouvez que les figures sont trop nombreuses pour le sujet, vous pouvez en diminuer le nombre, pourvu toutefois que le fond ne change point: j'entends Pallas, Diane, Vénus et l'Amour..., *mais il vous est interdit de rien ajouter du vôtre.*

C'est le résultat de cette belle entreprise, que nous avons sous les yeux : c'est le plus mauvais tableau du Pérugin, presque aussi ennuyeux à regarder que sa description l'est à lire. Rien de ridicule comme ces petites marionnettes allégoriques répandues à l'arrière-plan : ces cygnes, ces amours, ces satyres et, toujours, cette malheureuse femme-arbuste, dont les dix doigts s'effilent en branches et palpent l'air par leurs myriades de papilles devenues feuilles au vent...

De quel thème ou « invenzione » est sortie l'*Incoronazione* ou *la Cour d'Isabelle d'Este*, de Lorenzo Costa, qui est placée en pendant au Pérugin? Nous ne savons, car, sans doute, c'est de vive voix que la marquise a donné ses ordres au peintre. Mais si Lorenzo Costa n'a pas fait une œuvre aussi gauche que le Pérugin, il l'a échappé belle! Nous comprenons bien qu'une troupe de nobles personnages, pittoresquement déguisés, est venue folâtrer à l'entrée d'un bois taillis et au bord d'un bras de mer, profondément enfoncé parmi les collines. Mais qui dira ce qu'ils font? Qui dira, surtout, la pensée commune qui, les ayant amenés là, les réunit? Aucun d'eux ne regarde son voisin. Nul ne s'occupe que de son action propre, qui est, à la vérité, fort singulière. Une belle dame, assise, tient dans son giron la tête d'un mouton à qui elle passe un collier de fleurs, sans le regarder. Une autre dame, en face d'elle, est également assise auprès d'un petit taureau, doux comme un mouton, et comme elle, aussi, a tressé une couronne, elle tient au-dessus de la tête bovine cette auréole de fleurs. Au second plan, une troisième couronne apparaît : ce n'est plus une tête de mouton ou de taureau qui va la recevoir, mais bien celle d'une belle dame debout en grande toilette rouge traînante, avec de ces manches tombantes, immenses et pointues par le bas que Mussati comparait à des boucliers catalans. Il nous semble bien la reconnaître pour être la fameuse marquise de Mantoue. Posant la main droite sur son cœur et relevant de la gauche le devant de sa jupe, elle penche la tête comme une victime sous le couteau du sacrificateur. C'est afin d'entrer plus aisément

dans le cercle de feuillage que lui tend un petit amour ailé tenu debout sur les genoux d'une autre dame.

Tout autour, un cercle de vieux Turcs et de jeunes troubadours. Les uns,debout,jouent de la viole, de la lyre ou du monocorde; les autres assis, tâchent d'écrire quelque chose sur leurs tablettes, malgré la grande incommodité de leur posture. Pendant qu'ainsi ces gens se divertissent, deux personnages guerriers, placés en grand'garde, à droite et à gauche, au bord du tableau, veillent à ce que nul n'approche : l'un, costumé en soldat romain, a été armé d'une longue ballebarde dont il semble se servir un peu à tort et à travers, car il a cassé une branche d'arbre et coupé la tête d'un chien, — ce dont il semble très malheureux... L'autre, une femme armée d'un arc et d'une flèche, surveille ce qui se passe au dehors, prête à intervenir. En contre-bas, à l'arrière-plan, un parti de cavaliers, bardés de fer, en attaque un autre, cependant qu'à quelques pas, des voyageurs causent paisiblement en débarquant d'une nef dont on cargue les voiles. Enfin, sous les bois, entre les fûts des saules, des lauriers ou des palmiers, de lointaines figures se poursuivent ou se joignent en des gestes d'amour.

Tel est l'aspect de cette peinture, qu'on appelle tantôt *le Triomphe de la Poésie*, tantôt *la Cour d'Isabelle d'Este*. Les deux titres se peuvent soutenir, et bien que l'affabulation soit infiniment plus compliquée qu'un simple Triomphe de la Poésie, il est probable que les personnages ainsi déguisés sont les familiers de la grande marquise. « Et ne pense point, dit Castiglione, que jamais ailleurs ait été si bien goûté le plaisir et douceur qui provient d'une chère et aimable compagnie... » Il y a beaucoup de chances pour que le guerrier romain, à l'avant du tableau, qui manie sa hallebarde comme un râteau, soit ce Castiglione lui-même, ce diplomate aux yeux bleus et à la barbe blonde qui remplit de son doux et triste regard tout le Salon Carré... Et au second plan, qui peut bien être ce musicien, coiffé d'un turban et armé d'un monocorde, qui retourne vers nous sa longue barbe pointue pour montrer, du bout de son archet, ce qui arrive à la marquise? C'est la vision prophétique d'un Pietro Bembo, vieilli, devenu vénérable, ayant cessé de jouer et de chanter aux pieds des belles dames de son temps, auquel il suffira d'ôter ce turban et de mettre un chapeau pour en faire un cardinal... Et si le peintre avait serré d'un

peu plus près le caractère des jeunes figures : le violoniste qui joue, le nez en l'air, en cherchant son inspiration dans le ciel, l'historien ou le poète coiffé d'un chaperon à plumes, qui tient son encrier comme une coupe, nous y reconnaîtrions peut-être les familiers de la marquise : les Niccolo da Corregio, les Mario Ecquicola, les Lorenzo da Pavia.

Nous reconnaissons, en tout cas, le lieu idéal où ils vivent : c'est ce pré « garni d'herbe et enrichi de diverses fleurettes variées de couleurs, ces bosquets sombres et remplis d'une révérence solitaire, cette belle fontaine industrieusement cachée en la roche vive, » que Pietro Bembo dépeint, comme l'idéal d'un parc, au début de ses *Asolani*. Tout cela n'est pas de la bonne peinture, mais c'est une chose qu'on regarde longtemps : elle transporte la pensée dans une région lointaine, où n'entre plus aucune des réalités de la vie. Le guerrier romain et la Diane chasseresse font bonne garde. Aucun objet n'est plus utile à rien. Aucun geste ne peut aboutir à un résultat raisonnable. Tous les regards, par une merveilleuse chance, vont hors du tableau, et ces âmes, absentes les unes des autres, qui semblent aussi absentes d'elles-mêmes, forment bien une couronne idéale à la femme qui veut régner dans le royaume de la pensée pure.

Nous n'avons pas, non plus, par écrit, l'*invenzione* du *Parnasse*, car Mantegna l'a peint, étant à Mantoue, sous les yeux de la marquise, et nous en sommes réduits, pour le déchiffrer, à nos propres lumières.

Au-dessus d'un rocher phénomène, troué, en la forme d'un pont naturel, un jeune homme cuirassé et une jeune femme nue sont debout, épaule contre épaule, renversant l'un vers l'autre leurs têtes amoureuses. Au-dessous, neuf jeunes pensionnaires dansent une sorte de ronde et leurs dix-huit petits pieds battent du bout le sol, avec infiniment plus d'esprit que n'en ont leurs neuf têtes, selon la mesure que leur donne un pauvre diable de harpiste assis dans un coin. Dans l'autre coin, une rosse lamentable, velue, poilue comme un ours, tachetée comme un paon, ailée comme une volaille, regarde son maître avec un tendre reproche de l'avoir déguisée de façon si ridicule pour la conduire en si belle compagnie. Quelques menus incidens égaient encore cette partie de campagne : un jeune polisson, qu'on a eu le tort d'y amener, souffle les pois de sa sarbacane au nez d'un pauvre habitant des cavernes, sans doute occupé à faire

cuire sa soupe sur un petit fourneau et qui se défend, comme il peut, en lui envoyant sa malédiction... Au premier plan, un petit lapin, les oreilles droites, attend que tout ce vacarme ait cessé pour sortir de son trou. Or, ce rocher, c'est le Parnasse, ces pensionnaires sont les neuf Muses, le pauvre harpiste est Apollon qui joue de la lyre et le cheval velu est Pégase, mené par Mercure, dont le fouet est un caducée... Quant aux deux amoureux perchés sur l'arche montagneuse décorée, en cette occasion, comme nos estrades pour bals populaires au 14 juillet, ils figurent Mars et Vénus, tandis qu'il faut voir, dans le malheureux visé par la sarbacane d'un gamin, Vulcain que bafoue Cupidon...

La grâce infinie des gestes, la cadence parfaite des bras et des jambes, le souple déroulement des écharpes, l'équilibre harmonieux des groupes ont sauvé le ridicule de cette affabulation. Le thème idéographique disparaît : on ne ressent plus que le rythme des formes, — et ce rythme est divin. Il divinise une des passions d'Isabelle d'Este et l'un de ses triomphes : la *Danse*, — cette musique des gestes, qu'elle apprenait dès l'âge de six ans avec le juif Ambrosio, à onze ans avec le fameux Lorenzo Lavagnolo, qu'elle étudiait dans le *Trattato di Ballo*, dans le *Ballerino perfetto*, qu'elle pratiqua presque toute sa vie. Que ce soit ou non son visage, cette figure centrale : la Muse vue de face, les mains passées derrière le dos, c'est sûrement sa passion qui agite tout le groupe divin et lui fait effleurer le sol de ses dix-huit pieds aux pointes frémissantes et tactiles. Jamais, peut-être, par aucun peintre, et non point même par Raphaël, l'« esprit » de la Danse ne fut si spirituellement rendu. Et pourtant, il suffit qu'Isabelle d'Este ait passé par là, pour que l'œuvre soit moins parfaite que telles autres œuvres de Mantegna. Les faiblesses du peintre coïncident exactement avec les figures symboliques et surérogatoires : elles viennent donc des exigences de la souveraine.

Aussi, les peintres, d'un bout à l'autre de la péninsule, s'efforcent d'y échapper. Éperdus de joie, tout d'abord, à l'idée d'être sollicités par une si grande et si savante dame, pour la décoration de sa *Grotta*, dès que ses ordres leur arrivent, les voilà dans la consternation. « Je suis allé chez le Bellini ces jours-ci, lui écrit Pietro Bembo, dans une lettre datée de Venise, il est parfaitement disposé à servir Votre Seigneurie, à la condition qu'elle envoie les mesures de la toile. Il faut que l'*in-*

venzione qui se trouve ici, avec son dessin à l'appui, soit accommodée à la fantaisie de l'artiste qui doit l'exécuter. Bellini désire qu'on ne lui donne pas de nombreux points fixes qui contrarient son génie accoutumé; il dit qu'il a l'habitude de se mouvoir à son aise dans ses œuvres et qu'il se charge de satisfaire ceux qui les regardent... » De fait, ce n'est pas avec les inventions de la marquise qu'il nous satisfera. Il tourne et retourne entre ses doigts, pendant trois ans, l'ordre d'Isabelle d'Este et finit par déclarer : « Il n'y a rien à faire avec cette histoire. »

Son indignation à elle, contre Bellini, n'est pas moindre, car le vieux maître ne s'avise-t-il pas de lui proposer à la place de son « invention » une *Nativité!* Une *Nativité?* Qu'a-t-elle à faire d'une *Nativité?* Que prouve un tel sujet? En quoi peut-il s'accorder avec la suite de ses allégories? Elle a un plan, depuis longtemps tracé, et il faut qu'on le suive. Elle ne conçoit pas qu'un artiste ne puisse lui transposer, sur-le-champ, en formes et en couleurs son idée comme un humaniste la lui traduit en phrases : « Ah! si les peintres étaient aussi rapides que les poètes! » soupire-t-elle en recevant un *scenario* qu'elle a demandé à Paride da Ceresara. C'est que, pour elle, le sens seul d'une peinture importe et que le métier est surtout un gêneur qui alourdit, complique, retarde la transcription.

Ce dédain pour le « métier » du peintre ou sa « matière » devait éclater dans une circonstance plus mémorable encore. C'était en 1506. Le pape Jules II était à Bologne, avec toute sa Cour pontificale et faisait mine de venir visiter Mantoue : il fallait tout préparer pour le recevoir. Le marquis Gonzague, alors auprès de Sa Sainteté, écrit donc à sa femme pour lui rappeler que les fresques de Mantegna, dans la *Sala degli Sposi*, ont grand besoin d'être restaurées et d'aller au plus vite. « Employez à cela Mantegna, dit-il, et ses fils, et s'ils ne peuvent faire le travail, ou ne le veulent pas, faites-le faire par Francesco Bonsignori. » Mantegna ne pouvait, en effet, pour cette raison qu'il était mort... Mais on étendit, tout de même, des couleurs plus brillantes sur l'œuvre du vieux maître, à la hâte, et ce sacrilège qui déchaînerait, aujourd'hui, l'indignation de toutes les gazettes du monde, fut accompli par Isabelle d'Este avec la plus entière sérénité.

Il nous faut l'avouer. Cette femme, célébrée dans toutes les histoires de l'Art pour son goût artiste, n'était pas artiste. Elle

était de ceux qui cherchent à comprendre ce qu'il ne faut que sentir. Elle aimait les œuvres d'art non pour la vie sensorielle qu'elles développent en nous, mais pour les idées qu'elles y insinuent. Elle les considérait comme des devises plus animées, comme des armes plus parlantes. La peinture, en particulier, n'était pour elle que le moyen de mieux réaliser devant ses yeux les images qu'elle se faisait d'une vie idéale : une vie où le vice n'est plus victorieux, où la vertu triomphe, où toutes les bassesses fuient à travers leurs marécages, emportant leurs impotences et cachant leurs laideurs, — bref le contraire de ce qu'elle voyait autour d'elle... Cette vie idéale, chaque époque la place où il lui plaît. Nous la plaçons soit dans l'avenir, — ce que font les sociologues et les idéologues; — soit dans le lointain, — ce que font volontiers les artistes ; — soit dans le passé. Avec tout son siècle, Isabelle d'Este la plaçait dans le passé : dans l'antiquité mythologique, là où les dieux triomphent du mal et de la laideur.

De là, son enthousiasme pour ces formules classiques, pour ces allégories surannées, pour ces histoires compliquées, que nous trouvons si froides et si vides, dès que le génie du peintre ne les soutient pas. L'antiquité n'est pas seulement pour elle un trésor de beauté : c'est un idéal de vertu, de vérité, de loyauté, de générosité, — de tout ce qui manque à ses contemporains. Elle ne se figure pas une humanité meilleure vêtue autrement, ni sous une autre affabulation que les Dieux grecs. La mythologie est sa revanche sur la vie. Apollon la venge des libellistes et des semeurs de discordes. Minerve la venge de Lucrèce Borgia. La Vérité, avec son miroir, la venge de César. Ainsi s'expliquent les choses que les peintres font sous sa dictée. Elle aime la danse : elle commande à Mantegna *le Parnasse*. Elle aime la musique : elle commande à Mantegna, d'abord, puis à Costa, *le Comus*. Elle aime la poésie et la conversation : elle lui commande ce qu'on a appelé *la Cour d'Isabelle d'Este*. Elle abhorre les vices : la fourberie, la brutalité, la luxure, la paresse : elle dicte à Mantegna *la Sagesse victorieuse des Vices* et au Pérugin *le Triomphe de la Chasteté*, puis au Corrège *Apollon et Marsyas* et *les Vertus armant la jeunesse*, qui faisaient partie également de son *studiolo*... Quand on songe qu'elle dictait ces « inventions poétiques » au milieu des complots qui menaçaient la vie de son mari, de son fils, de son frère, après les pestes qui em-

portaient le tiers des habitans de Mantoue, sur un sol sans cesse ébranlé par le pas des invasions, sous un ciel sillonné par les foudres du Vatican, on commence à les regarder d'un autre œil et à ne plus les trouver si banales et si froides : elles ont la hautaine élégance d'un bouquet cueilli sous le feu de l'ennemi.

Elles ont, enfin, le charme d'une confidence. Elles ne sont pas faites pour le grand jour des expositions publiques, mais pour de toutes petites chambres à elle, bâties par elle, des *Camerini*, où n'entre que son intimité, qui ne sont guère plus grandes que de grands coffrets bleu et or, serrés dans un coin de l'immense *Reggia*, les coffrets des espoirs secrets et des paradis rêvés. Elle ordonne ses tableaux comme elle ordonne ses devises : ces mystérieuses *imprese* qu'elle met partout : au plafond, comme des constellations ; sur ses robes, figurées en perles, comme des broderies ; sous ses pieds, en des carreaux de faïence. Les artistes trouvent ses thèmes incompréhensibles : il lui suffit qu'elle les comprenne. Ils sont la langue conventionnelle des souvenirs, des désirs, des regrets, comme ces messages de soi-même à soi-même qu'on s'envoie à travers les années, en décorant, en rangeant les reliques de sa vie, les bibelots de sa chambre, selon un plan et un ordre que nul autre ne peut saisir... Prisonnière de son temps, prisonnière de son monde, rêvant d'horizons de justice et de bonté qu'elle ne peut apercevoir que dans le pays des dieux, elle couvre les parois de son boudoir d'inscriptions, de devises, d'images, comme font les prisonniers les murs de leur prison : — inscriptions sans doute plus joyeuses et plus calmes que celles de son malheureux beau-frère, Ludovic le More, sur le cachot de Loches, mais témoignant, tout de même, d'un immense désir d'expansion, coups de griffe de la Chimère, qui se heurte à ces parois... Est-ce, là, vraiment le rôle de l'Art ? Non, sans doute, mais c'est un rôle encore très haut et très rare. On ne peut qu'admirer une si touchante erreur.

II. — SES PORTRAITS

On juge, par là, de ce que devaient endurer ses portraitistes Faire le portrait d'une belle dame est toujours une entreprise hasardeuse : elle devient tout à fait désespérée, si cette belle

dame se pique de goût et aux naturelles exigences de sa vanité ajoute celles de quelque esthétique. Les plus grands maîtres ne sont pas épargnés plus que les autres, et nul prestige n'impose à leurs clientes. Tant qu'il s'agit de mythologie ou de sainteté, de plafonds, de symboles décoratifs ou d'aspects généraux de l'humanité, on les loue volontiers, on s'abandonne aux enthousiasmes de courtoisie : c'est un jeu où l'on ne risque rien, — et que cette Muse semble chlorotique ou que ce Génie soit goitreux, ou que ce Penseur ait l'air d'un imbécile, on n'y regarde pas de trop près. Les complimens vont, s'enflent, l'artiste va aux nues... Mais s'agit-il de portraits, chacun veut sauver sa mise, je veux dire : sa tête. On visite, en détail, les moindres fautes de l'artiste. On le rabat à terre, on lui fait sentir qu'il n'est qu'un fournisseur comme un autre et que la « beauté » et la « ressemblance » sont garanties sur facture.

« Ah ! qu'il est difficile de trouver des peintres qui attrapent bien la ressemblance d'après nature ! » s'écrie Isabelle d'Este, dans une lettre à la comtesse d'Acerra. Notez que cette lettre est datée de 1493, c'est-à-dire du moment où tous les grands maîtres ont le pouce dans la palette : Mantegna, Carpaccio Pinturicchio, Botticelli, Léonard de Vinci, Ghirlandajo, Bellini, Michel-Ange... Enfin, on va essayer de Mantegna : c'est le glorieux auteur de la *Sala degli sposi*, à Mantoue, et des *Eremitani*, à Padoue. C'est lui qui a illuminé les tristes murs du *Castello* et fait, dans le plafond, ce trou bleu, avec de jolies têtes autour, que le Titien déclarera « la plus belle chose qu'il ait jamais vue. » Quand Mantegna paraît dans la noire forteresse, ses longs pinceaux à la main, tout s'égaie, tout s'anime : il semble qu'il tienne une poignée de rayons... Mais sitôt en face de la grande marquise, sa souveraine, il s'effondre, ce n'est plus qu'un ouvrier dont on discute l'ouvrage. « Nous sommes très chagrinée de ne pouvoir vous envoyer notre portrait, continue Isabelle d'Este, s'adressant toujours à la comtesse d'Acerra, mais le peintre l'a si mal fait qu'il ne nous ressemble pas le moins du monde. Mais nous avons envoyé chercher un artiste étranger qui passe pour bien attraper les ressemblances et dès qu'il sera prêt, nous l'enverrons à Votre Seigneurie (1)... »

(1) « Perche il pittore ne ha tanto mal facta che non ha alcune de le nostre simiglie : havemo mandato per uno forestere, quel ha fama de contrafare bene el naturale. »

Cet artiste étranger n'est autre que Giovanni Santi, d'Urbino, le père de Raphaël. D'ailleurs, il ne réussit pas mieux que l'indigène. « Très illustre Madame et très chère sœur, pour satisfaire Votre Seigneurie et non parce que notre figure est assez belle pour mériter d'être peinte, nous vous envoyons, par Simone da Canossa, un portrait sur panneau, de la main de Zohan de Sancte, peintre de la duchesse d'Urbino, qui a la réputation de faire ressemblant, bien que, d'après ce que nous entendons dire, il paraît que celui-ci pourrait nous ressembler davantage... »

Quelques mois après, c'est Isabelle d'Aragon qui veut avoir le portrait de la marquise. Par qui, cette fois, le faire peindre? Mantoue a échoué, Urbino a échoué. On va s'adresser à Parme. Le peintre Gian Francesco Maineri y mettra tous ses soins, mais hélas! sans plus de succès. Le portrait achevé, Isabelle l'envoie à Milan, par le maître de cavalerie Negro; mais en demandant à Ludovic le More la permission d'offrir ce souvenir à Isabelle d'Aragon, elle ne cache pas son dépit : « Je crains d'ennuyer, non seulement Votre Altesse, mais l'Italie entière avec tous mes portraits, mais je ne pouvais refuser aux instantes prières de la duchesse. J'envoie celui-ci, qui n'est pas réellement bon et qui me fait plus grosse que je ne suis (1)... » Ainsi donc tous les peintres qui ont fait son portrait, d'après nature, ont échoué. Si l'on essayait de la peindre sans la voir?... C'est sa sœur, Lucrezia d'Este, mariée à Annibal Bentivoglio, qui a cette belle idée. A Bologne où elle règne, elle entreprend de la réaliser, avec l'aide de Francia. La marquise envoie une esquisse ou dessin, d'après lequel Francia tente de faire ce portrait. Lucrezia se tient derrière lui et lui dicte la couleur et l'expression. On essaie deux fois et on échoue. Le peintre finit par se dérober à la tutelle de Lucrezia et il fabrique, d'imagination, une figure qu'on envoie à Isabelle. Cette fois, elle est ravie : « En vérité, vous m'avez faite beaucoup plus belle par votre art que la nature ne m'a jamais faite... » Mais les yeux sont trop noirs... Tous les éloges ne sont que pour en arriver là. Isabelle demande à Lucrezia si le peintre ne pourrait pas les retoucher et les faire plus clairs. On se figure la stupeur des Bolonais quand ils reçoivent cette lettre! Lucrezia répond : « Le

(1) « Ritrovadomi questo anchor non mi sia molto simile, per essere uno poco piu grasso che non sono io... »

Francia, notre peintre, paraît être au ciel, si grande est sa joie d'apprendre que son portrait a plu à Votre Excellence et plus encore d'apprendre que son art vous a faite plus belle que la nature. Ce serait, dit-il, une grande impertinence de l'art de peindre que de prétendre surpasser la nature; néanmoins, il n'est nullement fâché de recevoir un si grand compliment d'une telle dame ! Quant à changer les yeux de noirs en clairs, le résultat serait hasardeux et c'est avec grand regret qu'il courrait le risque de gâter ce qui est bon dans le tableau et de troquer un bien certain pour un bien incertain. Il faudrait altérer les ombres du tableau pour aller avec la couleur des yeux et, alors, le vernir de nouveau, et si les yeux étaient abimés par cette opération, le tableau perdrait tout son charme. Pourtant, si vous étiez ici pour poser devant lui, il ferait de son mieux pour plaire à Votre Excellence... » — « Moi, poser! se récrie Isabelle d'Este, jamais ! » Car cette femme qui a recours à tous les maîtres de l'Italie, et emploie tous les moyens pour en obtenir son portrait ressemblant, ne veut point s'astreindre au seul moyen qui donnerait chance d'y réussir. En 1511, Lucrezia Bentivoglio voulant lui envoyer Francia à Mantoue et lui demandant de lui accorder quelques heures de pose, elle répond : « Que Votre Seigneurie n'insiste pas davantage ! La dernière fois qu'on a fait notre portrait, nous avons éprouvé un tel ennui de cette nécessité de rester ferme et immobile que jamais cela ne nous arrivera plus... » Tels étaient les Mécènes de cette grande époque, tel, le concours que les artistes trouvaient en eux. On se demande, quelquefois, devant ces admirables portraits de la Renaissance où tout est réuni : vie, jeunesse et beauté, devant ces lèvres encore fraîches, ce qu'elles diraient si elles s'ouvraient : ne cherchons pas, nous le savons maintenant : il en sortirait des imprécations contre leur portraitiste...

III. — SA COLLECTION

Il arrive fort bien que le même esprit, incapable de concevoir les conditions essentielles de l'art, sache comprendre l'œuvre d'art une fois faite et surtout si le temps y a mis son prestige. Tel mauvais conseiller peut être excellent amateur. C'est ce qui advint pour Isabelle d'Este. Elle est la plus ancienne, peut-être, des grandes collectionneuses et sûrement la

plus spontanée. Aujourd'hui, on fait une collection pour cent raisons, dont la moindre, peut-être, est le goût de ce qu'on collectionne. De son temps, c'était l'unique raison et, bien que la grande marquise ne fût ni la première, ni la seule à rechercher les beaux antiques, on ne peut attribuer sa passion à l'esprit d'imitation, ni de lucre. Mais, aussi, quel temps pour les collectionneurs !

Se figure-t-on les yeux des hommes du XVIe siècle, lorsqu'ils virent lever de terre la moisson de marbres qui remplissent aujourd'hui le Vatican ? Il y a des fêtes qui se renouvellent, mais ce spectacle-là, le monde ne l'a eu qu'une fois. Un peuple de statuaires était au travail, plusieurs générations s'étaient usées à donner à cette pierre et à ce bronze les apparences de la vie, du mouvement, des grands enroulemens de gestes et de plis, un bel équilibre de forces et de masses, à faire sentir le jeu des muscles par l'affleurement, la plénitude de la santé, en des attitudes qui fissent honneur au corps humain, — sans parler de toutes sortes de procédés à trouver, pour faire un bronze d'une seule coulée, pour en détailler les finesses. Et tout d'un coup, tandis qu'ils cherchaient comme avaient cherché leurs pères et leurs aïeux : les auteurs des choses dures et raides des cathédrales que nous admirons, nous, mais qu'ils n'admiraient pas, parce qu'ils voulaient aller plus loin, voici que la chose rêvée sortait de terre : — le groupe idéal qu'ils cherchaient jaillissait radieux, jeune, parfait, complet, sans un défaut. L'*Apollon* était déterré dans une ferme de Grotta Ferrata, appartenant au cardinal de la Rovere. Le Dieu fleuve, le *Tibre, avec la louve allaitant Romulus et Rémus* étaient découverts dans les fondemens d'une maison, près du couvent des Dominicains, à Santa Maria sopra Minerva. Le *Laocoon* sortait du Tibre sous les yeux de Michel-Ange. Un paysan bêchait son jardin dans le Campo di Fiori : il mettait au jour l'*Hercule tenant l'Enfant avec la peau du lion !* On ne donnait pas un coup de pioche sans mettre à nu un chef-d'œuvre... C'était comme si les morts couchés sous la terre avaient, enfin, pitié des efforts des vivans et poussaient, peu à peu, vers eux l'ouvrage de leurs mains, pour leur dire : Ce que vous cherchez, nous l'avions trouvé : le voilà !

Toutefois, le métier de collectionneur n'était pas sans lutte ni danger. Il fal ait, d'abord, prendre garde aux faux, car si

facile qu'il fût de trouver, en fouillant, des antiques, on peut croire qu'il était plus aisé encore d'en fabriquer, ou bien que la fraude a un attrait que n'a pas la découverte, car les faussaires pullulaient. Un jour, l'un d'eux réussit à vendre au cardinal Riario, comme grec, un marbre fraîchement sorti de l'atelier du jeune Michel-Ange. Un autre jour, un antiquaire de Rome, qui s'appelait Raphaël et était d'Urbino, sans avoir rien de commun avec le grand peintre, expédiait à Isabelle d'Este, comme antiques, deux petites figures qui étaient l'œuvre d'un obscur contemporain. Aussi s'entourait-elle de précautions et mobilisait-elle tous ses amis, pour aller expertiser les objets qu'on lui offrait. Il y a un certain vase antique, disputé en vente publique, sur lequel on aurait pu poser cette fiche :

Vente : Laurent le Magnifique.
Commissaire-Priseur : Léonard de Vinci.
Acquéreur : Isabelle d'Este.

Il n'y a que le prix, 150 ducats, qui ferait sourire de pitié nos amateurs modernes.

Il faut ensuite ne point se laisser devancer. Les Anglais sont là qui, à coups de ducats, enlèvent tout. En avril 1529, après le sac de Rome, le poète Molza, ruiné, obligé de vendre sa bibliothèque, écrit au fils d'Isabelle d'Este, le cardinal Ercole : « Si Votre Excellence n'achète pas ces livres, ils vont partir sûrement pour l'Angleterre, ce qu'à Dieu ne plaise tant qu'est vivant le cardinal de Mantoue ! »

Il faut enfin, quand on a un budget modeste et un mari fastueux et qui fait courir, payer le moins cher possible. Dans la bataille que se livrent les amateurs autour des chefs-d'œuvre, on triomphe de trois façons : par la force, par la ruse et par l'amour. La force, c'est l'or ; la ruse, c'est l'attente et la furtive appropriation dans l'ombre ; l'amour, c'est la persuasion, peu à peu pénétrée au cœur de l'artiste ou du précédent possesseur, que jamais son œuvre ne sera si choyée que par soi, et que le beau n'est beau que dans la maison de celui qui l'aime. Ceux qui gagnent par la force, ce sont les riches ; par la ruse, ce sont les diplomates ; par l'amour, ce sont les artistes. Les premiers sont fiers d'avoir payé très cher, les seconds sont fiers d'avoir payé très peu, les derniers ne sont fiers de rien et sont simplement heureux de la possession de l'objet longtemps

convoité. Comme la nature humaine est complexe, il arrive fort bien que le même amateur soit à la fois riche, avisé et amoureux, et qu'ainsi, il tire gloire aussi bien d'avoir payé un tableau très cher, — ce qui fait honneur à sa bourse, — ou très bon marché, — ce qui fait honneur à son flair, — et qu'après tout il ne déteste point absolument l'art qu'il prétend aimer. Mais il est bien rare qu'un de ces caractères ne domine pas tout à fait les deux autres et ne les subordonne pas jusqu'à les effacer entièrement. Les marchands, les prêteurs vivent grâce aux premiers; ce sont les derniers qui font vivre les artistes, parce qu'ils forment cette atmosphère d'adoration et d'extase qui leur permet de respirer.

Isabelle d'Este était de ces derniers. Elle était obligée de compter, et de toutes les armes qu'elle employait pour conquérir les trésors de ses collections, l'or était certainement la plus faible. Elle brandissait la menace à l'occasion, étant à demi souveraine, souvent régente; mais que pouvait la menace au loin? Alors, elle se faisait toute petite, câline, prometteuse, éloquente, pathétique. Elle avait, partout, des correspondans et des pourvoyeurs : à Rome, Cristoforo Romano et Baldassare Castiglione; à Venise, Zorzo Brognolo, Lorenzo da Pavia et Michele Vianello; à Bologne, Casio et son propre fils Ercole; à Florence, Francesco Malatesta et Fra Pietro da Novellera; à Ferrare, Zaliolo et Calipupi; en France, parfois le même Zoliolo; en Grèce, Fra Sabba da Castiglione. Occasionnellement, elle mobilise tous ses amis, dont elle a jusqu'en Irlande. Ce qu'elle a le moins, c'est de l'argent. Mais alors son génie supplée à sa bourse. Elle guette les ventes après décès, après révolutions ou après ruines, suit à pas de loup les armées en retraite, fond sur les cadavres avec une rapidité de gerfaut.

Tout sentiment se tait quand crie son désir. Elle aimait beaucoup son beau-frère Ludovic le More, qui avait voué un culte à sa sœur Béatrice d'Este, et qui partageait ses goûts d'art, de luxe et d'élégance. Elle avait fait, pour le maintenir sur le trône de Milan, tout ce qu'une femme pouvait faire et, en 1499, elle venait de le recevoir à Mantoue avec les plus grands honneurs, lorsqu'elle apprend sa chute et sa fuite devant les Français. Cette chute est définitive : il n'y a plus à espérer aucun retour de fortune, elle le sait. Aussitôt, elle écrit à Antonio Pallavicini, un de ceux qui ont trahi son beau-frère, afin que, dans le

désordre de l'occupation par les troupes françaises et le pillage, il retrouve un certain clavecin, une merveille, que Lorenzo da Pavia avait fait, quatre ans avant, pour sa sœur Béatrice, et, à force d'adresse, elle finit par le tirer de là, et par le mettre dans sa collection. De même, après la chute et la fuite des Bentivogli devant Jules II, qui vient d'envahir Bologne, elle pense, tout de suite, à ce qu'elle pourra en recueillir. Elle apprend que le Pape a fait raser leur palais, nouvellement décoré par Francia, et que deux bustes de marbre de la plus grande valeur, le buste d'Antonia et celui de Faustina, ont disparu durant le pillage. L'affection, qu'elle porte à sa sœur, Lucrezia Bentivoglio, et à son beau-frère, ne lui fait pas perdre de vue les deux bustes. Elle reçoit les fugitifs à Mantoue, mais elle retrouve, par ses agens, la piste des chefs-d'œuvre, les rattrape et les met dans sa *Grotta*. De la sorte, les princes dépossédés n'avaient qu'à venir la voir pour jouir, à nouveau, de leurs richesses disparues.

Elle ne guette pas seulement la chute des trônes, mais aussi la mort des artistes. Dès que la nouvelle parvient à Mantoue que Giorgione a rendu le dernier soupir, elle remue tout Venise pour avoir un certain tableau de *la Nuit* que, dit-on, le peintre a laissé et qui est très beau. Niccolo da Corregio vient-il à mourir à Ferrare, incontinent elle écrit à son fils Gian Galeazzo pour avoir le manuscrit des œuvres de son père : des poèmes qu'il lui a dédiés, assure-t-elle, longtemps auparavant : « Votre père me l'a montré lors des noces du duc Alfonso avec sa première femme Anna Sforza; nous étions dans la pièce au-dessus de la chapelle, dans la cour; il m'a montré son livre en trois parties, contenant des Sonnets, *Capitoli* et *Canzoni* avec une épître dédiant chacune de ces parties à moi-même... » Après le sac de Rome, elle ne manque pas de profiter de la tempête pour recueillir quelques épaves. Elle en recueille tant et si bien, qu'on en charge tout un vaisseau, qui, d'ailleurs, sera pris par les pirates et ne rendra jamais ses trésors.

Généreuse et dévouée dans l'ordinaire de la vie, elle devient, lorsqu'il s'agit de ses collections, épineuse et jalouse. Elle ne veut pas que des regards trop nombreux s'y posent et les usent. Elle a un exemplaire des *Strambotti* et *Capitoli* du chanteur Serafino, composé pour elle. Louis Gonzague de Gazzuolo a grande envie de copier un *capitolo* fameux « sur le sommeil; »

elle lui en envoie une copie, mais elle le prie de la tenir sous clef et de ne permettre à personne de la lire, car elle ne veut pas que ces vers tombent dans le domaine public. Elle a un *Eustathium* grec, qu'elle prête à son cousin César d'Aragon, mais en le priant de ne pas permettre à beaucoup de gens de le voir, pour ne pas en diminuer la valeur. Elle veut bien se dévouer aux siens et leur donner tout ce qu'elle a, mais non point un objet de collection, — pas une pièce de musée!

Au lendemain de la bataille de Fornoue, où les stradiots ont pillé le camp de Charles VIII, et notamment les admirables tapisseries qui suivaient toujours le Roi, le marquis Gonzague décide d'envoyer ces merveilles à sa belle-sœur Béatrice d'Este, sans doute pour se concilier les bonnes grâces de Ludovic le More. Isabelle, consternée, ne refuse pas de lui obéir, mais ne lui obéit pas non plus, et proteste en ces termes :

Très illustre seigneur, Votre Excellence a exprimé le désir que j'envoie les quatre pièces de tapisserie qui appartenaient au roi de France, afin que vous en fassiez présent à la duchesse de Milan. Il va sans dire que je vous obéis, mais dans cette occasion, je dois dire que je le fais avec beaucoup de répugnance, car, à mon avis, ces dépouilles royales devraient rester dans notre famille pour perpétuer la mémoire de vos glorieuses actions, desquelles nous n'avons pas, ici, d'autres souvenirs. En les donnant à d'autres, vous semblez abandonner l'honneur de l'entreprise en même temps que ces trophées de la victoire. Je ne vous les envoie pas aujourd'hui, parce qu'il faut pour cela une mule, et aussi parce que j'espère que vous saurez trouver quelque excuse à faire à la duchesse, lui dire, par exemple, que vous m'aviez déjà donné ces tentures. Si je ne les avais pas vues, je n'y tiendrais pas tant; mais comme vous me les avez données en premier lieu et qu'elles ont été acquises au péril de votre vie, je ne m'en séparerai que les larmes aux yeux. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, j'obéirai à Votre Excellence, mais j'espère recevoir en réponse quelques explications. Ces draperies auraient mille fois plus de valeur qu'elles n'en ont, si elles avaient été acquises d'une autre façon, je serais heureuse de les abandonner à ma sœur, la duchesse, que j'aime, comme vous le savez, et que j'honore de tout mon cœur. Mais, étant données les circonstances, je dois confesser qu'il est très dur pour moi de m'en séparer. — Mantoue, le 24 juillet 1495.

L'histoire des marbres d'Urbino est plus typique encore. En juin 1502, elle jouissait des plaisirs de la villégiature dans ses beaux jardins de la villa de Porto avec son amie préférée qui était sa belle-sœur, Elisabetta Gonzague duchesse d'Urbino, lorsque, tout d'un coup, le mari de celle-ci, le duc d'Urbino,

Guidobaldo, paraît, descend de cheval à demi mort d'épouvante et de fatigue, arrivant à bride abattue de ses États, que César Borgia a envahis et qu'il est en train de piller. Cela vient de se passer en pleine paix, et même en pleine alliance, sans aucune déclaration de guerre, et le jeu a été pour l'envahisseur d'autant plus facile, que Guidobaldo venait de lui prêter, pour lui rendre service, toute son artillerie. C'est un de ces tours qui ont valu à César Borgia les éloges de Machiavel. En attendant que la vertu fût vengée et le crime puni, les sujets de Guidobaldo étaient rançonnés, massacrés, et le palais que son père avait rempli de trésors sans nombre : manuscrits, armes, œuvres d'art, était méthodiquement dévalisé. Des files de mulets descendaient la montagne pour porter au loin, jusqu'au Vatican, les fruits de cet heureux coup de main, — car les Papes de ce temps avaient le souci des arts.

Dans ces conjonctures, Isabelle d'Este se montre bonne parente et collectionneuse meilleure encore. La parente se désole, reçoit fort bien le fugitif, pleure sur ses malheurs, lui donne asile dans son propre palais; mais la collectionneuse n'hésite pas à profiter de l'aubaine. Elle se rappelle avoir vu, à Urbino, un beau torse antique de *Vénus* et un bel *Amour endormi* qui n'est pas un antique, bien qu'il ait été vendu précédemment comme tel au cardinal Riario, et qui est l'œuvre d'un jeune sculpteur florentin, un certain Buonarotti, — et elle les a toujours convoités. Sans perdre une minute, elle écrit à son frère le cardinal Ippolito d'Este, qui est à Rome, pour obtenir du Borgia qu'il lui cède ces deux pièces pour sa collection. Aussitôt, César Borgia, voleur galant et traître serviable, dépêche à Mantoue un homme, à lui, avec des mulets portant la *Vénus* et *l'Amour endormi :* en sorte que le duc d'Urbino voit revenir dans le palais où on lui donne asile, et comme propriété de sa belle-sœur, les deux marbres qui étaient, un mois avant, dans son propre palais, sa propriété... Jusque-là, le rôle de la collectionneuse peut se confondre avec le rôle de l'amie. Mais où il en diffère très nettement, c'est lorsque Guidobaldo, étant revenu dans ses États, après la chute des Borgia et ayant récupéré, à peu près, tous ses trésors, Isabelle se garde bien de lui rendre les deux antiques. Elle a eu la précaution, avant de solliciter le voleur, de s'y faire autoriser par le volé, et elle tient que cet assentiment la dispense à jamais de restituer le fruit du larcin.

En sorte que, dans ces temps de tueries et de pillages, on recouvrait plus aisément ce qu'avait dérobé un bandit que ce qu'avait recueilli un collectionneur.

Ainsi, chaque désastre, chaque tempête apporte son épave à la jolie naufrageuse et, en parcourant sa *Grotta*, le visiteur, un Castiglione ou un Pietro Bembo, pouvait mentalement dresser le martyrologe de l'Italie. Pour elle, une couronne qui tombe, c'est un collier qui se dénoue et elle se met, s'il le faut, à plat ventre pour retrouver les perles défilées. Un artiste qui meurt, c'est une vente en perspective. Une ville qu'on met à sac, c'est un mulet qui vient chargé d'un trésor... Mais qui pourra lui tenir rigueur? C'était une collectionneuse. Ruines de familles, ventes forcées, fins de races, pillages de monastères, fuites de rois, voilà de quels titres se réclame toute galerie d'antiquaire. Une collection n'est qu'une chaumière faite des débris de cent palais.

Et la chaumière d'Isabelle d'Este, elle-même, a été détruite et dispersée. Un siècle ne s'était pas écoulé, depuis sa mort, que ses tableaux, assemblés avec tant de peine, étaient déjà vendus par le duc qui régnait alors sur Mantoue, Vincenzo II, au roi Charles Ier d'Angleterre. C'était les confier à un asile bien peu sûr : quelques années plus tard, la révolution éclatait en Angleterre, le Roi était décapité, ses collections vendues elles-mêmes, et les tableaux d'Isabelle d'Este dispersés dans toute l'Europe. Ce qui était resté à Mantoue d'objets précieux n'avait pas eu un sort plus heureux : en 1630, lors du sac de la ville par les lansquenets de Ferdinand II, presque tout avait été pillé, chargé dans des barques sur le Mincio et disparu, émietté, au hasard des rencontres. On en trouve aujourd'hui des fragmens un peu partout : en France, en Allemagne, en Angleterre, surtout. Au fond de bien des châteaux du Royaume-Uni, il y a, sans doute, des restes de la *Grotta*, des portraits d'Isabelle d'Este ou de ses amis, sous les yeux de possesseurs qui les ignorent. Les restes de son fameux « service » sont dispersés dans des collections de Vienne et de Paris. Ses médailles sont à Vienne et dans des collections privées. Il n'y a qu'un endroit où on n'en trouve rien : c'est son palais à elle.

IV. — SON PALAIS A MANTOUE

On nous dit souvent qu'il faut, pour les comprendre, remettre les œuvres d'art dans le cadre qui les a contenues la première fois. Renan a écrit, là-dessus, des pages qu'on lit peu, mais qu'on cite volontiers. Supposons, un instant, que ce soit possible. Faisons un rêve : le jour est venu où chaque peuple recouvre les œuvres d'art qu'il a enfantées. Les volets de *l'Adoration* reviennent à Gand, les *Panathénées* reviennent sur l'Acropole, le tombeau de Jules II est rassemblé, les *Vierges* remontent sur les autels. Il nous est permis de rendre les tableaux de Mantegna, du Pérugin, de Costa, du Corrège, aux murailles qu'ils ont dû animer jadis. Nous quittons ce palais du Louvre, si régulier, si ordonné en son architecture et si plein, avec ses cours mouvantes de foules, ses fenêtres ouvertes sur une rivière vivante et les grandes rumeurs cosmopolites qui y entrent par bouffées, — et nous transportons nos trésors, à travers la plaine lombarde, jusqu'à Mantoue. Nous franchissons la ceinture d'eaux mortes qui l'isolent du reste du monde; nous voilà, suivant ces rues étroites et sinistres, bordées d'arcades noires, aux maisons hydropiques tassées sur leurs colonnades comme des vieilles sur leurs béquilles; nous entrons dans ce chaos de châteaux forts, vides, ruinés, silencieux, sur ces montagnes de briques moisies dans les eaux vertes des fossés, au bord du lac où traîne le reflet des nuages paresseux... Où allons-nous les mettre?

Les salles que les gardiens montrent avec le plus d'orgueil, la *Salle des Fleuves*, la *Salle des Miroirs*, la *Salle des Marquis*, sont des salles de casinos : on est étonné de ne pas voir des ombres de joueurs autour d'un fantôme de trente-et-quarante. Du haut des corniches, des grappes de statues menacent ruine, quelques-unes, décharnées, laissent voir leur squelette de fer... Rien n'est du temps, ni de l'idéal d'Isabelle d'Este. Ce n'est pas ici qu'on peut mettre *le Parnasse* ou *la Sagesse victorieuse des Vices*... Allons plus loin. Traversons les jardins et les cours intérieures. Rejoignons les plus lointaines chambres, du plus lointain de ces palais. Tout est délabré, tout s'effrite, tout croule : cent cinquante ans, les Autrichiens ont campé là dedans, mangé, bu, fumé, cuisiné, fait litière... Où donc pourrons-nous

accrocher nos chefs-d'œuvre? Comment trouver le lieu exact pour lequel on les a conçus et où ils furent placés autrefois?

Cela n'est pas facile. Isabelle d'Este a vécu dans trois régions distinctes de ce palais, et fort éloignées les unes des autres. Pour voir ce qui reste de son premier appartement, celui où elle a passé les trente années de son mariage, c'est-à-dire toute sa jeunesse et un peu plus que sa jeunesse, il faut aller tout au bout des palais, jusqu'au bord du *lago mezzo*, dans le vieux *Castello* sombre, sentinelle avancée de Mantoue vers le Nord. Deux tours carrées, hérissées de mâchicoulis, flanquent ses extrémités : dans celle de l'Ouest, on trouve la chambre peinte par Mantegna, la *Sala degli Sposi*, avec ses fresques admirables; dans celle de l'Est, il n'y a rien; mais entre les deux, dans un petit avant-corps qui s'avance vers le lac comme un cap, une chambre exiguë, voûtée en berceau, retient l'attention. Certes, ce petit réduit, éclairé par une étroite barbacane, ressemble plus à une casemate qu'à un boudoir. Pourtant, on se croit entré dans un coffret précieux; sous la voûte, on voit des restes d'outremer et d'or : toute une décoration, d'une délicatesse infinie, encadre deux motifs alternés, toujours les mêmes : une portée de musique où sont figurées des notes qui ressemblent à des pauses et des gerbes de bandes de parchemin, liées par des rubans dont les bouts flottent au vent. Voilà tout ce qui reste du premier appartement d'Isabelle d'Este, de ce *studiolo* célèbre, où elle vécut de l'année 1490, date de son mariage, jusqu'à l'année 1520, après la mort de son mari, et où elle rassembla ses premiers trésors d'art.

Elle habitait sûrement là, quand elle commanda nos Mantegna, mais où les mettre? Où sont les chambres qui les pourraient contenir? On ne saurait les accrocher dans ce réduit large, ou plutôt étroit, de deux mètres cinquante, qui semble n'être qu'un passage et qui n'était qu'un passage, en effet. Au bout, là où ce petit avant-corps se termine à pic, était autrefois un autre palais petit, bas, carré, bâti du vivant même d'Isabelle d'Este, pour sa jeune belle-fille, la princesse Paléologue, et appelé pour cela la *Palazzina della Paleologa*. Et pour passer du *Castello* ancien à ce nouveau palais, on dut percer notre casemate à la voûte bleu et or. Pendant plusieurs siècles, elle ne fut donc qu'un corridor. Puis la *Palazzina della Paleologa* tomba en ruines. On l'a démolie il y a quelque douze ans :

la chambre voûtée est donc maintenant dégagée, reçoit directement l'air et la lumière comme du temps d'Isabelle d'Este. Mais son *studiolo* n'en a pas moins disparu, et c'est ailleurs qu'il nous faut chercher un asile pour nos tableaux.

Sera-ce la suite de petites chambres ou *camerini*, connue sous le nom de *Paradiso?* C'est la partie la moins détruite et la moins restaurée des anciens palais. Elle est dans ce qu'on appelle la *Corte Vecchia*, au premier étage, avec vue au levant sur le lac. Entrons-y. Nous la trouvons, telle, à peu près, que l'a quittée Isabelle d'Este, et les soldats ou les locataires successifs qui y ont habité n'ont pu effacer entièrement ses traces... Le vent seul habite le reste des palais, — et le silence et la solitude : ici, on se sent chez quelqu'un. Ce fut toujours le goût des Italiens de bâtir d'immenses palais pour ensuite n'y habiter que des cellules étroites, et y vivre comme des rats dans un transatlantique ; et aussi sur des sommets d'où la vue peut embrasser le monde, de réduire le jour à des sortes d'embrasures haut perchées et incommodes, qui ne visent guère que le ciel. Rarement, ce goût fut poussé plus loin que chez la grande marquise. On le voit dans ce *Paradiso* entièrement conçu par elle et pour elle, après la mort de son mari et où elle est venue passer les dix-neuf dernières années de sa vie, de 1520 à 1539, et finir ses jours. Mais rarement aussi, cellule fut décorée plus amoureusement ; jamais on ne vit profiter d'un espace si réduit pour signifier aux yeux et à l'esprit tant de choses.

La porte de communication, entre les deux principaux *camerini*, est un poème de marbres de toutes les couleurs : sur les chambranles jaunes, noirs ou rouges sont posés des médaillons de marbre blanc comme des cachets sur des scellés, et dans ces médaillons des statues en miniature d'une délicatesse infinie. On les attribue à Cristoforo Romano : elles sont dignes des plus grands maîtres. Tous les symbolismes d'Isabelle d'Este se voient dans ce cadre de porte. Minerve, debout, s'appuie sur sa lance et sur son bouclier, entre une armure dressée sur un tronc d'arbre et l'olivier symbolique ; la Musique, trône entre des pupitres et des tablatures ; Orphée suspend sa lyre à un arbre ; une figure singulière de femme porte des livres sur sa tête et foule, du pied, dans sa course, une tête de mort... Deux médaillons d'un marbre violacé, couleur de lilas, plaqués au milieu des chambranles, et un troisième, au front du linteau,

semblent remplacer des œuvres volées ou détruites. Mais les délicates marges de marbre blanc, creusées en forme de feuilles de chêne ou d'acanthe, s'enroulent encore autour de ces miroirs vides. Et dans l'épaisseur du mur que franchit la porte, six autres médaillons prolongent, comme des échos, ce que disent les premières figures. Derrière la Musique, un oiseau, un rossignol sans doute, avec l'inscription χαιρε προκνη; derrière l'Orphée, un singe vêtu d'une collerette avec un miroir; derrière la Minerve, le hibou; derrière la mystérieuse figure qui par le Livre dompte la Mort, un paon; enfin, derrière les médaillons vides, un léopard et deux pigeons.

Regardons autour de nous. Les murs sont tapissés de marqueteries d'un beau jaune violon de Crémone, noires dans les creux. Voici, peu à peu, visibles, des villes fantastiques, des architectures de palais entassés, des instrumens de musique : une viole, un virginal, un luth : à chaque coin, on découvre une pensée présente. Les fibres des bois divers s'arrangent pour figurer une portée de musique, la notation d'un air populaire du XVI[e] siècle, un air français dont les premiers mots sont écrits : *Prendes sur moy*, avec le nom du célèbre musicien flamand Okenghem. Sur un petit étendard gonflé comme une voile, on lit aisément ISAB et en dessous ELLA. Il y a plus d'« intentions » dans ces panneaux quatre fois centenaires que sur un buffet de Gallé.

Quand on lève les yeux vers la voûte, on se sent encore dominé par une pensée mystérieuse. En un écheveau d'or terni sur un fond d'un bleu sombre, les entrelacs, les tiges et les feuilles d'acanthe ou de lauriers, les rubans et les nœuds se déroulent, se mêlent, se rejoignent, s'enroulent, semblent aussi confus que la voûte d'une forêt. Puis, peu à peu, comme dans la nuit étoilée, on distingue les constellations, voici que dans ce fouillis de points d'or, on reconnaît des symboles. Voici l'α et l'ω, commencement et fin de tout; voici les gerbes formées par les cartes du *lotto*, symboles du hasard qui régit les destinées humaines, voici un candélabre en triangle, duquel une seule lumière brille encore et qui rappelle, avec les lettres U. T. S., la devise choisie par la marquise aux heures sombres où il ne lui restait plus qu'une chose au monde, l'espérance : *unum in tenebris sufficit;* voici la portée musicale avec les clefs singulières et les notes mystérieuses que nul n'a jamais pu déchiffrer. On les appelle les *Pauses*, ou les *Silences*, bien que

ce soit en réalité des notes et des sons, mais des notes écrites comme on ne les écrivait plus depuis deux cents ans, et arrangées avec un souci décoratif bien plus apparent que le souci musical. Voici enfin le XXVII, qui annonce les sectes vaincues, et partout, sous toutes les formes, la devise qui a dominé toute la vie vécue ici : NEC SPE, NEC METU... NEC SPE, NEC METU... Nous sommes bien chez Isabelle d'Este.

Mais nos tableaux y seront-ils? Y ont-ils jamais été? Charles Yriarte le croyait et avait fait un projet de reconstitution du *Paradiso* avec l'emplacement de toutes ces œuvres. Mais manifestement les panneaux de ces *camerini*, aujourd'hui occupés par des décorations sans valeur, sont trop petits pour contenir nos peintures. Ils ne les ont jamais contenues. Nos Mantegna seraient bien ici, chez elle, mais ils ne seraient pas chez eux. Il faut donc leur trouver un autre asile...

Reprenons notre course à travers le dédale de la Reggia et cherchons le troisième appartement de la marquise. Au rez-de-chaussée, nous trouvons une cour pleine d'arbustes et ornée d'un petit temple de marbre, qu'on appelle la *Cour des Quatre Platanes*. Tout le long de ce jardin abandonné, passe une large galerie, et, s'ouvrant sur cette galerie, une suite de petites salles où les Autrichiens avaient installé leur chancellerie (Scalcheria) et divers autres services : enfin, au bout de ces salles, une cour ouverte, un *cortile* en ruines, les pavés arrachés, remplacés par de l'herbe, les frises ruinées, des creux dans le mur qui doivent avoir été des niches à statues, où l'on voit encore quelques restes de mosaïque, enfin, si l'on regarde bien, tout autour de la frise, usée par le vent, cuite par le soleil, noircie par la pluie, disjointe par les lézardes, ébréchée, on finit par retrouver les lettres qu'il faut pour figurer ces mots au début : ISABELLA ESTENSIS... et à la fin : ...FECIT A PARTU VIRGINIS MDXXII. C'est bien, ici, comme l'a dit le poète Toscana :

Le lieu que le monde a surnommé *la Grotte*.
Elle cache en son riche sein
Ce que la belle Italie a de plus précieux;
C'est la magnanime Isabelle d'Este
Qui l'a construite et splendidement ornée.
Cinq chambres la composent, mais deux d'entre elles
Ont été destinées à abriter les choses de l'Art...

Nous sommes, cette fois, sans doute possible, sur le sol et sous

le ciel où nos tableaux du Louvre vécurent leur jeunesse. Ici, à droite de la fenêtre, était l'*Incoronazione* ou Cour d'Isabelle d'Este, de Lorenzo Costa, la *Lotta di Amorini e di Ninfe*, du Pérugin, ici, était le *Parnasse* de Mantegna, qu'on appelait aussi *Venere con Vulcano ed Orfeo ;* ici, était la *Virtù che scaccia i Vizii*, de Mantegna, enfin peut-être, ici, et certainement près d'ici, et sûrement dans le même palais, l'*Antiope* du Corrège et la *Mise au Tombeau* du Titien.

Si quelque chose des visages demeurait dans les lieux où les âmes ont vécu fortement et si le souvenir suffisait à les réaliser devant nous, comme un rais de soleil les impondérables corpuscules suspendus dans l'air, nous verrions paraître, ici, la tête pleine de Baldassare Castiglione, du Louvre, la tête osseuse et aiguë de Machiavel, du Bargello, le crâne dénudé et la barbe flottante de Pietro Bembo, le front fuyant de l'Arioste, la ronde frimousse de Niccolo da Corregio, la solennelle coupole du Titien, le divin profil de Léonard, le museau secret de Ludovic le More, la mâchoire prognathe de Charles-Quint... Tout ce qui a aimé, tout ce qui a souffert, tout ce qui, au seuil du XVIe siècle, a deviné la nature plus complexe ou désiré l'humanité meilleure, a passé ici, a médité devant nos tableaux du Louvre, a regardé danser nos Muses, rêver notre Apollon, dégringoler nos petits Amours aux ailes de libellules, converser nos philosophes, combattre notre Minerve, contre les Vices ou contre Vénus. Ces ébauches d'une vie idéale animèrent ces ruines.

Nous pourrions donc les y suspendre par l'imagination, mais quelle vie y mèneraient-elles? Elles y seraient isolées, dépaysées, perdues. Du temps d'Isabelle d'Este, ces salles étaient pleines à déborder de marbres, de bronzes, de camées, de cristaux, de livres précieux, presque tous mythologiques. Tout parlait la langue des Dieux. Les dalles elles-mêmes du Cortile, faites de faïences colorées, étaient de petits tableaux symboliques. On posait le pied, tantôt sur des brandons arrangés en tour de Babel, avec cette mystérieuse inscription : AMUMOC, où les familiers de la maison d'Este savaient lire *amomos*, ou *immaculata*, tantôt sur le gantelet de fer entouré de cette devise : *buena fede non es mudable*, tantôt sur la mèche de brandon allumée et la colombe, avec la devise : *vrai amour ne se change*, tantôt sur le soleil flamboyant et dardant, de tous côtés, ses pointes avec la devise *per un dexir...* On maniait les éditions nouvelles d'Alde

Manuce, on caressait des matières ivorines, marmoréennes, ligneuses, cristallines, — un régal du toucher. Nous sommes bien dans le lieu géographique, mais toute l'ambiance esthétique a disparu... Quand on lève les yeux sur les parois de la *Scalcheria*, vainement on cherche les manuscrits qui enchantaient l'Arioste ou Bembo, et quand on cherche, du pied, le fameux *pavimento* de faïence, couvert des devises des Gonzague, on ne trouve que du trèfle : il est dans un hôtel du boulevard Haussmann... Restituer l'art au sol qui l'a produit n'a un sens que si on lui restitue, du même coup, toutes les moissons de la même saison, tous les jaillissemens de la même source. Le remettre, là, quand tout est mort de ce qui l'avait fait naître, quand tout a passé de ce qui vivait de lui, c'est un simulacre vain : c'est rallumer, sur l'emplacement d'un temple rasé, un feu inutile...

Mais patience! Le hasard qui s'amuse à reconstruire comme à détruire a, peu à peu, rassemblé les plus belles épaves d'Isabelle à Paris et les pousse insensiblement vers le Louvre, comme vers le port. Les mythologies de Mantegna, du Pérugin et de Costa, achetées par le cardinal de Richelieu peu après le sac de Mantoue, à quoi elles avaient échappé, et transportées au château du Plessis sont, de là, venues au Louvre. En 1797, *la Vierge de la Victoire*, enlevée par nos troupes à la chapelle de la Via San Simone, est venue les rejoindre. Les êtres qui entourèrent la grande marquise, qui firent partie de sa « collection d'âmes » se rapprochent aussi. Le portrait de son ami Baldassare Castiglione, par Raphaël, est au Salon Carré, tout près du lieu où n'est pas *la Joconde*. Le portrait d'une de ses admiratrices, la belle Lucrezia Crivelli, maîtresse de Ludovic le More, est dans la salle du bord de l'eau sous le nom de *Belle Ferronnière*. Le buste de sa sœur Béatrice d'Este est au rez-de-chaussée, dans la salle du bord de l'eau, dite « de Michel-Ange. » La voici enfin, elle-même, dans ce Paris qu'elle a tant désiré voir, dans ce Louvre dont elle a si souvent entendu parler, respirant cette atmosphère de sociabilité sans laquelle elle ne pouvait vivre. La seconde vie qu'un portrait donne à son modèle est quelquefois celle qu'il a rêvée.

Robert de la Sizeranne.

LA POUDRE B ET LA MARINE

I

Le 5 mars 1899, à 2 h. 20 du matin, les habitans des communes voisines de la poudrière navale de Lagoubran, près de Toulon, étaient éveillés en sursaut par un roulement semblable à un formidable coup de tonnerre et accompagné d'un tremblement très prononcé du sol. Sur la poudrière avait paru une grande lueur subite. Le gaz s'éteignit dans les rues partout à la fois, jusque dans Toulon. Un immense nuage de fumée noire et fétide plongea dans une obscurité profonde tout le quartier de Lagoubran d'où s'échappaient des cris et des gémissemens étouffés. La poudrière venait de sauter, avec 180 000 kilos d'explosifs.

La caserne des artificiers située à quelque distance envoya les premiers secours ; on alluma de grands feux sous la voûte pour éclairer les travailleurs. Les dégâts étaient énormes. De la poudrière il ne restait rien. A la place précédemment occupée par la partie Est du bâtiment s'ouvrait un vaste entonnoir de 50 mètres de diamètre qui descendait à 5 mètres au-dessous du niveau de la mer. L'explosion faisait 70 victimes. Les deux sentinelles placées hors du mur d'enceinte à une centaine de mètres de la poudrière avaient été tuées sur le coup. Les maisons d'habitation, à 200 ou 300 mètres, ne formaient qu'un monceau de décombres sous lesquels gisaient les habitans. Les toits des hangars et leur façade, à 600 et 800 mètres, étaient renversés. Il y avait des vitres brisées, des cloisons abattues, des

toitures endommagées, dans un rayon de 3 kilomètres. Enfin le bruit et la commotion portèrent, dit-on, jusqu'à Nice. Sur la colline voisine et jusqu'à 2 kilomètres du lieu de l'explosion le sol était jonché de lamelles de poudre B qui n'avaient subi aucun commencement de combustion.

L'enquête menée par le service des Poudres et Salpêtres conclut à la possibilité d'une combustion spontanée des poudres B, sans attribuer à cette hypothèse une haute probabilité. L'explosion était certainement due à la mise en feu subséquente des approvisionnemens de poudre noire, qui éclatent beaucoup plus brusquement. Mais l'hypothèse d'un attentat ne fut pas écartée. Elle fut même considérée comme seule plausible par l'enquête de l'artillerie de marine. On était d'ailleurs au lendemain de Fachoda : beaucoup d'esprits, pour cette cause, admettaient plus facilement une intervention criminelle. Le doute subsiste encore; et depuis lors les si nombreuses attaques de sentinelles aux portes de poudrières n'ont pu que contribuer à y maintenir une partie de l'opinion.

Il n'y eut donc pas, au cours des années suivantes et malgré le douloureux retentissement de cette catastrophe, d'inquiétudes formelles dans le pays au sujet de la poudre B.

Le 12 mars 1907, le cuirassé d'escadre *Iéna* était à sec dans le bassin de radoub, à Toulon. On y faisait des travaux. Les ouvriers de l'arsenal quittaient le bord à midi, pour le déjeuner, Ce jour-là donc, un peu après une heure, avant qu'ils ne fussent revenus mais alors que l'équipage du cuirassé avait repris le travail, chaque homme étant à son poste habituel, une grande flamme jaillit sur le pont, vers l'arrière, en forme de gerbe rouge, jaune et blanche, parsemée de petites flammèches bleues. Le feu sortait aussi par les hublots du navire, par les orifices des monte-charges et des manches à air. Au bout de quelques secondes se produisirent deux détonations rapprochées : l'une sourde, l'autre retentissante; puis, d'intervalle à intervalle, d'abord de dix en dix minutes, puis de minute en minute, d'effroyables explosions projetant violemment des débris dans le bassin et tout alentour.

Dans les ateliers voisins, criblés de morceaux de tôle, de balles, de fragmens de projectiles, se déclaraient des commencemens d'incendie. Des éclats pesant jusqu'à 4 et 5 kilos venaient tomber sur l'arsenal et la ville de Toulon.

L'incendie, qui courait le long du bateau, s'y propageait rapidement, s'opposant au sauvetage et atteignant successivement les diverses soutes à projectiles. Le plus pressé eût été de faire fonctionner les pompes à incendie, mais, nous l'avons dit, le bateau était à sec. L'enseigne de vaisseau Roux s'efforça dès le premier moment d'ouvrir les portes du bassin pour faire entrer l'eau. Malheureusement, les vannes ne fonctionnaient pas. S'obstinant dans sa tentative, sur ce terre-plein fauché par la mitraille, le jeune officier périt en héros sans pouvoir réussir. Et il fallut que la *Patrie* démolît les portes à coups de canon.

Il ne restait plus de l'*Iéna* qu'une coque percée à jour, éventrée sur les deux flancs, des ponts tordus, des cheminées déchiquetées, des machines détruites. L'équipage comptait, avec 33 blessés, 117 morts, dont 8 officiers, et parmi eux le capitaine de vaisseau Adigard, commandant du cuirassé.

Il n'y eut qu'une voix parmi les officiers de vaisseau pour accuser la poudre B. Mais l'enquête technique ne put conclure, faute d'accorder les convictions opposées de ses membres marins et de ses membres artilleurs. Quant à la direction centrale de l'Artillerie de marine, venant appuyer de tout son pouvoir celle des Poudres et Salpêtres, elle prit hâtivement parti contre l'hypothèse des marins. Des deux grandes commissions parlementaires, l'une, celle du Sénat, accepta au contraire cette hypothèse comme la seule justifiée, tandis que la commission émanant de la Chambre des députés restait dans le doute. Néanmoins l'une et l'autre demandaient des réformes profondes dans le service des poudres et des progrès de la technique. L'opinion publique réclamait avec elles.

Les documens portés à sa connaissance par ces différentes enquêtes révélaient le peu de sécurité de la poudre B, contrairement aux affirmations officielles. On y voyait relevés des accidens imputables à une combustion spontanée : à la poudrerie du Pont-de-Buis en août 1893, à Alger en septembre 1894, sur le cuirassé *Amiral-Duperré* en mai 1896, à la poudrerie de Saint-Médard en juin, à celle du Bouchet en juillet de la même année et à Tunis en août, à Saïgon en 1897, au Bouchet en novembre 1898, à Nice et à Villefranche en août et octobre 1899, à Angoulême en juillet 1900, sur le *Vauban* en septembre, sur le *Descartes* en octobre, à Marseille en juin 1901, à la poudrerie du Ripault en septembre, à Versailles en juin 1903 et à

Constantine en août, sur le *Forbin* en avril 1904 et sur le *Charlemagne* en décembre, à Orangea près de Diégo-Suarez en février et en novembre de la même année et à Antsirane également en février, à Tunis en juin 1905.

Enfin les tirs et les exercices d'escadre avaient été fertiles en incidens. Ils avaient révélé des irrégularités extrêmes dans la portée des projectiles et dans la force des charges théoriquement semblables. On voyait paraître des inflammations prématurées de gargousses, des déculassemens avec mort d'hommes. Le pays attendait qu'on fît quelque chose.

Il crut bientôt avoir reçu satisfaction, on se détourna peu à peu vers d'autres objets. Une haute commission technique, présidée par un membre de l'Institut, avait été nommée. Des mesures réglementaires nouvelles avaient été décidées dans la marine. Des ministères avaient été renversés. Les services poudriers se portaient garans de leur produit dans les conditions de conservation fixées par eux. La quiétude s'était répandue jusque dans les états-majors navals.

On sait comment, le 25 septembre dernier, la catastrophe de la *Liberté* devait donner tort à cet optimisme. C'était en rade de Toulon, peu après le branle-bas du matin; à 5 h. 30 on aperçoit des flammes montant des fonds, s'échappant par les sabords de l'avant. La fumée asphyxiante qui envahit les batteries empêche de faire fonctionner les vannes de noyage des soutes. Quatre petites explosions se font entendre et, malgré les efforts de l'équipage, vingt minutes plus tard, une dernière et formidable explosion projetait sur la rade une pluie de fer mêlée de membres humains. La moitié des poudres du cuirassé, soit environ 100 tonnes, avait seule sauté. L'avant du bateau était replié sur lui-même, recouvrant l'arrière. La *Liberté* ne formait plus qu'un chaos de ferraille tordue et déchiquetée. Les bâtimens voisins avaient été sérieusement atteints. Des pièces énormes d'acier avaient volé dans toutes les directions: une coupole de tourelle tout entière était allée retomber à plusieurs centaines de mètres. Et la catastrophe faisait 226 victimes, sans compter les blessés.

Alors, comme après l'*Iéna*, des voix s'élevèrent, — moins nombreuses, il est vrai, — pour prendre la défense de la poudre B. Dans le premier moment, on envisagea la possibilité d'un attentat. Un ancien ministre de la Marine incrimina l'im-

prudence du personnel ou son indiscipline. Mais au Conseil général du Finistère, appelé à voter des secours pour les familles des victimes, un des conseillers généraux, en même temps directeur d'une des poudreries de l'État, M. Maissin, accusa le service poudrier de fabriquer sciemment et de donner à la marine des produits déplorables. Et cependant, après cet aveu, après la déclaration immédiate de l'amiral Bellue, commandant en chef l'escadre, et le rapport péremptoire de la commission d'enquête réfutant toutes les hypothèses autres qu'une inflammation spontanée de la poudre B, on discute encore; aux yeux du pays, l'obscurité semble redescendre avec la contradiction sur un problème si brusquement éclairé par la grande lueur tragique de la catastrophe.

On comprend qu'il y ait pour la marine, pour les hommes destinés à vivre sur une poudrière flottante et à combattre pour le salut de leur pays avec les munitions qu'elle porte, une question primant toutes les autres, une question de la poudre B.

II

Qu'est-ce que la poudre B ?

Autrefois on chargeait les armes à feu avec de la poudre noire, mélange de charbon, de soufre et de salpêtre. C'est pourquoi le service poudrier constitué en l'an V prit le nom de service des Poudres et Salpêtres. La poudre noire est *brisante*, c'est-à-dire qu'elle explose brusquement, en développant d'un coup toute sa pression. On l'emploie encore à l'intérieur des obus, qu'il y a justement intérêt à faire voler en éclats. Dans une cartouche de fusil ou dans une gargousse de canon sa soudaineté est un inconvénient. Les pressions ne peuvent pas monter au delà d'une certaine limite sous peine de détruire la bouche à feu. Le poids de la charge de poudre noire est donc étroitement limité, et la vitesse du projectile aussi.

Lorsqu'on voulut imprimer à la balle du nouveau fusil français, qui allait être le fusil Lebel, une vitesse supérieure afin d'en pouvoir réduire le calibre, on chercha une poudre *progressive*, c'est-à-dire développant d'une façon moins instantanée les gaz qu'elle peut engendrer et les pressions qui en résultent. On s'adressa au coton-poudre, déjà connu depuis un demi-siècle, expérimenté non sans accidens en Autriche, mais qu'on

n'avait pas jusque-là réussi à rendre sans danger. On cherchait à l'étranger comme en France. En 1884, M. Vieille trouva le moyen de donner au coton-poudre, matière pulvérulente, la cohésion nécessaire : la poudre B était créée. On s'aperçut alors qu'elle ne faisait presque aucune fumée, avantage considérable qu'on n'avait pas cherché, mais qui assurait la rapidité du tir et permettait de dissimuler les troupes. M. Vieille venait de nous procurer une supériorité indiscutable sur nos rivaux. La poudre B, disait dès le début le général de la Rocque parlant seulement de l'artillerie de marine, décuple la valeur du canon ; elle la centuple, corrigeait-il quelques années plus tard.

Le coton-poudre s'obtient en traitant le coton par un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique : c'est un coton où un certain nombre d'atomes d'hydrogène sont remplacés par autant de groupes nitrés. Quels que soient les soins apportés à sa fabrication, son caractère est d'être un produit instable. A haute température, cette instabilité en fait, par la violence de la décomposition, un explosif ; mais à froid elle existe encore. Le coton-poudre dégage, en faibles quantités, mais d'autant plus activement qu'il fait plus chaud, des gaz divers, résultats derniers d'une sorte de combustion interne. Et tous les cotons-poudres connus en sont là. C'est en quelque sorte pour eux une véritable fonction normale, sans danger si elle est modérée par des dispositions convenables. Au cas contraire, elle est de nature à amener des élévations de température et même des inflammations spontanées. Les divers gaz qui se dégagent à l'état naissant forment en effet des produits nitreux dont le contact avec le coton-poudre en accélère la décomposition suivant une progression très rapide. Ces produits nitreux sont acides. Si l'on imprègne la substance d'un élément basique, ils seront neutralisés, accaparés par ce dernier dès leur formation, et n'agiront plus sur le coton-poudre. On introduit à cet effet du carbonate de chaux dans les eaux de lavage. Tant qu'il existe une réserve de neutralisation, le coton-poudre, tout en se modifiant sans cesse comme font toutes les matières d'origine vivante, n'est pas exposé à une décomposition tumultueuse.

Le coton-poudre n'est pas la poudre B. Il en est seulement la matière première. Il existe en France deux usines fabriquant le coton-poudre : l'une au Moulin-Blanc, près de Brest, l'autre à Angoulême. Les poudreries proprement dites en sont dis-

tinctes ; elles sont au nombre de cinq, toutes aux mains de l'État, en vertu du monopole, comme d'ailleurs les fabriques de coton-poudre. L'une se trouve à Sevran-Livry, près Paris, les autres au Ripault, près Tours, à Saint-Médard-en-Jalles, près Bordeaux, au Pont-de-Buis (Finistère), enfin au Bouchet (Seine-et-Oise), celle-ci dirigée par l'Artillerie. Le coton-poudre humide est une pâte solidifiée. Sec, il a l'aspect d'une poudre blanche, sorte de farine. Dans les deux cas il constituerait un explosif extrêmement brisant, celui même qui est employé dans l'intérieur de nos torpilles. L'invention de M. Vieille a consisté à l'enrober dans un agglutinant, qui est le collodion. Ce collodion se forme dans la masse même du coton-poudre par l'action d'un dissolvant, mélange d'alcool et d'éther. Le coton-poudre, en effet, n'est pas un corps chimiquement homogène : c'est probablement une juxtaposition intime de cotons diversement nitrés, de trinitro-celluloses et de binitro-celluloses. Ces dernières se dissolvent dans le mélange alcool-éther pour donner le collodion, matière gélatineuse qui emprisonne la trinitro-cellulose. Le tout forme une pâte qu'on dessèche, qu'on lave et qu'on comprime au travers de filières la débitant en rubans. De la farine primitive on a fait une nouille ou un macaroni. La fabrication de la poudre B est calquée, dans ses procédés mécaniques, sur l'industrie des pâtes alimentaires.

En France, on aboutit seulement à des lamelles, plus ou moins minces suivant le calibre de l'arme où elles doivent être employées. Les plus épaisses, destinées au canon de 305 millimètres, ont jusqu'à un demi-centimètre d'épaisseur. Ces lames, qui ressemblent à de la colle à bouche, sont réunies en fagots réguliers qui constituent les élémens des charges ou gargousses.

Les poudres ainsi formées évoluent, tout comme le coton-poudre qui les compose. A l'intérieur de ces lames compactes, les gaz produits par sa combustion lente se meuvent difficilement et risquent d'accumuler sur un point les actions dangereuses. Mais le dissolvant qui a servi à gélatiniser le coton-poudre se trouve utile ici pour produire une neutralisation supplémentaire. Car il est impossible de purger, en cours de fabrication, la poudre de tout ce qui s'y était incorporé de ce dissolvant en excès. Au début, on y vit un inconvénient auquel il fallait se résigner ; on ne tarda pas à s'apercevoir que c'était au contraire un avantage parce que ce résidu, en terme technique le « dis-

solvant résiduel, » arrête au passage et réduit sur place les produits nitreux de la décomposition. Tant qu'il subsiste de l'éther dans la poudre, elle est ainsi préservée d'un échauffement qu'on pourrait appeler normal.

Mais il en est d'anormaux, résultant du manque d'homogénéité de la masse. Les matières traitées ensemble dans une poudrerie pour faire partie d'un même lot de poudre B, qui portera un baptême unique et constituera officiellement une unité réglementaire comprenant souvent jusqu'à 40 tonnes d'explosif, passent par fractions séparées dans plusieurs appareils différens, à des momens successifs, de sorte que l'opération peut durer trois mois. On y incorpore d'ailleurs des poudres antérieures, parfois de plusieurs années. L'unité du lot est ainsi une fiction. Elle répond à cette seule condition que toutes les gargousses correspondantes donnent les mêmes résultats balistiques. Il est donc évident que le lot n'a pas été, dans toutes ses parties, soumis à des actions identiques. Le coton-poudre qui en est la base manquait lui-même d'homogénéité. Il en résulte des différences entre les charges extraites du même lot, entre les brins d'une même charge, entre les points voisins d'un même brin. Chacun évolue à sa façon ; certaines parties prennent de l'avance sur les autres, et, à égalité d'âge, sont réellement plus vieilles, plus près de leur mort, de la décomposition finale. En particulier, les impuretés du coton qui a servi de point de départ à toute la fabrication paraissent se traduire par des réactions locales donnant, au bout d'un certain temps, sur les brins de poudre, des taches de couleurs variables. Ces taches sont le siège de productions nitreuses qui les transforment en abcès verdâtres. Ces abcès s'étendent, provoquent des élévations de température considérables qui arrivent à dépasser les 180 degrés nécessaires pour l'inflammation de la poudre.

Toutes ces actions, nous l'avons dit, sont favorisées et puissamment accélérées par la chaleur. On a donné comme un résultat d'expérience, qu'une élévation de température, de seulement 10 degrés, rendait trois fois plus rapide la décomposition du coton-poudre ; et en vertu d'une loi générale de chimie, applicable aux explosifs, la loi de Van-t-Hoff, lorsque la température extérieure croît en progression arithmétique, la durée de décomposition totale devrait décroître en progression géométrique.

Mais l'influence de la température est encore moins néfaste

que celle de l'humidité. Une goutte d'eau condensée sur la paroi des soutes et qui tombe sur une gargousse, ou simplement la vapeur toujours répandue dans les fonds des bateaux, suffiraient à provoquer un échauffement spontané, extrêmement prompt, des poudres B. On a relevé à cet égard une entière analogie entre sa décomposition et l'échauffement des foins. Pour se mettre à couvert de cette influence désastreuse de l'humidité, on a dû enfermer toutes les poudres marines dans des récipiens étanches à parois métalliques. On ne peut cependant pas se flatter de les avoir placées ainsi dans la même condition que celles de l'armée de terre, qui sont conservées dans une atmosphère sèche, sous l'abri de magasins bien aérés. Les soutes étroites, tassées au fond des bateaux contre la paroi des chaufferies et au milieu d'un lacis de tuyaux brûlans, participent forcément de la chaleur régnant autour d'elles.

A bord enfin, les poudres sont soumises à des mouvemens incessans qui ne peuvent que hâter leurs réactions internes. On sait quelles trépidations secouent en permanence les bateaux modernes, trépidations si fortes qu'à certaines allures, il est parfois difficile d'y lire. Pour toutes ces raisons, la poudre B, plus stable aux mains de l'armée de terre, devient instable au service de la marine. Il faut noter d'ailleurs qu'elle n'est pas tout à fait la même ici et là. Les gros canons de marine emploient les poudres épaisses dont la guerre n'a pas besoin. Or, l'épaisseur des lames colloïdales s'oppose à l'évaporation des réactifs en excès. Au centre, la proportion des dissolvans resterait ainsi beaucoup trop grande; il faut dès lors, pour en enlever la majeure partie, ajouter à la dessiccation des trempages à l'eau chaude qui altèrent le produit.

Finalement, il arrive ce dont nous avons aujourd'hui trop d'exemples : dans une caisse fermée ou à l'intérieur d'une cartouche métallique un brin avarié qui se décompose répand des vapeurs nitreuses qui pénètrent toute la charge. Elle s'échauffe jusqu'à s'enflammer. La poudre B brûle lentement : ce n'est pas une explosion ; mais la pression des gaz fait ouvrir l'enveloppe. On entend parfois de l'extérieur la cartouche qui fuse ; de longs jets de flammes, comme projetés par des chalumeaux, en sortent et viennent lécher les cartouches voisines dont elles portent rapidement la paroi au rouge. Dans les gargousses, dans les caisses, dans les soutes, l'air est mélangé d'éther, lentement

sorti de la poudre, à mesure que son dissolvant résiduel s'évapore. Il s'y trouve donc un mélange détonant qui s'enflamme et communique le feu à tous les objets combustibles. Les cartouches partent les unes après les autres; la soute se remplit de flammes, ses parois de fer deviennent incandescentes; et quand la température est assez élevée, une décomposition totale violente les défonce, portant l'incendie dans les soutes voisines et partout sur le bateau. Cet intervalle laissé à l'équipage pour tenter d'étouffer le fléau, ce répit bien court et bien chanceux, on a pu le mesurer; il est de 20 minutes environ; c'est le temps qui sépare, sur l'*Iéna* comme sur la *Liberté*, les premières détonations intérieures de l'explosion finale.

III

Savoir, c'est pouvoir : la connaissance des phénomènes n'a d'autre intérêt que de servir à se mettre à l'abri des dangers à venir. La sécurité, si nous l'obtenons désormais, nous aura coûté assez cher, au prix de Lagoubran, de l'*Iéna* et de la *Liberté :* il serait inexcusable de ne pas tirer de ces cruelles leçons tout le profit qu'elles comportent. On n'avait pas attendu les premiers accidens pour prendre des précautions. Néanmoins, il fallut ceux qui, de 1893 à 1896, marquèrent la vieillesse des premiers lots de poudre B fabriquée vers 1886 ou depuis lors, pour montrer la nécessité de pousser plus loin la prudence. On chercha donc un moyen de prolonger la vie de la poudre. Puisque le dissolvant résiduel forme, tant qu'il subsiste, la garantie de la stabilité chimique, on songea à faire appel à un dissolvant s'évaporant moins vite que l'alcool. La simple addition d'un élément approprié : urée, aniline, diphénylamine, etc., permettait d'aboutir au résultat : l'inventeur de la poudre B, M. Vieille, s'en tint à l'alcool amylique, doué d'un moindre pouvoir stabilisateur, mais qui présentait l'avantage de nécessiter de moindres changemens dans la fabrication, et d'utiliser, d'une part, les études déjà faites, d'autre part, le stock existant. Les poudres fabriquées à partir de ce moment sont désignées par les lettres AM, suivies d'un chiffre qui indique le pourcentage d'alcool amylique. Celui-ci, pris au début dans la proportion de 2 pour 100, a été porté à 8 pour 100 dans les poudres AM8, dont les premières sont de 1903.

En même temps qu'on s'efforçait de stabiliser la poudre, on prescrivait des mesures plus rigoureuses pour sa conservation. Il faut dire qu'à l'origine la confiance avait été complète. On ignorait encore qu'elle reposait sur les résultats d'expériences de trop courte durée, et trop limitées aux conditions d'un laboratoire pour supporter l'extension qu'on avait cru pouvoir en faire. Le service des Poudres affirmait donc que ses produits ne nécessitaient aucune précaution particulière. Et l'illustre Berthelot, consulté en 1888, répondait « qu'aucun des faits observés jusqu'à ce jour n'autorisait à mettre en doute la conservation de la poudre B dans les conditions ordinaires ou extrêmes de la pratique. » En 1896 encore, le service des Poudres et Salpêtres croyait livrer à la marine des produits, « susceptibles de résister sans altérations ni même abaissement de résistance aux conditions les plus dures de la conservation à bord. » Néanmoins, l'Artillerie de terre, moins confiante dans les expériences théoriques, multipliait les études dans ses magasins et les mesures de surveillance. L'Artillerie de marine, chargée de rédiger les règlemens concernant la flotte, crut devoir, elle aussi, entrer dans cette voie : elle prescrivit la visite annuelle des munitions, et leur surveillance sur échantillon, grâce à l'emploi d'une caisse-témoin, destinée à être placée dans l'endroit le plus chaud de la soute. La visite devait être faite par les soins seulement de l'Artillerie de marine; aux officiers de vaisseau il est interdit, sauf circonstance particulière définie par le règlement, d'ouvrir une seule caisse, fût-ce la caisse-témoin. La visite consiste à ouvrir une caisse à munitions de-ci, de-là, une sur 500 par exemple, et à y prélever quelques fragmens de poudre; elle comporte uniquement une opération effectuée sur ces fragmens, opération qu'on appelle une épreuve de stabilité. Nous allons voir ce qu'est cette épreuve; mentionnons seulement que quelques années plus tard, en 1901, un nouveau règlement, encore en vigueur au moment de l'explosion de l'*Iéna*, et dont les principales dispositions subsistent toujours, accentuait encore les mesures de défiance. Il portait que les poudres seraient visitées et soumises à l'épreuve quand elles auraient subi, même une seule fois, une température supérieure à 35 degrés ou supporté pendant trois mois plus de 30 degrés journellement. Enfin la caisse-témoin, qui ne doit être ouverte qu'en cas de besoin, était accompagnée d'un flacon contenant un

échantillon de la poudre et soumis à un examen attentif des officiers canonniers à chaque trimestre. On suppose ainsi que toutes les poudres d'un même lot, installées semblablement à bord, évoluent en même temps et d'une façon homogène dans toute leur masse. On se contente donc de surveiller le flacon : s'il donne des signes d'altération, on ouvre la caisse-témoin; et c'est seulement si elle corrobore ce renseignement inquiétant qu'on descelle une des caisses de munitions proprement dites.

Enfin, on séparait en principe les poudres B et les poudres noires en les installant dans des locaux distincts. Après l'explosion de l'*Iéna*, cette prescription comportera l'éloignement réciproque des deux espèces de soutes.

Les épreuves de stabilité dont nous avons parlé résultent d'études faites par le service des Poudres dès 1886, et perfectionnées par la suite à l'usine du Bouchet par le service de l'Artillerie. Elles consistent à chauffer une petite quantité de la poudre aux environs de 110 degrés, et à voir combien de temps elle met pour se décomposer. En réalité, l'expérience se fractionne en plusieurs chauffages successifs laissant à la poudre des repos. C'est un moyen de classer différentes catégories de produits, suivant leur résistance, à un vieillissement artificiel. Mais on ne s'est pas borné à étudier l'action de températures si éloignées de celles que la poudre doit avoir à supporter à bord : on a refait des expériences à 75 degrés, puis à 40 degrés. Malheureusement, dans le premier cas, elles durent plusieurs semaines, et, dans le second, plusieurs années. Il était donc indispensable de s'en tenir aux épreuves à 110 degrés pour les vérifications courantes en service. M. Vieille et ses collaborateurs crurent pouvoir établir une loi de corrélation qui permettait d'inférer de ces épreuves à 110 degrés la durée probable de la poudre aux différentes températures, et, par conséquent, une limite de sa résistance dans la pratique. Cette loi est la suivante : autant d'heures aura données la poudre à 110 degrés, autant elle eût donné de jours à 75 et de mois à 40.

Sur la foi de ce principe, l'Artillerie de marine décidait la mise en observation des poudres ayant donné aux épreuves de stabilité moins de quatre heures. Néanmoins, comme l'histoire des premiers lots de poudre B avait montré leur décadence au bout d'un certain temps, on prescrivait aux commandans des

bateaux de signaler les munitions âgées de plus de six ans.

On en était là quand la catastrophe de l'*Iéna* vint jeter une terrible suspicion sur l'efficacité des mesures prises. Avant l'accident, le malheureux commandant Adigard et beaucoup d'autres officiers de marine s'étaient officiellement plaints, à diverses reprises et dans des termes prophétiques, des signes d'instabilité donnés par les poudres à bord et les avaient rattachés à la chaleur excessive des soutes. On s'empressa, après la catastrophe, d'organiser la réfrigération de ces dernières. Elles ne devaient pas dépasser 30° ; on abaissa cette limite à 25° pour les bâtimens à mettre en chantiers. Les dispositions ont été prises à cet effet pour les cuirassés du type *Danton* et les navires postérieurs. A chaque fois que la question revient devant eux, les services producteurs réclament un nouvel abaissement du maximum toléré : ils voudraient des bateaux construits pour les poudres, pour s'épargner de faire des poudres appropriées aux bateaux.

IV

Tout cela n'a pas empêché l'explosion de la *Liberté*. Mieux encore : on avait pensé d'abord qu'on devait l'attribuer à des poudres anciennes, suspectes, embarquées pour peu de temps à fin de consommation rapide en exercices : elle a été reconnue imputable à des poudres relativement récentes datant de 1906 et à 8 pour 100 d'alcool amylique, c'est-à-dire les mieux garanties que la marine eût encore reçues pour constituer son stock de combat. Le fait démontre l'inanité des précautions antérieures et prouve qu'elles reposent sur une base erronée ; il donne raison aux voix compétentes qui depuis longtemps, et depuis l'*Iéna* surtout, proclamaient la nécessité de revenir à des conceptions moins théoriques. Ces exigences nouvelles, elles émanent des services utilisateurs, des hommes de pratique soumis aux responsabilités matérielles : artilleurs de terre et marins. Les artilleurs, émancipés dès 1896 par la possession d'une poudrerie à eux, celle du Bouchet, les ont satisfaites en ce qui concerne leur matériel. Les marins, tenus dans la dépendance par une organisation des services publics mal conçue, n'ont pu qu'adresser à leurs ministres successifs de vaines protestations et des cris d'alarme sans écho.

L'histoire de cette longue lutte entre deux tendances d'esprit opposées, également sincères et désintéressées, mettant en contradiction le plus souvent des caractères d'une élévation toute pareille, est instructive au plus haut point. Il faut souhaiter que notre pays profite de la lumière qu'elle jette sur quelques-unes de ses institutions. Elle éclaire en tout cas profondément la question de la poudre B, et permet d'envisager les solutions nécessaires à la sécurité de la marine.

Elle se résume dans la conséquence des situations respectives faites par la loi aux différens corps techniques destinés à collaborer à une même œuvre de préparation militaire.

Les précautions prescrites par la marine ont été radicalement insuffisantes, parce que la stabilité de la poudre B n'est pas susceptible d'être réduite en formules générales, que celles-ci soient fondées sur sa durée, sur les températures subies par elle ou sur des épreuves de stabilité fractionnaires. La pratique a fait voir qu'entre des fragmens d'un même âge et parfois à l'intérieur d'une même gargousse, il pouvait exister des différences considérables dans l'état de conservation : ce dernier n'est donc pas une question d'âge. Les observations recueillies par l'Artillerie de terre ont aussi montré l'absence de toute différence appréciable entre des poudres ayant subi en magasin pendant des temps prolongés des conditions de température très différentes : ce n'est donc pas une question de température. Quant aux épreuves de stabilité, l'auteur même de la méthode, M. Vieille, ne les a jamais données que comme un procédé pour se renseigner très grossièrement sur la durée probable des poudres, surtout utile pour classer entre eux les produits de la fabrication, et dans le cas seulement où ils sont de même nature. Il a toujours reconnu que la loi de corrélation entre 110, 75 et 40 degrés n'était qu'approximative et qu'on n'en pouvait tirer aucune conclusion trop précise. En fait, l'épreuve pratiquée sur le même lot et parfois sur diverses parties du même brin par les mêmes expérimentateurs, peut donner des résultats variant de cinquante à cent cinquante heures ; et entre les mains d'expérimentateurs différens, les divergences sont encore plus considérables. C'est ainsi, par exemple, que le contenu d'une soute, appartenant à un même lot, débarqué d'un bateau après avoir donné douze heures aux officiers d'artillerie navale au port de débarquement, et immédiatement expédié à

Gâvres, ne donnait plus, à d'autres officiers du même corps, que cinquante minutes.

La poudre B forme un mélange hétérogène comparable, comme on l'a dit, à la récolte d'un champ de blé, où chaque grain peut avoir ses tares et poursuit sa vie propre. Le seul procédé de surveillance et de conservation efficace est un triage brin par brin de toute la masse. C'est ce qu'a compris le service de l'Artillerie de terre. Dès 1898, il adoptait comme règle la visite semestrielle des gargousses, visite complète, effectuée non plus sur des échantillons ou des caisses-témoins, mais sur les charges même de combat, en proportion telle que toutes les munitions aient été examinées dans l'intervalle de trois années. D'autre part, l'Artillerie s'était préoccupée de rendre plus facile, au cours de ces visites, le discernement des brins avariés ou proches du moment de leur évolution où leur résistance s'affaiblit de notable façon. Elle accueillit pour cette raison les propositions faites en vue d'introduire dans le dissolvant une certaine quantité d'un réactif nouveau, la diphénylamine. Cette substance a l'avantage de donner aux lames colloïdales de coton-poudre une coloration brune dès que leur résistance diminue sensiblement; et la coloration s'accentue au fur et à mesure de leur transformation. Sans attacher au procédé une foi absolue, l'Artillerie y voyait un moyen nouveau beaucoup plus sensible et plus rapide et en général beaucoup plus juste que les autres de faire le tri entre les élémens sains et les élémens douteux. Elle put en outre constater que la diphénylamine augmentait de beaucoup la résistance des poudres aux épreuves de stabilité et vraisemblablement, autant que l'expérience en a pu jusqu'ici faire la preuve, la durée des munitions. Elle adopta donc le nouveau stabilisateur en 1907. En 1910 seulement, la Commission mixte des poudres de guerre suivit cet exemple en ce qui concerne les approvisionnemens de la marine; et celle-ci recevait en magasin, quelques jours avant l'explosion de la *Liberté*, les premiers lots de poudre à la diphénylamine (désignée par les lettres B O).

L'insuffisante garantie assurée par les formules générales n'en doit évidemment pas empêcher l'emploi : comme on dit, deux sûretés valent mieux qu'une. Il ne saurait donc être mauvais de soumettre à un examen plus attentif les poudres les plus âgées, d'organiser la réfrigération des soutes et d'y con-

server des flacons-témoins, ou de faire l'épreuve de stabilité au cours des visites. L'erreur de la marine consiste à s'être entièrement fiée à ces précautions accessoires. Elle l'a fait sur la foi des deux services compétens, celui des Poudres et Salpêtres, qui dépend du ministère de la Guerre, et celui de l'Artillerie navale qui représente auprès de lui le ministère de la Marine. Théoriciens les uns et les autres, ingénieurs et artilleurs suivaient le penchant résultant de leur formation d'esprit en s'efforçant de raisonner sur des entités homogènes et en tablant pour cela, faute de mieux, sur des moyennes. En particulier, la considération des températures extérieures et celle de l'épreuve par la chaleur devaient attirer toute l'attention des ingénieurs poudriers parce qu'ils sont des savans : elles ont, en effet, le caractère de données expérimentales exactement mesurables suivant les procédés de laboratoire. Ce sont choses qu'on peut chiffrer et traduire en formules. Elles mettaient aussi, il faut le dire, aux mains des poudriers des élémens précis avec lesquels ils pouvaient se lancer dans la production et réaliser cette grande œuvre de l'armement nouveau qui nous a procuré pendant quelques années une indubitable supériorité militaire. Ajoutez à cela la tendresse naturelle de l'inventeur pour son invention, cette indulgence qui l'empêche de douter des qualités que d'autres, souvent des incompétens, discutent : vous aurez les raisons premières du malentendu entre le service des Poudres et les marins.

Ce malentendu n'aurait eu ni la durée, ni la gravité qu'il a prises si le consommateur et le producteur s'étaient trouvés en contact direct. Mais ils ne communiquent que par un intermédiaire, celui de l'Artillerie de marine. On conçoit aisément le respect des artilleurs navals pour les créateurs de la poudre B, pour ces bienfaiteurs du pays, pour ces savans, membres de l'Institut ou professeurs à l'École polytechnique, qui se portaient garans de la poudre, comme MM. Berthelot, Vieille et Sarrau. L'Artillerie de marine, recrutée à Polytechnique, contenait une assez forte proportion de queues de promotions. Entre 1901 et 1910, ce malheureux corps se voyait en outre dans un état de désorganisation complet : le rattachement des troupes coloniales à l'armée de terre, lequel d'ailleurs lui créait un lien nouveau avec les ingénieurs des poudres, le faisait dépendre à la fois de deux ministères. Une carrière ballottée entre la vie

coloniale dans la brousse et les travaux de balistique marine rue Royale, recevait son avancement de la rue Saint-Dominique: ce n'était pas sans inconvéniens pour elle. Aussi ne trouvait-on plus de candidats ; le corps était au-dessous de ses effectifs et beaucoup trop réduit pour les besoins de son service. Il se sentait diminué, méconnu, incertain : cela ne faisait qu'ajouter à sa faiblesse vis-à-vis des poudriers. Chargés d'ailleurs de recevoir les poudres et, par suite, de contrôler les produits de la fabrication, les artilleurs se voyaient, au nom d'un secret national, tenus soigneusement à l'écart de cette fabrication. Ils ne pouvaient juger la poudre que sur les conditions fixées par les poudriers eux-mêmes.

La confiance était donc de rigueur. Elle était d'autant plus facile que ces polytechniciens, initiés à une haute culture scientifique, trouvaient de l'autre côté, comme contradicteurs, de simples marins, issus d'une École navale aux études bien arriérées et plongeant encore par un passé tout récent dans les traditions de la marine à voiles. Certains rapports de campagnes tenaient plus du navigateur que du militaire, et les réclamations des commandans, quelquefois peu réfléchies, excitaient trop souvent les dédains des corps techniques. Et puis, il fallait agir, satisfaire à un service urgent et surchargé. Il était commode, il était tentant de s'emparer de ces formules absolues, de ces moyennes, de ces méthodes élégantes et rapides pour juger, étiqueter et répartir les milliers de caisses de munitions dont on avait la gestion. Il faut avoir ces raisons présentes à l'esprit pour comprendre comment les artilleurs de marine emboîtèrent le pas au service poudrier, et le firent avec ce manque de nuances qui convient à des disciples n'ayant pas reçu les grands secrets, avec aussi la décision tranchante des hommes d'action. Ils affirmèrent donc beaucoup plus nettement que M. Vieille et soutinrent plus énergiquement la valeur probante des épreuves de stabilité.

Là est le nœud de cette situation singulière. Malgré les scrupules et les exemples de l'Artillerie de terre, malgré les plaintes et les protestations des marins, l'Artillerie navale, dont le siège est fait, défend la poudre B lors de l'*Iéna*, comme lors de Lagoubran, parce que les épreuves de stabilité ont été régulièrement suivies et n'ont pas prédit le danger. Après l'*Iéna*, le ministre de la Marine provoque une refonte du règlement sur

la surveillance et la conservation des poudres à bord. Croit-on que la parole est aux marins? Elle est à l'Artillerie navale, qui va chercher ses inspirations auprès du service poudrier. Si bien que le nouveau règlement, appliqué depuis 1908, n'est qu'une affirmation plus rigoureuse que jamais de la valeur des épreuves; et c'est sur elles, en dernière analyse, qu'il fait jusqu'à ce jour reposer toutes les règles de sécurité concernant les munitions de la Marine.

V

Après la *Liberté*, on ne peut plus croire au dogme de l'homogénéité par lots. Après l'affaire Maissin, on ne peut plus croire à la bonne fabrication des poudreries françaises. Toujours aveuglés par leur confiance dans les épreuves de stabilité, les poudriers ont pensé, ont écrit que les poudres au même indice d'alcool amylique présentaient les mêmes garanties, si elles avaient résisté pendant le même nombre d'heures à 110°, quelles que fussent les impuretés de la matière première et l'histoire des munitions en cause. En particulier, ils crurent pouvoir faire emploi de cotons de qualité douteuse, et laisser à un personnel de manœuvres les manipulations et la surveillance matérielle de matières enfermant pourtant en elles des forces si redoutables. Aussi vient-on de trouver dans les munitions débarquées après l'explosion de la *Liberté*, les choses les plus étranges : résidus de cigarettes, bouts d'allumettes, etc. Dans un flacon-témoin du cuirassé *Bouvet*, dont la poudre venait du Pont-de-Buis, vivait grassement un ver blanc. On admit enfin le radoubage et le remalaxage. Le radoubage consiste dans une humectation nouvelle par l'alcool, le remalaxage en une remise en pâte par action du dissolvant alcool-éther, avec renouvellement de toutes les opérations subséquentes de la fabrication. Comme le consommateur regardait d'un mauvais œil l'une et l'autre de ces pratiques, il fut décidé qu'une marque portée sur l'étiquette et comprenant les lettres *Rem* ou *Rad* désignerait à une surveillance spéciale les poudres remalaxées ou radoubées en leur entier. Cette surveillance spéciale consistait tout simplement à exiger vingt heures aux épreuves de stabilité au lieu de douze ou de quinze.

Mais la raison d'économie, économie assez mal placée en

l'espèce, qui avait fait admettre ces dangereux procédés de restauration, détermina des mesures moins justifiables encore. On prit l'habitude d'incorporer à des produits récens, au sortir de fabrication, de vieilles poudres ainsi radoubées ou remalaxées. Et, n'en étant pas fier, le fournisseur indélicat qu'était l'administration militaire osa dissimuler une aussi grave modification. Il inscrivit sur les caisses contenant des mixtures si suspectes la seule date des élémens neufs qui s'y trouvaient mêlés.

De sorte que l'âge officiel n'était qu'un véritable trompe-l'œil. Ainsi, à bord de la *Liberté*, il aurait existé des poudres de 1886 repassées en fabrique en 1890, 1895, 1903 et 1907. On attribua d'ailleurs aux lots, pour baptême, l'époque non de leur fabrication mais d'une opération administrative pouvant en différer d'un an, comme la commande ou la livraison. On conçoit donc la faible valeur pratique des prescriptions ministérielles obligeant à signaler les munitions âgées de plus de six ans, ou même de l'initiative prise par M. Delcassé, enjoignant de débarquer toutes celles de plus de quatre ans.

Pour avoir le droit ou le pouvoir d'en agir avec un pareil sans-gêne, il fallait que le service des Poudres détînt un monopole d'État. A nulle industrie libre il n'eût été permis de cumuler les trois fonctions d'auteur du cahier des charges, de fournisseur et de contrôleur. Les vices inévitables du monopole paraissent encore mieux dans les malfaçons qui, à la poudrerie du Pont-de-Buis en particulier, vinrent aggraver la situation. Le seul contrôle exercé au nom de la marine et bien superficiellement, puisqu'il n'atteint que les produits terminés, ressortit à l'Artillerie de marine qui doit prendre livraison des poudres en caisses. L'opération se passe aux poudreries. Toute caisse admise doit être plombée au moyen d'une pince appartenant à la marine. On prétend que ces pinces étaient souvent laissées entre les mains du personnel fabriquant et que, par toutes sortes de fraudes, on faisait accepter des produits inacceptables. Il est certain que les directeurs de poudrerie, privés de tout contact avec la marine, ne devaient envisager que comme des réalités bien lointaines et bien indistinctes les conséquences de leurs malfaçons dans la vie du bord. Quant à l'officier d'artillerie, il ne met pas le pied dans les escadres et n'a pas à faire emploi des munitions ; il ne sentait donc pas sa responsabilité pratiquement engagée dans l'exactitude du contrôle dont

il avait charge : peut-être cela lui rendait-il plus facile une certaine insouciance.

Par ailleurs, les poudriers savaient être agréables au gouvernement toutes les fois qu'en évitant une dépense ils donnaient satisfaction à la tendance de nos pouvoirs publics à lésiner sur les frais de défense nationale. Une industrie d'État subit l'influence des motifs politiques. Les protections politiques y jouent aussi un grand rôle. Elles paraissent être intervenues en plus d'une occasion et avoir favorisé les licences d'un personnel à qui la politique était permise. Sa situation à la tête d'une population ouvrière lui donnait un rôle électoral, et l'on s'intéressait plus sans doute à son attitude sociale, dont le retentissement se traduisait par des scrutins, qu'à son attitude professionnelle qui ne préparait que des catastrophes.

Nous n'en avons pas fini avec le monopole. Après lui avoir reproché ce qu'il a fait, il faut encore lui reprocher ce qu'il a omis. Depuis l'invention de la poudre sans fumée, les progrès, dans ce domaine, ont été chez nous rares et lents : on a peu travaillé et en peu d'endroits. Si l'Artillerie de terre n'avait pas obtenu une poudrerie, les études théoriques admises à influer sur notre armement seraient restées enfermées dans l'unique laboratoire central des Poudres et Salpêtres. A l'étranger, au contraire, où la découverte française avait suscité une émulation des plus vives, on n'a pas cessé de beaucoup travailler.

Les étrangers ne surent pas tout de suite retrouver l'invention de M. Vieille. Quand ils voulurent imiter notre poudre sans fumée, au lieu de faire appel au coton-poudre, c'est-à-dire à la nitro-cellulose, ils s'adressèrent à la nitro-glycérine. Leurs poudres, fabriquées d'abord par le chimiste suédois Nobel, sous le nom de cordites, balistites, lyddites, etc., furent au début très inférieures à la nôtre, beaucoup plus brisantes : elles lui sont devenues équivalentes par l'ensemble de leurs qualités. On y a incorporé du coton-poudre ; on a peu à peu diminué le pourcentage de nitro-glycérine jusqu'à 10 ou 15 p. 100 seulement. A mesure qu'elles se rapprochaient de notre poudre B, ces poudres s'amélioraient : c'est une raison pour nous de ne pas changer à la légère le type de la nôtre. Mais en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, on les faisait avec beaucoup plus de soin qu'en France. On y emploie des cotons parfaitement purs et des produits chimiques de première qualité, laissés

de côté chez nous parce qu'ils coûtent cher. On en surveille tous les détails avec une attention extrême. Il faut dire que partout c'est l'industrie privée qui fabrique et qui vend à l'État. Elle exporte en même temps et fait ainsi vivre, aux dépens des pays importateurs, un grand nombre d'ouvriers. Nos poudreries n'en occupent pas assez; aussi restent-elles généralement incapables de fournir à la marine les quantités que celle-ci demande. Le stock de mobilisation reste incomplet. En 1910, le département demandait 2 150 tonnes et n'en a reçu que 750. Comment aurait-il pu rebuter les munitions suspectes, n'ayant pas de quoi les remplacer? On accuse les poudres étrangères de coûter cher; la centaine de millions engloutis avec l'*Iéna* et la *Liberté* remonte quelque peu le prix des nôtres.

Sur un point, les étrangers nous ont dépassés. Leurs poudres, d'une forme plus pratique que la nôtre, brûle mieux. Nous faisons des nouilles, eux des macaronis, des brins perforés dont la combustion est plus rapide et plus régulière. Invités à pousser les recherches de ce côté, nos bureaux, fixant au contraire une barrière au progrès, ont interdit de tirer dans nos canons avec une densité de chargement notablement supérieure à 0,5; nos rivaux, grâce aux poudres tubulaires, peuvent atteindre 0,75: d'où gain dans la puissance des bouches à feu et la vitesse des projectiles.

VI

Après l'*Iéna*, on nomma une haute commission technique qui existe toujours et n'a encore rien produit. Les deux enquêtes parlementaires formulèrent des conclusions qui ne reçurent pas de sanction pratique. Il importe cette fois que la leçon de tant de catastrophes soit entendue, et qu'on fasse ce qu'il y a à faire. Il faut encore qu'on le fasse entièrement: un simple geste esquissé pour la galerie pourrait abuser l'opinion, il ne tromperait pas le personnel naval, et les réalités de la vie maritime en montreraient bien vite l'insuffisance. On ne ruse pas avec le danger.

La première mesure nécessaire est la visite scrupuleuse, fagot par fagot et brin par brin, de toutes les charges actuellement à bord ou dans les magasins de la marine, et leur mise en surveillance semestrielle jusqu'au moment où les poudreries

auront pu les remplacer par des produits à l'abri du soupçon. La seconde est l'adoption pour le service normal de règles inspirées de celles que suit l'armée de terre. D'après ce qu'on a vu plus haut, il ne paraît pas nécessaire de maintenir dans la suite une limite d'âge très basse. On sera sans doute amené cependant à en fixer une, mais sans doute voisine de dix ans plutôt que de quatre. Le même esprit de précaution engagera à rendre plus effective, sans y attacher trop d'importance, la réfrigération des soutes, par exemple en entretenant une circulation d'eau dans l'épaisseur de leurs cloisons. Il faudra enfin s'efforcer d'améliorer immédiatement les moyens de noyage de ces soutes en augmentant la section des tuyaux qui y sont employés et en facilitant dans tous les cas l'accès des dispositifs de commande. Il ne faut pourtant pas se faire illusion sur les difficultés du problème à résoudre : dès qu'un certain nombre de cartouches ont fusé, les gaz dégagés dans la soute y produisent une pression croissante et bientôt considérable qui opposera toujours à l'envahissement de l'eau un obstacle malaisé à vaincre.

Pour la fabrication, il conviendra de lui imposer l'emploi de cotons irréprochables et de réactifs purs : peu importe si le prix des poudres en est augmenté. Les fabriques allemandes vendent, a-t-on dit, leurs produits 18 francs le kilo. Les nôtres nous coûtent environ 8 francs. Comment s'étonner que l'État, à ce prix, nous donne de la camelote ! On connaît ses allumettes et son tabac. Partout, mais principalement quand il bénéficie d'un monopole, il fait plus cher à valeur égale, ce qui veut dire à prix égal moins bon. On sait pourquoi. Nous citerons en particulier la fabrique de coton-poudre d'Angoulême qui doit user de l'eau bourbeuse de la Charente et pendant de longues années demanda vainement un filtre pour la purifier. Or la qualité des eaux est un des élémens qui influent le plus sur celle du coton-poudre. Le filtre coûtait 10 000 francs.

Quand on aura astreint nos poudreries à employer des matières de choix et à les travailler avec tout le soin désirable, elles seront en état de produire, comme leurs concurrentes étrangères, des poudres tubulaires présentant le bel aspect et l'homogénéité qu'arrive à donner partout l'industrie privée. Il faudra que sur ce point nos ingénieurs consentent à s'inspirer des progrès étrangers.

Mais le meilleur moyen, sinon le seul de les stimuler, est de les mettre en concurrence avec les initiatives libres. Le monopole est pour le progrès un péril qui n'a que trop fait ses preuves. Le rapport du général Gaudin sur l'affaire Maissin signale l'inertie du service des Poudres et son parti pris d'écarter sans examen toutes les critiques comme toutes les propositions d'amélioration émanant non seulement du dehors, mais encore de son propre sein. Aucun moment d'ailleurs ne serait plus que celui-ci favorable à la création d'usines privées : la marine se voit dans la nécessité de renouveler d'urgence tout son stock de munitions reconnu suspect; c'est un énorme travail supplémentaire auquel nos poudreries d'État auraient d'autant plus de peine à suffire que les besoins créés par la simple augmentation normale de la flotte semblaient jusqu'ici dépasser leurs moyens. Toutefois, la suppression du monopole ne signifie pas la disparition des poudreries publiques et pas davantage, à notre avis, celle du corps qui les dirige. Celui-ci a sa fonction propre et sa compétence trop spéciale pour ne pas garder son utilité. Que l'Artillerie de terre et la Marine aient chacune un établissement à elle, leur permettant des recherches autonomes, c'est fort bien; mais ni l'une ni l'autre ne saurait fournir à toute sa consommation, à moins de transformer en chimistes une part importante d'un personnel militaire qui a d'autres aptitudes et un autre rôle. On a reproché aux poudriers comme aux ingénieurs d'artillerie navale leur origine polytechnicienne : en réalité, les erreurs mises en évidence par les accidens de la marine font le procès non des études poursuivies à Polytechnique, mais du fonctionnarisme scientifique et du monopole d'État. La valeur des personnes insérées dans ces organisations vicieuses n'est pas en cause, et dans le cas de la poudre B ne fait doute pour personne. Les ingénieurs des poudres seront les premiers à demander aujourd'hui les réformes qui s'imposent. Loin de les tenir en injuste suspicion, il conviendrait d'élargir leurs moyens d'étude, de les envoyer en mission à l'étranger, de faire faire à chacun d'eux un stage de quelques semaines en escadre et de les appeler soit annuellement, soit à l'occasion de tout bateau nouveau, à se rendre compte des dispositions intérieures des navires.

On les mettra de la sorte en contact avec la marine et les marins. N'empêche qu'il faut envisager l'attribution d'une pou-

drerie à la Marine, celle du Pont-de-Buis par exemple, qui est peu éloignée de Brest (tout près de Châteaulin). Seulement, de nombreuses difficultés surgiraient si on voulait la faire diriger par le personnel maritime. Des spécialistes sont indispensables. Il suffit d'en détacher quelques-uns du corps des Poudres et Salpêtres pour les soumettre à l'autorité de la rue Royale ; ce qui n'empêchera pas de leur adjoindre des ingénieurs d'artillerie navale spécialisés. Dans tous les cas, la poudrerie rentrerait dans le service de l'Artillerie navale. La fin du monopole obligera d'ailleurs cette dernière à assumer un contrôle effectif des poudres commandées à l'industrie ou aux usines d'État, contrôle portant sur toutes les phases de la fabrication. Ce contrôle qui s'étendrait à la poudrerie navale devrait être exercé par des ingénieurs d'artillerie ayant assez vécu de la vie des escadres pour en comprendre les nécessités.

Les rapprochemens que nous venons de prévoir entre producteurs et consommateurs resteraient encore insuffisans, si l'influence de ces derniers ne se faisait pas sentir par voie d'autorité. Mais l'autorité suppose une compétence. Il semblera donc indispensable qu'un certain nombre d'officiers de marine, deux au moins, prennent part au contrôle et fassent auparavant un stage dans les usines. Les moyens d'autorité peuvent être les suivans. D'abord, le service d'Artillerie navale peut avoir à sa tête un officier navigant, un amiral. Bien des propositions ont été faites pour soumettre chez nous, à l'imitation de l'Angleterre, les grands services techniques à la direction d'officiers de marine ; mais le terme de « direction » lui-même fait apparaître les obstacles : un service technique ne saurait être *dirigé* dans son détail que par un technicien : il peut seulement l'être de haut par un militaire. C'est la formule de ces attributions de présidence qui reste à trouver, en ce qui concerne notre marine.

Pour que les nécessités révélées par la pratique au personnel navigant soient toujours prises en considération dans la rédaction des règlemens et cahiers des charges, il faut enfin que ce personnel occupe, dans les conseils et comités relatifs aux poudres, une place proportionnée à son rôle. C'est ce qui n'est pas. Des trois organes de ce genre adjoints au ministère de la Guerre et chargés de préparer les décisions de principe, l'un, la Commission mixte de fabrication des poudres et explosifs de guerre, présidée par M. Vieille, comprend cinq officiers de

l'armée, dont un général, quatre ingénieurs des poudres, trois ingénieurs d'artillerie navale et un seul et unique marin, simple lieutenant de vaisseau. Les autres, où à côté de l'armée l'Institut, le ministère des Travaux publics et celui des Finances sont représentés, comptent chacun un ingénieur d'artillerie navale et point de marins. Le bon sens eût prescrit de tout autres proportions. Les services d'utilisation doivent pouvoir non seulement faire entendre leur voix, mais encore la faire écouter, et disposer pour cela, dans les votes qui les intéressent, d'un nombre de suffrages moins restreint.

Tous ces progrès dans l'organisation rendront certes plus aisé l'accord des diverses spécialités techniques ayant à coopérer au même résultat, ou moins insolubles les conflits entre elles : ils ne feront pas disparaître ces conflits sans une action gouvernementale qui a manqué dans le passé. Si elle eût existé, les défauts du système administratif n'eussent pas empêché des ministres soucieux de l'intérêt national de se faire juges entre les services, de trancher leurs différends à la lumière du bon sens, et de coordonner dans la pratique les rouages insuffisamment liés. Mais il aurait fallu des esprits moins occupés des petites questions parlementaires. Les plaintes de la marine n'ont trouvé ni appui, ni audience. Rien ne la préservera de nouveaux malheurs si nos gouvernemens continuent à ne pas gouverner. Comme elle n'a pas de voix dans le concert électoral, il lui faut, en son ministre, un tuteur qui l'aime et la défende.

A ce prix, et quand on leur aura fait leur place et donné les moyens de la tenir, quand leurs représentans auront reçu la préparation indispensable pour pouvoir discuter avec leur fournisseur, les marins sauront, comme ont fait les artilleurs, imposer aux poudres les conditions nécessaires. Ils sauront obtenir l'essai des hautes densités de chargement et des vitesses initiales égales à celles des artilleries étrangères, adapter les munitions aux soutes et aux circonstances de la vie en mer, et même, espérons-le, écarter de leur héroïque personnel les dangers inutiles. Pour les autres, personne à bord n'y pensera plus, dès qu'on les reconnaîtra pour inévitables. Cela passera dans les risques du métier. Mais ceux-ci sont assez nombreux pour que la poudre B ne vienne pas plus longtemps en ajouter de gratuits.

GEORGES BLANCHON.

L'ÉMEUTE DE TUNIS

ET

LE RÉVEIL DE L'ISLAM

Un peu partout, sur les murs de nos places et de nos gares, même les plus humbles, on peut voir de superbes affiches en couleurs, qui, de très loin, requièrent impérieusement l'attention. Cela représente une ville de féerie enveloppée dans toutes les flammes et toutes les pourpres du couchant, avec des maisons vermeilles, un minaret octogone coiffé d'un toit pointu, et, au premier plan, des chameaux pleins de dignité, qui défilent d'un pas circonspect de figurans bien stylés; — ou, rangés sur le quai d'un port, entre deux palmiers, des hommes au teint basané, noblement drapés dans les plis de leurs burnous, ou encore une dame brune, accroupie devant les créneaux d'une terrasse, en veste brochée et culotte de gaze pailletée d'argent, derrière laquelle une petite négresse brandit un parasol; — et, les uns et les autres contemplent avec l'expression la plus sympathique, ou un air de tendre mélancolie, un beau paquebot blanc et rouge voguant sur les flots paisibles d'une mer toute bleue. Cette ville en or, qui semble faite uniquement pour le plaisir des yeux, c'est Tunis, — et ces aimables et magnifiques personnages qui considèrent leurs hôtes d'Europe avec un si affectueux intérêt, ce sont nos bons et loyaux sujets d'Algérie et de Tunisie.

Évidemment, — du moins j'aime à le croire, — personne

ne prend à la lettre cette imagerie tendancieuse, qui a d'ailleurs son analogue dans toute une littérature, et qui, secrètement, doit flatter, au fond de nos âmes occidentales, un vieil instinct romanesque, rebelle à toutes les ironies de la réalité. Mais, l'autre jour, dans cette même Tunis, subitement bouleversée par une émeute sanglante, je ne pouvais m'empêcher d'y songer et de sentir le contraste violemment grotesque de ces images avec la situation, lorsque j'assistais à l'affolement général des touristes, qui, sur la foi des agences et des guides, étaient partis pour l'Orient bénin de la Place-Clichy et qui se trouvaient jetés tout à coup en pleine sauvagerie africaine. Comme disent les enfans, ce n'était plus de jeu. Un des partenaires du divertissement promis se dérobait, avec une mauvaise foi insigne, aux règles convenues. Les agences avaient donc menti, et les romanciers qui exaltent l'hospitalité et l'esprit chevaleresque de l'Islam, et aussi, chose plus grave, les gros livres officiels qui vantent la sécurité du pays, les dispositions pacifiques des indigènes et les bienfaits de notre protectorat?

*
* *

Mais les touristes n'étaient pas seuls à crier leur déconvenue. Le pire, c'est que la stupeur régnait partout, aussi bien chez les citadins et les colons européens que dans les milieux officiels. On eût dit le réveil soudain d'un volcan depuis longtemps endormi. En tout cas, si cette alerte n'a pas les suites fâcheuses qu'on peut redouter, elle aura été aussi chaude qu'inattendue.

La veille, nous nous étions couchés dans tout l'éblouissement du plus merveilleux clair de lune qui ait jamais enchanté ville orientale. Et voilà que, le lendemain, dès l'aube, un brouhaha sinistre emplissait les rues. Les attroupemens se formaient au milieu de la chaussée. Des gens se mettaient à courir tout à coup, au bruit des fusillades lointaines. Les fenêtres s'ouvraient précipitamment, des figures inquiètes se penchaient aux balcons. On se demandait : « Qu'est-ce qu'il y a ? qu'est-ce qu'il y a?... »

— C'est la révolution ! me dit, en haussant les épaules, un vieux cocher alsacien, qui fumait placidement sa pipe devant la porte de l'hôtel.

La révolution! Quel gros mot! S'agissait-il d'un soulèvement en masse des indigènes? Pour m'en éclaircir, je m'achemine au plus vite vers la Résidence générale. Mais une brusque panique me barre immédiatement la route. Des coups de revolver éclatent. Une femme de colon français me crie :

— Sauvez-vous! Vous ne savez pas de quoi les Arabes sont capables!

La foule terrorisée s'enfuyait vers les maisons. Entraîné par la bousculade, je me jette dans le vestibule de l'hôtel, dont les domestiques sont en train de verrouiller la porte. Les voyageurs grimpent quatre à quatre les escaliers des étages, pour se réfugier dans leurs chambres ou sur les terrasses. Il fallait voir les visages décomposés. Le comique de la scène, c'est que les plus ardens à se barricader étaient deux marchands de photographies musulmans qui tremblaient à l'idée que des bandes italiennes pouvaient forcer le local, tandis que nous tremblions d'être assommés par leurs coreligionnaires.

Et puis nous en fûmes quittes pour la peur. Dix minutes après, les groupes de curieux recommençaient à circuler dans la rue, l'hôtel rouvrait ses portes, et des nouvelles lamentables nous arrivaient coup sur coup des quartiers indigènes, où Italiens et Arabes étaient en train de s'égorger. Nous apprîmes l'échauffourée du cimetière de Djellaz, cause occasionnelle de l'émeute, la déroute et l'assassinat des agens de police, la charge des zouaves et finalement le massacre organisé dans les rues populaires de la vieille ville. Impossible de bouger de chez soi. Les principales artères sont barrées par la troupe, et il est recommandé aux Européens de ne pas s'aventurer dans Médina et les faubourgs. Nous ne pouvons juger du carnage que par le passage intermittent des civières qui transportent dans les hôpitaux les morts et les blessés.

Cependant des détails particulièrement horribles, — et confirmés plus tard par les journaux, — nous étaient apportés par des passans en fuite. Des femmes italiennes avaient été abattues à coups de hache, dans leurs maisons, — lâchement assassinées par des énergumènes. Deux vieillards qui conduisaient la voiture des petites sœurs des pauvres, — deux Italiens, il est vrai, — ont été assaillis, précipités à bas du siège : l'un est mort, l'autre grièvement blessé. Tout près de chez nous, un grand nègre s'est rué sur une fillette italienne que sa mère

ramenait au logis, et, froidement, de ses deux doigts écartés, il lui a crevé les yeux. Continuellement, on annonçait de nouveaux morts, tant du côté des Italiens que du côté des Arabes.

Ces récits, colportés de bouche en bouche et sans doute grossis, excitaient des fureurs pareilles dans les deux camps, et ne laissaient pas que d'alarmer extrêmement tous les Européens sans distinction. On sortait par groupes compacts, pour mieux se défendre. Presque tous les hommes étaient armés de cannes ou de matraques, — des matraques énormes, grosses comme une tête d'enfant et garnies de clous aigus. Quelques colons, venus de l'intérieur, se promenaient avec un fusil en bandoulière. Les Arabes, méprisans et taciturnes, le visage impénétrable et les yeux baissés, marchaient à pas rapides, sans regarder personne : mais ils semblaient prêts aux pires violences. Les Italiens, assoiffés de vengeance, se montraient plus bruyans et plus agressifs. Ils vociféraient, criaient des menaces, en faisant le moulinet avec leurs matraques. Les adolescens, les enfans eux-mêmes avaient une attitude des plus crânes, parfois très imprudemment provocatrice. Je me rappelle avoir vu, au coin d'une rue déserte, un petit cordonnier sicilien, qui, d'un air de défi, serrait contre sa cuisse un tranchet fraîchement affilé. Chaque fois que des gendarmes ou des agens ramenaient un émeutier ou un assassin, les menottes au poignet, des bandes de jeunes voyous les poursuivaient en poussant des huées et des clameurs de mort. Et il fallait entendre les conversations qui s'échangeaient entre ouvriers italiens. La plupart étaient licenciés, les patrons ayant fermé les chantiers, par crainte d'agressions très probables. L'un d'eux, au milieu de la rue El-Djézira, à deux pas du quartier indigène, déblatérait devant une demi-douzaine de camarades : « Que les Français nous laissent faire, et nous nous chargeons de nettoyer la ville! A mort les Arabes! Nous les tuerons tous, jusqu'au dernier, *jusqu'aux petits qui sont dans le ventre de leurs mères!* » Ces rodomontades féroces disent assez à quel ton on était monté, et que la contagion de la sauvagerie africaine avait gagné même des Européens habituellement paisibles.

Nous passâmes une journée d'angoisse. La nuit s'annonçait pire, des rumeurs de massacre général se remettant à courir avec insistance. Un journal publia le texte d'une chanson qu'on

apprenait, paraît-il, aux petits enfans, dans les écoles musulmanes, et qui se chantait dans les rues :

Puissent les musulmans, les religieux,
Les croyans de Dieu,
Abdul-Hamid le Sultan
Tuer les Italiens!

Au milieu de ce tumulte et de ce frémissement de révolte, nous n'avions pour nous réconforter que le spectacle de quelques maigres patrouilles, cinq ou six artilleurs ou chasseurs d'Afrique qui, de loin en loin, passaient, d'un air morne, et qui avaient mission de nous défendre contre une population de plus de 100 000 musulmans. Nous étions tous fort mal à l'aise.

Le lendemain s'acheva dans un énervement toujours mêlé de crainte. Les agressions et les assassinats continuaient un peu partout. Les Juifs prenaient d'assaut les trains en partance pour La Goulette. On prétendait que, dans les provinces, au Kef, à Sousse et à Kairouan, des soulèvemens se dessinaient. Des fonctionnaires en vue, qui habitent les quartiers indigènes, n'osaient pas rentrer chez eux, par peur d'un coup de fusil anonyme, au coin d'une ruelle, et l'on dut hospitaliser à la Résidence le consul général d'Italie, particulièrement désigné aux fureurs populaires. Enfin, la Résidence elle-même était gardée par un piquet de tirailleurs : c'était le plus humiliant pour nous.

Bien que le mouvement fût surtout anti-italien, des Français se voyaient fréquemment molestés ou assaillis. Il est vrai qu'après les avoir battus ou blessés, certains agresseurs leur demandaient s'ils étaient Français ou Italiens. On cite même le cas d'un Arabe qui, après avoir attaqué, par méprise, un de nos compatriotes, s'excusa de l'erreur grande et poussa même la platitude jusqu'à lui baiser la main. Toutefois, comme on ne porte pas sa nationalité écrite sur sa figure, pour éviter des désagréables confusions, les Européens se tenaient très cois dans leurs logis.

Trois jours après l'émeute, — et malgré l'arrivée de quelques renforts, — la sécurité paraissait toujours aussi précaire. Je me résolus cependant à partir pour Carthage. J'y trouvai le calme qui convient aux ruines et à la majesté de ce grand paysage historique. Au Musée Lavigerie, le directeur,

l'aimable et savant P. Delattre, qui voulut bien m'entretenir, me prodigua les paroles rassurantes. Quelques jeunes Pères Blancs, qui rentraient de Tunis, nous crièrent, en passant sous le préau :

— C'est fini ! Tout est tranquille !

Et puis, comme je sortais du couvent, j'aperçus un agent de police et quelques soldats qui venaient se mettre en faction au sommet de la colline de Byrsa. Je demandai ce que signifiait cet appareil belliqueux. Un prêtre, qui me suivait, me dit :

— Il paraît que les Arabes de Sidi-Bou-Saïd vont attaquer Carthage, à quatre heures ! On vient d'avertir, par téléphone, le receveur des postes !

Était-ce donc vrai ? Comme au temps de Salammbô, les Barbares étaient en marche contre Carthage ?... Pourtant, rien de suspect ne se décelait aux alentours ! Pure imagination sans doute, ou simple menace prise au sérieux par des gens épouvantés ! Il n'y avait, au bas de la colline, qu'une noce indigène, qui s'avançait dans un tapage assourdissant de noubas et de tambourins.

Mais, quand nous arrivâmes en gare de La Goulette, une bande d'Arabes cerna le tramway électrique, en brandissant des matraques. Les portières claquaient, les glaces s'abaissaient fébrilement : « Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que c'est encore ? »

— C'est la révolution ! me dit le conducteur du train, un Italien, qui était blême de peur.

Au bout de dix minutes de clameurs et d'effroi, le train démarra je ne sais comment, tandis que le conducteur, mal remis de son émotion, nous contait :

— Hier, *ils* nous ont tiré des coups de fusil. Le wattman a failli être tué ! Tous les voyageurs se couchaient sous les banquettes !...

Là-dessus, nouvel affolement dans le wagon. Chacun cherchait un abri derrière les portes de communication. Certains voulaient descendre, exigeaient qu'on arrêtât le train. Ce fut ainsi jusqu'à Tunis.

Sans doute, nous pouvions lire sur les murs de la ville le texte en trois langues d'un décret promulgué par Son Altesse le Bey, « possesseur du Royaume de Tunis, » lequel prohibait les attroupemens sur la voie publique et le port des armes « apparentes ou secrètes. » Mais, pour assurer l'exécution de ce beau

décret, il y avait bien 800 hommes à la disposition de l'auto rité militaire. Le premier jour de l'émeute, on affirme qu'ils n'étaient pas plus de 250. 250 hommes de troupes pour tenir en respect une population de 200 000 âmes! C'est à faire frémir!... Et, pendant que nous supputions les tristes chances de l'émeute, la Résidence télégraphiait à Paris, réclamait des secours. Après trente-six heures, on attendait encore la réponse du gouvernement français!

*
* *

Quel avait été, sinon le motif, du moins le point de départ de ce mouvement de rébellion, on le sait suffisamment aujourd'hui, en France, pour que j'y insiste trop longuement. Rappelons en gros que l'immatriculation votée par la municipalité tunisienne d'un cimetière de la ville, — le cimetière de Djellaz, — avait froissé, dans la communauté musulmane, les sentimens religieux de l'élite et surexcité le fanatisme des masses.

La municipalité eut tort. Elle-même le reconnut, puisque au dernier moment elle revient sur son vote. Malheureusement, il était un peu tard. Quoi qu'il en soit, elle avait commis une lourde faute. En matière de tolérance religieuse, nous devons éviter, avec les indigènes, jusqu'à l'ombre du soupçon. Peut-être faudrait-il savoir soi-même ce que c'est que le sentiment religieux pour le respecter chez les autres. Comment veut-on que des politiciens ou des gens d'affaires, à l'esprit simpliste et aux procédés sommaires, puissent jamais comprendre les délicatesses ou les susceptilibités de consciences aussi éloignées que possible de la leur?

Cependant, au premier abord, la municipalité tunisienne ne paraît pas si coupable. De quoi s'agissait-il, en somme? D'assurer à la communauté musulmane la propriété légale et dûment enregistrée de son cimetière. Il semble que les dévots auraient dû s'en réjouir. Mais les choses ne sont pas si simples. En réalité, il s'agissait bien plus de *délimiter* un terrain que d'en reconnaître juridiquement les légitimes possesseurs. Les Arabes n'ont qu'un sentiment confus de la propriété ; ils répugnent à la rigidité inflexible de notre cadastre. En ce qui concerne ce cimetière, fondation pieuse et conséquemment intangible en droit musulman, il est certain que les limites en étaient un peu

flottantes et qu'on y enterrait les gens au petit bonheur, partout où il y avait des places libres. Rien de plus choquant qu'un tel désordre pour nos esprits d'Occidentaux. Avant de trop crier contre la municipalité de Tunis, saisissons bien qu'au fond elle s'est comportée à la française ou à l'européenne et qu'en somme elle a prétendu mettre un terme à un abus contraire à tous nos principes de droit. Faute d'être renseignés exactement sur les coutumes et la psychologie des indigènes, nous eussions sans doute procédé comme elle.

Les choses se compliquent encore, quand on essaye de scruter les dessous de l'affaire, quand on en examine les tenans et aboutissans. Délimiter un cimetière musulman et en garantir les titres de propriété n'est point, après tout, un crime si monstrueux. Mais il paraît que, sur le terrain usurpé par les morts arabes et reconquis par le cadastre du Protectorat, il était question de faire passer une route et, sur cette route, un tramway. Vilaine affaire ! Des arrière-pensées de spéculation envenimaient ainsi une simple opération cadastrale. Si l'on songe que le scandale de certaines spoliations retentissantes est encore tout frais dans la mémoire des indigènes, on comprendra ou on excusera leur émotion, à la nouvelle qu'un lieu sacré allait être morcelé et profané par des Chrétiens.

N'appuyons pas trop, néanmoins, sur ces considérations secondaires, quelle qu'en soit l'importance. Il est évident, aujourd'hui, que l'immatriculation du cimetière de Djellaz n'a été, dans la pensée des Musulmans tunisiens, qu'un prétexte pour tomber sur les Italiens, et, d'une façon générale, — après l'occupation du Maroc et de la Tripolitaine, — pour protester contre les empiétemens des nations chrétiennes en terre d'Islam.

Que le mouvement ait été surtout anti-italien, cela n'est pas douteux. On pourra tout au plus soutenir que ce sont les Italiens qui ont commencé l'attaque. Une enquête aurait révélé, nous apprennent certains journaux, que c'est un Italien qui tira le premier sur les Arabes massés autour du cimetière. Mais d'autres enquêtes ont établi que ces vêpres tunisiennes étaient préméditées, que la rumeur en courait depuis plusieurs jours dans les quartiers populaires et qu'enfin des sommes d'argent considérables avaient été distribuées aux meneurs de l'émeute.

Discuter sur ces points de détail, toujours contestables, serait pur dilettantisme. Le vrai, c'est que cette rébellion couvait

depuis longtemps, que les causes en sont plus ou moins complexes, et que, dans ses manifestations, elle a été, en somme, une explosion de haine contre les étrangers.

*
* *

Pour s'en convaincre, il suffisait d'ouvrir les yeux et de regarder les figures dans les rues de Tunis.

Chez tous les indigènes, quels qu'ils fussent, l'habituelle expression de mépris et de répulsion pour l'Européen s'était singulièrement accentuée. Les têtes se redressaient. Sur tous les visages, il y avait un frémissement d'orgueil et de joie mal contenue. Dans les couloirs des administrations, les chaouchs eux-mêmes vous répondaient avec arrogance ou vous toisaient avec dédain. Le lendemain de l'émeute, un haut fonctionnaire me disait : « Depuis hier, je ne reconnais plus mes employés ! Leurs regards, comme leurs attitudes, sont changés. On dirait qu'une étincelle électrique les a touchés. Une effervescence plus ou moins déguisée les agite, comme si un mot d'ordre venait de passer dans tous mes bureaux. Je sens, chez tous mes subalternes indigènes, une connivence, un mauvais vouloir général, pour ne pas dire une hostilité déclarée. »

La peur des représailles tempérait heureusement cette hostilité. Les Arabes armés de matraques, qui rasaient les murs de la ville européenne, cachaient souvent, sous une apparente impassibilité, leur terreur d'être arrêtés par la police, ou assassinés par des bandes italiennes. Le double jeu des physionomies, qui exprimaient alternativement la férocité et l'humilité feinte, était un spectacle des plus saisissans. Je me rappelle la singulière mimique d'un portefaix qui était appuyé contre une colonne de réverbère, devant une terrasse de café. De temps en temps, d'un geste négligent, l'homme palpait sous sa veste une arme cachée, revolver ou couteau. Intrigué par ce manège, un consommateur l'appela. Le portefaix s'avança avec un air soumis de bon domestique, comme pour recevoir une commission :

— Qu'est-ce que tu caches là, sous ta veste ?

Immédiatement, l'individu détala, serrant son arme contre sa poitrine et lançant au Roumi un de ces regards de haine qui voudrait tuer et qui s'exaspère de son impuissance. En un clin

d'œil, l'inimitié irréductible de la race avait fait éclater son masque de fausse indifférence.

Avouons-le franchement : nous avions tous peur les uns des autres, et c'était le côté comique de ce drame. Chaque fois que des Européens croisaient des indigènes sur le trottoir, ceux-ci comme ceux-là s'écartaient prudemment avec la vague appréhension de recevoir un mauvais coup. Les Musulmans avaient beau nous répéter qu'ils n'en voulaient qu'aux Italiens, nous n'en étions pas bien sûrs, surtout quand nous comptions ceux des nôtres qu'ils avaient mis à mal par erreur. Le sentiment très net de notre insécurité rendait tout le monde très circonspect. J'ai habité dix ans l'Afrique du Nord : pour la première fois de ma vie, j'ai éprouvé l'angoisse de m'y sentir en terre ennemie.

Les autorités en avaient tellement conscience qu'elles firent enterrer presque clandestinement les victimes françaises et italiennes, redoutant avec raison de ne pouvoir maîtriser une nouvelle émeute causée par des manifestations européennes. Les vieux colons en suffoquaient de colère et d'humiliation. Sous le coup du premier ressentiment, devant les tombes ouvertes, un orateur prononça des paroles violentes, que personne pourtant ne trouva excessives, parce qu'en ce moment-là elles traduisaient la pensée de tous : « On a rampé, dit-il, autour des murs de la ville : c'est une honte, une ignominie! Ce qu'il fallait, c'était traverser la ville arabe, baïonnette au canon, et montrer aux indigènes que seuls, ici, les Français ont le droit de commander (1). » Tous nos compatriotes m'ont répété la même chose à peu près dans les mêmes termes. Ils n'en revenaient pas. Jamais bouleversement pareil ne s'était vu. Chacun se lamentait : « Comment! Après trente ans de protectorat, après un loyal essai de politique arabophile, voilà où nous en sommes ! C'est à désespérer des Tunisiens ! »

Ils exagéraient peut-être, je voudrais le croire. Mais ce qui me paraît évident, au lendemain d'un long voyage à travers l'Algérie et la Tunisie, c'est qu'un nouvel état d'esprit, encore inconnu il y a dix ans, commence à s'y affirmer, à s'y préciser dans ses tendances. La crise de ces derniers jours n'a fait que le trahir brusquement. Ce ne sont pas seulement les figures des indigènes qui sont changées, mais leurs dispositions à notre

(1) *La Tunisie française* du 9 novembre 1911. Discours de Mᵉ Cirier.

égard, et aussi notre situation, comme celle de tous les Européens dans toute l'Afrique du Nord.

*
* *

D'abord, il y a un fait immédiat qui domine, aujourd'hui, tous les autres : la guerre italo-turque. Nécessairement, elle devait avoir sa répercussion dans nos provinces africaines. Il fallait s'y attendre. Or notre gouvernement n'a rien prévu. Le mois dernier, au début des hostilités, quand je demandais à nos administrateurs algériens s'ils ne constataient point quelque indice de rébellion chez les Arabes, ils me répondaient avec sérénité que tout était tranquille. Les gens d'administration ont un grand défaut, c'est de se préserver soigneusement de tout contact avec ceux qu'ils administrent, cantonnés qu'ils sont dans leurs paperasses. Et puis ils manquent de poésie, je veux dire qu'ils ne dépassent point le fait présent et que les âmes sont, pour eux, un profond mystère. Pourtant, quiconque a un peu vécu avec les Arabes se défie instinctivement de la mobilité de leur caractère et de l'imprévu de ses manifestations. Chez nous autres, gens de vieille civilisation, on peut prédire presque à coup sûr, d'après des prodromes certains, la naissance et la marche d'un mouvement populaire. Avec le Barbare, on ne sait jamais. Il convient donc, avec lui, d'être toujours sur ses gardes.

Dans le cas de la guerre italo-turque, cette vigilance s'imposait particulièrement. Nul Algérien n'ignore que les nouvelles se répandent avec une rapidité déconcertante, même à travers les régions les plus désertes du Sud. Pas n'est besoin de télégraphe ni de téléphone. Et cette parole humaine, qui, de bouche en bouche, franchit si vite des distances énormes, a un effet autrement persuasif et troublant qu'un petit carré de papier placardé dans une salle de dépêches. Chemin faisant, elle traverse les cafés maures, véritables assemblées populaires, toutes frémissantes de passion, malgré leur aspect pacifique, les poses nonchalantes ou assoupies des cliens. Elle y excite des commentaires exaltés.

Qu'on s'imagine l'effet produit, en ces milieux surchauffés, par l'agression soudaine et, — il faut bien le dire, — brutale des Italiens contre Tripoli. La Tunisie et la Tripolitaine sont pays voisins. Les relations sont constantes et très étroites de

l'un à l'autre. Il existe fréquemment des liens de parenté entre Tunisiens et Tripolitains. Comment s'étonner, après cela, qu'à Tunis et dans toute la Régence, le récit plus ou moins amplifié ou défiguré des représailles italiennes contre les Arabes de Tripoli ait soulevé de telles fureurs et allumé dans tous les cœurs musulmans le désir fou de la vengeance ?

Il est trop certain, malheureusement, que des atrocités ont été commises au cours de ces représailles. N'en faisons pas un trop grand crime à leurs auteurs : c'est la guerre avec toutes ses horreurs. Il est facile d'épiloguer là-dessus dans la quiétude du cabinet. Dans le feu de l'action, et quand on se sent traqué par un ennemi invisible, aussi féroce que perfide, on est excusable de perdre la tête et de frapper au hasard. Les Arabes, après avoir promis fidélité à l'envahisseur, après les proclamations amicales et si humaines du général Caneva, n'avaient peut-être pas la même excuse.

Quoi qu'il en soit, il était inévitable, en ces conjonctures, que les Musulmans de l'Afrique du Nord fissent cause commune avec leurs coreligionnaires de Tripoli. Encore une fois, on a eu le tort, dans les sphères officielles, de ne pas le prévoir. Cependant des symptômes non équivoques auraient dû frapper les moins sagaces. Jamais nos journaux n'ont été plus lus, ni plus passionnément commentés par les indigènes que depuis le commencement de la guerre italo-turque. Eux si soumis d'ordinaire, ils étaient devenus insolens et provocateurs. A Alger, — chose inouïe, — je vis insulter des touristes qui traversaient la haute ville. Vraiment, il ne fallait pas être bien perspicace pour s'apercevoir que tous ces gens-là ne pensaient qu'à Tripoli. Dès le lendemain de mon arrivée, dans le cimetière d'El-Kettar, qui domine si pittoresquement le vallon de Bab-el-Oued, je fus accosté par un guide, un ancien tirailleur, décoré de notre médaille militaire, qui me dit, avec une platitude et une dissimulation inimaginables :

— Ah ! les Arabes ! quels abrutis ! Ils croient que les Turcs vont chasser les Italiens ! Mais c'est les Italiens qui vont chasser les Turcs à coups de pied au... derrière !

Et il riait d'un mauvais rire, en me regardant.

A Tunis, la police savait que des officiers turcs avaient traversé la ville, qu'ils avaient parlé dans les mosquées et exhorté leurs coreligionnaires à la vengeance. Ils étaient très

habilement déguisés : ce qui rendait la surveillance difficile. En pleine émeute, je vis entrer, un soir, dans la salle à manger de notre hôtel, un homme au teint bruni, aux traits énergiques et durs, en molletières de feutre et gros veston de velours, que je pris d'abord pour un colon français. Comme je le dévisageais, le patron me toucha l'épaule et me dit :

— Vous voyez ce paysan?... Eh bien, c'est un général turc! Je le connais : il arrive de Tripoli!

Après ce qui venait de se passer, inutile d'ajouter que nous le considérâmes sans bienveillance.

Mais le plus inquiétant, c'est que les indigènes étaient parfaitement renseignés sur la faiblesse numérique de nos garnisons tunisiennes. Ils ne se cachaient pas pour le crier bien haut. Le chaouch d'un de nos compatriotes, qui se trouvait alors à la campagne, lui déclara, le jour même de l'émeute, avec une expression de triomphe :

— Il paraît que tous vos soldats sont au Maroc!

Quand on me rapporta ce mot, je me rappelai amèrement les discours que me tenait, en 1906, feu Mustafa Kamel, le chef du parti Jeune-Égyptien, lors de l'affaire d'Akaba :

— Les Anglais?... ils sont, ici, 3000 hommes! Nous n'en ferons qu'une bouchée!

* * *

En Tunisie, cette émotion causée par la guerre italo-turque devait avoir un retentissement bien plus profond et bien plus dangereux que dans le reste de l'Afrique du Nord, étant donné le grand nombre d'Italiens qui sont fixés dans la Régence. Pour la plupart Siciliens, ils habitent souvent les mêmes quartiers, quelquefois les mêmes maisons que les indigènes. Dans les provinces, on m'assure que les gourbis chrétiens voisinent avec les gourbis musulmans, que des unions mixtes se nouent entre colons italiens et fellahs tunisiens. Les uns et les autres sont irascibles, prompts à jouer du couteau. Ils se comprennent, parlent l'arabe, s'injurient en une langue commune. On devine aisément que, dans une telle promiscuité, les commentaires sur les événemens de Tripoli ne pouvaient que dégénérer bientôt en rixes sanglantes. A l'origine des troubles, il y avait des rancunes de palier à assouvir.

Depuis des semaines, l'atmosphère de la rue était d'ailleurs extrêmement orageuse. Devant les vitrines des journaux, qui affichaient des photographies et des dépêches relatives à la guerre italo-turque, des rassemblemens se formaient du matin au soir. Indigènes et Italiens, les coudes contre les coudes, suivaient d'un œil anxieux, sur la carte de la Tripolitaine, les évolutions des petits drapeaux qui symbolisaient l'avance ou le recul des deux armées en présence. Je laisse à penser dans quels sentimens les uns et les autres assistaient à ce duel muet du drapeau tricolore de Savoie et du drapeau vert du Prophète. L'effervescence devint telle que l'autorité dut interdire ce dangereux affichage. Mesure tardive et bien inefficace! A un pareil degré d'animosité, il était fatal qu'on en vînt aux mains.

***

Mais qu'on ne s'illusionne point chez nous sur la signification véritable de ces faits. Derrière les Italiens, c'est nous, avec tous les Européens, qui sommes visés. Là-dessus, il n'y a qu'une voix parmi la population étrangère de Tunis. La haine du Chrétien ou, d'une façon générale, du Roumi se réveille dans les âmes musulmanes, sinon plus intense qu'autrefois, du moins plus précise dans ses griefs, plus habilement conduite et suggestionnée par ceux qui aspirent à diriger les masses islamiques.

Les événemens récens y ont sans doute contribué : envahissement du Maroc par les Français et les Espagnols, agression des Italiens contre Tripoli. Mais les causes de ce nouvel état d'esprit chez les indigènes sont bien plus anciennes que ces événemens, et les conséquences en sont beaucoup plus graves.

Jusqu'en 1880 environ, l'Afrique du Nord n'a été guère pour nous qu'une zone d'occupation militaire, et, pour notre armée, qu'une sorte de champ de manœuvres, où les razzias, les engagemens partiels se succédaient périodiquement, à peu près, comme sous la domination turque. Peu importait en somme, aux Arabes que le beylick fût aux mains des Français ou des Turcs, puisqu'il fallait toujours subir un maître. Ils se tenaient tranquilles, pourvu qu'on leur garantît le libre exercice de leur

culte et qu'on ne gênât pas trop leurs habitudes. Les colons d'alors n'étaient pas très nombreux. C'étaient, en général, de pauvres diables, dont les modestes entreprises ne bouleversaient point le pays. Mais, après 1880, surtout après l'introduction de la vigne, notre système de colonisation s'est modifié. La grande exploitation agricole et industrielle a commencé la conquête complète et définitive du sol. Le Roumi n'était plus l'étranger, l'hôte de passage, ou le garnisaire errant, mais le véritable maître de la terre, et un maître de plus en plus avide et envahissant. Une ère nouvelle s'ouvrait pour notre colonie et, en même temps, par un contre-coup inévitable, les dispositions des indigènes à notre égard évoluaient dans un sens de plus en plus hostile.

Nous ne voulons pas le remarquer ou, quand nous le remarquons, nous croyons désarmer cette hostilité en accordant à nos sujets africains toutes les concessions et toute la tolérance possibles. Au premier abord, il semble qu'ils n'ont pas à se plaindre de nous. Depuis quelques années, nous leur avons témoigné un intérêt insolite, nous leur avons prodigué les écoles et les mosquées, nous les avons traités comme ne le sont point nos catholiques de France ; nous avons même essayé de relever l'art et les industries indigènes, à peu près abandonnés ou abâtardis depuis des siècles : leurs broderies, leurs tapis, leur architecture, nous avons essayé de faire revivre tout cela. Quand je contemplais, dans les rues d'Alger, ces médersas, ces zaouïas, ces édifices publics nouvellement construits, — tout cet étalage un peu inquiétant de style néo-mauresque, — je me demandais ce qu'auraient pensé les vieux colons, en voyant leur ville se travestir à l'arabe : un revenant de 1830 aurait cru qu'Alger était reconquise par les Turcs.

Le gouvernement de nos colonies africaines vient de traverser une période d'arabophilie incontestable. Ces sentimens amicaux, interprétés par les indigènes comme des signes de faiblesse, ont donné les fruits qu'ils devaient donner : la rébellion et l'émeute.

Nos politiciens et nos littérateurs qui viennent flâner dans les souks ou les cafés maures, écouter les doléances des mécontens entre deux bons dîners, s'étonnent ou s'indignent de cet état de choses. Ils ne veulent pas comprendre l'hostilité foncière et, en quelque sorte, nécessaire, qui divise l'indigène et l'Européen.

Leur point de vue est faux, parce qu'il n'est ni national, ni pratique. Si, au lieu d'être le touriste qui passe, ils étaient le colon qui réside, ils jugeraient sans doute autrement.

Il ne faut pas craindre de le répéter, puisqu'en France, on a tant de peine à l'admettre : les Arabes ne peuvent nous avoir et ne nous ont effectivement aucun gré de tout ce que nous faisons pour eux. Du moment que nous sommes les maîtres chez eux, ils nous considèrent comme des ennemis, — des ennemis qui, tantôt, les écrasent par fanatisme et tantôt les ménagent par faiblesse.

Pour ce qui est du peuple, il est trop clair qu'il ne peut que nous détester. Nous l'exaspérons, en l'arrachant à sa paresse séculaire, en l'obligeant à travailler pour vivre, du travail pénible et continu de l'ouvrier ou du manœuvre européen ; nous l'affamons, en augmentant le prix des vivres dans des proportions fantastiques à ses yeux. Nous le dérangeons dans son train de vie et ses habitudes, avec nos autos, nos tramways, nos chemins de fer, nos usines. Tous ses instincts répugnent à notre administration et à notre législation. Du dernier de nos gardes champêtres ou de nos gardes forestiers aux représentans de notre haute magistrature, il hait tous nos fonctionnaires. Notre conception rigoureuse de la propriété, les règles fixes de notre cadastre, il les abomine. Enfin notre fiscalité lui apparaît comme un odieux brigandage. En Tunisie, les impôts continuent à être perçus par des agens indigènes. On m'assure que ceux-ci volent effrontément leurs compatriotes. Des agens français seraient forcément plus honnêtes. Mais les Arabes n'en veulent à aucun prix. Ils préfèrent être exploités par des coreligionnaires, parce qu'ils savent que ceux-ci se laissent plus facilement corrompre. L'Arabe n'a pas le sentiment de la justice. La grâce et la faveur sont, pour lui, les grands moyens de gouvernement de l'autorité divine ou humaine.

Quant à la bourgeoisie éclairée et lettrée, elle ne considère, au fond, qu'une chose dans notre domination : c'est qu'elle a perdu ses places et ses prébendes, qu'elle ne peut plus vivre dans l'oisiveté de grasses sinécures. Ils en sont tous là. Pressez un peu un Jeune-Turc, un Jeune-Égyptien, un Jeune-Tunisien, lorsqu'il récrimine contre l'occupation européenne, vous constaterez en fin de compte que son plus gros grief contre nous, c'est son exclusion des hauts emplois largement appointés. Il

n'oublie qu'un point, c'est que, la plupart du temps, il est encore incapable de les remplir.

Si même nous les écoutions, si nous leur cédions tout ce qu'ils exigent, ils se dispenseraient sûrement de la reconnaissance. Il faut qu'ils soient les maîtres dans la place. Ils veulent tout ou rien. Et s'ils étaient les maîtres, leurs pays seraient à peu près inhabitables pour nous.

*
* *

Ces rancunes et ces haines trouvent un excitant terrible dans le fanatisme religieux. Pour le Musulman, la religion est tout. De toutes les choses africaines, que nos libres penseurs et nos politiciens radicaux-socialistes ne peuvent pas comprendre, celle-là est peut-être la plus incompréhensible.

Ils sont très mal placés pour apprécier un tel état d'esprit. Ou bien ils s'imaginent qu'avec beaucoup de tolérance, on apaisera les susceptibilités de la foi musulmane ; ou bien ils regardent l'Islam comme une superstition caduque appelée à disparaître ou à évoluer peu à peu au contact des sciences et des philosophies occidentales. Cela, c'est l'opinion dominante dans les milieux arabophiles. On y caresse vaguement l'espoir d'une sorte de modernisme islamique. Mais c'est fermer les yeux à la réalité : l'Islam n'a point bougé depuis son institution. Il ne bougera point. Il est incapable d'évolution. Il n'a même pas la souplesse d'adaptation du catholicisme, qui fait que celui-ci s'accommode à toutes les circonstances et à tous les milieux, qu'il se plie à toutes les nécessités de la pratique. De cette souplesse j'avais, l'autre jour, un exemple entre mille, lorsque, à Saint-Louis de Carthage, je voyais les Pères Blancs du cardinal Lavigerie célébrer les vêpres sous le costume musulman et, à la sortie de la basilique, converser dans leur langue avec les Arabes du voisinage. Sans hésiter, ils ont pris le burnous et la chéchia, l'Évangile n'ayant pas besoin, pour être prêché, d'un uniforme national ou religieux. Au contraire, un imam, — que dis-je, un simple portefaix, — se ferait plutôt tuer que d'abandonner le turban ou la coiffure coranique.

Le vrai, c'est que nous sommes en présence d'âmes contemporaines des premiers siècles de l'hégire. Un Sidi-Okba, s'il revenait au monde, les trouverait tels qu'il a connu leurs

ancêtres. Nous ne pouvons pas plus les pénétrer que nous ne pénétrerions l'âme d'un soldat de Charlemagne ou de Godefroy de Bouillon. Le Chrétien, comme le Juif, est toujours, pour eux, l'être impur, l'ennemi de Dieu, dont on peut tout au plus tolérer la présence, mais qu'on ne doit admettre à aucun prix dans la grande famille musulmane. L'égalité des droits entre tous les hommes est, à leurs yeux, une maxime impie, dépourvue de sens. Pour empêcher l'Infidèle de commander en maître sur une terre d'Islam, tous les procédés sont bons, même les plus sauvages, même ceux dont l'usage est perdu, chez nous, depuis longtemps, et remonte aux pires époques de barbarie : le massacre en pleine paix, considéré comme moyen de gouvernement et de sanctification, les raffinemens de cruauté les plus monstrueux (1), la propagation clandestine des épidémies, l'empoisonnement des sources. Tout récemment, lors des émeutes de Tunis, on a arrêté, aux environs de Béja, des Arabes qui s'apprêtaient à corrompre les puits. En temps ordinaire, une guerre sournoise et sans trêve se poursuit contre tout ce qui touche à nos traditions et à nos croyances. Le fanatisme des masses s'acharne particulièrement contre les ruines romaines ou chrétiennes. C'est un véritable scandale pour quiconque a le respect de notre passé africain. D'un bout à l'autre de l'Algérie, à Cherchell, à Tipasa, à Tébessa, j'ai constaté le même vandalisme systématique. A Tébessa surtout, les ruines antiques sont devenues inabordables, tellement les Arabes y ont accumulé d'immondices. Une bonne moitié des remparts byzantins, la basilique chrétienne tout entière en sont couvertes. Ces vénérables reliques se désagrègent lentement, au milieu d'une pestilence insupportable.

Évidemment, les Musulmans cultivés réprouvent, devant l'Européen, ces excès du populaire : ils s'entendent si bien à flatter nos manies, surtout lorsqu'ils ont affaire à ce qu'on appelle, là-bas, un « nouveau débarqué ! » Comme les souverains étrangers, qui portent des toasts, dans nos déjeuners officiels, ils s'empressent de nous servir les clichés de notre phraséologie laïque et républicaine. Mais ils se gardent bien de

(1) Comme il est toujours bon d'être édifié sur ces matières, je signale instamment une brochure écrite avec la plus grande impartialité, au lendemain des massacres d'Adana, et qui est un tissu d'horreurs : *Arméniens et Jeunes-Turcs, les Massacres de Cilicie*, par A. Adossidès, Stock ,Paris, 1910.

heurter, au moins ouvertement, les sentimens fanatiques de la masse : ils savent trop ce qu'il leur en coûterait et aussi ce qu'ils ont à gagner en les respectant. L'unique moyen d'action qu'ils puissent avoir sur le peuple ignorant et crédule, c'est l'appel au sentiment religieux.

C'est aussi, pour les Musulmans, l'unique moyen d'union. Seule la religion est capable de rassembler en un faisceau compact toutes les forces éparses de l'Islam. On affecte de traiter avec dédain les menées panislamistes des Jeunes-Turcs et des Jeunes-Égyptiens : il n'en est pas moins vrai que, grâce à leurs efforts, il existe aujourd'hui un lien de solidarité internationale, qui ne fera que se resserrer avec le temps, entre les innombrables fidèles du Prophète. Bien plus que nos opérations militaires dans leurs pays, nos projets de colonisation méthodique, d'exploitation industrielle et agricole depuis l'Égypte jusqu'au Maroc, tout ce vaste plan de conquête économique et politique a fini par réveiller en eux l'instinct de conservation, et cet instinct s'affirme sous sa forme la plus puissante et la plus redoutable : l'union des âmes dans la foi.

Désormais, les Musulmans de tous les pays proclament leur volonté bien arrêtée de cesser leurs divisions intestines, pour se retourner tous ensemble contre nous. Cela devient un mot d'ordre d'un bout à l'autre de l'Islam : ils ne veulent plus porter les armes contre les Musulmans leurs frères. Il y a quelques mois, le maire d'Alger, M. Charles de Galland, prit l'initiative de convoquer, en séance extraordinaire, les notables indigènes de la ville, pour les consulter sur une mesure sensationnelle, dont il était question dans les milieux gouvernementaux : l'imposition du service militaire obligatoire à nos sujets musulmans d'Algérie. Presque tous s'y montrèrent énergiquement opposés. Des discours violens furent prononcés. Un des orateurs reprocha à l'administration française de n'avoir pas tenu les promesses faites au début de la conquête et de n'avoir point respecté les croyances religieuses des Algériens : « Les Musulmans, conclut-il, n'ont pas marchandé leurs sacrifices à la France : ils sont prêts à faire encore celui-là, pourvu que les garanties du culte leur soient assurées. » Et comme le maire lui demandait en quoi consistait, pour lui, ces garanties, il répondit ceci : « *Les garanties nécessaires se résument en celle de ne pas contraindre les musulmans à combattre leurs coreligionnaires.* »

La déclaration est catégorique. Quelles que soient les précautions oratoires dont elle s'enveloppe, telle est bien, au fond, la pensée de la majorité musulmane. Si cette propagande d'union religieuse continue, nous allons voir se dresser contre nous, de l'Inde au Maroc, un bloc formidable de populations islamiques qui ne veulent ni de nos mœurs, ni de nos idées, ni surtout de notre domination. Dans un temps qui n'est peut-être pas très lointain, la Chrétienté opposée à l'Islam redeviendra une réalité. Après s'être battus si longtemps pour de grossiers intérêts matériels, on recommencera peut-être à se battre pour des idées.

Même si l'émeute de Tunis avait été moins sanglante qu'elle ne le fut, elle aurait encore servi à mettre en lumière, comme un symptôme des plus alarmans, ce nouvel état d'esprit, qui tend à se généraliser dans toute l'Afrique du Nord.

*
* *

En résumé, entre nos sujets musulmans et nous, il n'y a pas d'entente à espérer sur le *statu quo*, qu'ils subissent la mort dans l'âme. Jamais ils n'entreront dans la cité française. En face d'eux, comme à l'époque romaine, nous ne représentons que l'*Empire*, la puissance militaire et administrative du vainqueur : c'est un rude échec pour nos rêves d'assimilation, ou même de collaboration fraternelle. Notre rôle est, en grande partie, un rôle de parade, souvent lourd à soutenir, mais qui nous vaut, au demeurant, quelques bénéfices et aussi de faire une certaine figure dans le monde : ce qui n'est pas si méprisable.

Résignons-nous donc à savoir que les Arabes nous regardent comme des ennemis et, puisqu'ils ne croient qu'à la force, donnons-leur l'impression qu'elle est et restera de notre côté. Ajoutons-y, pour l'adoucir, et parce que nous le devons, une vertu qu'ils ne connaissent guère et que nos administrateurs les plus arabophiles ne pratiquent pas toujours eux non plus : la justice.

LOUIS BERTRAND.

QUELQUES ÉPISODES

DE LA

JEUNESSE D'UNE MIRABEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1)

I

Il s'agit de la jeunesse d'une sœur de Mirabeau, sa cadette d'un peu plus de trois ans. Elle était née le 4 septembre 1752, au château du Bignon près de Nemours. On l'appelait familièrement Louise. La chronique de son temps l'a souvent mise en vedette sous son titre de femme, marquise de Cabris. Mais on retiendra plus volontiers, sans doute, le surnom, — *Rongelime*, — dont son bourreau de père l'a marquée d'un trait de plume indélébile, pour sa ressemblance, disait-il, au serpent de la fable.

Rongelime était d'une grande beauté, mais plus imposante que touchante. Elle semblait créée pour la conquête et la domination. Tête hardie, machinante, et d'une fixité rare dans ses

(1) La plupart de ces documens proviennent de la riche collection de *papiers Mirabeau*, formée par le fils adoptif du tribun, Lucas de Montigny, et conservée jusqu'à ce jour chez les héritiers de son nom, de ses talens et de sa libéralité. Seuls de nos devanciers, MM. de Loménie en ont eu une connaissance complète. Cependant, ils n'ont pas cru devoir les produire, ni même en signaler l'existence autrement que par allusion; et nous aurions imité, sans doute, leur délicate réserve, s'ils l'avaient observée plus complètement. Mais leur discrétion a été entamée, et l'impartialité des quelques pages consacrées à Mme de Cabris dans leur grand ouvrage sur *les Mirabeau* a été assez altérée, à la fois par la forte

desseins, caractère altier, tempérament fougueux, elle introduisait partout avec elle l'intrigue, le tumulte, souvent le scandale; et cependant, à travers les aventures les plus compromettantes, elle savait se gouverner si adroitement, garder un front de dignité si fier, se réclamer de principes si généreux, qu'elle faisait aisément croire à l'honnêteté de ses mobiles. Elle n'en avait pas, d'ailleurs, de foncièrement mauvais. Le soin qu'elle prenait de cacher ses égaremens n'était pas qu'un feint respect de la vertu. Quand elle eut dissipé les superfluités de sa jeunesse, comme un vin versé de trop haut qui éclabousse, et dont la coupe ne garde rien, M[me] de Cabris s'affligea de sa sécheresse et de son vide, et s'appliquant à remplir ses devoirs, elle prouva qu'elle était capable des plus difficiles qualités d'abnégation, de constance, de courage.

La suite d'épisodes que nous allons conter la montre assurément sous son jour le moins favorable; elle y trouvera pourtant un commencement de réhabilitation. Et puis, dans cette période de sa vie, elle est si intéressante par l'ascendant extraordinaire qu'elle exerça sur son frère le futur tribun ! Entre elle et lui, l'amitié et la haine ne furent pas communes. Ce fut une crise passionnelle, comme une rudimentaire et crue ébauche du *René* de Chateaubriand. Le « cas » est le même au fond. Toutefois, que de dissemblances dans les caractères et dans les formes !

Mirabeau semble s'être épris de sa sœur aussi vivement qu'Amélie s'éprit de son frère. Et voilà déjà une notable interversion des responsabilités et des rôles. Mais il y a plus. Chez René, une profonde sensualité se spiritualise et s'épure presque

impression ressentie à la lecture de ces documens et par le parti pris d'en passer le texte sous silence. Ils ne se sont pas souciés, puisqu'ils les écartaient, de les vérifier avec rigueur et d'en déterminer la portée avec exactitude. Ils ont adopté simplement, sur cet article pénible, l'opinion du marquis de Mirabeau, comme étant la plus croyable, venant d'un père. Mais il n'y avait pas d'opinion moins digne de foi dans une question où ce père terrible estimait qu'il était vital pour lui de détruire sa fille par tous les moyens, le déshonneur non excepté. Une revision de ce jugement défavorable s'imposait à nous d'autant plus que, dans notre biographie de *la Comtesse de Mirabeau*, publiée naguère ici même, nous avions été abusé à notre tour par la concordance des diatribes du marquis de Mirabeau et des imputations de Mirabeau lui-même contre M[me] de Cabris. Nous n'avions entendu que deux cloches; il y en avait au moins trois à faire sonner; et pour cette fois, enfin, aucune ne se taira. — Nous devons le surplus de notre documentation à M. le marquis de Clapiers, à qui, dans une autre partie de cet ouvrage, nous exprimerons plus amplement notre gratitude. — D. M.

à force de scrupules, de délicatesse et de poésie; un nouveau génie français, le génie moderne, encore inquiet et souffrant de l'opération sanglante qui l'a dégagé, non pas ennemi de sa filiation dans le passé, mais contraint de rompre avec elle, non pas enthousiaste de ses perspectives d'avenir, mais déterminé à les parcourir, clairvoyant s'il regarde derrière ou devant lui, incertain s'il cherche en lui-même, confesse les méprises de son cœur avec la pudeur d'un chrétien, la réserve d'un homme bien né et les artifices d'expression d'un styliste achevé. Mais un Mirabeau personnifiait une société finissante qui voulait, avant de se dissoudre, aller à l'extrémité de ses forces bonnes et mauvaises. Qu'il y mettra peu de ménagemens! avec quelle violence il s'y portera! C'est que, on ne l'a nulle part observé, en ces dernières années de l'ancien régime, le cadre social était seul vermoulu; le corps de la nation, de la tête aux pieds, était pléthorique. La Révolution fut comme un coup de sang, la crise d'un excès de santé. On était raffiné et subtil dans la politesse, en société; mais on était gaillard, brutal et même grossier de façons, de langage, d'appétits, entre soi, chez soi. Les esprits étaient frivoles, déréglés, anarchiques, mais hardis, lumineux et puissans. Les cœurs, en apparence secs ou corrompus, n'étaient pas non plus sans ressort; s'ils ne donnaient plus un battement aux affections ordinaires de l'homme, ils s'ouvraient tout grands aux passions exceptionnelles ou supérieures de l'humanité. On vivait très vieux en usant jusqu'au bout, par tous les bouts, sans déclin visible, des facultés nobles. On ne plaignait ni sa vie, ni sa mort. Les vices mêmes étaient vigoureux. Ainsi, bon pour René qui sort à peine de la grande catastrophe et qui appréhende partout la colère divine, de n'oser interroger le cœur d'Amélie, de n'oser soulever le voile sous lequel elle lui dérobe sa tendresse coupable! Mais la toilette d'une jeune femme du XVIIIe siècle la déshabille à demi déjà; et si quelque gaze gêne encore le regard incestueux de son frère, il la déchire. Que craindrait-il? Il croit que le ciel est vide, il sent que le sol est près de l'engloutir.

I. — UN MARIAGE MAL ASSORTI

Le marquis de Mirabeau, dit l'*Ami des Hommes*, avait eu six ou sept filles; il lui en restait trois. Il faisait peu de cas

d'elles avant leur âge nubile ; mais cet âge venu, il ne les quittait plus des yeux jusqu'à leur établissement. Le tour de l'aînée, Marie, était passé ; un peu disgraciée par une stature colossale et sujette à des accès de démence, elle était confinée pour la vie au couvent des Dames dominicaines de Montargis, où elle portait déjà le voile blanc des novices. Suivait Caroline dont le parti était connu. Louise, la dernière, était donc près de soutenir le redoutable examen paternel. Le marquis ne la connaissait guère par lui-même, bien qu'il s'en fût séparé il y avait peu de temps, et qu'elle eût grandi auprès de lui jusqu'en sa onzième année entre ses deux frères, le comte Gabriel et le chevalier Boniface. Il s'en était rapporté sur son compte aux dires de la douairière de Mirabeau, sa mère, de Mme de Pailly, sa maîtresse, de la petite comtesse allemande, veuve de son frère Alexandre, et de Mme Poisson, la gouvernante de sa marmaille. Mme Poisson résumait le mieux l'opinion commune sur Louise en disant d'elle : « Point de milieu ; ou excès en bien, ou en mal. » La petite comtesse allemande ajoutait seulement : « Il n'y a de trop que l'alternative. » Quant à la mère de la petite, elle n'avait plus voix au chapitre. La marquise de Mirabeau vivait reléguée en Limousin, son pays natal, pour raison d'inconduite.

Louise avait été mise au couvent, à Montargis, depuis moins de quatre mois, lorsque, sans avis préalable, sa sœur Caroline fut envoyée à Aigueperse chez sa grand'mère maternelle, la marquise de Vassan, fiancée le lendemain de son arrivée, et mariée le surlendemain au jeune marquis du Saillant. Jamais demoiselle ne fut moins avertie du sort qu'on lui avait ménagé, et jamais aucune n'eut moins lieu de s'en plaindre. Le 18 octobre 1763, jour où l'évêque de Limoges bénissait cette union promise au plus rare bonheur, le marquis de Mirabeau en fit part à son frère le bailli. Après s'en être félicité, il lui apprenait que, « sur le bruit de cette affaire, » son ami M. de Saint-Cézaire, gentilhomme du pays de Grasse, lui avait demandé s'il avait encore une fille à marier : « J'ai répondu qu'il ne me restait que ma Louise, qui n'a que onze ans et qui sera, je crois, de bon aloi. Sur ce, il m'a marqué qu'il me voulait préparer un sien voisin, homme de château aussi, et tout au plus passant les hivers à Grasse, ce qui vaut Brive où règnent les Saillant. Ce jeune homme a quinze ans à présent et un père de soixante-dix. Il lui connaît sa terre qui lui rend 27 000 livres de rente. Il

s'appelle le marquis de Cabris... Je l'ai remercié et je lui ai dit d'aviser au sujet, et que c'était là le point. » M. de Saint-Cézaire était bien renseigné, et bien placé pour l'être. Il avait un fils, lieutenant de vaisseau, marié à l'une des cinq filles de ce vieux marquis de Cabris.

Que la terre était déjà petite! A Malte, où le bailli de Mirabeau se trouvait alors, vivaient justement dans sa familiarité plusieurs chevaliers originaires de Grasse, qui lui avaient, eux aussi, parlé du jeune Cabris comme d'un enfant bien élevé et très fortuné : « Parbleu, s'il veut, avait dit le bailli, je lui donnerai une nièce à moi ! » Mais les chevaliers avaient objecté que les demoiselles élevées à Paris effrayaient les gens de château : « Ah ! pardieu, avait reparti le bailli, celle-là n'y a jamais mis le nez... Mon frère serait bien fâché que nul de sa race eût les bons airs de Paris! » Et la conversation de tourner court. L'objection gênait le bailli. La conviction lui aurait manqué pour démontrer que Louise n'était point une fille de « l'infâme Babylone moderne. » Lui-même, tout le premier, il avait fait souvent à son frère la remarque désobligeante qu'il venait d'essuyer : « Je t'avoue, lui avait-il écrit en 1756, que je suis toujours plus fâché de te voir établi à Paris; tes filles deviennent par là plus difficiles à établir. Il est très vrai qu'il n'y a plus d'honneur que dans les châteaux, et que ceux qui les habitent en sont persuadés. J'ai jeté quelques propos à cet égard vis-à-vis de bons, anciens et très honnêtes gentilshommes de nos montagnes. Je vois que l'éducation prise à Paris, même auprès, fait trembler tous ceux à qui il reste quelque trace d'honneur. » A quoi le marquis répliquait qu'il était bien obligé de prêcher l'amour de la province, l'attachement des seigneurs à leurs terres et à leurs vassaux, le mépris des charges de cour, non dans le désert des campagnes, mais à la ville; qu'au surplus, Paris n'inspirait pas moins d'envie que de mépris aux châtelains restés dans leurs châtellenies; et qu'enfin, les fils de ceux-ci viendraient à ses filles de partout, attirés par le bruit de son nom et de son crédit qui auraient été de nul prestige, s'il ne s'était transplanté des bords de la Durance sur ceux de la Seine. De fait, un de ces mêmes chevaliers de Malte s'en vint à plusieurs reprises entretenir le bailli de ce mariage suggéré par M. de Saint-Cézaire, et s'offrir pour en entamer les pourparlers.

Quand le bailli fut rentré en Provence, il mit en mouvement

un autre officieux, le marquis de Clapiers-Saint-Jean, lieutenant de vaisseau retraité, qui était le cousin de M. de Cabris. Bien que marié et père de quatre enfans, M. de Clapiers rêvait d'abandonner sa famille pour vivre au château de Mirabeau, dans l'ombre du bailli, à le louer et à le servir comme un dieu. Il n'y avait pas d'être plus négociateur par nature ; et son sobriquet de *Mon Bon*, mi-louangeur mi-satirique, peignait bien sa nature liante, tendre et subordonnée, mais un peu caillette et mouche du coche. Il ne tarda guère à remporter un avantage marqué. C'était une réponse du vieux marquis de Cabris nettement favorable en principe à l'union proposée. De son côté, le marquis de Mirabeau en était toujours plus entiché ; ce petit Cabris lui semblait « un parti immense ; » et comme M. de Clapiers lui avait prêté quinze mille livres par une suite de sa dévotion au bailli, il s'était écrié : « Ce procédé a décrété dans mon cœur qu'ils auront ma fille coûte que coûte ! » Ce n'était pas un vain serment, il eut l'occasion de le prouver aussitôt. M. de Clapiers venait d'apprendre qu'il y avait de la folie chez les Cabris et qu'une sœur du jeune homme en avait ressenti des « influences. » La réalité était bien pire : M. de Cabris père, après sa mère et avant sa fille, avait eu la tête dérangée pendant une bonne partie de son existence ; mais il était guéri, on n'en parlait plus.

A cette révélation, l'Ami des Hommes feignit de ne plus songer à ce parti pour sa Louise et de s'en aller chercher ailleurs. Le bailli le ramena d'un mot. Son chevalier de Malte était venu lui expliquer que « l'accident » de Mlle de Cabris avait eu des causes « absolument personnelles, » que « cela » avait été très léger, qu'elle était maintenant dans tout son bon sens : « Cet homme, concluait le bailli, connaît bien mieux cette maison que M. de Clapiers. Le jeune homme est tant pour le corps que pour l'esprit de la meilleure espérance. » — « Je suis bien aise, lui répondit l'Ami des Hommes, de savoir ce que tu me mandes sur l'article qui nous avait tant effrayés. » Et il ne s'en informa pas davantage. L'idée de croiser la folie de deux races (car la douairière de Mirabeau était à présent folle furieuse, comme sa petite-fille) avait pourtant de quoi rebuter un père dont c'était la prétention de ne travailler qu'en vue de sa postérité la plus lointaine.

Il semblait qu'ainsi on dût aller vite. Mais le jeune homme

était bien jeune, il n'avait pas fini ses études de droit, on débattit tout à loisir les clauses du contrat, et quand on les eut fixées, on différa encore le mariage pendant une année sous divers prétextes. D'avril 1765 où les premières négociations avaient eu leur premier succès, on arriva de la sorte au mois d'avril 1769, où les familles, qui n'avaient encore noué aucunes relations directes, jugèrent à propos d'échanger les ratifications et les complimens d'usage.

Pour une jeune fille aussi belle et aussi bien douée que Louise, il y avait eu souvent du dépit, presque de la honte, à demeurer au couvent passé quinze ans, comme une promise en l'air. Mais trop fière pour se plaindre, elle avait pris le tour de confier en pleurant, à la religieuse qui l'instruisait, qu'elle songeait tout de bon à prendre le voile comme son aînée. Prévenu, le marquis s'en vint la voir. Il la trouva d'une grande taille, bien faite, l'air fort noble, et d'une figure plus intéressante qu'il n'est ordinaire à cet âge.

J'ai vu, manda-t-il ensuite au bailli, j'ai vu dans ses yeux et dans son maintien trace de cette mélancolie douce qui montre que la vigne est en fleur. — J'espère, lui répondit le bailli (26 septembre 1768), que cette velléité de se faire religieuse ne sera pas une vocation plus décidée que celle de M[me] du Saillant, et ma foi, si elle voyait le drôle que je lui propose, je crois qu'elle pourrait y regarder à deux fois. Il est, ma foi, comme on dit ici, fait à profit, et a l'air de parler très clairement aux dames, quoique très sage et très retenu. Mais il a des épaules et des jambes qui font honneur à son visage, quoique joli.

Aussitôt les complimens échangés, le bailli invita ce prétendu à le venir voir. Il ne l'avait encore qu'entrevu à Aix. Il lui découvrit, mais en beau, de l'air et de la figure de feu Vauvenargues le moraliste, que le marquis de Mirabeau avait tant chéri (les Vauvenargues comme les Cabris étaient de la maison de Clapiers). « C'est le même caractère adouci et ramené à la sociabilité, » ajoutait le bailli. La réputation de l'étudiant était excellente. Il parlait du « vilain droit » en vrai gentilhomme qui ne pensait pas que la chicane fût un état pour la noblesse. Enfin, il témoignait d'une vive impatience de voir sa promise, non sans avouer de bonne grâce qu'il se mêlait à sa curiosité un peu de celle de voir Paris, et que se marier si jeune (il avait dix-neuf ans) ne lui avait d'abord pas souri, mais que cette

contrariété s'était tournée en désir sur le bien qu'on lui avait dit de M[lle] de Mirabeau et du fameux Ami des Hommes. Il comptait alors que son mariage pourrait avoir lieu en juin ou juillet. Mais août passa; et en septembre arriva une lettre du vieux marquis qui alléguait, pour reculer encore, un dérangement de la santé de sa femme et les ménagemens dus à celle de son fils, que l'ardeur de la saison et l'incommodité des chaises de poste risquaient d'éprouver! Or, tout était prêt au Bignon pour la noce et pour le festin, les invitations étaient lancées, Louise était là, ainsi que son frère Boniface et le ménage du Saillant qui devaient avoir regagné ensemble le Limousin dans la première semaine d'octobre, au plus tard, pour les ventes après vendanges : « Oh ! grommelait l'Ami des Hommes, le moyen que ce départ ne soit pas un coup de poignard pour une jeune personne infiniment sensible, instruite depuis longtemps, qui raisonne dans sa tête et qui n'est pas d'âge à penser que le froid ou le chaud de Provence fasse quelque chose à un homme de vingt ans ! » Il avait de l'humeur; il eut de l'alarme au courrier suivant.

On se croyait d'accord sur le contrat; et voici que M. de Cabris père demandait des sûretés nouvelles pour l'acquittement d'une somme de 30 000 livres que le bailli avait promis de compter à Louise, quand et comme il pourrait, pour rendre sa dot égale à celle de M[me] du Saillant à qui sa grand'mère et marraine Vassan avait, en la mariant, donné somme pareille. M. de Cabris voulait au moins « un billet momentané; » mais le bailli n'en pouvait souscrire d'aucune sorte, et il se tenait pour très offensé de la demande. Comme religieux profès, il était mort civilement et ne possédait rien qu'en viager. Quelqu'un s'interposa et régla cette difficulté. « Eh ! monsieur, disait elle-même M[me] de Cabris à son vieux époux, nous ne sommes pas à cela près ! M. le bailli ne peut contracter en aucune manière, il fera ce qu'il pourra. — Eh bien ! concéda le bonhomme à son fils, quand M. le bailli vous donnera quelque chose, vous irez le manger à Paris. » Cette concession faite, il tomba malade et menaça ruine d'esprit comme de corps. Son fils n'osa plus le quitter ; et M[me] de Cabris dut solliciter de l'Ami des Hommes un nouveau délai « au nom de l'Être suprême, » en offrant les assurances les plus fortes qu'elle n'aurait jamais d'autre bru que M[lle] de Mirabeau. Il fallut encore en passer par

là, remettre à novembre. Les du Saillant et Boniface, ne pouvant attendre, partirent.

Le marquis de Mirabeau s'en félicita tout à coup; ce départ ne rompait qu'à temps entre ses deux filles, Louise et Caroline, une intimité dangereuse pour son repos domestique. C'était sa maîtresse, Mme de Pailly, qui lui avait dessillé les yeux à cet égard. Elle avait deviné juste.

Ame active et entreprenante, exaltée par son idéal d'harmonie et de justice, et d'année en année plus sensible à la disgrâce ignominieuse de sa mère qu'une lettre de cachet tenait écartée depuis huit ans de son foyer et de ses enfans, Louise avait conçu le dessein d'intervenir, aussitôt mariée, dans cette querelle meurtrière de ses parens et de ramener entre eux, par sa médiation désintéressée, une paix honorable et avantageuse à chacun. Elle comptait sur l'approbation de son mari, comme sur le concours de son frère aîné et de son oncle, tous deux ennemis jurés de Mme de Pailly; et d'abord, elle s'était assuré le suffrage de Caroline, qu'elle avait obtenu sans peine, tant il y avait de bonté et d'honnêteté dans son dessein, et de mollesse, de docilité bovine, dans le caractère folâtre de Mme du Saillant. Mais l'Ami des Hommes regarda cette entente comme une trahison envers lui. Eh quoi! sa Louise qu'il avait tant chérie et prônée, pour l'établissement de laquelle il se saignait à blanc, il la devait regarder comme un serpent auquel il faudrait un jour écraser la tête d'un coup de talon? Soit, il en ferait le sacrifice. Toutefois, au moment d'éloigner cette vipère à huit cents lieues, il jugea inutile de lui laisser voir sa répulsion; il se contenta de la faire épier et de se tenir sur ses gardes.

A la fin, Jean-Paul de Cabris, le futur, annonça son départ de Grasse pour le 23 octobre, et comme disait le bailli, les éléphans du roi Darius se mirent en marche. En vérité, disait-il encore, il semble que ce soit moi qu'on marie à la lenteur dont tout cela va! Jean-Paul venait seul; ses parens étaient trop caducs, et ses trois beaux-frères, ainsi que ses sœurs, étaient trop occupés sans doute pour l'accompagner. En passant par Aix, il se joignit au bailli et à M. de Clapiers, chargés d'être ses mentors jusqu'au Bignon. Chemin faisant, ceux-ci ne lui découvrirent encore que d'heureuses dispositions.

Jean-Paul montrait toute sorte de délicatesses et de pré-

venances d'intention; il ne péchait qu'à l'instant de les mettre en actes par une bizarre et continuelle rêverie qui était ce qui frappait le plus en lui après les agrémens de son extérieur; et tant que duraient ces absences, il avait l'air de l'apathie, de la taciturnité, de la froideur. « Heureusement, pensait le bailli, mon frère a la langue bien pendue; car son gendre, sans être triste, est aussi réservé qu'il faut pour ne pas étourdir son prochain. » Était-ce timidité, crainte d'une déception, défiance de soi? L'Ami des Hommes vu de Grasse, si petite ville qu'on n'y eût pas trouvé une voiture à louer, pouvait paraître un personnage bien solennel à affronter! Et déjà le bailli, avec sa mine longue, son dos rond, ses cheveux blancs et ses manières cérémonieuses, était bien grave, sinon bien distant... Mais non, rien de cela. Au vrai, M. de Cabris était, quoique si bel homme, un fils de vieux, — *un autumnado, uno testo pas finido*, comme on disait là-bas, — étouffé d'esprit et de caractère par un excès de précautions, de soins, de contraintes. Bien pis encore, c'était un exemplaire en diminutif du *Distrait* de Regnard, plutôt qu'un pensif et un sauvage à la Vauvenargues :

On dit qu'il est distrait, moi je le prends pour fou.

Nos trois Provençaux arrivèrent à destination le 17 novembre. L'accueil fut d'une cordialité plus démonstrative que chaude. On eût dit que les imaginations, brillamment enluminées de part et d'autre par les prestiges de l'incertitude et de l'espérance, se décoloraient et tombaient à plat devant la réalité, pareilles aux brouillards de cette saison, argentés et bleuis de loin, et qui se résolvent de près en un peu d'eau grise et froide. Les vents et les gelées avaient dépouillé aussi tout l'or et tout le vert du Bignon et changé en une grenouillère le joli lieu frais et riant que c'était deux mois auparavant. Les appartemens trop vastes et remeublés sommairement sentaient le déshabité; l'air y avait moisi dans l'abandon; et la compagnie, strictement réduite à quelques membres de la famille, à demi endeuillée encore par la mort récente de la douairière de Mirabeau, se démenait sans parvenir à remplir et à décongeler tout ce vide; elle ne parvenait pas mieux à dérider et à dégourdir son jeune héros, sous ces voiles mouillés de l'extrême automne.

Jean-Paul se taisait, bâillait aux fenêtres ou tournait le dos

à son idole pour prendre une gazette sur une table et s'abîmer dans sa lecture comme par une trappe. Louise, un peu hautaine et gourmée à force de stature et de dignité, gênée par cette indifférence ennuyée et muette, mais belle, éclatante, fraîche à peindre, « rongeait des clous. » L'amalgame ne s'opérait pas. Comment la trouvait-il? Peut-être ni belle ni jolie, à cause d'une certaine vigueur d'expression, d'une certaine raideur de maintien, qui ne voulaient être pourtant que décence et que noblesse : beauté de tragédie, non d'idylle. Interrogé par son cousin, Jean-Paul dit qu'il était content du premier aspect. Louise, interrogée par son père, dit qu'elle était contente du moment qu'il l'était. Les fiançailles eurent lieu le lendemain; et le surlendemain matin, le mariage fut béni dans la petite chapelle du château, avant la messe, selon le vœu de Mme de Cabris. Elle avait écrit à l'Ami des Hommes : « L'on fait quelquefois des mariages le soir et l'on ne dit la messe que le lendemain matin. Je vous prie d'avoir la bonté que l'on observe que la messe se dise après le mariage. Nous ne saurions prendre trop de précautions pour attirer les bénédictions du Seigneur sur nos enfans. »

Le marquis de Mirabeau répondit à M. et Mme de Cabris en leur faisant part de la célébration par une lettre modérée et comme rabattue de ton : « J'espère, y disait-il, que les jours que la Providence destine à cette union ressembleront à celui-ci qui n'est ni bruyant ni même gai que de cette satisfaction qui fait le concert des familles honnêtes. » Il fut plus explicite avec M. de Saint-Cézaire sur cette inertie et ces inattentions de son gendre, qui le tarabustaient ; il lui disait :

Nos enfans sont mariés de cette nuit, mon cher maître, et arrangés à cette heure-ci comme s'ils l'étaient depuis trois ans. Mme Louise est un chef-d'œuvre dans les occasions, je n'en étais pas en peine. Nature l'a bien servie, et elle avait ici de bons *avertissoirs*. A l'égard de mon nouveau gendre, je crois que ce sera un rare corps. Il est fort content, dit-on, mais il n'a été ni plus haut ni plus bas un moment que l'autre, l'air ouvert, naturel et noble, et simple et distrait... Il m'embrasse de bon cœur quand il y songe. En tout cas, je les crois bien assortis ensemble. Il ne me paraît pas un homme fort susceptible d'engouement, et tant qu'il restera quelque chose à conquérir à Louise, elle fera feu des quatre pieds de la perfection Au reste, je n'aurais jamais osé espérer trouver un jeune homme de cet âge si formé. Que Dieu les bénisse !

II. — UNE LIAISON DANGEREUSE

Trois jours après ce mariage à froid, le nouveau ménage regagna la Provence entre ses mentors; le bailli et M. de Clapiers le suivaient jusqu'à Grasse afin d'y guider ses débuts. Quelle contrariété pour Jean-Paul, si curieux de Paris, d'en avoir approché de si près pour n'y pas entrer! Mais on lui fit voir Montargis et le couvent des Dominicaines où les perfections de sa femme avaient fleuri. Il fallait répondre par une grande hâte à l'impatience légitime de M. et Mme de Cabris. Un concours de peuple nombreux attendait la fille de l'Ami des Hommes à la porte principale de la ville. Louise fut très admirée; sa raideur majestueuse fit dire aux bonnes femmes « qu'elle semblait la Vierge de la paroisse ; » et de l'avis de tous, ses beaux-parens, à sa vue, avaient rajeuni de dix ans.

Néanmoins, c'étaient encore de bien vieilles gens. Quoique la douairière eût un quart de siècle de moins que son mari, elle était affligée d'un embarras de la parole qui lui ôtait tout l'esprit qu'on lui pouvait croire, et elle avait la tête si branlante qu'elle ne mangeait plus en compagnie. Le marquis, aussi froid et taciturne que son fils, touchait à la décrépitude; valide à peine de deux jours l'un, prédisant à tout propos sa fin prochaine, il avait l'estomac soulevé de « vents » si incommodes qu'ils paraissaient devoir l'emporter bientôt, en effet. Auprès d'eux se tenaient la plupart de leurs filles, gendres et petits-enfans : le marquis de Lombard-Gourdon, veuf de leur aînée, père d'un joli garçon de dix-huit ans et d'une fille plus jeune; Mme de Saint-Cézaire, dont le mari était en mer, et ses deux bambins, les idoles de leur grand'maman; et M. de Gras, conseiller au parlement d'Aix, avec sa jeune femme récemment accouchée. La figure de Mme de Gras était tourmentée de tics déplaisans; sa tête n'était pas très forte. Mais Mme de Saint-Cézaire était vive, enjouée, spirituelle. Jean-Paul avait encore deux autres sœurs, toutes deux absentes : l'une religieuse ursuline à Pont-Saint-Esprit, et l'autre, la folle, dont il était séant de ne point parler; elle vivait non loin, au château de Cabris, sous la garde d'une servante. Au demeurant, toute cette maison respirait l'honnêteté et la bonté; mais il était prudent de n'y avancer qu'avec précaution, les habitudes y étant devenues

casanières, vétilleuses, intangibles, et, pour tout dire, fort ressemblantes à des manies.

En peu de jours, Louise eut pénétré le fond des caractères et délibéré sa conduite avec une sûreté et un bonheur qui séduisaient chacun. Contente de tout et de tous, elle écrivait le 30 décembre à sa sœur Caroline : « Quelque soin que tu aies toujours pris de m'annoncer du bonheur, tu n'as jamais pu le prédire au point où il est. » Jusqu'aux oliviers qui avaient à ses yeux le plus beau vert du monde ! M. de Clapiers s'applaudissait de son ouvrage ; « et moi, disait le bailli, cela me met du baume dans le sang. »

Mais après l'étourdissement de ce qu'elle appelait « le tourbillon de l'arrivée, » Louise déchanta. Elle serait tombée de l'activité dans la nonchalance, de la déception dans le découragement, si son amour-propre ne l'avait retenue. Elle voulait coûte que coûte réussir sous les yeux de son oncle, afin de s'attirer la confiance et l'applaudissement de son père. Elle avait beau faire cependant, elle ne pouvait aimer cet entourage morose et glacial. D'instinct, elle chercha du soutien dans l'affection de MM. de Lombard-Gourdon, ses beau-frère et neveu ; mais elle s'y porta avec un empressement si vif que le bailli lui représenta que le père était veuf, que le fils était de son âge, et que les soupçons vont vite en petite ville oisive. En vérité, ce faux pas vérifiait trop tôt l'opinion d'une vieille dame retirée aux Dominicaines de Montargis, qui répétait que « c'était faire les funérailles de l'esprit et des agrémens que de les envoyer en province. »

Certes, un grand théâtre comme Paris eût mieux convenu à Louise ; mais elle ne le regrettait pas. Elle ressentait davantage la privation d'un attachement irréprochable et propre à tromper l'appétit de son cœur, en donnant pâture à son intelligence. Parce qu'elle entendait ne pas céder aux conseils licencieux du siècle, elle n'avait pas un besoin moins vif de donner cours à son imagination et à sa sensibilité refoulées. Et voilà justement qu'à l'heure où elle souffre de cette angoisse du vide, débarque à Toulon un jeune officier de la légion de Lorraine, retour de l'expédition de Corse où il s'est distingué, âme ambitieuse de renom, génie précoce, cœur passionné, fait pour s'élever à tout, étonnant par la variété des talens et des connaissances, superficiel encore, mais le fonds si riche ! optimiste, sûr de lui, irré-

sistible, — et rebuté, méconnu pourtant par les siens à cause d'une enfance fougueuse et vicieuse qu'il déplore; scélérat de conduite peut-être, mais séduisant de procédés, vertueux et délicat même d'intentions et de principes, éloquent et adroit pour le meilleur comme pour le pire; en quête, lui aussi, d'une amitié qui le consolât de l'amour, où il pût prodiguer son cœur et sa tête et trouver en retour une protection, une aide positive, avec le secret dans les confidences. « Hélas! gémit-il, que mon père daigne me connaître! Je sais qu'il me croit le cœur mauvais, mais qu'il me mette à l'épreuve! » Son oncle, qui le vouait naguère aux supplices, s'émerveille de le revoir ainsi transformé, le recueille dans sa maison, intercède pour lui et s'écrie : « Je ne sais s'il diffère des plus grands hommes autrement que par la position. » Mais l'Ami des Hommes répond en s'en écartant : « Plus il me craint, moins je dois m'en laisser approcher. » Ces accens arrivent jusqu'à Louise et la remplissent d'émotion. Elle vole en pensée au secours de son frère. Car c'est lui, Gabriel, son aîné, le compagnon et presque le seul ami de son enfance; c'est le comte de Mirabeau, démarqué par son père sous le nom de Pierre-Buffière. Elle entre aussitôt en correspondance avec lui. Ils se verront d'ailleurs avant peu, au château de Mirabeau, où leur père a projeté de venir lui-même avec le ménage du Saillant et M[me] de Pailly. Toutefois, Louise souhaite et appréhende en même temps pour son frère cette grande réunion de famille. Saura-t-il s'y contenir et s'y ménager le rapatriement de l'enfant prodigue? Elle lui connaît une antipathie au moins égale à la sienne pour la maîtresse de l'Ami des Hommes; elle sait encore que le comte redoute et déteste en son beau-frère du Saillant un complaisant de M[me] de Pailly, un détracteur de leur malheureuse mère, un administrateur trop intéressé de la personne caduque et des biens immenses de la vieille marquise de Vassan, leur grand'mère. Elle lui adresse donc ces conseils, le 24 juillet 1770 :

Je t'ai toujours dit qu'il viendrait un temps où tu serais heureux, tu mérites de l'être. Il me tarde d'être auprès de toi, j'aurai bien des choses à te dire. Je dissiperai les peines que je puis avoir en te les contant; je serai heureuse parce que je trouverai chez toi du sentiment. Tu auras selon les apparences mon beau-frère et M[me] de Pailly. Te sens-tu assez de force pour dissimuler les sentimens que tu leur as voués? En amie, je te conseille de ne leur marquer d'éloignement qu'en leur prouvant que tu te passes d'eux. Adresse-toi à mon père en droite ligne lorsque tu en veux

quelque chose. Oblige-le de te juger, de décider en dernier ressort avant d'avoir pu consulter. Fais-toi peu connaître aux autres et beaucoup à mon père. Affecte de n'avoir pas plus d'esprit qu'eux, et devant mon père, fais-le paraître dans tout son éclat, accompagné de jugement et de bon sens... Si tu es la semaine prochaine à Mirabeau, je t'y verrai. Que je t'embrasserai de bon cœur !

Quand Louise et Gabriel s'étaient quittés jadis au Bignon, à peine adolescens, elle pour entrer au couvent, lui pour parfaire son éducation à Paris, il avait treize ans sonnés, et il promettait déjà d'être dans l'âge viril un homme de forte stature, d'un port de tête fier et charmant, malgré ses coutures et ses trous de petite vérole, et d'une physionomie exubérante de puissance, de génie, de passion. Il n'avait pas été difficile à sa sœur de suivre en pensée son développement, de manière à le revoir sans trop de surprise après tant d'années. Mais sait-on jamais quelle créature sortira de la chrysalide d'une grande fillette? En retrouvant Louise dépouillée de cette enveloppe ingrate, dans toute la fraîcheur de la jeunesse, dans le plein éclat de la femme achevée, Pierre-Buffière fut ébloui, troublé, dominé. Ce furieux débauché n'avait guère encore poursuivi sous le nom d'amour que son plaisir, et guère jugé de la beauté que d'après le tempérament. Il eut soudain la révélation d'un idéal où la perfection des formes elle-même n'est rien, sans le trait qu'y donne une âme supérieure. Quelque dix ans plus tard, en un temps où il écrivait couramment que « le moindre vice » de Louise était « d'être une Messaline et une prostituée, » Mirabeau se retraçait encore de cette rencontre avec elle en août 1770 une image ravissante comme au premier jour. Après avoir expliqué à Sophie de Monnier comment l'Ami des Hommes avait eu et perdu des enfans presque tous susceptibles d'aller au bien et peut-être au grand, il disait :

Je n'en excepte pas la Cabris dont l'esprit a une étendue et une sagacité peu communes, même chez les hommes les plus distingués par leurs talens, et qui avait, avec tout l'éclat de la plus brillante jeunesse, les yeux noirs les plus éloquens, la fraîcheur d'Hébé, cet air de noblesse que l'on ne trouve plus que dans les formes antiques, et une taille comme je n'en ai point vu depuis d'aussi belle ; qui avait, dis-je, avec tout cela, cette souplesse, cette grâce, cette magie de séduction qui n'appartient qu'à son sexe. Quelque dépravées que j'aie depuis trouvé son âme et sa raison, je persiste à croire qu'à dix-sept ou dix-huit ans, cette perversité était encore à une profondeur immense ; et je ne doute point qu'un homme d'honneur et sensé, amoureux d'elle, n'eût pu contenir sa tête et redresser

son cœur ; car son imagination est bien l'unique théâtre de ses opinions, de ses sentimens et peut-être aussi de ses sensations ; mais son impétuosité, sa mobilité, sa fécondité, prodiguaient alors les ressources. Cette femme étonnante était susceptible de générosité par amour-propre, de sensibilité par illusion, de constance, de fidélité même par opiniâtreté. Tout cela fût devenu habitude, et l'habitude, même pour les génies les plus actifs, devient une chaîne bien difficile à briser.

D'après ce portrait enchanteur, et surtout d'après cette remarque précise qu'*à dix-sept ou dix-huit ans*, — l'âge que Louise avait au mois d'août 1770, — *sa perversité était encore à une profondeur immense*, il paraît superflu de se demander si Mirabeau, à ce moment même, ne fit pas dégénérer en un égarement coupable cette vive et tendre admiration réciproque. Mais il s'en est targué par la suite, et il en était bien capable, ayant hérité de sa mère un délire des sens, une *folie physique*, dont il avait donné maintes preuves dès l'enfance. Son aveu, écrit de sa main, a trouvé créance partout en son temps, et l'Ami des Hommes, aux mains duquel ce papier était venu à tomber, a jugé comme nous qu'il se rapportait bien aux circonstances du seul séjour que son fils aîné et sa fille eussent jamais fait ensemble dans son château de Mirabeau. Au surplus, à cette époque, l'éducation séparait les enfans de si bonne heure qu'ils ne se reconnaissaient pas sans peine en se retrouvant jeunes gens. Ainsi, la question se pose, et nous l'écarterions en vain : elle ne cesserait plus de s'imposer.

On peut y répondre tout de suite à l'honneur de Louise. Elle n'eut pas même conscience d'un danger couru dans l'intimité de son frère. Le bailli, quoique méfiant et fort attentif, n'en soupçonna rien non plus, sa correspondance presque journalière avec l'Ami des Hommes en témoigne. Celui-ci n'avait pas donné suite à son projet de réunir toute sa famille à Mirabeau. Il n'était donc pas là, non plus que sa maîtresse et les du Saillant. Mais Louise avait auprès d'elle son mari qui ne la quittait pas ; et M. de Clapiers, qui se faufilait dans toutes leurs parties de jeux ou de promenades, n'y voyait rien que de très plaisant. Le flegme de M. de Cabris et la pétulance de Pierre-Buffière formaient un contraste qui amusait chacun. Et le bailli d'écrire au marquis le 10 août :

Ta fille fait la liaison de tout cela. Elle aime son mari de bonne amitié et sans que cela ait l'air de la jeune femme. Son mari l'aime et paraît la

respecter comme une bonne amie et une bonne tête. Il a plus d'esprit qu'on ne lui en croit d'abord, et Pierre-Buffière, qui en a comme dix diables, lui en a trouvé beaucoup plus tenant à la profondeur qu'au brillant. J'ai mis toute cette bande joyeuse à son aise pour qu'ils prennent plaisir à être ici, et puis pour les connaître mieux. J'étudie surtout le Pierre-Buffière; je lui crois le cœur bon ; il est polisson et plus jeune qu'on ne l'est à son âge. C'est un singulier contraste que celui de son enfantillage avec des réflexions et des écrits qui sembleraient de Locke.

Une semaine après, quand Pierre-Buffière et Louise, séparés brusquement, se furent, chacun de son côté, éloignés du bailli, celui-ci reprenait : « Pierre-Buffière a, je crois, très bien connu Louise; elle lui a beaucoup fait perdre son temps ici, et je ne voulus pas sur cela les gêner. » Quoi ! le pieux et honnête bailli n'aurait pas voulu gêner une intimité suspecte à ses yeux, — est-ce croyable ?... Louise, il est vrai, aurait pu feindre d'aimer son mari, ne fût-ce que pour mieux dissimuler une inclination inavouable. Mais c'est à son frère lui-même qu'elle protestait en confidence de sa sincérité dans cette affection de devoir; et Pierre-Buffière, bien loin de l'inquiéter dans ces sentimens-là, déplorait seulement à part lui qu'une si belle créature appartînt à un demi-fol qui la négligeait. Il se déclarait lui-même plus épris que jamais d'une demoiselle de condition très médiocre qu'il avait connue à Saintes du temps qu'il y tenait garnison, avant son expédition de Corse. Il disait, il croyait peut-être, s'en être allé guerroyer à cause d'elle, pour se soustraire à l'autorité blessante de son colonel dont cette fille avait dédaigné les avances. Il entretenait toujours avec elle une correspondance suivie, et il priait Louise d'en être à l'avenir l'intermédiaire et la dépositaire, afin que son père n'en pût rien surprendre. Louise accepta de lui rendre ce service; elle approuva même cette liaison romanesque, tout en prévoyant que son frère aurait à la rompre avant peu pour faire certain mariage fortuné auquel il se laissait volontiers pousser par une belle cousine et voisine de château, la marquise de Limaye. Cette dame avait jeté les yeux pour lui sur la plus riche héritière de Provence, la fille unique du marquis de Marignane.

Inopinément, sur ces entrefaites, le bailli reçut de la marquise de Mirabeau une lettre de remerciement pour ses sollicitudes envers son fils, dont elle se plaignait doucement de n'avoir pas eu signe de vie depuis un an. Le bailli demanda

à l'Ami des Hommes la permission pour son neveu de répondre à sa mère. Mais, au lieu de l'accorder, le marquis ordonna au bailli de lui envoyer Pierre-Buffière incontinent à Aigueperse, sans qu'il pût prendre le temps de faire ses adieux à sa sœur et à son beau-frère de Cabris. Il fut ponctuellement obéi... Pierre-Buffière quitta le château de Mirabeau à la dérobée, au petit jour; et ce fut seulement d'Aix, en y arrivant, qu'il écrivit à Louise une lettre d'explications confuses et sommaires. Le motif de cette brusque séparation se devine : l'Ami des Hommes avait pris peur. Il supposait, non sans raison, que la lettre de sa femme au bailli avait été écrite à l'instigation de Louise, et que c'était l'amorce d'une ligue nouvelle contre sa liaison avec Mme de Pailly. Il brisait cela net, en évitant à Pierre-Buffière les faiblesses et les engagemens d'un dernier entretien avec sa sœur.

A cet instant, si Louise et son frère se sont trop aimés, quels vont être le désespoir et l'anxiété, les plaintes et les reproches de la délaissée! N'en trahira-t-elle rien dans ses premières effusions? écrira-t-elle au fugitif sans déceler au moins un doute, une surprise de passion alarmée? Mais non, Louise répond tout de suite au billet que Pierre-Buffière lui a dépêché d'Aix; et c'est d'abord, il va de soi, pour s'étonner et s'affliger de sa disparition inattendue; mais elle reprend aussitôt avec lui, sur un ton charmant de confiance et de liberté, la suite de leurs propos interrompus. Voici cette lettre. *Il* y désigne M. du Saillant, *elle* Mme de Pailly, et l'initiale *V*, ou l'expression *notre estimable amie*, la demoiselle de Saintes :

De Mirabeau, ce 24 août 1770.

Tu demandes si je pense à toi, mon bon et tendre ami. J'y pense, et cela même pour te faire le petit reproche d'être parti sans me le dire. Cependant, tu as agi sagement d'épargner des adieux qui n'auraient pu être que pénibles. Mais du moment que mon oncle m'eut dit ton départ, il me vint cent choses dans l'idée qu'il me semblait avoir oublié de te dire. Ta lettre d'Aix m'a fait autant de plaisir que tu peux l'imaginer... Je ne peux pas trop t'expliquer ce que j'ai été depuis hier, presque toujours dans ma chambre. Mon mari me dit qu'il était fâché de ne t'avoir pas embrassé, je l'étais bien plus que lui encore. J'ai beau lui parler, il ne peut jamais être que mon mari. Tu m'entends : je ne peux mettre mon âme en liberté je ne trouve rien pour lui tenir tête. Tu m'as fait grand mal, mon cher ami, t'en serais-tu douté? Je ne dis pas comme Mlle de M*** : « Je me marierai si vous me trouvez un homme comme mon frère. » Mais je dis :

« J'aimerai mon mari quand il ressemblera à mon frère. » Souvent cette idée révolte celle que je m'étais faite, qu'un des devoirs les plus essentiels d'une femme est d'aimer son mari. Mais lorsque je vois que j'ai cru pendant huit mois l'aimer, que je le crois encore, je suis tranquille. Il est certain que l'amitié ne peut provenir que d'une sympathie de caractères; or, elle ne se trouve pas en nous. D'un autre côté, vivre continuellement avec un homme non aimé serait un supplice; ce n'en est pas un pour moi, au contraire; un geste, un rien de sa part m'affecte ou me cause de la joie, selon qu'il exprime un sentiment que je crains ou que je désire. Je veux lui plaire. Comme je te l'ai dit, personne d'étranger ne me paraît plus aimable que lui. Je l'aime donc? oui, mon ami, je l'aime, mais non pas d'une amitié dictée par la confiance comme celle que j'ai pour mon frère. Ce sont ces belles idées-là qui m'occupaient et m'attendrissaient hier au matin. Je te voyais partir; j'avais contracté la douce habitude de dire ce que je pensais, de trouver sentiment pour sentiment, âme pour âme, cœur pour cœur; je me trouvais manquant d'âme après ton départ. Depuis, je me suis reproché d'avoir paru devant toi occupée plus de moi que du bonheur que tu dois avoir de te retrouver avec mon père : me l'auras-tu pardonné, mon cher? Je compte sur ton amitié pour me donner le plus grand détail de ta réception, de la tendresse de mon père, du froid grave de *il*, du sérieux de *elle*, tout en t'embrassant et te tutoyant. Marque-moi tout, jusqu'aux plus petites circonstances, mon bon ami. Tu n'oublieras pas d'écrire à *notre estimable amie* de m'adresser, passé le 10 du mois prochain, ses lettres pour toi à Grasse. Le dépôt de celles que tu m'as confiées m'a bien flattée; les cœurs sensibles sentent seuls le plaisir et la douceur de ces procédés. Que j'en aurai à te les remettre lorsque je te verrai! J'espère que celle dont elles te viennent aura toujours les mêmes droits à ton estime et peut-être à ton cœur, si les événemens ne t'obligent pas d'en sacrifier une part à des devoirs sacrés. Mon oncle me charge de te faire mille amitiés. Ton beau-frère t'embrasse de bien bon cœur... Pour moi, qui ne peux rien imaginer qui me plaise davantage que de causer avec mon bon ami, je ne finis plus. Adieu. Mes espérances de grossesse subsistent. Je me porte bien. Respect, compliment à tout le monde. Mais dis-toi à toi-même que ta meilleure amie est ta sœur, et qu'elle n'aimera jamais personne autant que toi.

Cette correspondance se poursuivit avec fréquence et sans changer de sujet ni de ton pendant un certain temps. Puis elle s'espaça en se refroidissant, du fait de Mirabeau qui voulait complaire en tout à son père. Il fit bien pis : il laissa tomber un paquet de ces lettres de Louise aux mains de M. du Saillant, qui les remit au marquis de Mirabeau; et Louise se trouva condamnée sans recours dans l'esprit des siens par cette imprudence assez semblable à une trahison, tandis que son frère en recevait le prix tel qu'il avait pu l'escompter : son père le chargea de négocier seul et à son avantage exclusif l'accom-

modement avec sa mère que Louise lui avait offert d'essayer à deux ou à trois. Il y échoua, mais il n'en fut pas moins bien récompensé, à la fois par une commission de capitaine de dragons *a la suite* et par sa présentation à la Cour. La seule compensation de Louise fut de régner désormais sans partage dans les conseils de sa mère qui, moyennant des subsides pour plaider contre l'Ami des Hommes, lui promettait d'inscrire sur son testament toutes les reconnaissances possibles : autant en emportait le vent.

En juin 1772, Mirabeau épousa M[lle] de Marignane. Il y avait alors plus de six mois qu'il vivait à Aix ou aux environs pour y faire sa cour, sans s'être rapproché franchement de Louise et sans l'avoir vue. Elle assista pourtant avec Jean-Paul à ses noces. M. de Saint-Cézaire, le lieutenant de vaisseau et beau-frère de M. de Cabris, y représentait l'Ami des Hommes absent, avec tous ses pouvoirs. Mirabeau s'étant porté contre ce galant homme à des récriminations suivies de voies de fait, Louise condamna sévèrement sa brutalité, et ils se séparèrent brouillés là-dessus. Cette brouille dura deux années.

Dans cet intervalle, l'existence de Louise ne connut pas moins d'agitations que celle de son frère. Le vieux marquis de Cabris était mort en janvier 1771, léguant à son fils tous ses biens, et le 3 mai suivant, Louise avait mis au monde une fille. Jean-Paul avait mis à profit ce double événement pour s'émanciper de toutes les manières. On ne le voyait plus distrait, apathique et inoccupé comme naguère. Par malheur, son effervescence subite le rendait irascible, agressif et désordonné. Il tournait le dos à ses sœurs et beaux-frères qui lui réclamaient, peut-être indûment, il est vrai, de gros supplémens de légitime ; il secouait avec rudesse l'autorité maternelle ; il s'attaquait à ses pauvres vassaux ; il allait se dissiper grossièrement à Paris ; il attisait la guerre entre le marquis et la marquise de Mirabeau, en prêtant à celle-ci vingt mille livres qu'il prétendait récupérer ensuite sur le bailli, en lui réclamant l'acquittement immédiat des trente mille livres promises à sa femme en la mariant, dans les conditions qu'on se rappelle ; il entreprenait la construction ruineuse d'un nouvel hôtel dont l'emplacement était à dessein choisi pour couper de ses jardins et de sa belle vue sur la mer le vieil hôtel paternel où la douairière de Cabris continuait d'habiter ; enfin, Jean-Paul s'abandonnait à tant et à

de si vilains excès de tous les genres qu'au printemps de 1774, sa fortune, son honneur et sa liberté faillirent sombrer à la fois dans un scandale abominable.

Avec l'aide de l'architecte et du décorateur de son nouvel hôtel, deux Italiens à peu près illettrés dans notre langue, auxquels il adjoignit un compatriote, son barbier, M. de Cabris avait affiché sur les murs de Grasse, et répandu en copies ou en placards dans toute la province, une suite de couplets obscènes où les dames de Grasse et leurs maris, — le premier magistrat de l'ordre judiciaire en tête, — étaient atrocement diffamés. Un long et pénible procès s'ensuivit. Finalement, il en devait coûter à M. de Cabris plus de cinquante mille écus et le peu qui lui restait de raison pour désintéresser les victimes et apaiser le bruit de cette affaire. Mais avant d'atteindre à ce résultat, le plus satisfaisant possible vu l'indignité et la gravité de son acte, M. de Cabris avait rendu intenable à Louise la vie commune, en s'acoquinant d'une maîtresse qui n'était autre que la femme du barbier son complice; il l'avait installée à demeure dans sa maison.

Peu de mois après l'apposition de ces affiches diffamatoires, alors que l'esclandre était encore dans son vif, un soir d'août 1774, fort tard, un homme qui ne voulait point se nommer se présenta à la porte du nouvel hôtel de Cabris où Louise vivait seule avec sa fille et sa domesticité, tandis que Jean-Paul se tenait retiré dans son château voisin. Ce visiteur demandait un entretien immédiat par un billet non signé et d'une tournure mystérieuse, mais dont l'écriture n'était nullement déguisée. Son incognito n'était que pour la livrée et pour les étrangers. Bien loin de chercher à troubler, à inquiéter Louise, il craignait pour lui-même les suites de sa longue mésintelligence avec elle. Louise l'accueillit pourtant sans hésitation et lui donna un gîte pour la nuit. C'était Mirabeau. Après des excuses et des effusions précipitées, il conta son histoire. Louise en savait le commencement, premières déceptions d'un mariage sans amour comme sans raison, déboires d'argent, énormes emprunts usuraires, poursuites des créanciers, lettres de cachet mettant le malheureux prodigue à l'abri des décrets de prise au corps pour dettes, enfin procédure en interdiction, intentée devant le Châtelet de Paris à la requête du marquis de Mirabeau. La suite en était un imbroglio encore plus noir, dont on connaît le détail; nous

l'avons relaté naguère, ici même (1). Rappelons-en l'essentiel. Il y avait peu de jours que Mirabeau avait surpris une correspondance qui ne lui laissait aucun doute sur l'infidélité de sa femme; mais il lui avait pardonné; et non content, il n'avait pas voulu qu'on attribuât à son ressentiment la rupture d'un mariage projeté entre le mousquetaire Gassaud, séducteur de la faible comtesse, et une fille du marquis de Villeneuve-Tourrettes. Ayant donc rompu son ban qui le confinait à Manosque, Mirabeau s'était rendu au château de Tourrettes, situé à deux lieues de Grasse; et il en venait après y avoir renoué les fiançailles. Au moment de reprendre la route de Manosque, à cheval comme il était venu, il n'avait pu oublier que sa randonnée le rapprochait d'une sœur toujours chérie, presque aussi éprouvée et aussi méconnue que lui. Il comptait la trouver d'autant plus accessible à la compassion qu'elle lui était attachée non seulement par cette solidarité du malheur, mais par une identité certaine d'intérêts, de visées et de sentimens.

Cependant, pour rentrer si droit dans le cœur ulcéré de Louise, il avait fallu que Mirabeau s'y ménageât un autre truchement que son infortune; il avait fallu même que ce truchement fût là, présent à l'entretien, pour couper court aux paroles récriminatoires et sceller la réconciliation. Il est temps de le nommer : c'était l'amant de Louise, un bel officier de vingt-trois ans, ami d'enfance de M. de Cabris. Mirabeau, qui le tutoyait, avait dû faire sa connaissance dans l'expédition de Corse. Denis de Jausserandy-Briançon, seigneur de Verdache, avait plus de figure que de naissance et de bien; mais il était apparenté à de bonnes maisons, et sa réputation était excellente. Entré tout jeune au service, il y avait débuté par faire en Corse les deux campagnes de 1769 et 1770, à la tête de trente volontaires; un coup de feu dans une embuscade lui avait brisé la clavicule droite, et le grade d'aide-major au régiment Royal-Roussillon avait été sa récompense. Il était récemment passé mousquetaire dans la deuxième compagnie. Au total, un brillant casse-cou, de caractère faible et violent. Louise le subjuguait toutefois si bien qu'elle avait pu garder sa liaison avec lui parfaitement couverte à tous les yeux. Mirabeau allait faire éclater ce secret.

(1) Cf., dans la *Revue* du 1er décembre 1906, *la Comtesse de Mirabeau*, II, p. 588 et suivantes. — Cette publication a été développée, sous le même titre, en un volume édité par la librairie Perrin.

Le lendemain, sur la fin d'un déjeuner pris à la campagne, dans le voisinage, chez une tante de M. de Briançon, Mirabeau se prit de querelle avec un vieux gentilhomme, le baron de Villeneuve-Mouans, qui l'avait calomnié ainsi que Louise, à propos des affiches diffamatoires de M. de Cabris, et il le roua de coups. Le battu porta plainte en assassinat; et l'instruction ouverte sur cette plainte ayant impliqué Louise et M. de Briançon comme complices de l'agresseur, dès ce jour, la malignité publique ne les sépara plus. M. de Cabris, déjà « libertin par ennui, » comme Almaviva, en devint aussitôt « jaloux par vanité. » Les rapports avec sa femme s'aigrirent au point qu'elle et lui ne furent plus d'accord que pour se séparer. M. de Cabris eût voulu un divorce complet, une séparation réglée dans les formes. Mais Louise s'y refusait; elle ne désirait qu'un éloignement à l'amiable et momentané. Six mois se passèrent là-dessus en débats, en querelles, en esclandres parfois.

Les suites de sa rixe avec le baron de Villeneuve-Mouans avaient été dures pour Mirabeau. Il avait envoyé sa femme chez son père pour implorer une punition douce et l'anéantissement de la procédure engagée. L'Ami des Hommes le fit incarcérer au château d'If, en rade de Marseille. Louise parvint à le voir sur ce rocher, malgré les défenses. Elle fut assez heureuse, comme il s'était épris de la cantinière de la forteresse et avait résolu de s'en évader avec elle, pour l'en dissuader. La cantinière s'enfuit seule, et M. de Briançon la recueillit. Mais le cantinier, son mari, porta plainte. Alors, le marquis de Mirabeau obtint de faire transférer son fils au château de Joux, en Franche-Comté, pour le mettre hors de portée de sa sœur, à laquelle il imputait toutes ces folies tapageuses. Ses mesures furent déjouées, quoique bien prises; avant de se rendre à Pontarlier, Mirabeau trouva moyen de passer huit jours, libre sur parole, à Grasse et dans ses environs, et d'y concerter avec Louise sa conduite dans les affaires de leur mère, qui entraient dans la crise. Le frère et la sœur se dirent adieu, en se jurant un accord, un dévouement et une amitié à toute épreuve. M. de Briançon s'en porta garant. « Tu seras mon Pylade, » lui avait dit Mirabeau en l'embrassant. Mais ils ne furent pas dix ans sans se rejoindre.

III. — L'ENLÈVEMENT DU COMTE DE MIRABEAU

A la plainte en assassinat du baron de Villeneuve-Mouans, Mirabeau et Louise avaient opposé une plainte en diffamation dont ils avaient convenu de ne se désister pour aucune considération. Cependant, Louise en fit bientôt le sacrifice à son père qui le lui demandait instamment, et M. de Briançon fut chargé d'en aviser Mirabeau. Celui-ci se fâcha, accusa sa sœur de perfidie et rompit avec elle. Mais dans les premiers jours de l'année suivante (1776), il dut renouer de lui-même. Abandonné par sa femme, leurré par son père, désespérant de recouvrer de sitôt sa liberté et son état, il s'était livré, après des combats méritoires, à sa passion naissante pour la jeune marquise de Monnier. Le 13 décembre, ces amans furent « heureux. » Leur vertige fut court. Sophie, simple et crédule, droite et invincible dans ses affections, ne s'était pas donnée pour se reprendre. Mirabeau, mis en demeure de rentrer au château de Joux et de ne plus en redescendre à Pontarlier sans l'autorisation du commandant de ce château, disparut dans la nuit de l'Épiphanie et se tint d'abord caché dans la petite ville. Du fond de ses retraites précaires, il appela sa mère et Louise à son secours. L'une et l'autre lui répondirent sur-le-champ avec un dévouement entier. Mais l'influence de Louise devint tout de suite prépondérante.

Louise commença par prêcher à son frère l'abandon de tous projets extrêmes. Que n'imitait-il plutôt sa conduite à elle? Sa liaison avec M. de Briançon n'éprouvait-elle pas des gênes et des contradictions? Elle n'en avait pas moins su ménager les apparences et maintenir M. de Cabris dans une séparation de fait qu'il devait être bien plus facile à Sophie d'imposer à un mari rendu presque inexistant par son âge et ses infirmités.

Vous êtes malheureux, mon cher frère, lui écrivit-elle de Grasse le 31 janvier 1776 : le malheur vous donne un droit sûr à l'indulgence d'une sœur tendre et sensible. Je vous plains, je voudrais vous secourir, je voudrais me sacrifier pour vous sauver d'une perte que je vois presque inévitable... et comment le puis-je? Je sens que tu t'es fait un tort irréparable. J'ignore le détail de tes projets. La lettre de ton amie est froide et sage; elle m'aurait rassurée si je n'avais pas éprouvé que l'instant qui suit celui d'un délire extrême est souvent calme. Ce n'est que la réflexion qui nous fait reconnaître les sottises de l'amour; notre premier mouvement est toujours de nous applaudir et de jouir du triomphe imaginaire d'être élevé

par l'amour au-dessus du sort et des hommes. Je crains donc que le cœur de ton amie, aussi prévenu que le tien, ne se soit égaré en t'égarant, sans avoir vu le précipice ouvert sous tes pas. Je crains qu'elle-même ne puisse t'en tirer. Enfin, que ne crains-je pas? Que n'as-tu relu la lettre que je t'écrivais à Marseille quand tu voulais fuir ta première prison? L'amitié t'y conseillait; hélas! tu devais l'en croire, ses conseils ne varient point, ta situation n'avait point changé... Mais, me direz-vous, comment résister au malheur d'être renfermé éloigné d'une amante chérie? Croyez-vous donc vous être assuré un port stable auprès d'elle? Croyez-vous pouvoir être heureux?... Songez-y vous même, mon père a beaucoup d'amis en Suisse; vous y serez guetté et recherché. Peut-être vous conviendrait-il mieux de passer dans les États de Savoie, de vous rapprocher de moi par Nice et de mener vos affaires de là. Avant que vous receviez cette lettre, votre mère se sera jetée aux pieds du ministre et aura dit en votre faveur tout ce que l'amour maternel et la justice pourront lui dicter. Mais surtout, faites parvenir promptement vos mémoires (au ministre), je frémis du retard. Vous devez prévoir dans ce mémoire tout ce que votre père dira contre vous; vous devez y répondre, peu ménager votre femme, vu l'abandon où elle vous a laissé, afin de diminuer la prévention que sa présence à Paris chez son beau-père, votre persécuteur, laisse contre vous; vous devez surtout insister sur la dureté d'un père qui, voyant son fils sous un injuste décret de prise de corps (1) pendant dix-huit mois, ne fait aucune démarche pour le défendre et sollicite des ordres pour lui ôter la liberté de se défendre lui-même contre un tel déshonneur et si peu mérité. Vous répondrez à la plainte de la dissipation que votre père vous ayant fait interdire en justice, il ne pouvait pas craindre que vous vous dérangeassiez de nouveau. Vous demanderez de n'être poursuivi dorénavant que par la justice du Roi et d'être sauvé de la haine implacable d'un père qui se plaît à perdre le chef d'une famille, un chef qui est père, et qui était digne par sa probité et son zèle pour sa patrie de courir une autre carrière et de remplir les devoirs d'homme et de citoyen... Surtout, de l'activité... et peut-être force de peines pourrons-nous réparer en partie une sottise qui me cause bien de l'inquiétude. Peut-être feriez-vous bien d'écrire par la voie de Bourgogne ou de Lyon à votre femme pour l'avertir encore une fois de son devoir... Mon digne ami (M. de Briançon) va voler à ton secours si je peux lui trouver de l'argent. Je resterai seule et bien malheureuse. Songe à ta sûreté. Songe à réparer tant de sottises consécutives; il est temps de commencer une carrière plus sage et plus heureuse. Hélas! je frémis en pensant quelle est ta position actuelle. Mon ami, pourquoi votre sœur fut-elle loin de vous dans ce moment? Adieu; soyez bien convaincu de toute ma tendresse. Qu'elle vous soutienne et vous console.

Mais à choses faites, conseils sont pris. Briançon-Pylade ne parvint à rejoindre Mirabeau que vers le 12 mars, à Dijon. Il l'y trouva prisonnier sur parole depuis le 29 février. Il n'était

(1) Décret rendu par le juge de Grasse sur la plainte en assassinat déposée par M. de Villeneuve-Mouans.

pourtant pas trop tard pour le secourir, le sauver. En suivant Sophie dans cette ville où M. de Monnier l'avait renvoyée pour qu'elle y fût sous la surveillance étroite de sa famille, et en s'y laissant arrêter, Mirabeau n'avait pas contrevenu aux avis prudens de sa sœur autant qu'il semble et qu'on l'a cru. Il avait provoqué délibérément, croyons-nous, son arrestation. En donnant sa parole de ne point s'échapper, il s'était lié lui-même bras et jambes, de manière à différer le plus possible l'enlèvement de Sophie, sans se donner aux yeux de sa maîtresse le vilain coup d'œil de manquer à ses engagemens envers elle; cette habileté lui permettait en outre d'attendre les moyens de s'y soustraire définitivement. Il conjurait les ministres, — en particulier, M. de Malesherbes, apparenté à sa mère, et le comte de Saint-Germain, ministre de la Guerre, — de l'admettre à se justifier devant un tribunal de commissaires, ou de le laisser reprendre du service actif dans un corps de troupes, sous l'œil de chefs impartiaux.

Par malheur, M. de Saint-Germain fit la sourde oreille, et M. de Malesherbes démissionna. La nouvelle de cette démission fut « un coup de foudre » pour Mirabeau. Il se regarda « comme sacrifié » au crédit et à la vengeance de son père qui, de fait, sollicitait sa détention perpétuelle dans une forteresse. Il ne vit plus son salut que dans l'évasion, et gagna les Verrières-Suisse, dans la nuit du 24 au 25 mai. Sa maîtresse s'apprêtait à l'y suivre; elle en fut empêchée. Mirabeau se jeta alors en Savoie, dépisté sans cesse par un exempt à la solde des parens de Sophie. Le 8 juin, la mère de celle-ci, Mme de Ruffey, signalait à l'Ami des Hommes que son fils se cachait à Thonon sous le nom de comte de Montchevrey. Deux jours auparavant, le fugitif avait, de son côté, fait connaître à Louise et à Briançon sa retraite; il leur récrivit le 12, dans le même objet, mais avec plus d'anxiété, à la suite d'une visite que venait de lui faire le commandant de Thonon :

O Louise! ô Pylade! s'écriait-il, qu'ajouterai-je à mes lettres? Mon sort s'aggrave à tous les instans. Je n'ai point de nouvelles. Il me semble que je n'en dois point avoir de vous encore; mais de Sophie?... Tout mon être se dissout. Je ne sais que résoudre et je ne puis attendre... Cependant, rien au monde que la force ne me fera quitter ce pays que je n'aie des nouvelles positives... Ciel, ô ciel! quelle sera la fin de tout ceci? je ne dois pas la hâter... Ah! Sophie, quel sacrifice je fais à l'amour!

Ces derniers mots disaient assez clairement qu'il se débattait toujours contre les suggestions et les entraînemens de sa passion, et que les voix de la raison et de la prévoyance pouvaient se faire entendre de lui. Cette passion était sincère, mais exaltée surtout par les obstacles, les incertitudes, les souffrances; il restait possible de la calmer en la distrayant. Pour s'en rendre mieux maîtresse, Louise avait feint jusqu'alors de la servir et de l'approuver; mais à présent, ce jeu eût été le plus dangereux; elle devait sauver Mirabeau de lui-même, en le mettant hors de portée d'enlever Sophie.

Il y avait alors deux mois que Louise, sous des prétextes de santé, était venue, du consentement de son mari, se fixer à Lyon, dans ce couvent de la Déserte où, moins de dix ans plus tard, devait croître et briller comme une reine des lys l'enfance mystique et pleine de grâces de Juliette Bernard, la future Mme Récamier. Elle avait laissé sa fille Pauline à la garde de la douairière de Cabris, et ne s'était fait accompagner que d'un couple de domestiques dévoués corps et âme, et de mœurs faciles. M. de Briançon avait pris une chambre dans le voisinage. Louise l'y visitait à sa guise, ayant la liberté de sortir chaque jour et de coucher hors des grilles. Au reçu de la première lettre de son frère, sans avoir reçu celle du 12, elle se jeta donc sur la route de Lyon à Genève, à franc étrier, escortée seulement de Pylade. Ils ne firent qu'une halte, mais singulière, dans une petite localité du Dauphiné voisine de Belley, au château de la Balme. C'était la propriété et la résidence d'une demoiselle de vingt-trois ans, Jeanne de la Tour-Boulieu, cousine, amie et confidente de Louise. Mlle de la Tour-Boulieu connaissait personnellement aussi le comte de Mirabeau pour l'avoir beaucoup vu à Saintes quand il y était en garnison. Elle fut si curieuse de le revoir homme fait, dans tout le prestige d'une passion infortunée, que, non satisfaite de consentir à lui donner asile à la Balme, elle accepta d'être de l'expédition qui l'y amènerait.

En selle; et voilà ce trio de têtes aventureuses et romanesques surprenant Mirabeau à Thonon, le dimanche 16 juin. Quel réconfort dans sa détresse et son esseulement! Certes, il aimait uniquement Sophie... Mais il faisait des réflexions si amères et si décisives sur les dangers de sa réunion avec elle! il voyait si clairement la folie de sacrifier pour elle ses droits et ses ambi-

tions les plus légitimes de gentilhomme et de citoyen, de fils, d'époux et de père! car il avait un fils. Au reste, dans ce cruel conflit de son amour et de son intérêt, c'étaient ses sens et son imagination en délire qui le torturaient le plus. Jeanne de la Tour-Boulieu, dûment fiancée et bien résolue à ne pas compromettre son mariage dans cette équipée, avait beau ne lui proposer que de la compassion et un refuge, touchée aux larmes, elle était si touchante à son tour, qu'il s'élança avec sa fougue ordinaire dans ses bras, l'étourdit de ses effusions de gratitude, l'encensa, la pressa... Même une rouée aurait eu peine à se défendre de ses embrassemens, et Jeanne avait plus de sensibilité et d'imagination que d'expérience; elle succomba. Louise avait laissé à Lyon sa femme de chambre et Saint-Jean, son valet, en leur recommandant de dire, si on les questionnait, qu'elle était allée dans le Bugey visiter une tante de sa cousine. Cette précaution permit à celle-ci de jouer le rôle de la soubrette dans les hôtelleries afin de n'y être pas reconnue, et M. de Briançon fit le laquais.

Les deux couples ainsi arrangés quittèrent Thonon pour Genève, et se dissipèrent pendant quelques jours en excursions et en parties joyeuses. Mirabeau se faisait appeler à présent le chevalier de Vassan, sous lequel il était on ne peut plus reconnaissable, puisque ce nom était celui de sa mère. Deux limiers réputés, lancés de Paris quinze jours plus tard par le marquis de Mirabeau, furent informés de ce coup manqué et l'excusèrent; eux-mêmes commirent une bévue analogue. La présence de trois personnes, dont deux femmes, aux côtés de Mirabeau, les dérouta en leur faisant croire qu'il était venu s'égayer à Genève avec des filles et un compère de rencontre, grâce aux rouleaux de louis d'or soustraits par Sophie à son vieux mari. Ils savaient, comme toute la police de Paris et du royaume, qu'une fameuse actrice de la Comédie-Française, Mlle Raucourt, était depuis le 4 juin banqueroutière et fugitive, et ils la connaissaient personnellement très bien, au moral et au physique. Il y avait des années que l'abomination de sa vie privée et sa réputation de tragédienne tenaient Mlle Raucourt en vedette dans la capitale. Ils la reconnurent sans hésitation dans le signalement qu'on leur fit de Mme de Cabris qui ressemblait beaucoup, en effet, à cette folle. Pour les mieux confirmer dans leur erreur, on leur rapportait que Mirabeau et sa compagne

avaient festoyé partout sans compter, et fait chez des bijoutiers toute sorte d'achats et d'échanges. Or, la Raucourt avait soustrait à ses créanciers le plus possible d'objets précieux; elle avait intérêt à s'en défaire par la vente ou le troc; et sauf à la scène où elle jouait les Hermiones, c'était une coquine fort gaie. Dans le fait, Mme de Cabris avait vendu quelques-uns de ses diamans, ainsi que des bijoux et dentelles appartenant à Sophie de Monnier; et Mirabeau avait fait confectionner des chaînes, bagues et bracelets en cheveux, ainsi que plusieurs cachets à nobles ou tendres devises, dont il était grand amateur.

Surveillée, serrée de près et sujette à prendre l'alarme facilement, la petite troupe rebroussa tout à coup chemin et vint se terrer, le lundi 24 juin, au château de Mlle de la Tour-Boulieu. Elle y demeura paisiblement jusqu'au dimanche où Mirabeau et Briançon prirent des bateliers pour les conduire à Lyon. Ils débarquèrent en aval de cette ville, au port de Grange-Rouge, non sans bruit. Une douzaine de bateliers les assaillirent et les lapidèrent à propos de quelque mécompte dans le règlement du voyage. Mirabeau déchargea sur eux par deux fois son pistolet à quatre coups, qui rata, et il se vit arracher cette arme. Il se dégagea non sans peine à coups de pied et de poing, tandis que Briançon, qui avait provoqué cette bagarre, se dérobait au nombre par la fuite. Après s'être rejoints sains et saufs, ils faillirent en découdre entre eux, l'un ayant accusé l'autre de lâcheté. Mais nécessité n'a pas de rancune; elle les réconcilia.

Un traiteur de la place du Plâtre, qui tenait tout proche, rue Pizay, un hôtel garni sans enseigne, leur loua ici, moyennant 72 livres payées d'avance, un petit logement à deux lits que Mme de Cabris et Mlle de la Tour-Boulieu ne tardèrent pas à venir occuper avec eux pendant quelques jours. Le traiteur leur envoyait à manger par une servante qui ne s'étonnait pas d'être toujours retenue à la porte, qu'on lui entre-bâillait seulement; le local n'en voyait pas d'autres. La rue Pizay n'était pas une rue mal famée ; elle avait toutefois un branchement, appelé la rue du Petit-Pizay, où la basse galanterie prenait et prend encore aujourd'hui ses quartiers. On allait de là en quelques minutes au couvent de la Déserte et au bord du Rhône. Le fidèle valet Saint-Jean et un gendarme, M. de Curieux, ami de Briançon, faisaient bonne garde aux environs. Ils apportèrent

tout à coup l'avis que Mirabeau allait être appréhendé. C'était encore l'intrépide et opiniâtre exempt payé par la famille de Ruffey qui avait retrouvé sa piste. Les limiers du marquis de Mirabeau battaient toujours la campagne en Savoie et en Suisse.

On était au vendredi 12 juillet. Auparavant, Mirabeau avait convenu avec sa sœur qu'il gagnerait Paris, qu'il s'y réfugierait chez un des Noailles parens et partisans de sa mère, et que de cet asile qu'on n'oserait violer, il réclamerait bruyamment un tribunal de commissaires pour recevoir ses justifications et prononcer entre son père et lui ; déjà la marquise de Mirabeau était avertie de cette arrivée imminente de son fils. Ce plan de Louise était bon et sage. Sophie vivait toujours chez son mari, et celui-ci ne portait aucune plainte ; de ce côté, Mirabeau n'avait donc à se défendre de rien ; et en continuant de soutenir avec force qu'il ne projetait ni n'avait projeté jamais d'enlever Mme de Monnier, il s'engageait, par ces protestations mêmes, à n'en pas risquer de longtemps l'aventure. Or, que lui reprochait-on de plus? Ses dissipations antérieures? mais il était maintenant interdit ; ses violences contre M. de Mouans ? il les avait expiées assez durement au château d'If ; son évasion de Pontarlier et de Dijon ? peccadille : un ministre, M. de Malesherbes, la lui avait conseillée assez clairement, en disant à sa mère qu'un prisonnier n'était pas coupable de chercher par tous les moyens à recouvrer sa liberté, et que toute la faute, s'il s'échappait, incombait à ses gardiens. Mais cette alerte soudaine força Mirabeau à prendre sur-le-champ d'autres dispositions. Il eut peur que ses lettres à sa mère n'eussent été interceptées, et qu'on ne l'arrêtât, lui aussi, sur le chemin ou à l'entrée de la capitale. Le plus sûr était de prendre une direction tout opposée, celle de la Provence, et d'aller se cacher à Lorgues, où M. de Briançon était né, possédait une maison, avait des amis et s'offrait à l'accompagner. Restait un troisième chemin vers l'Est, qui eût ramené Mirabeau à proximité de Sophie. Il n'en fut pas question. Mirabeau concourait de son plein gré à la manœuvre de sa sœur, qui visait à multiplier les obstacles et à mettre la plus grande distance possible entre sa maîtresse et lui. Sophie était de temps en temps menacée d'une lettre de cachet ; elle faisait tout pour se l'attirer. Elle internée, c'était Mirabeau libre. Il prit ainsi le chemin de Lorgues avec Briançon. En faisant une

diligence incroyable, talonnés d'ailleurs par l'exempt qui ne les lâcha que dans les montagnes du Var par crainte de leurs pistolets, ils arrivèrent à destination dans la soirée du 16 juillet.

Les limiers du marquis de Mirabeau ne parvinrent à Lyon que huit jours après. Ils perdirent deux jours de plus à surveiller les entours de Mme de Cabris, prudemment rentrée au couvent de la Déserte. Ils finirent par arrêter arbitrairement son valet Saint-Jean et par arracher à cet homme le secret de la retraite de Mirabeau. Ils coururent à Lorgues aussitôt, le 26 juillet au soir, non sans laisser Saint-Jean au séquestre dans la forteresse de Pierre-Scise, sur la Saône, de peur qu'il n'allât donner l'éveil à Mme de Cabris. Ils savaient celle-ci de force à les devancer au gîte. Pour venir de Grasse à Lyon, à cheval, elle n'avait mis que quatre jours.

Briançon avait introduit Mirabeau dans une maison amie située sur la place principale de Lorgues, et cette installation faite avec tout le mystère convenable, il était allé se montrer à Grasse. Ici, pour donner le change, il avait dit qu'il venait faire juger le procès toujours pendant de M. de Villeneuve-Mouans. Un avocat de Draguignan avait bien été commis, en novembre 1774, pour instruire et rendre sentence dans cette affaire au défaut des juges de Grasse, qui tous avaient déclaré s'abstenir; mais il y avait huit mois que ce juge-subrogé, contrarié, moqué, dégoûté, ne s'occupait plus de rien. Briançon le fit sommer d'avoir à reprendre et clore son information sous trois jours. L'avocat-juge obtempéra; mais son greffier, mis à la recherche des parties, ne rencontra plus personne, ni querellant ni querellés. Briançon le premier s'était esquivé. Il avait rejoint à Lorgues Mirabeau qui s'impatientait et qui commettait maintes incartades, comme de se promener en plein jour sur la terrasse et dans le jardin de ses hôtes en chantant à pleine voix. L'émouvante beauté de son organe et l'étrangeté non moins frappante de sa figure excitaient la curiosité générale. Un notaire du canton l'avait formellement reconnu.

Hélas! lorsque le malheureux s'était tenu coi et renfermé, le besoin de tromper l'ennui de ces accablantes journées d'été passées à volets clos et la manie d'écrire lui avaient inspiré une distraction plus funeste que ces promenades et ces chants. Il avait écrit pour Sophie des pages innombrables, où il notait le tohu-bohu de ses sentimens et de ses impressions, de ses

desseins et de ses rêves. Les effusions amoureuses y tenaient une grande place, il va de soi; mais le tour en aurait été assez banal sans un élément inattendu qui en renouvelait l'intérêt. Revivant en pensée les récens plaisirs de ses parties carrées à Genève, à la Balme, à Lyon, où il est admissible que, dans cette saison chaude, Louise eût imprudemment négligé de retenir devant lui un dernier voile de pudeur; inspiré aussi, c'est probable, par d'indiscrètes confidences de Briançon sur les attraits particuliers de sa maîtresse, Mirabeau s'était trouvé, en outre, incité par Sophie elle-même, qui lui avait fait des confidences analogues, à lui dépeindre Mme de Cabris comme une dépravée, à lui tracer des charmes les plus intimes de cette sœur trop belle la description la moins réservée, à lui exprimer enfin des remords d'avoir porté jusqu'au crime sa passion pour elle. Ce n'était là qu'une de ces impostures dont il fut longtemps coutumier et qui toutes ont eu pour cause première un accès de sa *folie physique*, un désordre de ce que son apologiste et fils adoptif, Lucas de Montigny, a nommé « le fatal phémonène de sa constitution. » Ce monstre exaspéré par la solitude, cet Hercule consumé par son feu intérieur, ne surmontait l'effervescence de son imagination qu'en en décrivant les délires; et il se complaisait dans ces peintures avec l'abandon, la faiblesse, le bizarre amour-propre mi-chagrin et mi-vaniteux d'un malade qui se croit un être supérieur parce que son mal est exceptionnel. Ce Mirabeau-là, plutôt soupçonné que connu, n'a pas été assez étudié; cette étude changerait en pitié toute notre aversion.

Mais ne retiendrons-nous rien de sa fausse confidence? Toujours s'est retrouvé, au fond de ses fables, comme un résidu de vérité qui servait à les soutenir et à les accréditer. L'imagination de Mirabeau ne créait pas; elle cousait le plus souvent des lambeaux d'emprunt, souvent disparates, sur une trame quelconque, en suivant le dessin que lui fournissaient l'occasion ou son intérêt à mentir. Ainsi, de cette lettre coupable à Sophie, il est à propos de retenir un portrait de Mme de Cabris peu flatté, mais encore très ressemblant. Tantôt Mirabeau présentait à Sophie, sous les traits adorables de sa sœur, les perfections qu'il souhaitait de lui voir acquérir; et tantôt, pour mieux faire l'éloge de Sophie, il lui dénigrait Louise. Nous avons déjà reproduit l'image séduisante; voici l'autre face de Mme de Cabris. Après avoir loué sa bouche « encore superbe, » son

bras et sa jambe que Sophie « avait mieux, » et son pied que Sophie avait « moins bien, » Mirabeau écrivait (lettre inédite à Sophie de Monnier, datée de Lorgues le 20 juillet 1776) :

Souviens-toi que... le délire de l'amour a lui-même sa délicatesse. Souviens-toi aussi, mon épouse adorable, que telle femme qui paraît la plus belle en société est bien loin d'être la plus agréable pour son amant. Si la balance entre Louise et toi est au moins égale au physique (ce qu'assurément je ne trouve pas, même comme juge impartial), oh! combien tu la fais pencher au moral! Louise a sans contredit des éclats d'esprit tout à fait imposans, une facilité d'élocution que tu n'as pas et qui tient à la hardiesse que tu n'as pas non plus et que je suis bien loin de te désirer. Louise a des idées fortes, presque toutes de réminiscence. Elle n'a jamais le mot propre, parce qu'elle ne pense jamais avec précision, avantage infini que tu ne dois qu'à la nature, parce qu'au sortir de l'enfance tu as été enterrée dans une petite ville. Louise a de la sagacité, mais nulle finesse. Tu en pétilles (tu entends bien que je parle de celle d'esprit; celle de l'âme est bien méprisable). Elle n'a aucune repartie. Tu l'écraserais en ce genre. Tu es quelquefois un éclair. Elle dira mille mots avant que d'avoir produit une pensée, et si celle-ci naît, elle sera noyée dans du verbiage. Ta divine timidité te permet-elle de laisser échapper une idée, elle a l'expression qu'elle comporte, précise, énergique, sans affectation, sans prétention; mais tout est senti, accentué, prononcé (je parle au moral, car, au physique, tu bredouilles bien fort, belle dame[1]. Tu as toujours l'esprit de ce que tu dis. Louise est toujours tout d'une pièce; en un mot, elle étonnera souvent, et toi rarement; mais tu séduiras, tu iras au cœur. Elle jamais. Elle perdra à la réflexion. Tu gagneras infiniment à être méditée. En un mot, mon amie, quoique bien tombé (et Louise l'est étonnamment aussi), tu peux me prendre pour juge en ce genre, car ce que j'ai eu le plus longtemps, c'est de l'esprit, et la nature m'en avait donné beaucoup. Il y a autant de distance entre elle et toi que du ciel à la terre. Louise a de l'esprit, Sophie a du génie. Comme cela se voit surtout dans vos lettres! Les siennes à son amant sont des bavardages mille fois répétés, pillés de tous les romans, et on ne saurait plus secs, quoique délayés dans tant de paroles qu'on en est surchargé. Les tiennes ne ressemblent qu'à toi. Otez quelques fautes de français que tu éviterais si tu étais huit jours sous mes yeux, elles sont, sincèrement parlant, le monument le plus singulier et le plus neuf que j'aie encore vu. Tout est de feu et tout est simple; et chez Louise, tout est trivial et gigantesque, froid et boursouflé. Quant à l'âme, ô ma fanfan, mon incomparable et unique amie, je n'en parlerai pas. Permets-moi de n'en pas parler. Ce parallèle m'humilierait, car j'aime encore Louise. Elle est femme et très femme. Pour toi, tu n'es d'aucun sexe et tu es de tous, car tu as les grâces et les qualités et les vertus de tous deux sans avoir les défauts d'aucun. Louise fut trop souvent inconséquente, légère, peut-être son amant aurait-il le droit de dire méprisable. Dans quel moment cessas-tu d'être un objet d'adoration pour le tien? Dans quel moment t'es-tu démentie? *Je me pique*

d'aimer plus qu'elle, dis-tu ; mais ne vois-tu pas que cette passion telle que nous la connaissons est le dernier degré des forces humaines; qu'elle exige toutes les facultés de l'âme la plus énergique et la plus puissante; qu'elle met en jeu tous les ressorts de l'esprit? Que dis-je l'amour est l'étincelle du génie, c'est le feu vivifiant que Prométhée déroba aux cieux. Crois-moi, Sophie qui a la supériorité en ce genre ne peut que l'avoir en tous... Personne au monde n'est plus difficile à vivre que Louise, et personne n'est aussi doux et prévenant que Sophie. Rends-toi donc justice, ô ma bien-aimée, ne m'appauvris pas en dépréciant mon épouse. Si cette Louise t'était si supérieure, ne connais-tu pas quelqu'un qui l'eût toujours aimée? Si elle t'était égale, ne te doutes-tu pas que ce quelqu'un l'eût fixée

Du surplus de cette lettre, quinze ou vingt fois plus longue au total que le fragment qui précède, il nous importe de retenir encore un bref passage relatif à l'opposition, sourde ou déclarée, que M. de Briançon faisait aux projets de fuite à l'étranger, en Angleterre, dans lesquels Mirabeau et Sophie s'efforçaient de l'associer avec Mme de Cabris :

Amie bonne, ce sentiment-là est bien digne de ton âme, de voir le suprême bonheur dans une retraite cachée à tout l'univers, où l'on puisse être le tout de son amant. Oh! comme ta phrase m'a fait tressaillir! Pylade me recommande tant de te faire peur de ce projet, parce que, dit-il, il faut toujours grossir les objets! Quoi! ne voient-ils donc pas que la vraie félicité consiste dans l'amour? Tout ce qui distrait celui-ci trouble celle-là. Ma bien-aimée, depuis que je me suis donné tout entier à toi, cette existence solitaire et uniquement consacrée à l'amour a été mon rêve. Puissions-nous bientôt le réaliser! Mais tu ne peux imaginer quel plaisir j'en ressentis, en voyant qu'en cela aussi nous pensions de même; car il est plus simple qu'un homme qui a tout vu, tout connu, qui est blasé sur toutes les jouissances, veuille se donner tout entier à l'amour qu'il ressent pour la première fois ; mais tu as tant d'objets de curiosité, toi, ma fanfan, que tu as mille fois plus de mérite que moi à ce dévouement.

Mirabeau mit ces pages à la poste, par le courrier du lendemain 21 juillet, à l'adresse d'une amie de Sophie, à Pontarlier, en y ajoutant une feuille blanche qui n'était blanche que d'apparence, car elle contenait des recommandations tracées au jus de citron. Il en annonça en même temps l'envoi à Sophie par une autre lettre du même jour, mais adressée à une autre personne dont il était sûr. Ce surcroît de précautions, de détours, fut précisément ce qui perdit la lettre principale et ce qui força Mirabeau à prendre tout à coup le parti funeste qu'il avait écarté jusqu'alors, en se conformant aux directions de sa sœur.

DAUPHIN MEUNIER.

LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE (1)

DE L'APOLOGIE DU TRAVAIL
A
L'APOTHÉOSE DE L'OUVRIER
(1750-1848)

I
JUSQU'A 1789

Si la transformation psychologique de l'ouvrier, la formation du « mythe » de la classe ouvrière, et la transposition de valeur politique et sociale qui en est résultée, sont, comme on n'en saurait douter, parmi les causes les plus efficaces de la crise de l'État moderne, il s'agit maintenant de montrer quelle a été, au cours des cent ou cent cinquante dernières années, — période décisive de la crise, — l'évolution de l'idée du travail, et quelle aussi l'évolution du personnage de l'ouvrier. Autrement dit, il s'agit de faire voir ce que, depuis cent ou cent cinquante ans, on a pensé de l'ouvrier dans les autres classes de la société, ce qu'il a pensé de lui-même, comment il en a été changé, et comment tout l'État en a été changé. Qui voudrait écrire exactement et minutieusement cette histoire, il lui faudrait des volumes. Pour nous, qui ne voulons que comprendre, afin de ne pas agir à l'aventure, un résumé très bref nous suffira.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1911.

I

Rien à reprendre à cette formule : « Il semble que, dans la seconde moitié et vers la fin du XVIIIe siècle, on ait tout à coup découvert le peuple et le travail. » C'est la vérité même, que confirment naturellement les quelques exceptions qui peuvent être invoquées, Montchrétien, Boisguillebert, Vauban. Lorsque Taine remarque qu'auparavant, « on n'avait aucune idée juste du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois provincial, qu'on ne les apercevait que de loin, demi-effacés, tout transformés par la théorie philosophique et par le brouillard sentimental (philosophie toute récente d'ailleurs et sentiment encore tout frais), » il n'indique peut-être pas assez combien ce sentiment était frais et cette philosophie récente, ni qu'auparavant, avant la théorie, on ne les apercevait pas du tout, ni qu'avant le brouillard, c'était la nuit du néant. Jusqu'aux environs de 1750, et sauf toujours quelques exceptions, mais en général, à l'ordinaire et pour le commun de la nation, ils n'étaient matière ni de philosophie, ni de science d'État, ni de littérature, ni seulement de conversation; et qu'ils le devinssent peu à peu, cela précisément marquait ou annonçait une profonde perturbation sociale. D'abord, du brouillard, en effet : à travers les douces larmes, mêlées sans doute de pleurs d'ennui, que vous tirent tant de bons sauvages, la masse pâteuse des romans de Gabriel Foigny et de Vairasse d'Alais, de Claude Gilbert, de Lesconvel et de Tyssot de Patot, et de l'abbé Desfontaines, et de l'abbé Terrasson, et de l'abbé Pernetti; ces *Aventures de Jacques Sadeur* (1676), cette *République des Sévarambes* (1677), cette *Histoire de l'île de Calejava* (1700), cette *Relation historique du prince de Montberaud dans l'île de Naudely* (1709), ces *Voyages et aventures de Jacques Massé* (1710), ce *Nouveau Gulliver* (1730); d'autre part, cette fade antiquité tout en sucre, les *Séthos* et les *Cyrus*, et, j'en demande bien pardon à des ombres illustres, le *Télémaque*, de Fénelon (écrit en 1693-1694, imprimé en 1699), l'histoire des Troglodytes, dans les *Lettres persanes*, de Montesquieu (1721); au théâtre, l'*Arlequin sauvage* et *Timon le misanthrope*, de Delisle : — pour notre XVIIe et notre XVIIIe siècles, les anciens ne sont-ils pas un peu les premiers des bons sauvages ? — (même date, 1721); *l'Ile des Esclaves*, de Marivaux (1725), et

son *Indigent philosophe* (1728); en outre, les grosses colonnes, la lourde pile des dissertations, essais, cours, systèmes et mémoires : le *Système d'un gouvernement en France*, de La Jonchère (1720), le *Mémoire sur les pauvres mendians*, de l'abbé de Saint-Pierre (1724), avec, çà et là, diverses rêveries dans les quinze tomes de ses *Œuvres* (1738); l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*, de Ramsay (1727), le *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples*, du P. Buffier (1732), l'*Essai sur les principes du droit et de la morale*, de Richer d'Aube (1743); par là-dessus, comme si l'on eût craint que notre propre fonds fût trop maigre, des traductions : en 1715, par Nicolas Gueudeville, qui avait déjà sur la conscience certains *Dialogues entre un sauvage et le baron de la Hontan* (1704), une traduction libre de l'*Utopie* de Thomas Morus ; en 1745, la traduction, par Laplace, de l'*Oroonoko* de Mrs Afra Behn (1698); en 1746, la traduction, par Miltz et le chevalier de Saint-Germain, des *Mémoires de Gaudentio di Lucca*, de Simon Berington ; surtout, n'allons pas oublier la traduction, en 1740, de la *Fable des Abeilles*, de l'Anglais Mandeville, d'où s'envolent des « frelons » que nous reverrons plus tard obstinément rôder autour de la tête de Saint-Simon ; et ce n'est pas tout, mais le tout serait fort peu de chose, et, à la vérité, cela n'est quelque chose que parce que cela nous conduit à 1748 où paraît l'*Esprit des lois*, à 1749 où Jean-Jacques Rousseau assène à l'Académie de Dijon le *Discours sur les Lettres et les Arts*, où le libraire Lebreton lance le prospectus de l'*Encyclopédie*.

C'est bien peu de chose, ce « couplet » de *la Coquette du village*, de Du Frény (1715), que je retrouve dans mes notes, à son rang chronologique, et que je cite en courant, à titre d'échantillon. Lucas se plaint :

> Je sis si las, si las de labourer ma vie !
> Labourer pour stici, labourer pour stila !
> J'ai labouré trente ans ; après trente ans me v'la.
> Labourer pour autrui, c'est un ptit labourage.
> Faut labourer pour soi, c'est ça qui donn' courage.
> Pour égaliser tout, faudrait-il pas, morgoi !
> Que les autr' à leur tour, labourissient pour moi !

Dans cette plainte, et sous la puérilité de cette fausse pay-

sannerie, il y a du moins une espérance, en tout cas un vœu, et même un germe de résolution, en tout cas une aspiration ou une tendance. La résolution s'accentue, et se ponctue d'un geste révolutionnaire, avec l'*Arlequin-Deucalion*, de Piron (1722). Le nouveau, — et étrange, — Deucalion jette des cailloux pour créer des hommes, et quand le laboureur paraît, il lui dit : « Tu es mon aîné, et le premier de ces drôles-là, comme le plus nécessaire à leur vie. Laboure ; en profitant de ta peine, ils te mépriseront ; moque-toi d'eux,... vis et meurs dans l'innocence ; » à l'artisan : « Serviteur à monsieur l'artisan. Marche après ton aîné, toi, comme le siècle d'argent suivit le siècle d'or. Il sera nécessaire, tu ne seras qu'utile. Vivant dans les villes, tu seras plus près de la corruption ; ne t'y laisse pas aller : travaille en conscience et vends de même, tu seras heureux. » A l'homme d'épée qui paraît ensuite, il jette à bas son chapeau en lui disant : « Chapeau bas devant ton père, quand tes deux aînés sont dans leur devoir. » Et cette dernière phrase a tout l'air de venir d'une coutume du compagnonnage. Mais d'où qu'elle vienne, il n'importe ; l'important est que, dans ce petit morceau, et dans ce morceau du genre léger, — monologue en trois actes et en vers, — la hiérarchie sociale est renversée. Où est le classement des conditions et professions, tel que le fixèrent Jean Domat ou Charles Loyseau (1) ?

Voilà le ton. Le reste est à l'avenant, le roman comme le théâtre, et la littérature philosophique ou grave ou sérieuse comme la littérature facile. J'ai déjà dit ce qu'il y a chez Pascal, chez La Bruyère, chez Fénelon, chez les premiers économistes : une certaine impatience de l'inégalité, un commencement de réhabilitation des arts mécaniques. J'ai dit aussi, antérieurement, ce qu'il y a dans l'*Esprit des lois*. Il y a l'amorce d'une apologie du travail ; il y a, en germe ou en puissance, et le droit de travailler et le droit de choisir librement son travail ; il y a le droit à l'assistance contre l'invalidité et contre la vieillesse ; et peut-être un peu plus encore. Il y a un aperçu, du reste erroné, une échappée de vue plutôt, sur le rôle futur des machines et les maux qui en découleraient. Il y a le pressentiment, sinon la préoccupation des questions naissantes ou à naître qui seraient les questions du lendemain. Je ne crois pas

(1) Pour toute cette partie, je me suis beaucoup servi de l'excellent ouvrage de M. André Lichtenberger : *le Socialisme au XVIIIe siècle*.

qu'il y ait davantage, ni que, de ce qui pourtant y est, il y ait rien de très arrêté. C'est moins exprimé que sous-entendu. Mais justement, d'une lecture attentive, on emporte l'impression que c'est « dessous » ou que c'est « derrière. » On ne touche plus là la certitude pleine, ni la pleine satisfaction. Au loin, des formes d'avenir se profilent qui seront autres que les formes du présent et du passé. Ce ne sont assurément que des traits perdus. Toutefois l'œil et la main ont eu un tressaillement. Ils ne sont pas demeurés posés sur l'immuable.

Le même pressentiment de la grandeur du travail, la même préoccupation du sort de l'ouvrier se fait jour dans les *Notes prises au Harz*, en 1729, et dans les cinq *Mémoires sur les mines*, dont quatre sont de 1731, et le cinquième, postérieur de vingt ans, de 1751. Cette fois, c'est une véritable « enquête » où les moindres détails sont notés, une série de monographies dignes, quelque rapides qu'elles soient, de servir de modèles; et que Montesquieu, dans l'instant même qu'il mettait en train l'*Esprit des lois*, ait employé ses loisirs de voyage à se documenter avec ce soin sur des points aussi menus, aussi insignifians pour la plupart de ses contemporains, c'est bien la preuve que ce pressentiment, cette préoccupation sont, comme ils y devaient être, sous son œuvre. Que s'il lui arrive d'y insérer des réflexions (et par parenthèse une observation intéressante sur ce qui se passe à la Chine « où l'on ne veut pas que beaucoup de gens s'assemblent dans un même lieu, ce qui fait qu'il y est défendu d'ouvrir les mines, » on en peut seulement conclure, mais on le savait surabondamment, qu'il a subi, ainsi que tout son temps, cette influence des « Lettres édifiantes, » des jésuites, et en général des missionnaires, qui fit tant pour la préparation de la « théorie du bon sauvage » et qui, sans qu'il s'en doutât, commanda la pensée ou le délire de Rousseau, du *Discours sur les Arts* au *Contrat social* et à *Émile*, de 1749 à 1762. Mais le souci de la documentation positive, qui attache Montesquieu à l'étude des conditions du travail et de la vie aux mines de Rammelsberg ou de Lautenthal, et dont il serait impertinent de penser qu'il ne fut qu'une curiosité de touriste désœuvré, qu'est-ce donc, si ce n'est comme l'appel du monde moderne, ou, pour ne pas enfler les mots, si ce n'est, jusque dans les fondations de l'*Esprit des lois*, l'esprit de l'*Encyclopédie?*

Bien que l'*Encyclopédie* soit en quelque sorte placée sous l'invocation du chancelier Bacon, et que ses auteurs, dans le *Discours préliminaire*, « reconnaissent ce grand homme pour leur maître, » ce n'est pas seulement, et même ce n'est pas surtout parce qu'ils ont taillé d'une autre façon « l'arbre encyclopédique de la connaissance humaine » qu'ils s'écartent de lui et qu'ils s'en distinguent. Ce n'est pas non plus parce qu'au lieu de ne s'intéresser comme lui aux arts mécaniques qu'en tant qu'ils pouvaient servir « à l'institution de la philosophie, » ils les ont considérés en eux-mêmes et estimés pour leur valeur propre. Avant l'*Encyclopédie*, les ouvrages techniques, les manuels de tel ou tel art, de tel ou tel métier, ne faisaient pas absolument défaut. Mais justement ou bien ils étaient trop techniques, ou bien ils ne l'étaient pas assez; le plus souvent ils ne l'étaient pas assez. L'écrivain n'avait fait qu' « effleurer la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste, » c'est-à-dire en homme du métier. Il fallait quelque chose de moins sec et de moins vague, « de plus riche et de plus *ouvrier*, » c'est l'expression qu'emploie Diderot, et il conclut : « *Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers.* »

Des ouvriers, « les plus habiles de Paris et du royaume, » allaient par conséquent devenir, chacun pour son art, les instructeurs, les informateurs des encyclopédistes, qui, eux-mêmes, sous leur direction, afin de mieux comprendre et faire comprendre, allaient mettre la main au métier; et trois ou quatre deviendraient, à ce titre, leurs collaborateurs. Le *Prospectus* ou le *Discours préliminaire* nomment, à côté de M. J.-B. Le Roy, horloger, « l'un des fils du célèbre M. Julien Le Roy, » de M. Prévost, inspecteur des verreries, de M. Longchamp, brasseur, de M. Buisson, fabricant de Lyon, de M. La Bassée, passementier, de M. Douet, gazier, de M. Pichard, marchand fabricant bonnetier, de M. Fournier, fondeur de caractères d'imprimerie, qui sont évidemment des « maîtres » ou des « entrepreneurs, » des « patrons », des « bourgeois, » M. Mallet, potier d'étain à Melun, M. Barrat, « ouvrier excellent en son genre, » — la bonneterie, — MM. Bonnet et Laurent « ouvriers en soie. » Une pareille collaboration entre gens de lettres et gens de métier, voilà encore qui bouleversait les rangs de la hiérarchie sociale, voilà qui était original et neuf. Mais ce qu'il y a de

vraiment nouveau dans l'*Encyclopédie*, — que le système suive de plus ou moins près celui de Bacon, et que l'idée de la publication soit plus ou moins directement empruntée à l'Anglais Ephraïm Chambers, — c'est le souffle ; ce qu'il y de vraiment original, d'émouvant au sens étymologique du mot, c'est l'accent, le son de la voix; car, peut-être avions-nous déjà entendu quelques-unes de ces paroles, mais celles-là mêmes que nous avions entendues n'avaient pas encore sonné ainsi.

Il n'est pas jusqu'à ce thème, en apparence si innocent, la réhabilitation des arts mécaniques, qui, jusque sous la plume habituellement plus émoussée de D'Alembert, ne se fasse par endroits offensif, presque agressif. Le *Discours préliminaire* rappelle le long dédain où l'esprit a tenu le corps, comme une revanche des temps brutaux où les forces du corps avaient écrasé étouffé les talens de l'esprit. Et il tire de là tout ce développement :

Les arts mécaniques dépendans d'une opération manuelle, et asservis, qu'on me permette ce terme, à une espèce de routine, ont été abandonnés à ceux d'entre les hommes que les préjugés ont placés dans la classe la plus inférieure. L'indigence qui a forcé ces hommes à s'appliquer à un pareil travail, plus souvent que le goût et le génie ne les y ont entraînés, est devenue ensuite une raison pour les mépriser, tant elle nuit à tout ce qui l'accompagne. A l'égard des opérations libres de l'esprit, elles ont été le partage de ceux qui se sont crus sur ce point les plus favorisés de la nature. Cependant, l'avantage que les arts libéraux ont sur les arts mécaniques, par le travail que les premiers exigent de l'esprit, et par la difficulté d'y exceller, est suffisamment compensé par l'utilité bien supérieure que les derniers nous procurent pour la plupart. C'est cette utilité même qui a forcé de les réduire à des opérations purement machinales, pour en faciliter la pratique à un plus grand nombre d'hommes. Mais la société, en respectant avec justice les grands génies qui l'éclairent, ne doit point avilir les mains qui la servent. La découverte de la boussole n'est pas moins avantageuse au genre humain que ne le serait à la Physique l'explication des propriétés de cette aiguille. Enfin, à considérer en lui-même le principe de la distinction dont nous parlons, combien de savans prétendus, dont la science n'est proprement qu'un art mécanique : et quelle différence réelle y a-t-il entre une tête remplie de faits sans ordre, sans usage, sans liaison, et l'instinct d'un artisan réduit à l'exécution machinale?

Le mépris qu'on a pour les arts mécaniques semble avoir influé jusqu'à un certain point sur les inventeurs mêmes. Les noms de ces bienfaiteurs du genre humain sont presque tous inconnus, tandis que l'histoire de ses destructeurs, c'est-à-dire des conquérans, n'est ignorée de personne. Cependant c'est peut-être chez les artisans qu'il faut aller chercher les preuves les plus admirables de la sagacité de l'esprit, de sa patience et de

ses ressources. J'avoue que la plupart des arts n'ont été inventés que peu à peu, et qu'il a fallu une assez longue suite de siècles pour porter les montres, par exemple, au point de perfection où nous les voyons. Mais n'en est-il pas de même des sciences? Combien de découvertes, qui ont immortalisé leurs auteurs, avoient été préparées par les travaux des siècles précédens, souvent même amenées à leur maturité, au point de ne demander plus qu'un pas à faire! Et pour ne point sortir de l'Horlogerie, pourquoi ceux à qui nous devons la fusée des montres, l'échappement et la répétition, ne sont-ils pas aussi estimés que ceux qui ont travaillé successivement à perfectionner l'algèbre? D'ailleurs, si j'en crois quelques philosophes, que le mépris qu'on a pour les arts n'a point empêchés de les étudier, il est certaines machines si compliquées, et dont toutes les parties dépendent tellement l'une de l'autre, qu'il est difficile que l'invention en soit due à plus d'un seul homme. Ce génie rare dont le nom est enseveli dans l'oubli n'eût-il pas été bien digne d'être placé à côté du petit nombre d'esprits créateurs qui nous ont ouvert dans les sciences des routes nouvelles?

Mais ce n'est qu'un avertissement, qu'une escarmouche dans la bataille qui s'engage, de plus en plus âpre à mesure qu'à travers les difficultés la petite troupe des encyclopédistes avance. Il semble qu'au fur et à mesure que le bruit s'élève autour d'eux, leur voix monte. Les premiers articles (sauf l'article *Art*, de Diderot, qui n'est pourtant encore que la glorification, après la réhabilitation, des arts mécaniques; mais Diderot avait naturellement le verbe haut et fort), dans les premières lettres, l'article *Artisan*, l'article *Artiste*, l'article *Bourgeois* sont neutres et pour ainsi dire grammaticaux :

Artisan, s. m. Nom par lequel on désigne les ouvriers qui professent ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent le moins d'intelligence. On dit d'un bon cordonnier que c'est un bon *artisan*, et d'un habile horloger que c'est un *artiste*.

Artiste, s. m. Nom que l'on donne aux ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence.

Bourgeois... Le bourgeois est celui dont la résidence ordinaire est dans une ville.

Passons maintenant à l'article *Épargne*. On y lit : « Ce serait une vue bien conforme à la justice et à l'économie publique, de ne pas abandonner le plus grand nombre de sujets à la rapacité de ceux qui les emploient et dont le but principal, ou pour mieux dire unique, est de profiter du labeur d'autrui, sans égard au bien des travailleurs. » A l'article *Journalier*, qui est de Diderot, on peut lire : « Ouvrier qui travaille de ses

mains, et qu'on paye au jour la journée. Cette espèce d'hommes forme la plus grande partie d'une nation : c'est son sort qu'un bon gouvernement doit avoir principalement en vue. Si le journalier est misérable, la nation est misérable. » L'article *Travail*, où l'on sent la même griffe, est plus qu'une apologie ; c'est un dithyrambe, une hymne en deux strophes : « *Travail*, occupation journalière à laquelle l'homme est condamné par son besoin, et à laquelle il doit en même temps sa santé, sa subsistance, sa sérénité, son bon sens et sa vertu peut-être. L'homme regarde le travail comme une peine, et conséquemment comme l'ennemi de son repos ; c'est, au contraire, la source de tous ses plaisirs et le remède le plus sûr contre l'ennui... Le travail du corps, dit M. de la Rochefoucauld, délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux. La mythologie, qui le considéroit comme un mal, l'a fait naître de l'Érèbe et de la Nuit. »

Les articles *Journée*, *Ouvrier*, *Salaire*, *Travailleur* ne contiennent guère que des définitions. L'article *Mercenaire* est un peu guindé : « *Mercenaire*, se dit de tout homme dont on paie le travail. Il y a dans l'État des métiers qui sembleroient ne devoir jamais être mercenaires : ce sont ceux que récompense la gloire ou même la considération. » Mais écoutez l'article *Peuple*. Je dis bien : écoutez, car il parle plus qu'il n'est écrit. Pas moyen de ne point le citer, ni de l'abréger malgré sa longueur. On y entend le cri des temps qui vont venir, et, si l'on regarde en arrière, on y mesure d'un seul coup d'œil tout le chemin parcouru depuis Domat, depuis la fin du XVIIe siècle. Il faut donc le donner presque sans coupure. Aussi bien est-ce, en raccourci, presque toute l'*Encyclopédie*, qui est une bonne part de la Révolution ; ici la grande crise s'ouvre, elle est ouverte :

...Autrefois, en France, le *peuple* étoit regardé comme la partie la plus utile, la plus précieuse, et par conséquent la plus respectable de la nation. Alors on croyoit que le *peuple* pouvoit occuper une place dans les états généraux, et les parlemens du royaume ne faisoient qu'une raison de celle du *peuple* et de la leur. Les idées ont changé, et même la classe des hommes faits pour composer le *peuple* se rétrécit tous les jours davantage. Autrefois le *peuple* étoit l'état général de la nation, simplement opposé à celui des grands et des nobles. Il renfermoit les laboureurs, les ouvriers, les artisans, les négocians, les financiers, les gens de lettres et les gens de loix. Mais un homme de beaucoup d'esprit, qui a publié, il y a près de vingt ans, une dissertation sur *la nature du peuple*, pense que ce

corps de la nation se borne actuellement aux ouvriers et aux laboureurs. Rapportons ses propres réflexions sur cette matière, d'autant mieux qu'elles sont pleines d'images et de tableaux qui servent à prouver son système.

Sous le couvert de cet homme de tant d'esprit, une ironie qui badine et se joue, qui ne frappe qu'en flattant, fait passer de dures vérités :

Les gens de loix, dit-il, se sont tirés de la classe du *peuple*, en s'ennoblissant sans le secours de l'épée : les gens de lettres, à l'exemple d'Horace, ont regardé le peuple comme profane. Il ne seroit pas honnête d'appeller *peuple* ceux qui cultivent les beaux-arts, ni même de laisser dans la classe du peuple cette espèce d'artisans, disons mieux, d'artistes maniérés qui travaillent le luxe; des mains qui peignent *divinement* une voiture, qui montent un diamant *au parfait*, qui ajustent une mode supérieurement, de telles mains ne ressemblent point aux mains du *peuple*. Gardons-nous aussi de mêler les négocians avec le *peuple;* depuis qu'on peut acquérir la noblesse par le commerce, les financiers ont pris un vol si élevé, qu'ils se trouvent côte à côte des grands du royaume. Ils sont faufilés, confondus avec eux ; alliés avec les nobles, qu'ils pensionnent, qu'ils soutiennent, et qu'ils tirent de la misère : mais pour qu'on puisse encore mieux juger combien il seroit absurde de les confondre avec le *peuple*, il suffira de considérer un moment la vie des hommes de cette volée et celle du peuple.

Panneau de droite du diptyque : le financier, pris comme symbole, pas très loin de celui de La Bruyère, mais moins mélancolique que celui de La Fontaine, et s'amusant à fond pour les besoins de la cause :

Les financiers sont logés sous de riches plafonds; ils appellent l'or et la soie pour filer leurs vêtemens; ils respirent les parfums, cherchent l'appétit dans l'art de leurs cuisiniers; et quand le repos succède à leur oisiveté, ils s'endorment nonchalamment sur le duvet. Rien n'échappe à ces hommes riches et curieux; ni les fleurs d'Italie, ni les perroquets du Brésil, ni les toiles peintes de Masulipatam, ni les magots de la Chine, ni les porcelaines de Saxe, de Sève (*Sèvres*) et du Japon. Voyez leurs palais à la ville et à la campagne, leurs habits de goût, leurs meubles élégans, leurs équipages lestes, tout cela sent-il le *peuple*? Cet homme qui a su brusquer la fortune par la porte de la finance, mange noblement en un repas la nourriture de cent familles du peuple, varie sans cesse ses plaisirs, réforme un vernis, perfectionne un lustre par le secours des gens du métier, arrange une fête et donne de nouveaux noms à ses voitures. Son fils se livre aujourd'hui à un cocher fougueux pour effrayer les passans; demain il est cocher lui-même, pour les faire rire.

Ah ! non, « cela ne sent point le peuple » ou ne le sent plus:

le vernis a recouvert l'argile, la dorure cache le bois. Mais le panneau de gauche n'en paraît que plus noir :

Il ne reste donc dans la masse du *peuple* que les ouvriers et les laboureurs. Je contemple avec intérêt leur façon d'exister; je trouve que cet ouvrier habite ou sous le chaume, ou dans quelque réduit que nos villes lui abandonnent, parce qu'on a besoin de sa force. Il se lève avec le soleil, et, sans regarder la fortune qui rit au-dessus de lui, il prend son habit de toutes les saisons, il fouille nos mines et nos carrières, il dessèche nos marais, il nettoie nos rues, il bâtit nos maisons, il fabrique nos meubles; la faim arrive, tout lui est bon; le jour finit, il se couche durement dans les bras de la fatigue.

Le laboureur, autre homme du *peuple*, est avant l'aurore tout occupé à ensemencer nos terres, à cultiver nos champs, à arroser nos jardins. Il souffre le chaud, le froid, la hauteur des grands, l'insolence des riches, le brigandage des traitans, le pillage des commis, le ravage même des bêtes fauves, qu'il n'ose écarter de ses moissons par respect pour les plaisirs des puissans. Il est sobre, juste, fidèle, religieux, sans considérer ce qui lui en reviendra. Colas épouse Colette, parce qu'il l'aime ; Colette donne son lait à ses enfans, sans connaître le prix de la fraîcheur et du repos. Ils grandissent, ces enfans, et Lucas, ouvrant la terre devant eux, leur apprend à la cultiver. Il meurt, et leur laisse son champ à partager également; si Lucas n'étoit pas un homme du *peuple*, il le laisseroit tout entier à l'aîné. Tel est le portrait des hommes qui composent ce que nous appelons *peuple*, et qui forment toujours la partie la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation.

La fin de l'article est employée à combattre « cette maxime d'une politique infâme, » que de tels hommes, les ouvriers et les laboureurs, le peuple, « ne doivent point être à leur aise, si l'on veut qu'ils soient industrieux et obéissans. » Il s'achève à filer des précautions oratoires pour mettre le prince du bon côté, — du côté de l'*Encyclopédie ;* — faire de lui le premier champion des droits du peuple contre les prétentions de l'aristocratie plus ou moins antique, plus ou moins authentique; et l'exhorter enfin à garnir le pot du paysan, chaque dimanche, de la poule d'Henri IV, élevée, — c'est le progrès, — à la dignité d' « oie grasse. » Mais la phrase essentielle, le point culminant du morceau, vers lequel il tend tout entier, demeure cette phrase où je m'arrête : « Tels sont ces hommes (l'ouvrier, le laboureur) qui composent ce que nous appelons *peuple*, et qui forment toujours la partie la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation. » Là est sa nouveauté, la nouveauté de l'*Encyclopédie* elle-même, et, si je l'ose dire, sa vertu, sa vigueur créatrice, sa

force pour faire d'une idée une force. « En conséquence, note Brunetière, toute littérature, drame ou conte, va devenir désormais une littérature « pratique, » c'est-à-dire sociale, sociologique, populaire, ouvrière de progrès, inspirée de l'intérêt public, réformatrice, en attendant qu'elle devienne révolutionnaire (1). »

II

Premièrement, ce qu'on a un peu sévèrement nommé « la littérature ennuyeuse. » Mais peut-être vaut-il mieux (la chronologie, en tout cas, l'exigerait) expédier d'abord ce qui nous reste à ajouter sur Rousseau (2), du *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes* au *Contrat social* et à *Émile*, de 1755 à 1762. D'ailleurs, puisque, dans l'*Encyclopédie*, l'article *Économie politique* est de lui (1755), c'est une transition toute trouvée entre les encyclopédistes et les économistes, qui ne peuvent, et ne semblent pas avoir désiré, le réclamer ni les uns ni les autres.

Il ne les unit point, n'étant pas de ces génies ou de ces caractères faits pour unir, et il ne reste point entre eux dans un juste milieu, étant de ces génies et de ces caractères faits pour se porter aux extrêmes. Mais les deux sentimens qui coulent et circulent, au début en petits filets, cachés, souvent perdus et comme souterrains à travers le XVIe et le XVIIe siècles, et puis en vastes nappes qui s'étendent au soleil à travers le XVIIIe : d'une part, l'instinct d'égalité, surtout sous sa forme négative, l'impatience de l'inégalité ; et, d'autre part, une tendance de plus en plus accusée à la réhabilitation des arts manuels ; ces deux courans de plus en plus forts, de plus en plus rapides, Jean-Jacques Rousseau les recueille, les capte, les lance en flot hurlant et destructeur contre les classes et les ordres, contre la hiérarchie et les distinctions, contre toutes les cloisons et tous les compartimens de la société... C'est alors qu'on entend fulminer l'anathème : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *ceci est à moi* et trouva des gens

(1) *Études sur le XVIIIe siècle*, p. 294. — *Les Origines de l'esprit encyclopédique*, huitième leçon.

(2) Voyez *l'Organisation du travail*. Introduction générale, t. Ier, p. 71 et suivantes.

assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile (1). Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnées au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne (2) ! » C'est alors qu'on entend tonner des apostrophes farouches et magnifiques : « Jeune homme, imprime à ton travail la main de l'homme, etc. » C'est alors qu'à grand fracas on entend craquer les planchers et tomber les étages de la vieille bâtisse sociale : « Il y a une estime publique attachée aux différens arts *en raison inverse* de leur utilité réelle. Cette estime se mesure directement sur leur inutilité même, et (*ironiquement*) cela doit être. » Voilà d'où viennent, jusque dans les métiers, « ces importans qu'on n'appelle pas *artisans*, mais *artistes*. » On gardera bien Émile d'entrer avec plus de respect dans la boutique d'un orfèvre que dans celle d'un serrurier. Au rebours de l'usage, on l'habituera à classer, selon leur utilité pour tout le monde, les travaux et les ouvriers : jugez par là comment il classera les travailleurs et les oisifs : il dit, lui, les *fripons* : « Le fer doit être à ses yeux d'un beaucoup plus grand prix que l'or et le verre que le diamant : de même il honore beaucoup plus un cordonnier, un maçon, qu'un Lempereur, un Leblanc, et tous les joailliers de l'Europe; et il donnerait toute l'Académie des Sciences pour le moindre confiseur de la rue des Lombards (3). » Rien n'est au-dessus, ni même au niveau d'un métier utile. Apprenez un métier, même si vous ne devez pas en avoir besoin. « Vous ne serez jamais réduit à travailler pour vivre? Eh ! tant pis, tant pis pour vous ! Mais n'importe, ne travaillez point par nécessité, travaillez par gloire. Abaissez-vous à l'état d'artisan pour être au-dessus du vôtre (4). » La vallée de larmes qu'est la terre se changera aussitôt en un vallon d'idylle, et comme les relations des hommes seront charmantes, et comme la vie sera heureuse, et comme l'humanité elle-même sera meilleure ! « Vous entrez dans la première boutique du

(1) Cf. Pascal, *Pensées*, 1re partie, art. 9, § 53.
(2) *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1753); *Œuvres*, t. IV, édit. Lefèvre, 1819.
(3) *Émile*, livre III.
(4) *Ibid.*

métier que vous avez appris : « Maître, j'ai besoin d'ouvrage. — Compagnon, mettez-vous là, travaillez. » Avant que l'heure du dîner soit venue, vous avez gagné votre dîner. Si vous êtes diligent et sobre, avant que huit jours se passent, vous aurez de quoi vivre huit autres jours : vous aurez vécu libre, sain, vrai, laborieux, juste (1). » Ce que penseront ensuite l'élève de Rousseau, et tous les fils ou neveux d'Émile qui seront, au second degré, ses élèves, Taine le fait tenir en trois points; et c'est assez, car la pensée est courte : « En fait d'arts, il n'y a de tolérables que ceux qui, fournissant à nos premiers besoins, nous donnent du pain pour nous nourrir, un toit pour nous abriter, un vêtement pour nous couvrir, des armes pour nous défendre. — En fait de vie, il n'en est qu'une saine, celle que l'on mène aux champs, sans apprêt, sans éclat, en famille, dans les occupations de la culture, sur les provisions que fournit la terre, parmi des voisins qu'on traite en égaux et des serviteurs qu'on traite en amis. — En fait de classes, il n'y en a qu'une respectable, celle des hommes qui travaillent de leurs mains, artisans, laboureurs, les seuls qui soient véritablement utiles, les seuls qui, rapprochés par leur condition de l'état naturel, gardent, sous une enveloppe rude, la chaleur, la bonté et la droiture des instincts primitifs (2). » Pour ce qui est de la vie des champs, il n'est pas certain que Jean-Jacques, malgré ses goûts ou plutôt malgré ses passions rustiques, préfère le laboureur à l'artisan; au contraire, il écrit : « De toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail : il est aussi libre que le laboureur est esclave, car celui-ci tient à son champ, dont la récolte est à la discrétion d'autrui (3). » Mais il est parfaitement certain, en revanche, qu'il préfère le maréchal, le serrurier, le forgeron au maçon et au cordonnier; ces derniers néanmoins au perruquier et au tailleur; ces derniers encore au doreur, au brodeur, au vernisseur; ces derniers à leur tour au musicien, au comédien, au faiseur de livres, au poète (où sont-elles maintenant, « les quatre facultez de gens de lettres?); et il préfère le menuisier à tout le reste. Émile sera donc menuisier;

(1) *Émile*, livre III.

(2) *Les Origines de la France contemporaine*, édit. in-16. *L'Ancien régime*, II, 37.

(3) *Émile*, livre III.

mais pas un menuisier pour rire, un amateur : « Il ne prendra pas un maître de rabot une heure par jour, comme on prend un maître à danser ; non, nous ne serions pas des apprentis, mais des disciples, et notre ambition n'est pas tant d'apprendre la menuiserie que de nous élever à l'état de menuisier. Je suis donc d'avis que nous allions toutes les semaines une ou deux fois au moins passer la journée entière chez le maître, que nous nous levions à son heure, que nous soyons à l'ouvrage avant lui, que nous mangions à sa table, que nous travaillions sous ses ordres, et qu'après avoir eu l'honneur de souper avec sa famille, nous retournions, si nous voulons, coucher dans nos lits durs (1). » Allons-y donc ; nous voilà tous menuisiers pour un demi-siècle ; et, dans le demi-siècle qui va suivre, voilà tous les petits saint-simoniens menuisiers ; voilà tout le monde ouvrier. Justement, ce Saint-Simon, Claude-Henri, le comte, lorsqu'il sut que Mme de Staël était veuve, lui proposa de l'épouser, pour qu'ils pussent, à eux deux, lui, homme extraordinaire, et elle, femme extraordinaire, faire un enfant incomparable. Un peu de la même façon, le beau et fatal menuisier, le pâle et sublime Amaury du *Compagnon du Tour de France* est l'enfant que Jean-Jacques, homme sensible, a fait, intellectuellement, — avec l'aide du temps, — à George Sand, femme sensible. Ainsi Rousseau a bien été le père de tous les romantismes, — cette paternité-là ne saurait lui être contestée ; — non seulement du romantisme littéraire, ce qui ne serait que curieux, mais du romantisme politique et social, ce qui est grave.

Les économistes, quant à eux, ne méritent pas le même reproche : ils ne furent point sensibles. On a dit de leur science qu'elle était sans entrailles, mais je ne le répéterai pas, incapable que je suis de me représenter ce que pourraient bien être « les entrailles d'une science, » et sûr de demeurer convaincu, si par miracle j'y réussissais, que la science doit en effet être sans entrailles. La vérité est que les économistes, s'ils virent la misère autour d'eux, ne le dirent pas, et que, s'ils en furent

(1) *Émile*, livre III. — Cette prédication ardente fit des prosélytes. Cf. Livre XII des *Confessions*, à l'année 1764 : Un jeune officier du régiment de Limousin, M. Séguier de Saint-Brisson « m'écrivit dans la suite à Motiers ; et, soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. » M. de Saint-Brisson renonça du reste à ce projet, sur le conseil de Rousseau lui-même.

émus, ils ne le montrèrent pas. Mais la virent-ils? Quelques-uns d'entre eux, les premiers en date, Boisguillebert, Vauban, oui, sans doute. Et regardèrent-ils l'homme? Il le fallut bien, ceux du moins qui s'intitulèrent les amis des hommes. Cependant, pour beaucoup, ce fut être assez tendrement les amis des hommes que de leur apporter l'évangile de la richesse, et de le leur tendre à tous, avec une froideur indifférente. — Laissez faire, laissez passer. Lâchez les rênes, déchaînez la libre concurrence; la vie reconnaîtra les siens. L'harmonie sortira automatiquement de la variété même des compétitions, et tout sera sinon bien, du moins au mieux. Il suffit de ne gêner personne en rien. — Les économistes proclament du reste hautement l'éminente valeur du travail, s'ils ne reconnaissent pas à tout travail la même valeur. Le chef de l'école, le docteur Quesnay (1), jouant sur le sens du mot *produire*, pose en principe que la terre seule « produit » et que, par suite, la seule classe productive est « celle qui fait renaître par la culture du territoire les richesses annuelles de la nation, qui fait les avances des dépenses des travaux de l'agriculture, et qui paye annuellement les revenus des propriétaires des terres. » Comment, après cela, le laboureur s'arrange avec le tailleur qui fait son vêtement, et comment tous les hommes labourent, en une certaine manière, « parce que tous tendent à ménager le temps du laboureur; » pourquoi cependant quiconque n'est pas laboureur ne formera jamais qu'une classe « stérile, » ou « stipendiée, » ou « subordonnée, » c'est le mystère, au demeurant assez simple, que confesse « la secte, » et c'est peut-être un joli sujet de méditation ou de dissertation, mais la production ne fait-elle pas un peu trop négliger le producteur, qui déjà ne veut plus être négligé? Le livre de la physiocratie, on peut dire: sa Bible, c'est *L'ordre naturel et essentiel de sociétés politiques*, de Mercier de la Rivière (1761). Mais s'il est cru à la lettre, appris et récité en versets par les initiés, au dehors il soulève des doutes que tout de suite exprime l'abbé de Mably (1768).

Et ce ne sont pas seulement des « doutes » que Mably oppose

(1) *Opera varia*. — *Tableau économique*. — *Maximes générales du gouvernement*. — *Dialogue sur les travaux des artisans*. — Édition, par Dupont de Nemours, de la *Physiocratie ou Constitution naturelle des gouvernemens* (1768?). Sur les physiocrates, voyez le très important ouvrage de M. Georges Weulersse, *le Mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*, deux vol. in-8; Paris, 1910, Alcan; surtout, *Conclusion générale*.

à « l'ordre naturel et essentiel des sociétés. » Ce sont des avertissemens qui ressemblent à des menaces. Mercier de la Rivière a écrit : « Le peuple, envieux de l'état des grands propriétaires, est souvent tenté de regarder comme une injustice l'inégalité du partage entre eux et lui, et cette opinion tend à l'aveugler sur le choix des moyens propres à établir entre eux et lui une sorte d'équilibre. » — « Vous me permettrez de remarquer, riposte l'abbé de Mably, que cette opinion est au contraire très propre à éclairer le peuple sur les moyens d'établir une sorte d'équilibre, ou, si vous le voulez, une moins grande différence entre lui et les riches (1). » Menaces qui se font plus directes dans le *Dialogue sur les droits et devoirs du citoyen :* « Il y a, dans nos États modernes, une foule d'hommes qui sont sans fortune, et qui, ne subsistant que par leur industrie, n'appartiennent en quelque sorte à aucune société ; tout ce que je puis faire pour votre service (continue en souriant l'un des interlocuteurs, milord Stanhope, — et ce sourire est plein de choses), c'est que ce droit si effrayant de réformer ne devienne pas un devoir pour ces espèces d'esclaves du public, que leur ignorance, leur éducation et leurs occupations serviles condamnent à n'avoir aucune volonté. » Ah ! s'ils n'étaient pas, par cette servitude, plongés et maintenus dans l'abrutissement, affectés d'une « maladie de l'esprit » telle que le luxe qui devrait les révolter, presque toujours les éblouit ! Mais leurs yeux se dessilleront, et il n'en ira plus de la sorte dans la cité de l'avenir qui lentement va se bâtir au centre de l'île déserte. Là, le classement social se fera différemment, les valeurs sociales seront rectifiées. Là « ce ne serait point aux inventeurs des arts que je décernerais des récompenses, mais aux laboureurs dont les champs seraient les plus fertiles ; au berger dont le troupeau serait le plus sain et le plus fécond, au tisserand le plus laborieux (2). »

Il n'empêchera, assurément, que les disciples de François Quesnay, l'abbé Baudeau (3), Le Trosne (4), continuent à chanter l'antienne rituelle, à diviser les travaux et les arts en *productifs* et en *stériles*, et du reste, dans tous les arts, pro-

(1) *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768). *Œuvres complètes*, t. XI. Desbrière, l'an III de la République.

(2) *Droits et devoirs du citoyen.* — *Œuvres complètes* de Mably, t. XI.

(3) *Introduction à la philosophie économique* (1771).

(4) *De l'intérêt social* (1777).

ductifs ou stériles, à se préoccuper moins du producteur que du produit. Toutefois, quoique couverte ou détournée, ou plutôt enveloppée dans la considération du produit, et toujours gouvernée par la recherche de l'accroissement de la richesse, il serait injuste de dire que cette préoccupation leur est entièrement étrangère. Elle n'est même pas non plus tout à fait absente des *Dialogues sur les blés* de ce spirituel abbé Galiani dont la tête napolitaine fut à la fois pleine et légère ; au moins sut-il apprécier comme il convenait l'importance des manufactures et, par contre-coup, l'utilité, la nécessité, la dignité sociale de l'ouvrier. Avec Necker (1775), la note vibre davantage et tremble un peu : on voit bien qu'il est, comme Rousseau, citoyen de Genève ; mais cette émotion, qui ne va pas sans quelque phraséologie, est plus inattendue chez le banquier que chez le philosophe : peut-être n'en est-elle aussi que plus significative : « Vivre aujourd'hui, travailler pour vivre demain, voilà l'unique intérêt de la classe la plus nombreuse des citoyens. » La dureté de leur sort, ce qu'il a de borné et de précaire, n'est pourtant pas sans compensation, sans consolation. Et lesquelles ? Frugales, certes, et champêtres, et administrées par la bonne Nature ! On peut, par la concurrence, réduire l'homme de travail à n'avoir que du pain pour sa récompense, mais on ne peut « lui enlever ni ces besoins renaissans qui donnent de la saveur au plus simple aliment, ni cette soif ardente qui l'appelle avec plaisir auprès d'une fontaine, ni ce sommeil qui délasse doucement son corps fatigué, ni le spectacle de la nature qui le réjouit à son réveil, ni ce mouvement qui le distrait, ni cette curiosité qui l'agite, ni ce sang embrasé délice de ses sens, ni cette espérance enfin qui colore l'avenir, adoucit le présent, et relève le courage. » Autant dire : « Bienheureux les affamés parce qu'ils ont faim, bienheureux les vagabonds parce qu'ils couchent à la belle étoile, bienheureux ceux qui n'ont rien parce qu'ils jouissent mieux du doux rêve d'avoir un jour quelque chose ! » Ce sont les béatitudes du savetier, mais chantées par le financier, et l'on aimerait que le savetier les chantât lui-même ! De ce couplet, ne retenons que l'intention, et puisque nous avons passé par-dessus *Origine et progrès d'une science nouvelle*, de Dupont de Nemours, qui n'est en somme qu'un cahier d'élève, notes prises sous la dictée (1768), allons tout droit au chapitre de la *Défense de l'usure* (1787) où Bentham, ayant bousculé tout

le classement superficiel des juristes et tout le classement artificiel des physiocrates, dessine d'un trait sec, précis et profond les deux classes qui se sont toujours disputé le monde, se le disputent encore et probablement se le disputeront longtemps : l'une, qui possède les instrumens de travail, et qui ne veut ou ne peut les employer ; l'autre, qui le veut et qui le peut, ou qui voudrait et qui pourrait les employer, mais ne les possède pas. « Jusqu'à présent, la première de ces deux classes s'est constamment réservé une part du travail de la seconde en lui cédant l'usage des instrumens dont elle était en possession. Cette part qu'elle s'est réservée a toujours été proportionnée à sa puissance politique ; elle a toujours été en diminuant, à mesure que l'existence sociale de la classe des travailleurs a grandi et que son influence politique s'est étendue. » Et nous voici venus ou revenus au cœur même de notre sujet : nous touchons de nouveau les deux élémens, les deux facteurs qui coopèrent à « la crise de l'État moderne ; » nous les tenons en liaison, en union, en fonction l'un de l'autre. C'est ici un écrit d'économiste qui nous les dénonce, mais quand il y avait eu, en la personne de Turgot, un économiste au pouvoir, leur jeu ne lui avait pas échappé ; la preuve en est dans cet écrit officiel et public, dans cet écrit d'État, l'édit de février 1776, qui n'est rien, s'il n'est un effort vers la conciliation du droit et du moyen de travailler (1).

III

Après « la littérature ennuyeuse, » ce qu'on est convenu d'appeler la littérature amusante, le roman, le théâtre. Pour grouper autour de son chef toute l'école physiocratique, nous avons dû brusquer les dates et en brouiller la succession. Peut-être devrions-nous maintenant faire une place au drame bourgeois de La Chaussée et aux contes de Diderot, ce qui signifie au théâtre dans le genre des drames de La Chaussée et au roman

(1) Je ne reviens pas sur Morelly et je n'insiste pas sur Mably, parce que j'en ai assez longuement parlé au tome Ier de *l'Organisation du travail*, Introduction générale, II. *Les Idées*, p. 69, 77. De même pour Vauvenargues, Helvétius, d'Holbach, Duclos, Saint-Lambert, Volney, et en général les « philosophes » ou les « moralistes. » Voyez les deux ouvrages de Jules Barni et la thèse de M. Marius Roustan, *les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle*. Lyon, 1906 ; A. Rey.

dans le genre des contes de Diderot, lesquels ne sont pas les derniers à devenir « sociaux, sociologiques, populaires, ouvriers de progrès, inspirés de l'intérêt public, réformateurs, et, en puissance, révolutionnaires. » Mais je ne prendrai qu'un exemple, et je le prendrai dans Sedaine, à cause de ses origines et de son premier métier, parce qu'il est permis de supposer qu'il exprime non seulement ses sentimens personnels, mais ceux de son milieu, et que son œuvre, sous ce rapport, est moins une œuvre qu'un témoignage.

Le personnage principal du *Philosophe sans le savoir* (1765), M. Vanderk, est un commerçant, qui a un magasin, un bureau, une caisse. Ses commis ne mangent pas avec lui, mais ils mangent comme lui. (« Que la table des commis soit servie comme la mienne. ») Près de lui est un homme de confiance, une manière d'intendant, Antoine, dont la fille est « la bonne amie » de Mlle Vanderk. Il est regrettable que la valeur représentative de ce personnage, comme type du marchand, de l'homme de négoce dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, soit affaiblie par toute une histoire romanesque, qui fait que M. Vanderk n'est pas M. Vanderk, mais, sous ce nom, — à lui légué en même temps que sa fortune par un « bon Hollandais » propriétaire d'un bateau sur lequel il avait pris passage, — un gentilhomme, « chevalier, ancien baron de Savières, de Clavières, etc., obligé de s'expatrier à la suite d'un duel malheureux. On peut donc croire qu'il a apporté, dans le monde où il a vécu, les sentimens du monde qu'il a quitté, et qu'il anoblit sa profession du souvenir de sa naissance. Mais l'idée qu'il s'en fait est très haute. La voici. Son fils vient d'avoir une querelle dans un café avec un jeune fat qui parlait mal des commerçans (inutile de nous embarrasser des complications de l'intrigue). Il en est encore tout chaud : « Les commerçans... les commerçans,... c'est l'état de mon père et je ne souffrirai jamais qu'on l'avilisse. » Alors M. Vanderk père, après avoir commémoré solennellement ses ancêtres : « Si vous pensez que j'ai fait par le commerce une tache à leur nom, c'est à vous de l'effacer ; mais, dans un siècle aussi éclairé que celui-ci, ce qui peut donner la noblesse n'est pas capable de l'ôter. » Rappelons nous ici Montesquieu et Turgot (1), et pensons — il ne se fera

(1) Voyez *l'Organisation du travail*, t. Ier, p. 67, note, et p. 45-46.

plus attendre que deux ans, — à l'arrêt du Conseil du 30 octobre 1767 : « Veut et entend Sa Majesté qu'ils (les marchands en gros) soient réputés vivant noblement... et jouissent... de l'exemption de la milice pour eux et leurs enfans et du privilège de porter l'épée (1). » Mais, sur un mot de Vanderk fils : « Le préjugé est malheureusement si fort! » M. Vanderk père s'exalte, il vaticine presque :

Un préjugé! un tel préjugé n'est rien aux yeux de la raison. — M. Vanderk fils. Cela n'empêche pas que le commerce ne soit considéré comme un état. — M. Vanderk père. Quel état, mon fils, que celui d'un homme qui d'un trait de plume se fait obéir d'un bout de l'univers à l'autre! Son nom, son seing n'a pas besoin, comme la monnaie d'un souverain, que la valeur du métal serve de caution à l'empreinte, sa personne a tout fait; il a signé, cela suffit. — M. Vanderk fils. J'en conviens, mais... — M. Vanderk père. Ce n'est pas un temple, ce n'est pas une seule nation qu'il sert; il les sert toutes, et en est servi, c'est l'homme de l'univers. — M. Vanderk fils. Cela peut être vrai; mais enfin, en lui-même, qu'a-t-il de respectable? — M. Vanderk père. De respectable! Ce qui légitime dans un gentilhomme les droits de la naissance; ce qui fait la base de ses titres; la droiture, l'honneur, la probité. — M. Vanderk fils. Votre conduite, mon père. — M. Vanderk père. Quelques particuliers audacieux font armer les rois, la guerre s'allume, tont s'embrase, l'Europe est divisée ; mais ce négociant, anglais, hollandais, russe ou chinois, n'en est pas moins l'ami de mon cœur ; nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations, et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce : voilà, mon fils, ce que c'est qu'un honnête négociant. — M. Vanderk fils. Et le gentilhomme donc, et le militaire? — M. Vanderk père. Je ne connais que deux états au-dessus du commerçant (en supposant encore qu'il y ait quelque différence entre ceux qui font le mieux qu'ils peuvent dans le rang où le ciel les a placés) : je ne connais que deux états, le magistrat qui fait parler les lois et le guerrier qui défend la patrie.

Je sais bien que M. Vanderk a une sœur qui s'aigrit, pauvre et dédaigneuse, au fond de quelque manoir du Berri, qui ne consent à venir au mariage de sa nièce que parce qu'elle « épouse un homme de qualité » bien que de robe, et qui n'y vient encore qu'à la condition de passer « pour une parente éloignée, pour une protectrice de la famille. » Je sais aussi que, dans *Les femmes vengées ou les feintes infidélités*, du même Sedaine (1775), lorsque « la présidente » feint, par

(1) Cf. Roger Picard, *les Cahiers de 1789 et les Classes ouvrières*, p. 34.

manière de jeu, de s'en laisser conter par « un artiste, » M. Riss, le mari, qui voit la scène d'un cabinet voisin, s'écrie, pensant à sa dignité (c'est-à-dire à sa qualité) avant de penser à son honneur :

Dieu, quel affront pour la magistrature !
Un peintre !

Et redoublant, la minute d'après :

Il la tutoie ! Un peintre !

Enfin, quand M. Riss soupire : « Mon cher cœur... »

Mon cœur ! un barbouilleur de toile,
A la femme d'un président !

Un pareil mot, dans un pareil moment, prouve que le sentiment de la hiérarchie sociale est fortement ancré dans l'âme, mais il ne le prouve pas pour toutes les âmes ; le président, et la vieille M[lle] de Savières, Clavières, etc., sont, dans le dessein de l'auteur, des personnages ridicules, ceux dont les travers doivent amuser le public, ceux qui sont mis là en guise de repoussoir. Les personnages sympathiques, au contraire, ce sont les deux Vanderk, père et fils. Ce sont eux qui expriment la vraie opinion de la classe, de la société, du temps ; l'opinion la plus générale, qui plaît et caresse le mieux, qui est à la mode, qui a la vogue : et cette opinion, c'est que, pour la classe moyenne au moins, mais pour cette classe tout entière, c'en est fini de l'inégalité des classes.

IV

Néanmoins, ce n'est encore que « la classe moyenne ; » artiste-peintre, commerçant en gros ou négociant, c'est « la bourgeoisie. » Or, n'est-ce pas du « peuple » que l'*Encyclopédie* a dit « la classe la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation ; » et ne l'a-t-elle pas défini : « l'ouvrier et le laboureur ? » L'*Encyclopédie méthodique*, qu'entreprend en 1781 le libraire Panckoucke et dont la publication en 166 volumes durera jusque vers 1830 (1), continue, développe des points

(1) *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, par une société de gens de lettres. Paris, Panckoucke, et Liège, Plomteux (1782-1792) ; puis, Paris, Agasse

spéciaux, et parfois corrige la première, la grande *Encyclopédie*, où des gens de métier avaient sans doute collaboré, mais qui demeurait pourtant une œuvre de philosophes. La préface mise en tête de la série de huit volumes où il est traité des arts et métiers, tout en rendant hommage à l'intention de Diderot, ne dissimule ni les lacunes ni les fautes de l'exécution, ni les « confusions » ni les « erreurs », et en tire même un des motifs de l'entreprise nouvelle. « Il n'y a encore, peut-on y lire, aucune collection, quelles que soient les grandes tentatives faites ailleurs, où les arts et métiers mécaniques soient plus complets, plus développés et mieux présentés. Elle renferme la description de plus de 300 arts et métiers dont les procédés sont en général décrits avec assez de soin dans le texte, et exposés sous toutes leurs formes dans des planches nombreuses et très soignées. Cependant, il faut convenir que, malgré les justes éloges que l'on a donnés à la partie des arts et métiers, on y trouve les défauts presque inséparables de la difficulté des premières recherches, et de l'embarras d'une foule d'objets qu'il falloit en quelque sorte défricher et faire sortir des ténèbres dont ils étoient enveloppés. » Au demeurant, l'hommage rendu à l'effort de Diderot est si sincère que la préface des *Arts et métiers* de l'*Encyclopédie méthodique* consiste presque toute dans la simple reproduction de l'article *Art* de l'*Encyclopédie*; et c'est ce qui m'a fait réserver pour cette place les quelques lignes que j'en voulais citer, afin de montrer que l'influence de l'*Encyclopédie* s'est prolongée et exercée par d'autres œuvres que l'*Encyclopédie* elle-même; qu'elle a décidément créé un état d'esprit, et que cet état d'esprit tend avec persévérance à créer un état de société très différent de l'ancien. « Cette distinction, avait écrit Diderot, et l'*Encyclopédie méthodique* le répète trente ans après, en 1782 (la distinction entre *les arts libéraux* et *les arts mécaniques*), quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très estimables et très utiles, et en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle qui ne nous portoit déjà que trop à croire que donner une application constante et suivie à des

(1792-1832), 102 livraisons ou 337 parties, formant 166 volumes et demi de texte, in-4°, et 51 parties renfermant ensemble 6 439 planches. — Les *Arts et Métiers* emplissent à eux seuls 8 tomes en 16 parties et 1 509 planches; les *Manufactures*, 3 tomes en 6 parties; l'*Économie politique*, 4 tomes en 8 parties.

expériences et à des objets particuliers, sensibles et matériels, c'étoit déroger à la dignité de l'esprit humain; et que, de pratiquer ou même d'étudier *les arts mécaniques*, c'étoit s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, et la valeur minutielle. » Préjugé qui faisait que les villes se remplissaient « d'orgueilleux raisonneurs et de contemplateurs inutiles » et les campagnes « de petits tyrans ignorans, oisifs et dédaigneux. » Plus que jamais l'*utilité* devient le criterium de la valeur et le régulateur de la valeur sociale, mais ce n'est plus la même utilité, et ce ne sont plus les mêmes qui sont utiles. « Mettez dans un des côtés de la balance les avantages réels des sciences les plus sublimes et des *arts* les plus honorés, et dans l'autre côté ceux *des arts mécaniques*, et vous trouverez que l'estime qu'on a faite des uns et celle qu'on a faite des autres n'ont pas été distribuées dans le juste rapport de ces avantages, et qu'on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugemens! Nous exigeons qu'on s'occupe utilement, et nous méprisons les hommes utiles. » Mais on pense bien que, pour Diderot, la réhabilitation n'est pas assez, qu'il va jusqu'à la glorification des arts mécaniques, et d'abord, pour mieux glorifier l'art, c'est la mécanique elle-même qu'il glorifie : quel honneur ces machines, chaque jour portées à leur perfection, ne font-elles pas à l'esprit humain?

Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, faire des bas, et dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certaines horloges, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre ou la coque du ver avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage? Quelle projection plus belle, plus délicate et plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un semple, et des cordes du semple sur les fils d'une chaîne? Qu'a-t-on imaginé, en quelque genre que ce soit, qui montre plus de subtilité que de chiner des velours? Je n'aurois jamais fait si je m'imposois la tâche de parcourir toutes les merveilles qui frapperont dans les manufactures ceux qui n'y porteront pas des yeux prévenus ou des yeux stupides...

Diderot (et, avec lui, l'*Encyclopédie méthodique*) vante de

même l'imprimerie, la poudre à canon, l'aiguille aimantée; puis, après l'art, l'artisan; il lui tend la main et le relève :

Rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due. Les *arts libéraux* se sont assez chantés eux-mêmes ; ils pourroient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les *Arts mécaniques*. C'est aux arts libéraux à tirer les arts mécaniques de l'avilissement où le préjugé les a tenus si longtemps ; c'est à la protection des lois à les garantir d'une indigence où ils languissent encore. Les artisans se sont crus méprisables, parce qu'on les a méprisés. Apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes.

Peut-être serait-il intéressant de remarquer que Diderot appelle de ses vœux la concentration du travail, sinon dans une seule fabrique, du moins dans un même lieu, et ainsi prépare la voie à la forme moderne de l'industrie, avant ce tout-puissant agent de concentration que sera la machine à vapeur :

Pour la célérité du travail et la perfection de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un homme différent. Tel ouvrier ne fait et ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose; tel autre, une autre chose : d'où il arrive que chacune s'exécute bien et promptement, et que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on a à meilleur marché. D'ailleurs, le goût et la façon se perfectionnent nécessairement entre un grand nombre d'ouvriers, parce qu'il est difficile qu'il ne s'en rencontre quelques-uns capables de réfléchir, de combiner et de trouver enfin le seul moyen qui puisse les mettre au-dessus de leurs semblables; le moyen ou d'épargner la matière, ou d'allonger le temps, ou de surfaire l'industrie, soit par une machine nouvelle, soit par une manœuvre plus commode. Si les manufactures étrangères ne l'emportent pas sur nos manufactures de Lyon, ce n'est pas qu'on ignore ailleurs comment on travaille là ; on a partout les mêmes métiers, les mêmes soies et à peu près les mêmes pratiques; mais ce n'est qu'à Lyon qu'il y a 30 000 ouvriers rassemblés, et s'occupant tous de l'emploi de la même matière.

Mais cela nous ferait un peu dévier de notre objet ; nous y allons au contraire en droit fil, si nous remarquons seulement que, par sa direction, et de quelque manière par le sentiment dans lequel elle est rédigée, l'*Encyclopédie méthodique* n'est que la suite, le redoublement de l'autre; ainsi qu'on peut le voir aux articles même médiocres, — et il en est en effet de très médiocres; — par exemple, à l'article *Atelier* (1), dès qu'on ouvre

(1) Cf. au tome III (publié en 1788), les articles *Industrie*, *Manufactures*, *Pauvres*, et l'article *Travail*, au même tome III, p. 695. En rapprocher l'article *Économie politique et diplomatique*, qui est de Demeunier.

le premier des trois volumes *Manufactures, arts et métiers*, dont l'auteur est M. Roland de la Platière, avocat en Parlement, inspecteur général des manufactures de Picardie, etc.; ni plus ni moins que le futur ami des Girondins, le futur ministre Roland : Roland, le mari de M[me] Roland. Et, du coup, le lien est visible entre l'*Encyclopédie* et la Révolution.

V

Il reste à dire un mot des « publicistes, » et je voudrais commencer par le plus illustre d'entre eux, par leur roi, par Voltaire. Mais on sait que le châtelain de Ferney eut en petite estime le peuple, que, du haut de sa seigneurie toute neuve, il considéra toujours comme un troupeau d'assez vilains animaux, et qu'il ne faut pas moins que la sotte crédulité des démocraties pour vouloir contre l'évidence faire de lui un « démocrate. » Cependant, comme, dans une œuvre aussi étendue que la sienne, il est impossible qu'il ne se rencontre pas un peu de tout, et qu'au surplus elle fourmille de contradictions en prose et en vers, voici une strophe, d'intention égalitaire, mais d'inspiration peu désintéressée, tirée de l'ode où il chante les vertus genevoises. « C'est là, s'écrie-t-il, leur diadème (à ces républicains, aux citoyens de Genève) :

C'est là leur diadème, ils en font plus de compte
Que d'un cercle à fleurons de marquis ou de comte
Et des larges mortiers à grands bords abattus,
Et de ces mitres d'or aux deux sommets pointus.
On ne voit point ici la grandeur insultante
Portant de l'épaule au côté
Un ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante,
Ni la fortune insolente
Repoussant avec fierté
La prière humble et tremblante
De la triste pauvreté.
On n'y méprise point les travaux nécessaires :
Les états sont égaux et les hommes sont frères.
Liberté! Liberté! Ton trône est en ces lieux (1).

Ne soyons pas si simples, que nous prenions plus au sérieux

(1) Cf. Jules Barni, *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII[e] siècle*, t. I[er], p. 227.

que le poète lui-même ce délire pindarique. Et passons tout de suite à des écrivains de moindre qualité, dont les coups moins sonores, mais plus soutenus, finirent, sur ce point, par porter davantage. De tous ces « précurseurs, » le plus intéressant, sinon le seul intéressant pour nous, est Linguet. Tous les autres nous ressassent jusqu'au dégoût la fable du bon sauvage et de l'homme corrompu par les lois; ils refont, avec moins de talent ou sans talent, le *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions;* ils répètent, en les gâtant, les imprécations de Jean-Jacques. Linguet seul ou à peu près seul sort des vagues généralités, et serre d'assez près son sujet, — ou plutôt le nôtre; — lui seul aborde « le problème ouvrier, » et, en cela, lui seul est moderne. A ce titre, on a eu raison de le ranger mieux encore parmi les prédécesseurs de Karl Marx que parmi ceux de Charles Fourier ou de Pierre Leroux (1). Sa *Théorie des lois civiles* (1767), aussi bien que ses *Annales politiques, civiles et littéraires*, journal plusieurs fois suspendu, mais qui eut un succès énorme, auprès du Roi lui-même (1777-1792), tous les écrits de Linguet abondent en idées hardies et en images pittoresques. Il n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins. Il écrit sans ambages : « Les lois sont destinées surtout à assurer les propriétés; or, comme on peut enlever beaucoup plus à celui qui a qu'à celui qui n'a pas, elles sont évidemment une sauvegarde accordée au riche contre le pauvre; c'est une chose dure à penser, et pourtant bien démontrée, qu'elles sont en quelque sorte une conspiration contre la plus nombreuse partie du genre humain. C'est contre ceux qui ont le plus grand besoin de leur appui que sont dirigés leurs plus grands efforts (2). » Il ne sait guère glisser; en vrai journaliste, il appuie : « La nature avait prodigué sur la terre les richesses en tout genre pour l'avantage général et commun des hommes. La société a restreint ce privilège. Elle a voulu que la plus grande partie d'entre eux ne fût que l'instrument de la jouissance des autres (3). » Mais, par un singulier mélange, le réformateur audacieux qu'est Linguet se révèle, à certains égards, et dans une certaine mesure, traditionaliste, ou, si c'est trop dire, fataliste, d'une espèce de pessimisme résigné. Quand il les a dénoncés et blâmés, il prend son parti des maux qui

(1) André Lichtenberger, *le Socialisme utopique*, in-16, 1898, Alcan.
(2) *Théorie des lois civiles*, Londres, Paris, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 195.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 367-369.

existent, puisqu'ils ne peuvent pas ne point exister. Chaque fois que la société fait un riche, du même coup elle fait un pauvre, et c'est inévitable. « L'état social étant contre nature, c'est une nécessité qu'il y ait des maux que le peuple est destiné à sentir, comme il l'est à être rongé par la vermine. »

Seulement le salariat, pire que le servage, pire que l'esclavage, fait le pauvre de jour en jour plus pauvre. Ces « journaliers, » ces « manouvriers » qui peuplent les villes et les campagnes où « ils gémissent sous les haillons dégoûtans » dont est faite « la livrée de l'indigence, » qui sont sans contredit « une très nombreuse, et la plus nombreuse portion de chaque nation, » qu'ont-ils gagné effectivement à la suppression de l'esclavage? « Je le dis avec autant de douleur que de franchise : tout ce qu'ils ont gagné, c'est d'être à chaque instant tourmentés par la crainte de mourir de faim (1)... » Quoique leur travail soit « la source de l'abondance, » ils n'y ont jamais de part; ils n'ont que la part qu'il plaît à leurs maîtres de leur laisser.

Avec le temps, la société se trouva divisée en deux portions, l'une des riches, des propriétaires de l'argent, qui, l'étant aussi par conséquent des denrées, s'arrogèrent le droit exclusif de taxer le salaire du travail qui les produisait, et l'autre des journaliers isolés qui, n'appartenant plus à personne, n'ayant plus de maîtres, ni par conséquent de protecteurs intéressés à les défendre, à les soulager, se trouvèrent livrés sans ressources à la discrétion de l'avarice même qu'ils enrichissaient. Pressés par la faim, ils couraient, comme les Égyptiens du temps de Joseph, à ces greniers dont elle gardait la porte. Ils firent avec elle un traité bien plus onéreux que l'esclavage, un traité qui ne leur laissa de la liberté que ce qu'elle a d'accablant en leur enlevant toutes les consolations de la servitude. Ils se soumirent à ne retirer du travail le plus opiniâtre qu'une solde à peine suffisante pour leur conserver la vie pendant le jour qu'ils y sacrifient, et à ne pouvoir l'exiger le lendemain, si personne n'empruntait leurs bras encore languissans des fatigues de la veille; ils se soumirent à prélever sur cette somme déjà si modique leur entretien personnel, la nourriture de leurs femmes et de leurs enfans, les frais inséparables des maladies et de tous les actes civils.

Sans ressources, sans réserves, et subissant déjà « les escroqueries de l'opulence, » obligés de « payer de siècle en siècle beaucoup plus cher » leur vile subsistance, ils supportent en outre les charges de l'État, et pour eux tout va de mal en pis.

(1) *Théorie des lois civiles*, II, p. 463 et suiv.

L'insuffisance même de la paye du journalier est une raison pour la diminuer. Plus il est pressé par le besoin, plus il se vend à bon marché. Plus la nécessité est urgente, moins son travail est fructueux. Les despotes momentanés qu'il conjure en pleurant d'accepter ses services ne rougissent pas de lui tâter, pour ainsi dire, le pouls, afin de s'assurer de ce qui lui reste encore de forces; c'est sur le degré de sa défaillance qu'ils règlent la rétribution qu'ils lui offrent; plus ils le sentent près de périr d'inanition, plus ils retranchent de ce qui peut l'en préserver: et les barbares qu'ils sont lui donnent bien moins de quoi prolonger sa vie que de quoi retarder sa mort. Tel est cependant l'état dans lequel languissent en Europe, depuis le don empoisonné de la liberté, les dix-neuf vingtièmes de chaque nation (1).

« C'est l'impossibilité de vivre autrement qui force nos journaliers à remuer la terre dont ils ne mangeront pas les fruits et nos maçons à élever des édifices où ils ne logeront pas (2)... » Les contrats ne sont pas libres, et il y a dérision à prétendre qu'ils peuvent l'être; car il faut manger. Forcé de manger, et privé de manger s'il ne gagne pas au jour le jour sa maigre nourriture, l'ouvrier moderne se voit précipité plus bas dans la misère que l'antique esclave qui, du moins, était nourri.

Le manouvrier libre ne se paie que comme un homme, c'est-à-dire très peu de chose; mais l'esclave coûte presque autant qu'un cheval, ce qui le rend bien autrement précieux, et qui donne une tout autre cherté aux fruits de son travail, car, nous ne cesserons de le redire, malgré les glapissemens des volières philosophiques, ce qui peut arriver de plus favorable à tout être portant la figure d'homme, mais condamné à gagner sa vie par l'emploi de ses bras, c'est d'être élevé à peu près au rang d'un bidet.

Non pas au rang, mais au-dessous de la bête de somme. « D'après les proportions relatives établies entre tous les objets de consommation, le manouvrier pouvait vivre partout, comme il vit, bien entendu, c'est-à-dire un peu plus mal que les chevaux, parce que ces animaux ne paient ni leur bourrelier ni leur maréchal, et que ce n'est pas sur leur ration qu'on prend de quoi raccommoder le chariot (3). » Et pourtant : « Tout être vivant a un titre pour exiger des alimens: ses dents et son estomac ; voilà sa patente, il la tient de la plus respectable des chancelleries (4). » Il se peut que ce titre dorme, et, en fait, il

(1) *Annales*, t. I, p. 98-99.
(2) *Théorie des lois civiles*, I, 274.
(3) *Réponse aux docteurs modernes*, II, p. 186-187.
(4) *Annales*, VII, 203-206.

est certain qu'il dort depuis longtemps; mais il ne se périme pas et chaque accroissement de misère le renouvelle. Or, nulle part, à en croire Linguet, le manouvrier n'est aussi misérable qu'en France, parce que non seulement il y forme « la classe la plus nombreuse et la plus maltraitée, » mais parce que cette classe y est « dépourvue des moyens de se faire entendre (1). » C'est un miracle que le désespoir n'ait pas encore fait « tourner la tête à cette multitude immense de créatures humaines qui, s'endormant le soir, ne savent si le lendemain elles auront l'occasion de gagner de quoi manger du pain (2). » Mais c'est un miracle que les petites lois d'État ne réussiront pas toujours contre la grande loi de nature: « La grande loi, la plus sacrée de toutes les lois, c'est *le salut du peuple*. La première de toutes les propriétés, c'est celle de la vie. Il n'y a plus de droits, il ne peut plus y en avoir dès qu'elle est compromise par la faim, et, dans ce cas terrible, les cris des malheureux iraient appeler la foudre pour enfoncer ces magasins impitoyables, si l'administration trop aveugle s'obstinait à les défendre (3). »

Et voilà la tempête prédite, si déjà le vent ne se lève et ne gronde le tonnerre. Nous franchirons d'un pied rapide le double fatras amoncelé dans les tomes sans nombre de Restif de la Bretonne et de Sébastien Mercier. La pièce la plus curieuse qui nous soit venue de Restif de la Bretonne est peut-être cette généalogie dérisoire où, à travers un tissu d'inepties, auxquelles il faut prendre garde d'attacher une importance quelconque, je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble entrevoir comme une instinctive et obscure conception de la société, comme une loi de mouvement et d'équilibre social, d'après un certain rythme, ascension, constance, décadence, — élévation, maintien, chute; — et le cycle recommence, de telle sorte que les soixante-sept générations de Restif auraient passé, du sérénissime empereur Pertinax (calembour sur la traduction latine du nom de Restif) à notre homme, Nicolas-Edme, par toutes les conditions imaginables : le trône, l'agriculture et le soin des bestiaux, la noblesse, le brigandage, la domesticité, la vie de cour, la littérature, les emplois serviles, les soins du corps, la guerre, le

(1) *Annales*, XV, 38 et 39.
(2) *Théorie des lois civiles*, II, 483-484.
(3) *Journal politique et littéraire*, I, 232.

vagabondage et la mendicité, la marchandise, la judicature et les conseils du Roi, le haut commerce, la propriété rurale, le culte et les charges inférieures. Encore une fois, c'est absurde, et cela ne signifierait rien, si cela ne signifiait du moins qu'on a définitivement perdu le sens de l'immobilité et de l'inégalité sociale. Mais Restif de la Bretonne nous le « signifie » bien plus directement, presque brutalement, à deux ou trois reprises. Pour lui, la hiérarchie des professions est toute brouillée, quoiqu'il lui reste quelque petit scrupule. Son « savetier du coin, » son « père Lavale, » dit, par exemple : « Mon état est honnête, puisqu'il est utile à l'État, mais il n'est pas honorable (1). » Seulement, c'est un savetier, et Restif est un typographe! Les hommes continuent ainsi à voir des hommes au-dessous d'eux quand ils ne veulent plus en voir au-dessus ; ils n'ont guère que cette façon-là de ne point souffrir d'inégalité. D'ailleurs, c'est le père Lavale qui parlait tout à l'heure ; ce n'est pas Restif. Pour Restif, quand c'est lui qui parle, « la librairie est un état égal à l'avocat et au notaire. » Rien n'est « bas, » rien n'est « vil, » tout est « honnête, » et tout doit devenir « honorable. » — « Il pourrait se trouver quelqu'un qui me reprocherait la prétendue bassesse de mes personnages. Le corps de la nation n'est pas vil, voilà ma réponse. Les marchands, les artisans, les artistes ne sont pas vils : ils sont *considérables,* estimables, importans, utiles, nécessaires, indispensables. Il est bon d'en occuper les citoyens qui lisent, de les habituer à considérer cette partie des membres de l'État comme des êtres absolument semblables à eux (2). » Et en note : « Il est incontestable qu'il y a des gens à Paris, dans le XVIIIe siècle, qui traitent certaines conditions de viles ! Qui sera vil ? Le laboureur, le maçon, le couvreur, le charpentier, le tailleur, le cordonnier ? Non, ces gens-là ne sauraient être vils ; car rien de nécessaire n'est vil. Qui donc sera vil ? Je le sais bien : celui qui les trouve vils. » Et encore : « A mes yeux, toutes les conditions sont remplies par des hommes, quoi qu'en disent MM. les ducs, les marquis, les comtes et les barons, et toutes sont dignes d'être observées ; mais on m'a reproché d'être bas dans le choix de mes personnages. Je dois me laver de cette inculpation, et voici ma

(1) *La Fille du savetier du coin,* dans les *Contemporaines du commun,* édition Assézat, p. 41.

(2) *Les Contemporaines du commun,* édition Assézat, préambule.

réponse : « Celui ou celle qui pensent ainsi, par là même sont au-dessous des plus bas de mes héros (1). »

Quant à Sébastien Mercier, admirateur et disciple du « hibou, » du noctambule Restif de la Bretonne, il fait et refait, dans le *Tableau de Paris*, la peinture déjà tant faite, et qui sera tant refaite encore, en tons violemment contrastés, de l'opulence et de l'indigence. Sa manière peu originale ne vaut pas qu'on en donne plus d'un échantillon ; prenons, au hasard, celui-ci (Mercier veut prouver que la pauvre est plus misérable, dans les villes, de tout le luxe qui l'entoure) :

Un Lapon, en naissant, a du moins pour apanage un renne ; on lui assigne un second renne quand les dents lui percent. Mais je vois des enfans qui viennent au monde sans pouvoir dire avoir une *pomme* en propriété.

Les bêtes sauvages ont leurs tanières ; et tel malheureux, pressé tyranniquement par les lois mêmes, qui ont fait des propriétés exclusives du moindre pouce de terre ou d'un misérable plancher, n'a pas de quoi reposer sa tête. Il ne pourra habiter un grenier entr'ouvert que sous le bon plaisir d'un maître superbe ; des propriétaires le pousseront depuis l'extrémité de la ville jusqu'au milieu des champs ; tout est pris, tout est envahi.

L'homme, dans nos gouvernemens, en recevant son corps de la nature, n'obtient point des lois civiles une place en propre pour y respirer. On lui accorde l'espace d'un tombeau ; mais celle d'un berceau lui est interdite.

Beaucoup d'hommes n'ont, à la lettre, que leurs bras pour le service du maître à qui ils sont vendus. Qui ne possède rien est nécessairement l'ennemi de ceux qui possèdent.

Le pauvre n'a presque point de ressources ; il faut qu'il soit malade pour qu'on ait soin de lui. On l'enterre pour rien lorsqu'il est mort, parce que son cadavre infecterait. On le recueille lorsqu'il agonise. Ne vaudrait-il pas mieux prévenir sa maladie, au lieu de ne lui donner des secours que lorsqu'il est près de son terme ?

La foule des nécessiteux augmente chaque jour. Le jeu de ces vastes et dangereuses machines qu'on appelle opérations du ministère, leur rouage,

(1) *Les Contemporaines mêlées ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent* (édition Assézat : *Les Contemporaines mêlées*, introduction). Ce ne sont que des « morceaux choisis, » mais qui suffisent — amplement ! — à se former une idée du tout. Si l'on avait le courage de fouiller les quatorze ou quinze volumes de polissonneries réunies sous le titre de Monsieur Nicolas, on y trouverait les élémens d'une très instructive monographie de l'ouvrier typographe en province et à Paris vers la fin du XVIIIe siècle ; durée et conditions du travail, salaires, logement, nourriture, genre de vie, etc. Ce n'était pas le lieu de l'entreprendre.

dans leur épouvantable frottement, écrase toujours et sans pitié la partie plus faible (1)...

Aussi l'État est-il divisé en deux classes : « en gens avides et insensibles, et en mécontens qui murmurent (2). » De l'une de ces deux classes à l'autre, la haine s'envenime. Haine longue et lente, comme la misère elle-même : « Le luxe dévorateur, tout en mangeant l'espèce humaine, soutient au-dessus de leur tombeau (quelle image !) tous les hommes qu'il extermine : ils meurent par degrés, et non tout à coup (3). » En attendant qu'ils meurent, ils vivent pitoyablement :

Le cordonnier, le maçon, le tailleur, le portefaix, le journalier, etc., paient le vin, le bois, le beurre, le charbon, les œufs, etc., à un bien plus haut prix que le duc d'Orléans et le prince de Condé. Ce n'est point là assurément le chef-d'œuvre de la société. On ne songe point à diminuer ces abus qui empêchent le peuple d'être nourri. L'homme qui a 3 millions de revenus, a les comestibles à bien meilleur marché. Le vin qu'il boit est excellent, et ne lui coûte pas plus cher que le vin que l'homme du peuple est obligé d'acheter au cabaret. Car il faut apprendre à l'étranger qu'à chaque repas l'homme du peuple achète au cabaret sa chétive ration de vin, n'ayant le plus souvent ni cave, ni carafon, ni argent pour en avoir une petite provision. *Au plus pauvre la besace.* Plus on est indigent, plus l'indigence vous mine et vous ronge (4).

Ah ! oui, la haine s'amassait dans les cœurs, faite de douleur, de rancune et d'envie. « Quand nous considérons les riches de votre siècle, dit le même Mercier dans *l'An 2440*, les égouts, je crois, ne charrioient point de matière plus vile que leurs âmes. » Et l'on rêvait de futures revanches. En l'an 2440, le juste avenir est arrivé.

La poésie n'a conservé que cette trompette véridique qui doit retentir dans l'étendue des siècles, parce qu'elle annonce, pour ainsi dire, la voix de la postérité. Formés sur de tels modèles, nos enfans reçoivent des idées justes de la véritable grandeur; et le râteau, la navette, le marteau, sont devenus des objets plus brillans que le sceptre, le diadème, le manteau royal, etc. (5).

(1) *Tableau de Paris*, t. VIII, p. 15-17.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 39, ch. XV. *Au plus pauvre la besace.*
(3) *Ibid.*, t. Ier, p. 70, ch. XXIV. *Crainte fondée.*
(4) *Ibid.*, t. III, p. 210. *Le regrat.*
(5) *L'an 2440, Rêve s'il en fut jamais.* Édition de 1786, p. 88-89. La première est de 1770, et l'ouvrage avait été commencé en 1768. Une autre édition est datée de Londres, 1775. — Cf. Marius Roustan, *les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle*, en particulier au chapitre VIII, *les Philosophes et le peuple.*

Toutes les valeurs sociales, politiques, économiques ou morales, sont transposées. Que feront « les saints, ceux qui prétendent à un plus haut degré de perfection, ceux qui s'élèvent au-dessus de la faiblesse humaine ? »

Ils cureront les égouts, les puits, transporteront les immondices, s'assujettiront aux emplois les plus bas, les plus abjects ou les plus dangereux, comme de porter au milieu d'un incendie le secours des pompes, de marcher sur des poutres brûlantes, de s'élancer dans les eaux pour sauver la vie à un malheureux prêt à périr, etc. Tout pour la patrie, rien pour eux... Les uns sont cloués au chevet du lit des malades, et les servent de leurs mains; d'autres descendent dans les carrières, en détachent, en arrachent les pierres : tour à tour manœuvres, pionniers, portefaix, etc. (1).

Au livre onzième des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau a écrit, sous la date de 1761, une dizaine d'années avant Sébastien Mercier : « Je recevois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guère moins. J'en reçus une d'un conseiller au Parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile à Genève ou en Suisse pour s'y retirer avec sa famille. » Et en 1762, au troisième livre d'*Émile :* « Nous approchons de l'état de crise et de l'ère des révolutions. »

Avec Restif de la Bretonne, avec Mercier, la Révolution n'est plus seulement toute proche, elle est faite : peu à peu, trait par trait, la société moderne se dégage : l'ouvrier monte à l'horizon de ce siècle qu'il va emplir de son nom, de son bruit et de ses gestes; dans un monde nouveau, un nouveau prince nous est né.

CHARLES BENOIST.

(1) *L'an 2440*. Édition de 1786, p. 144.

HENRY HOUSSAYE

Entre plusieurs portraits d'Henry Houssaye, j'en retiens deux. L'un est un médaillon dont s'illustre l'édition de luxe d'*Aspasie, Cléopâtre et Theodora;* l'autre est une simple photographie que reproduisait, au lendemain de sa mort, le *Carnet de la Sabretache.*

Le médaillon est grec. Celui qu'Arsène Houssaye appelait, en 1869, Henry-Alcibiade, y est drapé du *pallium:* le profil se détache d'une beauté tout antique, les boucles de la chevelure encadrant un front d'ivoire, l'œil fortement enchâssé sous l'arcade proéminente, le nez d'une ligne droite et pure, la barbe d'or allongeant noblement le visage et effleurant de sa double pointe effilée les premiers plis du manteau, tandis que, de la tunique échancrée, le cou se dégage sans raideur, rond et mince. C'est un modèle pour Phidias. On devine le jeune homme vêtu de la tunique de fine laine blanche et du pallium de pourpre brodé d'or dans lesquels lui-même nous a peint Alcibiade traversant l'Agora au moment où Socrate l'aborde. Quiconque a connu, même lorsque s'argentaient sa barbe et ses cheveux, l'historien d'Athènes, l'évoque facilement en ce costume qui, sur tout autre, serait un prétentieux accoutrement.

L'autre portrait est celui du sous-lieutenant Houssaye dans sa tunique un peu fatiguée de soldat, la main effleurant le sabre, la *croix* sur la poitrine, la figure mélancolique sous la visière droite du képi bas. C'est le Houssaye du *siège*, celui qui, après s'être si bien battu dans les tranchées, versait de grosses larmes devant Paris capitulant. C'est le futur historien de *1814* et de *Waterloo.*

Les deux images vont se dresser successivement devant nous. Si différentes qu'elles paraissent, ne croyons point qu'elles évoquent deux personnages très distans.

Certes entre le jeune helléniste que nous verrons revenir d'Athènes, ivre de la plus noble volupté, et le jeune soldat qui remettra, quelques mois après, frémissant de colère, l'épée au fourreau, il y a eu plus d'une année de vie. Ne nous y trompons point cependant : le charme d'Henry Houssaye, — homme et écrivain, — c'est qu'à travers les avatars de sa carrière et les complexités de sa nature, il resta fidèle aux deux causes qui, à l'aurore même de sa belle existence, avaient sollicité son âme, fait battre son cœur et inspiré sa plume : la cause de la Beauté et celle de la Patrie.

Si des études fort différentes occupèrent ses jours, — de 1867 à 1910, — lui faisant en quelque sorte deux vies successives, l'historien de Napoléon ne brûla jamais ce que, sur l'Acropole, il avait adoré. Sortant des combats de 1871, il reprendra la plume pour consacrer de nouveaux volumes à la bien-aimée Hellade et même, lorsque, longtemps après la guerre, un hasard l'aura, pour notre fortune, jeté dans l'étude de l'histoire impériale, Homère restera ouvert, à côté du *Mémorial*, sur sa table de travail.

Son âme généreuse qui s'était, devant le Parthénon, épanouie au contact de la grande Beauté, ne s'en déprendra pas. Prématurément épurée, fortifiée par l'épreuve de la Patrie, elle se transformera sans rien renier. A la lueur des combats, Houssaye aura simplement découvert une beauté supérieure à cette splendeur de l'art pur qu'en 1869, il proclamait supérieure à toutes : celle qui jaillit des grandes actions et des sacrifices héroïques. La constante noblesse de ce cœur fait l'unité de cette vie, en apparence disparate, et de ce caractère complexe.



Caractère complexe : lui-même se découvrait et avouait « des sentimens contradictoires. » Et nous les lui connaissions. Il était aristocrate d'esprit et démocrate de sentiment, de goût raffiné et de cœur simple et, portant dans le « monde » un masque légèrement sceptique et comme un peu railleur, il se révélait, dans les entretiens familiers, homme de foi, passionné jusqu'à la violence.

Ces « sentimens contradictoires » se traduisaient par des opinions très nuancées (s'il avait le *cœur bleu*, ainsi que le dit justement M. Frédéric Masson, il l'avait assez large pour n'être à certains jours que « du parti de la France, ») et il les expliquait par ses origines disparates. Les *Housset* (l'orthographe du nom s'était modifié) étaient, confiait-il à M. Paul Acker, des « aristocrates, » des « réactionnaires. » Ces *terriens* de Picardie, — les Housset cultivaient, écrit l'historien lui-même, « la bonne terre » à Bruyères, dans l'Aisne, — descendaient d'un intendant d'Ancien Régime et restaient attachés aux choses d'autrefois. « Mais, ajoutait Houssaye, mon grand-père Maillefer, commissaire du Directoire, était de souche populaire et ma grand'-mère maternelle, une élève de Prud'hon, avait épousé le chef d'escadron Bourgeois, aide de camp de Hullin, dit *Bouffe-la-Balle* et, en 1815, *Brigand de la Loire.* »

Ceux qui, avec raison, attachent grand intérêt à l'hérédité, feront, en toute cette ascendance, une place d'honneur à la grand'mère paternelle de l'historien de *1814*. C'est Arsène Houssaye qui, cette fois, nous présente cette « bleue » que son petit-fils a lui-même beaucoup connue. « Comme beaucoup de femmes de son temps, écrit Arsène, ma mère avait l'idolâtrie de Napoléon parce qu'elle était romanesque et qu'il représentait son idéal épique. » Un jour de 1814 précisément, cette fille de républicains devenus bonapartistes s'aventura, enceinte du futur Arsène Houssaye, sur le champ de bataille de Laon, et, s'il faut en croire son fils, se jetant devant Napoléon « et lui montrant son sein, » elle lui cria : « Sire, mon mari se bat pour vous et il y a un soldat là. » Cette dame était bien de style Empire.

Ce qu'il y a d'assurément vrai, c'est qu'Arsène Houssaye fut élevé par sa mère dans le culte du « Héros, » auquel il resta fidèle, — ses *Confessions* en témoignent assez. Henry, de très bonne heure le confident de son père, a déclamé, dès l'enfance, l'*Ode à la Colonne*. Ne lui cherchons donc pas trop obstinément, dans les redoutes de Paris assiégé en 1871, un chemin de Damas.

*
* *

Que ce capiteux Arsène Houssaye ait exercé sur son fils quelque influence et surtout qu'elle se soit exercée dans le sens héroïque, voilà qui paraîtra invraisemblable. De fait, le futur

historien eut le bon sens d'emprunter seulement à son père ce que celui-ci, entre pas mal de défauts brillans, pouvait présenter d'aimables qualités.

Brillant conteur, enragé mondain, Arsène Houssaye semble, aussi bien, un paradoxe vivant entre son père, rude agriculteur qui l'avait voulu mettre à la charrue, « altier, avec des colères de lion, » et son fils, historien qui, dès dix-sept ans, prendra au sérieux et presque au tragique la mission de l'écrivain. Cet homme de lettres prodigieusement fécond (seule l'*Histoire du 41e fauteuil* surnage, parce que l'idée en fut amusante) avait, lui, rarement pris au sérieux le passé, encore moins le présent, « ayant eu pour maîtres dans l'art de vivre, dit-il, d'Orsay et Morny : » séduisant, galant, superbe de prestance et charmant de traits, il était une fleur éclatante épanouie sur le vieil arbre solide et rugueux des *Housset*, fortement enraciné depuis des siècles dans le meilleur sol de France. La fleur se fit fruit : le fruit, ce fut l'œuvre d'Henry Houssaye.

Arsène Houssaye s'en montrait fier. Énumérant à la fin de sa vie, non sans un orgueil mêlé de mélancolie, les innombrables œuvres sorties de son infatigable et légère plume, il ajoute : « *J'oubliais un livre, le meilleur. Celui-là a pour titre : Henry Houssaye. C'est mieux encore de faire des hommes que des volumes.* »

Il avait fait un homme, et un homme qui, si supérieur qu'il fût à l'aimable écrivain dont il sortait, s'enorgueillissait de l'avoir comme père. Il y avait entre eux commerce d'enthousiaste tendresse. Lorsque, le 12 décembre 1895, Henry Houssaye prendra séance à l'Académie, ses premiers mots seront pour s'affliger de ne pas trouver, pour l'accueillir sur les bancs de la Compagnie, l'homme de lettres abondant qu'elle avait écarté. Tous les regards cherchaient le vieillard qui, plus qu'octogénaire, venait de faire son entrée au bras d'une gracieuse Antigone et que la joie redressait. Cette joie, je l'imagine volontiers après avoir feuilleté la correspondance qu'échangeaient le père et le fils, — quelque trente-cinq ans plus tôt. Le père s'y montre aussi fier du talent naissant de son fils que de sa beauté. « Je t'embrasse sur ta gerbe de cheveux, » lit-on en bas des courts billets d'Arsène Houssaye. Quant au fils, « il portait à son père, a dit un éminent témoin de la vie de Houssaye, une tendresse raisonnable, attentive, vigilante, et c'était lui qui, avec

des soins filiaux, remplissait le rôle paternel. » Fort différent de son père, il ne cessa de l'admirer. Un jour que nous parlions des Dumas, il me dit : « Le *Père prodigue*, c'est une belle pièce; mais il faut donner tort au fils. Un père peut être prodigue; il n'y a que son fils qui ne doit pas s'en apercevoir. » Le propos, — dans cette bouche, — me frappa. Arsène Houssaye ne fut jamais aux yeux de son fils un « père prodigue. »

*
* *

Le 14 août 1859, Henry Houssaye, qui avait onze ans (il était né le 24 février 1848, en pleine journée de barricades), fut mené par son père sur un balcon du boulevard des Italiens : les troupes d'Italie rentraient victorieuses sous une pluie de fleurs. « Ce fut, écrira-t-il, la journée des armes et des fleurs. » Quarante ans après, en effet, l'historien, dans un article vibrant, — comme tous ceux qu'il écrivait, — évoquait l'émotion qui saisit son âme d'enfant. Les grenadiers surtout lui retournèrent le cœur : « Avec leurs longues capotes bleu foncé, leurs buffleteries blanches croisées sur la poitrine, leurs bonnets à poil, ils donnaient la vision des grognards de l'Empire. »

Enthousiasme rétrospectif, diront les sceptiques. Non pas : Arsène Houssaye lui-même ignorait sans doute que ce petit bonhomme, « caporal de huitième au lycée Napoléon, » s'intéressait plus que tout autre à cette apothéose, s'étant fait en secret l'historien de la campagne. Qu'on ne se récrie pas ! L'un des manuscrits les plus singuliers parmi ceux qu'une pieuse sollicitude a fait passer sous mes yeux, est un cahier d'écolier, sur la couverture duquel une main enfantine a tracé ces mots : *Guerre de l'Indépendance italienne*. Plus bas, cette fois de la forte écriture que nous avons connue, je lis cette autre mention : « Écrite avec la plus belle insouciance de l'orthographe par Henry Houssaye âgé de onze ans. » Le collégien, enflammé de patriotisme, dépouillait, depuis quatre mois, le *Moniteur* et, jour par jour, notait les victoires ; parfois il mettait une note personnelle dans ces éphémérides, écrivant qu'à Palestro, nos soldats s'étaient élancés sur les Autrichiens « comme des lions affamés. » Le « caporal de huitième » dissertait, avec un sérieux imperturbable, des alliances et de la force du « Quadrilatère. » Il s'entraînait, ce petit caporal.

C'était dès lors, — si je lis bien les lettres du père, — un

enfant expansif et terriblement tapageur, ainsi qu'il convient. Par certains traits de sérieux cependant, il étonnait Arsène Houssaye qui, veuf, avait essayé de ne pas assombrir de tristes souvenirs le cœur de « son garçon. » Celui-ci, cependant, voulut « garder la religion de la tombe qui se rouvrirait (1). » Ce n'était pas le style de l'hôtel Houssaye et de ses redoutes travesties. A dix-sept ans, cet « éphèbe charmant » eût pu se laisser entraîner par le tourbillon; le professeur Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie, devait, chose un peu bizarre, quelques années après, en le couronnant, féliciter le jeune homme d'avoir su s'arracher « à la séduction du monde. » De fait, on apprit un beau jour avec surprise que ce joli garçon passait ses journées et maintes soirées plongé dans les auteurs grecs que Philoxène Boyer, devenu son précepteur, lui avait appris à lire et à chérir. Audacieusement, ce jeune homme de dix-sept ans publiait une *Histoire d'Apelles*. « Qui ça, Apelles? » durent se dire bien des habitués des fêtes vénitiennes de l'avenue Friedland; car certains, de la Grèce, ne connaissaient guère que la belle Hélène remarquablement incarnée, en cette année 1867, par Mlle Schneider, des Variétés.

***

Henry Houssaye, dans les dernières années de sa vie, exprimait le regret d'avoir publié l'*Histoire d'Apelles*. Ayant, depuis, appris à penser et à écrire dans un tout autre style, il déplorait en cette publication un péché de jeunesse. A quel âge en commettrait-on, sinon à dix-sept ans?

Il avait raison et tort. Le premier livre d'un historien est bien rarement un excellent livre. Les uns y mettent trop de sentimens mal éprouvés, les autres trop d'érudition mal digérée. On peut être un très grand poète à vingt ans, un très grand romancier à trente : l'histoire demande non seulement l'expérience de la documentation, mais celle de la vie; comment donc serait-on un grand historien avant quarante ans? L'*Histoire de la Révolution* d'Adolphe Thiers est une œuvre de jeunesse,

(1) « Henry n'a pas fait une seule action sérieuse dans la vie, lit-on dans les *Confessions* d'Arsène Houssaye, sans aller demander conseil au tombeau. La veille de partir pour la guerre, il a fait tout un voyage pour aller s'agenouiller dans la chapelle de Bruyères. Quand il a eu la croix, il n'a pas voulu la porter sans avoir fait le même voyage. »

mais ce sont les critiques justifiées dont elle fut l'objet qui induisirent, nous le savons, le jeune Marseillais à discipliner sa plume et tout d'abord son cerveau. Thiers écrivit à quarante-cinq ans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire;* il ne l'eût peut-être pas écrite avec la maîtrise qu'on sait, s'il n'eût pas, à vingt ans, publié un médiocre livre.

Il en fut de même pour Houssaye; il n'aperçut les défauts de son style et ne les corrigea qu'en en faisant très tôt l'expérience. Il est de fait que, lisant récemment l'*Histoire d'Apelles*, je croyais rêver. Cela est pourtant bien signé Henry Houssaye.

Il ne nous reste rien de l'œuvre du peintre Apelles, sauf d'incertaines répliques, et la chronique est presque muette sur sa vie. Écrire l'histoire d'un artiste en ces conditions, c'était, suivant l'expression d'un historien fort averti, « une gageure. » Ayant à sa disposition peu de témoignages, Houssaye est amené à les accepter tous, et d'ailleurs quelle critique peut apporter un adolescent dans le choix des textes? Voilà pour le fond.

Quant à la forme, c'est pire. Henry Houssaye avait été élevé dans un milieu romantique, — arrière-romantique. Cet historien dont l'œuvre précisément se recommandera plus tard par la sobriété du style, était trop *hugolâtre* pour ne pas tomber, au début de sa carrière, dans l'enflure propre aux disciples hypnotisés par le maître. Il l'était allé visiter à Guernesey; il avait vu ce « fameux salon rouge » dont il a parlé; il en était sorti transporté. Il restera d'ailleurs fidèle au culte qui y était pratiqué, si j'en crois une lettre bien postérieure à Hugo dont la minute est restée dans les papiers d'Houssaye. J'y lis : « Les romanciers cherchent à donner la vie à leur héros par de petits moyens. Vous faites les vôtres vivans par *votre seule puissance créatrice, surhumaine, presque divine.* » Cette lettre dut beaucoup plaire à Hugo : tout au plus put-il estimer qu'il s'y trouvait un *presque* de trop.

En 1867, le style de Houssaye se ressent de cette *hugolâtrie.* Il est à l'excès déclamatoire. Voici par exemple que les Hellènes substituent le culte des divinités de l'Olympe aux religions barbares reçues des vieux ancêtres : « Fuyez, divinités horribles à formes sinistres et burlesques, inspirant une terreur comique, s'écrie le jeune historien. Évanouissez-vous, abstractions quintessenciées, symboles obscurs, subtilités mystiques. Tombez, idoles informes, créatures hybrides, gigantesques

horreurs, monstruosités sacrées ! Voici la sublime phalange des Dieux grecs qui descend lentement des cimes dorées de l'Olympe. »

Doit-on cependant regretter avec Houssaye lui-même que l'*Histoire d'Apelles* ait été écrite? Je ne sais. Tout d'abord l'œuvre témoigne d'un travail de recherches dont la preuve se trouve dans les références que, suivant une méthode à laquelle il restera fidèle, le jeune historien accumule. D'autre part, l'œuvre qui est, en apparence, une simple biographie, doit être tenue réellement pour un très curieux essai sur l'histoire de l'art grec et l'on y trouve des pages vraiment bien venues. Enfin, si le style est outré, il révèle une bien riche nature. Houssaye dut à cette abondance romantique des débuts et à cette liberté de composition une aisance extrême. « Quand j'ai commencé d'écrire, disait-il, *je poursuivais le mot rare... Depuis bien longtemps, je ne poursuis plus que le mot juste.* Si même il me vient un mot rare, je m'efforce de le remplacer par un autre. Je crois qu'on peut tout dire, et avec une extrême précision, à l'aide d'un vocabulaire très restreint. » Rien de plus vrai; mais la recherche des « mots rares, » lorsqu'on est jeune, prépare fort souvent à trouver plus tard « les mots justes. » Connaître, comme Hugo, le plus de mots possible, c'est amasser un riche trésor où puiser. A y bien regarder, Houssaye accumulait lui aussi des richesses qui, un jour, lui permettront de n'être jamais sec dans la concision, ni pauvre dans la simplicité.

L'*Histoire d'Apelles* méritait d'arrêter : elle permet de mesurer, en dernière analyse, ce qu'un homme d'esprit peut tirer de leçons de ses propres avatars.

* * *

« Voici la sublime phalange des Dieux grecs qui descend lentement des cimes dorées de l'Olympe. »

Le jeune homme qui écrivait ces lignes n'avait pas encore vu les « cimes dorées de l'Olympe. » L'invocation à Aphrodite, — cette *Kypris Anadyomène* dominant l'œuvre d'Apelles, — c'était de l'avenue Friedland qu'elle partait. Mais l'*Histoire d'Apelles* n'avait pas paru en librairie que, déjà, son auteur, frémissant de passion, courait vers l'Acropole, comme les jeunes gens de

son âge courent à un rendez-vous d'amour. Il allait faire sa prière à Pallas Athéné.

Le 19 septembre 1868, Henry Houssaye, du pont du bateau, considérait, au soleil couchant, avec une émotion indicible, les côtes de l'Hellade ; le lendemain, à cinq heures du matin, il apercevait, sous la caresse du soleil levant, Athènes, la chère Athènes dont, il y a peu de mois, j'ai vu le nom rallumer une étincelle dans son regard presque éteint. D'avance il l'adorait ; elle dépassa son attente et porta son amour au paroxysme.

Dès la veille, son œil d'artiste avait embrassé d'une caresse les côtes du Péloponèse et ces chaînes de montagnes « modelées comme par Phidias. » « L'harmonie, écrivait-il, l'harmonie en tout, voilà la grande règle de l'art, de la poésie et de la politique des Grecs. De même que les premiers sculpteurs ont copié pour les frontons des temples divins les légères inclinaisons des versans des montagnes, de même la grande race des Hellènes a pris pour règle toute la magistrale harmonie que lui montraient les paysages. »

Après avoir fendu une « mer d'améthyste, » il débarquait au Pirée et, au trot de petits chevaux rapides, ne courant pas encore assez vite à son gré, il gagnait la ville de ses rêves entre cinq et six heures du matin. « La route est belle. On suit les ruines des *Longs Murs* construits par Thémistocle ; on passe à travers des bois d'oliviers et des vignes verdoyantes qui s'étendent à perte de vue. On a devant soi le *Temple de Thésée*, l'*Acropole* avec le *Parthénon*, l'*Erektheion*, le *Temple de la Victoire sans ailes* et les *Propylées*, enfin le *Mont Lycabète* et, à l'arrière-plan, l'*Hymète*, le *Parnès*, le *Penthélique*..... Je ne veux pas, écrit-il à son père, te parler de ces admirables choses avant de les avoir vues ; je ne les ai encore qu'entrevues au galop de deux coursiers rivaux de ceux d'Hippolyte. »

Il était pris : lorsque, le lendemain, son compagnon de voyage lui parla d'un voyage projeté à Constantinople, il rejeta la proposition avec une sorte de scandale. Quitter Athènes, pensée sacrilège !

Dès lors, le voici battant la ville avec une ivresse joyeuse et presque délirante. Il monte à l'Acropole avec une sorte de respect touchant qui se peint en termes dévotieux. Jamais pèlerin ne mit tant de piété recueillie à s'agenouiller devant les reliques saintes. Parvenu au sommet « par le splendide escalier des Pro-

pylées, » il embrasse d'un coup d'œil « émerveillé » les ruines de la Victoire Aptère, de la Pinacothèque « où l'on exposait les tableaux de Polygnote, de Zeuxis, de Mikon et de Parrhasios, » et ce Parthénon qui, dégradé, dépouillé, souillé, « est encore la plus admirable, la plus idéalement parfaite des créations humaines... Les descriptions les plus enthousiastes et les plus belles, celles de Lamartine, de Chateaubriand et de Théophile Gautier restent encore de beaucoup au-dessous de la vérité, ajoute-t-il; je crois qu'il est téméraire, impossible de faire la description du Parthénon éclairé par le soleil d'Athènes qui, non content de l'avoir déjà peint des plus chaudes couleurs de la palette des Ziem, des Titien, des Corrège et des Rubens, lui donne, tous les jours, dans sa marche de l'Orient au couchant, mille tons divers et mille aspects nouveaux. »

Il souffre, — c'est la marque du vrai amour, — de voir avec d'autres l'objet de sa flamme. Il se promet de « retourner tout seul au Parthénon avec ses yeux et sa pensée. »

Telle est son ivresse que tout lui sourit en ce pays béni des dieux, — même les habitans. Il veut qu'ils soient les descendans authentiques des vieux Hellènes; ils leur ressemblent, proclame-t-il, par la bonhomie de leurs façons (« ces mœurs grecques sont adorables, ») par leurs habitudes égalitaires (son tailleur Lambikis « est à tu et à toi avec le roi Georges... de même que Cléon, au temps d'Aristophane, était corroyeur et gouvernait la Grèce ») par la beauté de leurs femmes (« les beaux yeux sont communs ») et par « un goût inné pour la politique... comme au beau temps de l'Agora et du Pnyx. » Tout l'enchante et l'accueil des ministres aux prénoms antiques le grise presque autant que les « vins excellens de Santorin, de Patras et de Samos. »

S'il s'arrache à Athènes, c'est pour aller « de lieu sacré en lieu sacré : » Salamine, Nauplie, le lac de Lerne où il évoque Hercule, les cavernes de Tyrinthe, le trésor des Atrides où il ressuscite dans un décor « de grandeur sinistre » les crimes de la famille. Certes on court le pays, « la main sur les crosses de ses revolvers, » mais qu'on ne médise pas des brigands : ceux qu'il a vus prisonniers lui ont paru « charmans. » Ainsi se révèle la vraie passion qui fait adorer un visage jusque dans ses verrues.

Le voici qui court encore la plaine et les ruines de Corinthe, la plage d'Égine. A Mégare, il est resté saisi devant la beauté des

femmes : « Le type de la Vénus de Milo... » « Sur 80, il y en a 80 de bien faites, d'idéalement bien faites. » Les hommes eux-mêmes sont admirables. « Hier j'ai rencontré un boiteux en fustanelle et je l'ai regardé avec étonnement. A Paris, un boiteux semble tout naturel. »

Il revint d'Athènes dans un état d'exaltation extrême, adorant les dieux de l'Olympe. Le ciel de Paris lui parut presque celui de la terre d'exil. Il ne s'y attarda pas, revint en Grèce et y retrouva ses extases.

***

Il devait rester un philhellène autant qu'un helléniste passionné. De sa visite à l'Agora, il avait rapporté l'idée, le plan, les élémens d'une *Vie d'Alcibiade*. Il s'y plongera. Il projetait encore une *Histoire d'Athènes à Athènes* « bien plus facile à écrire, dit-il, que l'*Histoire de Rome à Rome*. » Au surplus Rome, vue au retour, lui a déplu : les Romains antiques sont pour lui des « barbares, » tout comme ils l'étaient pour les Grecs du IIe siècle. Toutes les fois qu'il parle de Rome (nous avons dix articles de lui sur les Romains), c'est avec une sorte de rancune, de la Rome républicaine « qui fut sans équité et sans pitié » aux Césars, « des monstres! » D'ailleurs cette ville de Rome sans « eurythmie » est devenue « un manteau d'arlequin, » entre les mains des prêtres qui ont chassé les dieux de l'Olympe. Au fond, il a contre ces Romains la haine des Grecs opprimés, d'Aratus et de Philopœmen vaincus; et c'est le même sentiment qui l'anime contre les Turcs auxquels il ne pardonnera jamais la servitude trop longue de l'Hellade.

Jamais religion ne pénétra plus un fidèle. Il a du fanatique les susceptibilités ombrageuses. En octobre 1871, il accusera formellement les auteurs de la *Belle Hélène* et d'*Orphée aux Enfers*, en persiflant les héros et les dieux antiques, et Jules Vallès, « en envoyant le vieil Homère aux Quinze-Vingts, » d'avoir livré la nouvelle Athènes pervertie aux Barbares germains. Dès 1869, il montrait de l'humeur à About. C'est le seul sujet sur lequel, homme d'esprit, il n'entendra jamais raillerie. Étendant à tout ses goûts et dégoûts, il concédait que Paris se devait estimer heureux de ressembler par certains côtés à Athènes, encore que les courtisanes y fussent fort inférieures à la belle Bacchis dont il évoque quelque part « la tombe de

marbre rose; » et la religion chrétienne lui paraît avoir assombri le monde en n'admettant pas la femme dans la Sainte-Trinité. Telle est son exaltation qu'elle inquiète Arsène Houssaye qui, tendrement, le rappelle (lui qui prêchait peu) au culte du pays de France, aux souvenirs familiaux et même aux vieilles croyances. « Cher Henry, trois fois Grec!... » écrit-il. Mais peut-être trouve-t-il, — lui le Parisien le plus Parisien de Paris, — que c'est Athènes qui, — rétrospectivement, — se doit féliciter d'avoir ressemblé quelque peu à Paris : « Henry-Alcibiade » exagère.

« Henry-Alcibiade » était en Grèce quand les bruits de guerre le ramenèrent en France. Les Barbares étaient aux portes de la nouvelle Athènes.

A cette heure, la griserie grecque avait positivement jeté Henry Houssaye dans un dilettantisme passager qui, aussi bien, cadrait fort bien avec ce qu'on a appelé « l'état d'âme de 1867. » Chose curieuse, à ce jeune homme qui, dès onze ans, s'enthousiasmait pour nos victoires jusqu'à les célébrer naïvement sur son cahier de collégien, la Grèce, qui certes a tout un côté d'héroïsme guerrier, n'était apparue que comme un adorable reposoir de Beauté. L'Olympe et le Parnasse l'avaient sollicité, et il n'était pas allé aux Thermopyles. En 1867, il avait terminé son *Apelles* par une phrase qui en dit long sur le *pacifisme* ambiant, surtout si l'on songe à quelle bonne race appartenait l'écrivain et à quel degré il devait un jour porter le culte des héros.

« Homère, Phidias, Apelles, s'écriait l'effervescent adolescent..., vos gloires sont plus pures que celles de Miltiade, d'Épaminondas et d'Alexandre. Les âmes des guerriers *qui n'ont créé que la mort* s'agitent dans l'atmosphère terrestre, évoquant des souvenirs de deuil et de destruction... *Sur la plume, sur le ciseau, sur le pinceau, il n'y a pas, comme sur l'épée, de sinistres taches de sang. La guerre gouverne un instant les hommes, l'Art illumine éternellement l'Humanité.* »

C'est l'honneur d'Houssaye que de s'être aperçu, à la lueur des combats héroïques, qu'au service d'un pays aimé, l'épée ne se souille pas en s'ensanglantant, et de l'avoir désormais crié très haut.

***

Le 24 juillet, Houssaye était nommé sous-lieutenant de

mobiles : 4e bataillon de la Seine. Quelques mois après, on se battait sous Paris assiégé. Le colonel Champion, commandant la première brigade, choisissait le jeune homme comme aide de camp. Ses futurs compagnons d'armes ne l'avaient pas vu tout d'abord arriver sans méfiance. L'un d'eux, M. Bosquillon de Jarcy, m'écrit : « Lorsqu'il fut présenté à notre colonel au Palais du Luxembourg..., j'avoue qu'il me fit une impression fâcheuse. Grand, mince, fluet même, timide et très réservé, il était loin d'avoir l'air d'un foudre de guerre... Hé bien! nous nous étions trompés. Cet adolescent aux cheveux bouclés..., cet adolescent à l'allure timide et presque efféminée était un rude compagnon que rien ne rebutait, ni le froid intense, ni les privations, ni le manque de sommeil, et il était au contraire le premier à aller, la nuit, surveiller et réconforter les hommes qui grelottaient de froid dans les tranchées... *Houssaye était un brave garçon et un garçon brave.* »

Ce témoignage, si rondement formulé par un homme qui s'y connaît en courage, est corroboré par les courts billets qu'Henry Houssaye adressait à son père, « du quartier général d'Ivry. » Ce n'est plus le style des lettres de Grèce, ou, du moins, Houssaye a passé momentanément de l'Attique à la Laconie. C'est un Spartiate; disons mieux : c'est un soldat de France. Alerte, vaillant, dur à lui-même, bon compagnon et de joyeuse humeur, la défaite l'irrite, mais ne l'abat pas. Sans doute il ne dissimule pas à son père que, chargé de porter un ordre à un bataillon isolé, il a été, le long d'une « maudite route,... » « *tiré comme un lapin*, » mais si le bataillon se repose quelques jours, il trouve cela « d'une monotonie insupportable, » et si la bataille recommence, il exulte : « *La fête continue aujourd'hui.* » Bon fils d'ailleurs, s'il s'exalte au danger, il entend rassurer son père. « Ne t'inquiète pas trop, j'ai mon étoile... Ne dois-je pas finir l'*Histoire* d'Alcibiade ? Et je t'aimerai encore longtemps. »

M. Frédéric Masson, qui se battait dans un bataillon voisin, a raconté à quelles affaires Houssaye avait été mêlé sous le haut commandement de l'amiral Pothuau. C'est à celle de la Gare-aux-Bœufs, — très meurtrière, — que, portant à travers la mitraille un ordre de son chef, il conquit cette *croix* dont l'espoir le faisait frémir de joie, le 30 novembre. M. Bosquillon de Jarcy se le rappelle au feu; il évoque une scène de gentille crânerie : une petite colonne gravit sous des rafales de boulets

la pente du fort d'Ivry; en tête l'amiral qui, un instant, s'arrête pour tirer de sa poche un cigare; et, empressé, mais aussi calme que dans un fumoir, le lieutenant Houssaye frotte une allumette et, d'une main qui évidemment ne tremble pas dans cette tempête de fer, offre du feu à son grand chef. Celui-ci dut plus d'une fois par la suite envier au monde des lettres le soldat du fort d'Ivry. « Courage inné et sang-froid extraordinaire, » écrit mon témoin.

Le 29 janvier 1871, Houssaye rentrait dans Paris: c'était fini; la ville capitulait. L'historien a écrit sur ces journées une des pages les plus émouvantes que je connaisse. « A peine abandonnait-on le cantonnement, qu'on vit déboucher des tranchées ennemies, comme de longs serpens noirs, les colonnes prussiennes... Ils avaient hâte de jouir du triomphe et de pénétrer l'arme au bras dans ces retranchemens qu'ils n'avaient jamais voulu aborder la baïonnette en avant. Et nous avions nos fusils, et nos cartouchières regorgeaient, et nous abandonnions notre poste et nous fuyions devant eux. *Ceux qui ont vu cela gardent au cœur une haine impérissable.* » Ce n'est point là de la littérature: « Je ne puis m'empêcher de revoir encore, à l'heure actuelle, la physionomie d'Houssaye, m'écrit encore son compagnon d'armes: il était livide, le nez pincé, les lèvres exsangues, sa main tenait fébrilement les rênes de son cheval et une grosse larme roulait dans ses yeux. » Nous venons de voir tomber cette larme sur le papier.

Il pleurait d'être vivant: que de fois il m'a dit qu'il regrettait de n'être pas mort, — en 1870 ou plus tard, — de la mort du soldat! Et comme l'helléniste n'était jamais loin, il ajouta un jour: « La mort du soldat, mon ami: εὐθάνατος (l'heureuse mort)! »

Mais s'il n'était pas mort, son âme s'était trempée à l'épreuve et son esprit mûri. Il n'était pas exalté, il était remué jusqu'au tréfonds de l'être. En décembre 1871, dans un article sur l'Allemagne, il ménageait peu le vainqueur, disant l'affreuse désillusion que causaient aux *intellectuels* de l'époque « les petits-neveux de Gœthe, » vrais barbares. Mais il ne déclamait pas et soudain, en homme qui a appris à réfléchir, il tirait la vraie leçon de l'événement. L'Allemagne avait vaincu grâce à « la discipline: » par cette discipline « la France, si elle s'y veut assujettir, vaincra un jour l'Allemagne. » Il ajoutait cette simple parole « *La discipline, c'est le devoir.* »

Tel nous le voyons au lendemain de la guerre, tel il restera. Militariste, oui, mais militariste sans illuminisme : avant tout, faire que le soldat aime son métier et que le pays aime ses soldats, établir la discipline nationale, la faire aimer et honorer. « Si je reconnais avec les philosophes pacifistes, écrit-il dans une lettre dont la minute est sous mes yeux, qu'il y a vingt façons de bien servir, je pense aussi que le soldat est celui qui la sert de la façon la plus rude, la plus désintéressée et la plus efficace. Trop de jeunes gens regardent le service militaire uniquement comme une servitude. A ceux-là il faut rappeler que c'est un honneur. A tous, il faut faire sentir l'utilité et la grandeur du rôle où les appelle la Patrie. *Haut les cœurs*, dites-vous. *Il faut dire aussi : Haut les yeux ! Il faut mettre la fierté dans l'âme inconsciente et timide des conscrits.* J'admire ce vieux sergent qui, passant l'inspection de ses hommes, disait à une recrue : « Ayez donc le regard assuré ! Fixez-moi dans le blanc des yeux. *Faites-moi trembler, f.....! Vous êtes soldat !* »

Nous retrouvons tous en ces lignes le Houssaye des dernières années. Mais il les eût signées en 1871. Il continua de lire Homère, mais il aima Paul Déroulède ; son peintre favori ne fut plus Apelles avec ses Aphrodite, mais Édouard Detaille : le *Rêve* troubla désormais plus d'une de ses nuits.

***

Rien n'est plus contraire à la vérité, cependant, que de représenter Houssaye roulant dès lors de grands projets d'histoire nationale. Comme l'a fait observer M. Frédéric Masson, si Houssaye eût, à cette époque, pensé écrire sur Napoléon, il n'eût pas attendu dix-sept ans pour le faire. Il est juste toutefois d'admettre que l'état d'âme créé, ou plutôt *réveillé* chez lui par la guerre, le prédisposait à se faire un jour l'historien de nos batailles.

L'histoire moderne, en tout cas, ne le sollicitait pas : si, au lendemain de la guerre, il entend raconter un siège de Paris, il ne songe ni à 1814, ni à 1815. Il dédie à l'amiral Pothuau un opuscule intitulé : *Le Premier Siège de Paris : an 52 avant l'Ère Chrétienne*, où il se déclare, bien entendu, pour le Gaulois Camulogène contre le Romain Labiénus. La conclusion de l'ouvrage, traversée d'un beau souffle, est évidemment inspirée par une pensée mélancolique : « Les flammes avaient détruit Lutèce,

mais les vétérans de César n'avaient pas planté sur les ruines fumantes de la ville leur aigle victorieuse. Les Parisiens avaient bien mérité de la Patrie : ne pouvant défendre leur ville, ils l'avaient brûlée ; ne pouvant vaincre, ils étaient morts. »

C'était aller chercher bien loin, — en l'an 52, — de fortifiantes leçons. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fit bon accueil au livre qui, en dépit de son caractère de quasi actualité, était, dit un des rapports de la savante Compagnie, « plein d'érudition. » Houssaye restait donc un « antiquaire, » mais un antiquaire que la passion patriotique travaillait.

En réalité, Alcibiade l'attendait sur sa table de travail. Les notes étaient prises ; le décor, il l'avait brossé à Athènes même et les acteurs s'agitaient dans sa tête, en pleins combats du siège : « Il faut que j'achève *Alcibiade* », avait-il, d'Ivry, écrit à son père.

Il l'acheva en 1872. Peut-être se sentait-il néanmoins lui-même une âme renouvelée : il tint à s'en expliquer dans sa préface : « Ce livre que nous avons commencé à Athènes, deux ans avant la Guerre, a été souvent interrompu et souvent repris. Nous ignorons si les événemens politiques auxquels nous avons assisté et la vie de soldat que nous avons menée ont pu nous faire voir plus juste sur plusieurs points de l'histoire d'Athènes. Nous savons seulement que rien n'a modifié nos idées sur la *République Athénienne*. »

Il disait vrai. Tout en s'attachant à cet Alcibiade, si prenant par ses qualités et plus encore par ses défauts, et à cette vie que Montaigne estimait « la plus riche que je scache à estre vescue entre les vivans, » ce personnage singulier n'est, au fond, qu'un prétexte pour Houssaye à revenir sur Athènes, sa Constitution, ses mœurs, ses hommes, son histoire ; et à cet égard, Alcibiade est un héros singulièrement bien choisi : « Vivante personnification de son temps, » il est plus : une sorte de représentant et comme de synthèse vivante de la Grèce antique. Descendant des vieux héros, membre de l'antique famille Alcméonide, neveu de Périclès, mêlé à toutes les luttes de l'Agora, puis à celles qui déchirèrent le monde hellénique du Pont-Euxin à la Sicile, élève de Socrate et camarade de Platon, ami des grands artistes de l'âge, champion des Jeux Olympiques, orateur, magistrat, soldat, diplomate, chef de la République dont il est par ailleurs le plus dépravé des citoyens, maître des élégances,

amant de toutes les femmes, courtisanes et femmes de roi, ce don Juan, qui fut disciple des philosophes et généralissime des flottes, permet évidemment à un historien de sortir à toute heure des bornes d'une étroite biographie. Houssaye se fait ici l'historien d'Athènes : toute l'Athènes de ce fiévreux v[e] siècle tient dans ces deux volumes.

On ne peut établir aucune comparaison entre l'*Apelles* et l'*Alcibiade*. *Alcibiade* est un vrai ouvrage d'histoire. Certes les hellénistes peuvent, après quarante ans d'investigations en Grèce, relever dans l'œuvre des erreurs et des lacunes : elle eut sa valeur, comme une forte et attachante synthèse des travaux alors en honneur. On n'y rencontrait d'autre part aucune des fautes de goût qu'on avait relevées dans *Apelles*. Houssaye s'appliquait, à lui tout le premier, cette *discipline* qu'il rêvait pour la nation : son romantisme était resté, frappé à mort, ainsi que son passager dilettantisme, dans les tranchées du siège.

Ce qu'il faut cependant observer encore, c'est qu'il reste fidèle, ainsi qu'il l'a dit, au culte de la Beauté. Si Alcibiade le séduit, c'est que les statuaires grecs lui faisaient poser les Éros. Cet homme est un demi-dieu en qui s'incarne pour Houssaye l'Athènes bien-aimée : tout en reconnaissant les erreurs et les crimes de ce demi-dieu, son biographe entend qu'il ait été supérieur en toutes choses : ne se récrie-t-il pas lorsqu'il entend prétendre qu'Alcibiade est allé recevoir des leçons de volupté à Abydos? « Alcibiade, écrit fièrement l'historien, quel que fût le degré de dépravation des Abydiennes, n'avait pas à prendre leurs leçons. Loin d'en recevoir d'elles, il leur en eût plutôt donné. » Cet orgueil de biographe me plaît.

L'ouvrage rencontra bon accueil. L'Académie française le couronna, lui octroyant le prix triennal Thiers. « Prix de bon augure pour une vocation historique, » proclamait Patin. Jamais l'auteur des *Tragiques Grecs* ne rendit un aussi heureux oracle. Tous les lauréats du prix Thiers ne peuvent, hélas! avoir la prétention de donner, autant qu'Houssaye, raison au clairvoyant secrétaire perpétuel.

*
* *

Houssaye alla rendre visite à Thiers. Il m'a souvent raconté que l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire* l'engagea vivement à se cantonner dans l'histoire grecque, ajoutant qu'en

ce qui concernait les temps modernes et particulièrement la période de 1789 à 1815, « il n'y avait plus grand'chose à glaner. » Cette scène est de toutes les époques.

L'historien d'Alcibiade n'entendit que trop alors celui de Napoléon. Je ne peux me consoler qu'Houssaye n'ait pas, *Alcibiade* terminé, porté sur quelque partie de notre histoire nationale ses investigations. Mais la Grèce l'enlaçait vraiment. Elle se présentait maintenant sous les traits, — à la vérité bien séduisans, — de trois femmes. Celles-ci représentaient trois époques de l'Hellénisme : Aspasie, c'est Athènes ; Cléopâtre, c'est Alexandrie ; Théodora, c'est Byzance. D'un coup d'œil, — charmé, — on allait, avec ce guide informé, du lit de Périclès à celui de Justinien.

L'exergue résumait l'histoire des trois femmes : *Eros imperat*, l'Amour commande. Mais ce livre, rempli de charmantes ou tragiques pages et de notes savantes, m'irrite extrêmement. En ce qui concerne Aspasie, Houssaye ne pouvait guère que se répéter avec art, et ses études spéciales sur la Grèce antique ne le préparaient nullement, par ailleurs, à écrire en quelques mois des pages très neuves sur Cléopâtre et Théodora. A la vérité, — et cela est une excuse suffisante, — il trouvait un extrême plaisir à les écrire, ressaisi de cette « griserie » qui montait à son cerveau des textes grecs, — même de ceux de la décadence. Laissant à Aspasie le sceptre, « muse du siècle de Périclès, » on le sentait cependant avec Antoine sous le charme captivant de la fille des Ptolémées, « la plus belle des femmes, περικαλλιστάτη γυναικῶν, » et avec Justinien (et tant d'autres) sous la prise de cette fille de bateleurs passée Impératrice qui, à Ravenne, exerce encore sur les pèlerins sa séculaire fascination : « Telle beauté, dit Procope, que personne ne saurait l'exprimer. »

Le côté « artiste » de ces trois biographies de luxe lui plaisait d'autant plus qu'il vivait, depuis 1872, — non plus à Athènes, mais à Paris, — dans une atmosphère d'art et de beauté.

Il avait, dans sa prime jeunesse, pensé manier le pinceau et avait, tout comme un autre, installé un atelier. Il avait, en 1872, passé de la pratique à la critique. C'est en qualité de critique d'art qu'il avait vu, la même année, en 1874, s'ouvrir devant lui « les portes d'ivoire, » — ainsi que s'exprime M. Frédéric Masson, — du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux Mondes*.

Ce lui furent deux « maisons. » Il a, en recevant à l'Aca-

démie M. Francis Charmes, dit quel attrait il avait jadis trouvé au vieux logis de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et dans ce cercle de grands hommes de lettres que les jeunes rédacteurs entendaient avec un intérêt passionné, disserter et discuter. Quant à la *Revue des Deux Mondes*, où il débuta par des études d'art, il y resta « comme chez lui, » me dit-il un jour. Hier, elle donnait à ses lecteurs les dernières pages qu'a écrites sur *Iéna* la plume encore si ferme de l'historien.

Articles de littérature, de critique, d'histoire, de beaux-arts pourraient remplir dix volumes. Il n'en édita que trois recueils. *L'Art français depuis dix ans* retient. On y trouve exposés les principes (assez intransigeants) du critique. Très dur pour le naturalisme et l'impressionnisme, « deux termes du charlatanisme, » il leur opposait le vrai réalisme, celui des antiques. Au fond, il était extrêmement classique, « regrettant les mythologies et les scènes antiques qui comportent le nu. » Ses passes d'armes, — car là comme ailleurs il se passionnait, — ne confirment pas seulement ce que nous savons de son culte pour l'art grec; elles sont une nouvelle preuve de cette faim de discipline, — si je peux dire, — qui l'avait possédé après 1871. Naturalisme et impressionnisme lui paraissaient des doctrines quasi insurrectionnelles et il eût volontiers affirmé que le naturalisme notamment avait bien pu amener Courbet à coiffer le bonnet rouge et à renverser la Colonne. Cette faim de discipline, elle allait se satisfaire pleinement. Un hasard tout à coup l'amenait au maître des grandes disciplines. Un hasard, oui, si l'on s'en tient aux apparences. Mais y a-t-il des hasards? La semence vole au gré du vent, mais elle ne germe et ne porte de fruits que sur les terrains prêts à la recevoir.

* * *

Le 1er août 1885, la *Revue* publiait un article intitulé : *La Capitulation de Soissons en 1814* et signé de Henry Houssaye.

Cet article fatidique était sorti de circonstances en apparence, je le répète, fortuites.

Quelques mois auparavant, une étude qui portait le titre : *Les Commentaires des soldats*, et qui présentait les fameux *Cahiers de Coignet*, avait montré l'historien d'Alcibiade apte à sympathiser avec les troupiers de l'Empereur, — de tout son cœur. Un de ses compatriotes de l'Aisne en avait été frappé.

« J'ai lu, lui avait-il écrit, un article de la *Revue* qui me prouve que vous comprenez *les vieux de la vieille*, » et il lui avait offert de lui communiquer d'assez curieux documens sur la capitulation de Soissons en 1814. Houssaye accepta, pensant simplement trouver là matière à une courte étude qui ne l'arracherait que pour quelques semaines à un livre projeté sur *La loi agraire à Sparte.*

La capitulation de Soissons est un des événemens capitaux de la campagne de 1814 : le général qui commandait dans cette ville, — un Moreau, — eût attendu quelques heures avant de rendre la place, que le sort de la campagne changeait et par conséquent, — qui sait ? — le sort de l'Europe. Houssaye en resta saisi. Pour *situer* l'événement, il étudia *grosso modo* la campagne. Il lui parut qu'elle était à récrire. Il ne pensa pas à le faire, mais voulut en avoir le cœur net. Pour la première fois, il alla aux Archives. « Lorsque je lus et palpai ces papiers écrits de la main même des acteurs du drame, disait-il, et dont certains griffonnés sur le champ de bataille semblaient encore sentir *l'enivrante fumée de la poudre*, j'ai subi une sorte d'hallucination : *je les voyais apparaître*. Le garçon de salle dut m'avertir que l'on fermait, car, perdu dans mon rêve, je n'avais plus la notion de ce qui m'entourait. »

Il revint aux Archives, il y dévora avidement des papiers. Il y évoqua des ombres. Au-dessus de toutes les autres s'en dressait une : celle de l'Empereur. Elle ne l'avait pas hanté jusque-là. Il avait toujours rendu hommage au génie : il ne semble pas que, sauf lorsqu'il avait feuilleté Coignet, il eût senti battre son cœur pour le grand homme. Depuis 1871, la figure de Napoléon subissait une éclipse, pâtissant fort injustement, aux yeux mêmes des patriotes, de l'effroyable aventure où venait de tomber la dynastie impériale et où la France avait failli sombrer avec elle.

Ce fut chez Houssaye cependant le patriote qui s'émut. En 1814, l'Empereur ne lui apparut point tel qu'il était aux yeux de tant de gens : « l'incorrigible guerrier » de Thiers menant par sa manie guerrière la France aux abîmes. Napoléon n'avait été, en 1814, que le défenseur du sol envahi. Contre l'Europe entière il l'avait disputé pied à pied, pouce par pouce, au prix d'un miraculeux effort ; et derrière lui, l'historien apercevait, le soutenant, l'acclamant, mettant en lui leurs espoirs, les petites gens de France, paysans, ouvriers, troupiers. Ce n'était

pas l'Empereur nimbé de lauriers, couronné d'or, drapé de velours et d'hermine du sacre. C'était, sous le « petit chapeau » amolli par la pluie et dans la redingote grise fatiguée par la campagne, un chef populaire autour duquel se groupaient les patriotes sans distinction de nuance. Tout ce que le cœur d'Henry Houssaye renfermait de passion patriotique et guerrière s'émouvait et s'exaltait. Il n'aima peut-être pas alors *tout l'Empereur :* il aima celui-là à ce moment-là. En tout cas, le trouvant abordable, il l'aborda. Il l'interrogea, l'interpella comme jadis sa grand'mère Houssaye sur le champ de bataille de Laon. « N'allait-il pas rejeter sur le Rhin ces envahisseurs, Prussiens, Kaiserlicks, Cosaques? N'allait-il pas en nettoyer le sol de France ? »

L'Empereur interrogé le regarda. On sait quel frisson d'amour, d'admiration, de haine ou de crainte, ce regard peut, cent ans après sa mort, faire passer dans nos moelles.

Il y a dans *Servitude et grandeur militaires* de Vigny une scène que connaissent bien les fervens de l'Empereur : «... Bonaparte se baissa vers moi et, me prenant dans ses bras, m'éleva jusqu'à sa bouche et me baisa le front. La tête me tourna. *Je sentis qu'il était mon maître et qu'il enlevait mon âme à mon père...* Il m'avait soulevé libre et quand ses bras me redescendirent doucement sur le pont du navire, *ils y laissèrent un esclave de plus.* » Henry Houssaye avait reçu sur le front le baiser de l'Empereur.

Par ailleurs, la campagne elle-même de 1814 le passionnait. Cet homme était soldat dans l'âme, il l'avait montré; il se trouva qu'il n'était pas seulement né pour être soldat, mais chef d'état-major. Tactique et stratégie l'attachèrent : il aperçut les desseins, pénétra les plans, suivit les mouvemens, comprit la victoire et la défaite, en analysa les causes et sentit que sa vraie vocation jusque-là méconnue était là. Et il prépara un *1814* qui, trois ans après, voyait le jour.

Dès les premières pages du livre, il dit nettement, franchement, quel était l'esprit de l'œuvre : « Nous avons consciencieusement cherché la vérité. Au risque de froisser toutes les opinions, nous avons voulu ne rien omettre, ne rien voiler, ne rien atténuer. Mais impartialité n'est point indifférence. Dans ce récit où nous avons vu avant tout la France, la grande blessée, nous n'avons pu ne pas tressaillir de pitié et de colère.

Sans prendre parti pour l'Empire, nous nous sommes réjoui des victoires de l'Empereur et nous avons souffert de ses défaites. *En 1814, Napoléon n'est plus le souverain. Il est le général, il est le premier des soldats français.* Nous nous sommes rallié à son drapeau en disant comme le vieux paysan de Godefroy Cavaignac : « *Il ne s'agit plus de Bonaparte. Le sol est envahi. Allons nous battre!* »

L'ouvrage parut au printemps de 1888. Le succès en fut prodigieux. Le volume, bourré cependant de notes, de références, de renvois aux cotes d'archives, le volume où des chapitres entiers consacrés à la stratégie napoléonienne nécessitaient l'emploi des cartes et exigeaient la vue de l'échiquier, le volume, d'apparence compacte et de style sévère, fut enlevé comme un roman. Jamais ouvrage d'histoire ne connut pareille fortune : au bout de quelques mois, les éditions se succédaient ; le nombre de ces éditions atteint aujourd'hui soixante-six, mais vingt furent tirées en bien peu d'années. Et ce devait être la fortune des volumes suivans qui tous dépassent actuellement soixante éditions, *Waterloo* atteignant le chiffre insolite soixante-dix mille. De la table des salons mondains à celle des élèves de l'École de Guerre, la date fatidique *1814* s'aperçut. Houssaye resta, le premier, saisi de son succès.

Ce succès obligeait : le public réclamait « la suite. » On ne voulait pas rester sur le départ pour l'île d'Elbe. *Il* était revenu ; on voulait *le* voir revenir, triompher derechef, se battre derechef, et savoir la fin du drame.

L'historien avait déclanché un mouvement. Frédéric Masson a dit, parlant avec une éloquence passionnée devant la tombe ouverte où allait reposer Henry Houssaye, quel fut ce mouvement prodigieux d'études napoléoniennes et que Houssaye en fut « l'initiateur. » C'est le témoignage que celui-ci eût le plus prisé et, de fait, ce généreux hommage revêt une autorité singulière. L' « initiateur » se devait de garder sa place dans cet immense « atelier » où, s'inspirant de lui ou simplement travaillant à côté de lui, un monde d'écrivains et de savans se mettaient au grand ouvrage. Houssaye écrivit *1815* : trois volumes qui ont pour sous-titres : *Les Cent Jours, — Waterloo, — La Terreur Blanche.*

Lorsque l'œuvre, née presque d'un hasard, mais où une nation avait en quelque sorte enfermé l'écrivain, fut achevée, il

se trouva que ce *1814*, qui avait d'abord paru un volume se suffisant à lui-même, n'était que le prologue d'un drame splendide.

*
* *

L'œuvre se présente en effet ainsi qu'une de ces trilogies grecques que Houssaye connaissait si bien.

Ce prologue, *1814*, est déjà d'une incomparable grandeur. Le lion qui a porté la terreur jusqu'aux lointaines capitales est forcé dans ses terres : l'Empereur d'Occident qu'on a vu se battre dans les Sierras de Castille et sur les bords de la Moskowa, est menacé entre Marne et Seine. Alors il est redevenu le soldat, rien que le soldat. Quel soldat ! Aucune de ses campagnes ne vaut celle-là ! Et c'est le soldat de la nation qui, debout, faisant front, relève, replante le drapeau à chaque instant abattu. Il faut que, derrière lui, les coupe-jarrets conspirent pour que tout à coup, frappé dans le dos par la trahison, le héros tombe. Alors, c'est l'abdication, la relégation de César dans l'île de Sancho Pança, pendant qu'en France la première restauration, par l'acharnement même qu'elle met à l'outrager, prépare fatalement le retour du Dieu.

Nous connaissons par ce prologue tous les personnages du drame, quand, sur le premier acte de la trilogie elle-même, *1815*, la toile se lève : *Lui* d'abord, les maréchaux fatigués, les politiciens traîtres, les soldats admirables depuis les jeunes colonels jusqu'aux grognards révoltés et jusqu'aux petits *Marie-Louise* d'hier, la Nation exaspérée qui gronde contre le « retour des seigneurs, » le gouvernement impopulaire qui tente, comme le dira Musset, de rouler la nation vaincue « dans un linceul blanc. »

Le premier acte de la trilogie, c'est le *Vol de l'Aigle*, le retour vraiment miraculeux de l'île d'Elbe, la marche merveilleuse d'un Dieu sortant du tombeau au milieu des dévots que sa vue jette dans la frénésie, précipite dans ses bras, prosterne à ses pieds, tandis que, dans la coulisse, les « traîtres » déjà dressent leurs pièges où prendre l'oiseau impérial.

Le second acte, c'est *Waterloo* qui remplit un volume : la « morne plaine » d'Hugo s'emplit une fois de plus, devant nos yeux, de « sombres bataillons. » Les terribles scènes qui se succèdent nous font passer par des espoirs fous et de tragiques anxiétés. Et après la charge où Ney brise la cavalerie épique,

c'est la mort de la Vieille Garde. Le poète lui-même n'a pas su mieux que l'historien au cœur chaud, mais à la langue si simple, nous faire passer un frisson par le corps, lorsque traquée « comme à l'hallali courant, le sanglier parmi la meute, » la Garde meurt sous nos yeux, paraphant de son sang la dernière page de l'illustre épopée.

La chute de l'Aigle constitue le troisième acte. Frappé à Waterloo, c'est les ailes brisées qu'il reparaît à Paris. Point de refuge assuré dans cet aire. Déjà les rets sont tendus. D'un coup de son bec encore ou de ses serres, il pourrait les rompre. Il préfère ne pas s'engager dans une lutte obscure et basse. Il laisse l'aire à qui la lui dispute. Il s'élève d'un coup d'aile désespéré, planant très haut, dirigeant son vol vers l'Océan où le filet anglais, finalement, le ramasse.

L'épilogue, c'est « la France crucifiée. »

Et ainsi se termine le drame. Avais-je tort de dire que c'est là une véritable trilogie antique semblable à celles dont, aux côtés de Périclès, d'Aspasie, d'Alcibiade, Houssaye avait jadis suivi les scènes au *Théâtre de Bacchus*. Mais que les drames mêmes d'Eschyle et de Sophocle paraissent, en dépit de leur grandeur, inférieurs à cette tragédie! Si la « Fatalité » joue son rôle dans l'histoire des Atrides, — petits princes de la petite Hellade jetés les uns contre les autres, — avec quels sentimens plus poignans nous voyons cette Fatalité dominer le drame où sombre le grand Empereur, où la grande France semble sombrer. Elle est là, cette Fatalité, comme inéluctable; de sa main, elle paraît bien conduire les peuples et les princes, faire plier le génie et fléchir les âmes, déjouer les plans des uns et servir les projets des autres. Elle jette une note eschylienne dans le drame qui va de Montmirail au *Bellérophon*.

Le chœur antique est là aussi. C'est la foule, c'est l'armée. Bien avant qu'on nous engageât à écrire pour la démocratie, Houssaye composait pour elle. Nous sommes, avec lui, loin des temps où un général seul se détachait du tableau d'une bataille, où un homme d'État semblait avoir vécu seul au-dessus d'une nation. Houssaye a voulu que la masse parlât et qu'on la vît agir.

Les maréchaux joueront leur rôle, mais derrière eux l'armée des humbles soldats surtout et, sous les ministres qui délibèrent, voici les faubourgs qui remuent. Houssaye interroge les

petites gens : grognards et conscrits, artisans des faubourgs, paysans des marches de l'Est. Il lui plaît tant d'entendre les émules de Coignet grogner, plaisanter, gronder, pleurer, rugir, de les voir marcher, combattre, mourir. Et voici, avec la nation soulevée, tout un peuple en marche : entendez-vous ce chœur formidable qui s'enfle démesurément au-devant de l'Empereur revenant. Et l'autre chœur, celui des soldats de France qui, à Waterloo, tombant, agonisant sur les aigles brisées, crie comme l'autre : *Vive l'Empereur!*

*
* *

Si Henry Houssaye fait parler l'opinion, je le répète, c'est qu'il l'interroge avec une scrupuleuse conscience que n'obscurcit jamais un intérêt passionné. Nous sommes aujourd'hui habitués à voir l'historien ne négliger aucune source. Houssaye nous a, dans cette voie, tous précédés, et c'est lui qui a montré la voie. Il a voulu que se confessassent à lui les policiers de Savary et de Fouché, les agens de Talleyrand, les maréchaux, les chambellans, les ouvriers « fédérés, » les préfets, les troupiers, les paysannes. Les *Journaux de marche* des *vieux de la vieille* autant que les papiers d'état-major l'éclairent et le guident de Champaubert aux Quatre-Bras, les rapports de police le font pénétrer des salons du faubourg Saint-Germain aux cabarets du faubourg Saint-Antoine. Et il n'est pas jusqu'aux *cours* de la Bourse et aux recettes de nos théâtres qui ne lui paraissent précieux documens, capables de le renseigner sur l'état des esprits et presque des cœurs.

De cette masse de documens nouveaux jaillit un flot de nouvelle lumière. Elle jaillit d'elle-même, encore que le talent si sobre cependant de l'écrivain serve l'historien informé. Lui intervient peu ; mais on sent un cœur qui se comprime ; parfois un cri d'indignation, de joie ou de douleur s'échappe : ce sont alors quelques mots brefs, mais d'autant plus terribles. Relisons le récit de la soirée où, à l'Opéra, on chanta : *Vive le roi Guillaume et ses guerriers vaillans!* Comment l'historien, — ici, — eût-il pu se contenir? Cependant il est presque toujours impartial. Il sait blâmer l'Empereur, montrer ses erreurs. Les Bourbons lui sont antipathiques, — en 1814 et 1815; — mais le jour où, forcé de signer le traité qui dépouille la France, le duc de Richelieu, leur ministre, un émigré rentré, pousse un grand

cri déchirant de douleur, Houssaye le récompense d'un regard amical. Quiconque n'a pas manqué à la patrie a droit à sa sympathie. Mais le plus souvent il se refuse le droit de juger, presque de raconter, laissant parler les témoins et les faits. Pas de déclamation ; pas de théories ; pas de grandes peintures ni de portraits voyans. Peignant à petites touches, innombrables, pressées, en apparence menues, il semble un Meissonier de l'histoire. Soudain l'œuvre finie, il se trouve cependant avoir brossé une immense fresque épique, resplendissante de couleur et pleine de grandeur.

* * *

1814 avait paru en 1888; *la Terreur blanche* est de 1903. Ce furent quinze ans d'un fiévreux labeur : car, préparant le volume attendu, sans cesse il réétudiait les volumes parus. Je sais par expérience que le plan de Waterloo resta étalé sur sa table bien après que le livre eut vu le jour : je l'y ai encore revu, il y a quelques mois, quand déjà Houssaye semblait tout à *Iéna*.

Ce qui était prodigieux, c'est qu'en effet, s'il s'appliquait au labeur de l'heure, il ne s'y absorbait pas. Le 6 novembre 1894, l'Académie l'avait désigné pour le fauteuil de Corneille et de Victor Hugo, que la mort de Leconte de Lisle venait de laisser libre. Il s'y était assis, le 12 décembre, avec une joie qu'il ne dissimulait pas. C'est qu'il avait pensé jeune à l'Académie « comme au sortir de l'école, les Saint-Cyriens pensent aux étoiles de général. » Lorsque, plus beau que jamais, droit, ferme, le regard fier, il entra, sous l'uniforme brodé, au son des tambours, sous la Coupole, il semblait bien en effet un maréchal, pénétrant dans une ville conquise après une belle campagne.

Mais avec les « étoiles, » il accepta les charges. Que de fois je le vis, en face d'une pile de livres « candidats aux prix, » se prendre la tête dans les mains ! « Lire, c'est déjà beaucoup. Mais étudier pour choisir avec équité ! Il y en a dix d'excellens là dedans et vingt de bons ! » Il faisait son « métier d'académicien » avec la régularité du bon soldat qui a sa consigne.

Par ailleurs, président de la *Société des Gens de lettres*, président de la *Société des écrivains militaires*, vice-président de la *Sabretache*, vice-président de la *Société des Amis du Livre*, car il était bibliophile, il n'acceptait jamais l'honneur sans la

charge et semblait toujours tout à tous. Ajoutons que, lisant tout ce qui paraissait non seulement sur 1814 et 1815, non seulement sur l'Empire et la Révolution, mais encore sur l'histoire militaire de la France (sa bibliothèque de travail aux livres souvent fatigués en témoigne), il ne se détachait pas de ces premières amours qu'avait été l'Hellade. Il avait succédé à Renan à la tête de la *Société des Études grecques* en 1892 et restait digne de cet autre bâton de maréchal. A propos de Leconte de Lisle, il avait encore célébré magnifiquement, à l'Académie, ces Grecs qui « non seulement avaient créé les plus beaux monumens de l'art et de la pensée,... » mais « aussi créé cette chose inconnue avant eux et oubliée après eux pendant 12 ou 15 siècles, la Liberté. » Un jour je le trouvai replongé dans l'*Anthologie ;* un autre jour, il me lut dans le texte vingt vers de l'*Iliade* en les commentant avec l'enthousiasme, — c'est tout dire, — qu'il apportait à louer le Victor Hugo de l'*Ode à la Colonne*. Il continuait à suivre dans le monde ses héros et héroïnes : lorsque M. Guglielmo Ferrero nia que l'amour d'Antoine pour Cléopâtre eût changé la face du monde, il se mit à rompre des lances pour « le nez de Cléopâtre. »

Enfin il aimait s'entretenir avec les confrères et était accueillant aux amis. « Il estimait, a délicatement dit M. René Doumic, que sa journée faite, l'écrivain honnête homme doit secouer la poussière des livres, relever la tête, dérider son front et causer librement avec ses amis. »



C'était un délicieux ami, d'une fidélité sans défaillance, avec des délicatesses dont le souvenir, au moment où j'écris, m'émeut d'inexprimable façon. Il a, en prononçant le discours des prix de vertu, parlé de ces « hommes-Providence » qui « par un heureux conseil ou un appui momentané à un jeune artiste, à un jeune historien, lui préparent une existence féconde et glorieuse. » Le cher bon maître ! Ce qu'il a été de fois, pour un débutant intimidé, l'homme-Providence ! Il tendait une main largement ouverte : sa poignée de main, déjà, vous donnait courage et confiance. Il eût d'un regard, — en 1910 comme il l'avait fait en 1870, — jeté des soldats à l'assaut. Il en jeta à l'assaut de la science. On lui apportait une page, on la lui lisait ; il écoutait, son regard si fin posé sur vous et qui déchif-

frait la physionomie du lecteur, tandis que, de toute son attention, il l'écoutait. « Mais, c'est bon, ça ! » Ce mot-là suffisait : on avait de l'ardeur au travail pour des semaines. C'était Napoléon tirant l'oreille au conscrit.

Mais ce qui était surtout communicatif, c'était le spectacle qu'il donnait aux apprentis historiens. On le trouvait, entre les rayons de sa vaste bibliothèque de style impérial, — acajou aux bronzes dorés, — devant le bureau qui, si large qu'il fût, était toujours encombré de notes, de livres et de ces grandes pages bâtonnées de sa forte écriture, tout frémissant d'ardeur et je dirai de plaisir devant le travail fait, et si plein de son sujet qu'il vous entraînait, vous *emballait*. Que de fois il m'a forcé à m'asseoir à côté de lui dans les conseils de Napoléon, sous la tente de l'Empereur où j'aurais juré qu'il venait de m'introduire ; il m'a fait tirer avec les Marie-Louise, il m'a fait charger derrière Ney. Je sortais éberlué de son cabinet. Comme tous les grands historiens, Houssaye était un visionnaire, mais qui, après avoir contrôlé ses visions, savait vous les faire partager. Je l'ai vu se lever, frémissant d'enthousiasme ou de colère : passant ses mains dans sa chevelure blanchie, il s'agitait et, lui qui ne déclamait jamais dans ses livres, il tonnait ou exultait. Un jour, me parlant de Fouché, il me dit : « L'Empereur eût dû le faire pendre, ce coquin ! » et il eut un geste désolé, comme si l'événement eût été de la veille. Aussi bien, ses livres, écrits d'un style si simple, évoquent de telle façon les scènes et les acteurs qu'il paraît impossible qu'il ne *vît* pas se dérouler ces scènes et agir les acteurs. « L'historien, a-t-il écrit, ne doit pas seulement raconter les événemens, il doit aussi faire revivre les passions qu'on n'a plus. » Lorsque, avec Houssaye, nous suivons Napoléon, marchant du golfe Jouan à Paris, c'est avec l'anxiété haletante de gens qui ignorent tout du dénouement. Lorsque, à Rochefort, l'Empereur se va livrer aux Anglais, nous nous surprenons à désirer que quelque hasard heureux le détourne de son projet. Michelet contait qu'entrant chez un ami, il le trouva plongé dans un rêve, un livre ouvert devant lui et les yeux remplis de larmes. « Enfin, rapporte l'historien, revenant à lui-même : « Elle est donc morte! dit-il. — Qui ? — La pauvre Jeanne d'Arc ! »

Houssaye a su certainement créer chez beaucoup de ses lecteurs ces surprenantes hallucinations.

Au demeurant, n'ayant rien d'un halluciné, il était parfois narquois, de sens rassis, capable même de fortes espiègleries. Une de ses mystifications est célèbre : il l'a racontée dans un petit article du *Bulletin du Bibliophile*, en 1902, intitulé, je crois : *Napoléon le Grand par Victor Hugo*. A cette occasion, il contait comment, ayant à tapisser une porte de sa bibliothèque avec des dos de livres simulés, il y avait inscrit des *Comptes mélancholiques* de Balzac, un *Moi et Eux* de George Sand, un *Manuel du Démolisseur* d'Henri Rochefort, l'*Éloge des Jésuites* de Michelet, et, entre dix autres, *De l'influence des Goncourt sur la Littérature française* par Edmond de Goncourt. Après tout, ajoutait-il, « combien de livres dont on se contente de voir le dos. » Il avait de ces côtés de gaminerie malicieuse.

Et ce que la vie l'amusait, — si parfois elle l'indignait ! Avec quelle délicieuse ironie il contait et avec quelle joie il écoutait conter !

*
* *

A la fin de sa vie, Houssaye était troublé : le sort du pays l'inquiétait. Il était littéralement arrivé, pour la France, à un paroxysme d'amour. Il en adorait le passé guerrier, tout le passé : car il était capable de louer en termes aussi magnifiques un Racine et un Corneille, un Berthelot et un Pasteur, un Hugo et un Lamartine qu'un Condé, un Turenne, un Marceau, un Murat, un Ney, un Bugeaud, un duc d'Aumale, un grenadier Coignet de la Grande Armée, un sergent Sans-Souci des armées royales. Un jour, représentant l'Académie aux fêtes du troisième centenaire de Corneille, il démontrait que la France, dans tous les temps héroïques, avait été « la collaboratrice » du poète. « *Cessons donc de l'appeler Romain. Ayons plus de suite. Appelons Corneille un Français, un très grand Français.* »

Cette France, il ne se consolait pas de la voir diminuée, entamée, restant, malgré tout, sous le coup de la défaite et de l'amputation. Un jour que je lui avais conté quelle émotion j'avais éprouvée à parler de Lasalle à Metz, il me manifesta le désir d'y aller conférencer lui aussi. Je l'accompagnai. Il parla dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de *Napoléon et des Poètes*. Lorsqu'il déboucha devant ces six cents Français quand même, au milieu desquels se voyaient d'autre part des officiers prussiens bien sanglés dans leur uniforme, je le vis positive-

ment changer de visage et crus, à entendre ses premiers mots étouffés, qu'il ne pourrait continuer. Il parla : sa voix s'éleva ; il lut les odes d'Hugo après les vers de Lamartine sur *Lui ;* il fut magnifique. Il achevait de lire l'*Ode à la Colonne :* « Oui, nous t'irons chercher !... » quand, soudain, dans les rues, sonna la *retraite* prussienne. Il se tut et, de nouveau, nous le vîmes blêmir : il semblait un mort. Je suis sûr que son cœur, un instant, cessa de battre. En sortant, il me dit simplement : « Mon ami, l'épreuve était trop forte. Si j'avais votre âge, je me serais dit : C'est bon : je reviendrai ici entendre sonner les clairons français. Mais moi, moi... Jamais plus je ne les entendrai ici, les clairons français. » S'il m'est donné un jour d'entendre sonner dans Metz les clairons français, je penserai au bon Français qui, jamais, lui, ne les aura plus entendus sonner.

* * *

A Metz je l'avais trouvé las. Il l'était de n'avoir vu, et, après tout, de n'avoir conté que des défaites. Il avait alors voulu se réfugier dans la victoire et, tout en préparant l'*Histoire des quatorze armées de la République* en 1793, il écrivait un *Iéna.*

Je dirai ailleurs dans quelles conditions ce livre, interrompu environ aux deux tiers de sa rédaction, verra le jour. Avant qu'il fût très avancé, mon maître le parla devant moi. De sa main prématurément glacée qui prenait la couleur et le froid du marbre, la plume maintenant s'échappait. Il voulait cependant que le plan du livre fût connu, compris, — et l'esprit qui le guidait.

Je le vois encore dans les tout premiers jours de 1910 : il venait de me lire le récit de la bataille d'Iéna qui est encore si net. « Il faut que je continue, dit-il, parce qu'Iéna, voyez-vous, c'est une grande, une belle bataille, mais pour moi *Iéna*, ce n'est pas la bataille d'un jour : depuis la déconfiture et la mort du prince de Prusse à Saalfeld jusqu'à la capitulation de Blücher derrière Lubeck, il y a une bataille continue de trente-six jours, et c'est ça que je veux raconter... La poursuite, mon ami, la chasse, la rafle de cette armée, de cette nation, de cette monarchie de Prusse, quelles pages à écrire ! Vous vous rappelez le mot de Heine : « *Napoléon n'eut qu'à siffler et la Prusse n'existait plus.* » Il s'animait en parlant ; son œil qui, depuis des mois, se voilait trop souvent, s'allumait, et sa main qui com-

mençait à trembler, sa main se raffermissait, semblant jeter l'épervier et ramener la proie.

*
* *

Ainsi se consolait-il du présent par le passé. Son cerveau surmené se peuplait de visions glorieuses : il me décrivit Napoléon entrant à Berlin : « Je le vois ! » — il le voyait. Réellement il était payé d'une vie de labeur historique par d'enthousiasmans spectacles.

Il me parla encore de la Grèce : « Il faut y aller, » me dit-il. Et puis : « Mais non, il faut commencer par là. On y a de grandes jouissances. Seulement la grande beauté, ce n'est pas encore là qu'on la trouve : c'est finalement dans l'âme d'un soldat, mon ami, d'un soldat qui, pour un sou par jour, se fait casser la tête pour la France. »

Il résumait ainsi la philosophie que la vie lui avait enseignée. La Beauté, nous l'avons vu, l'avait grisé d'une ivresse déjà bien noble lorsqu'il avait aperçu les chaînes harmonieuses de l'Hellade, la mer violette de l'Attique, et les marbres dorés de la ville. Longtemps il en était resté comme envoûté, adorateur fanatique des déesses olympiennes. Puis, au brutal, mais heureux contact des événemens, son cœur de Français, Français de vieille race et de sang pur, Français fils de terriens et de soldats de France, s'était embrasé d'un bien autre amour. De longues années, il avait continué à célébrer les séductions de la Grèce, mais soudain, mis en présence de soldats incomparables défendant le sol envahi de la Patrie et du plus grand de tous, il s'était dégagé des liens charmans qui semblaient l'enlacer, et l'historien de la Beauté était devenu l'historien de la Patrie : magnifique carrière.

Henry Houssaye, rendu à son pays, l'a servi par la plume comme il l'avait servi et l'eût encore servi par l'épée. Au fait, sa plume vaut une épée : c'est en nous courbant sur nos passagers désastres que nous apprendrons comment la France s'en relève; et c'est en nous contant nos victoires — toutes nos victoires — qu'on nous enseignera à en remporter d'autres. C'est ce que voulait Henry Houssaye.

LOUIS MADELIN.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *La Brebis perdue*, pièce en trois actes par M. Gabriel Trarieux. — Gymnase : *L'Amour défendu*, comédie en trois actes par M. Pierre Wolff. — Théatre-Antoine : *Le Bonheur*, comédie en trois actes par M. Albert Guinon. — Théatre Sarah-Bernhardt : Reprise de *Lucrèce Borgia*.

On vient de nous conter, à la Comédie-Française, une assez pénible aventure. Encore faut-il savoir gré à l'auteur, M. Trarieux, d'en avoir reculé la date à quelque soixante ans en arrière. Cela a l'inconvénient de donner un je ne sais quoi de désuet au dialogue et de falot aux personnages. Mais il importait surtout d'atténuer ce que, dans un cadre d'aujourd'hui, l'impression aurait eu de trop désobligeant.

Dans Limoges vivait, au temps de Louis-Philippe, un couple mal assorti. Mariée, contre son gré, à un M. Graslin, vieil homme avare, morose, et que sa disgrâce physique rend même assez repoussant, Véronique est la beauté la plus réputée du Limousin. Sa maison est des mieux fréquentées et l'on y rencontre tout ce qui compte dans le chef-lieu. D'abord S. G. Monseigneur l'évêque ; et cela va sans dire, puisque nous sommes à la Comédie-Française. Il yavait un prélat dans *Primerose;* il y en a un dans *la Brebis perdue*, accompagné d'un premier vicaire et renforcé d'un curé de campagne : un nombreux clergé est attaché à l'établissement. La magistrature, le corps médical, toutes les notabilités de l'endroit sont pareillement assidues à l'hôtel Graslin, où les attire le charme de Véronique. Partout où la maîtresse de maison est une jolie femme, les visiteurs accourent, et dans chaque visiteur il y a, plus ou moins, un adorateur. C'en est

un, respectueux et platonique, que le vieux Grossetête, content d'envoyer à Véronique l'hommage discret et parfumé de fleurs, amoureusement cultivées dans ses serres. L'avocat général Granville et le médecin Roubaud en sont d'autres, moins discrets, et prêts à s'enhardir sur un signe. Mais Véronique, tout au contraire, les décourage très catégoriquement. Nous connaissons le monde et le théâtre. Nous ne sommes pas tentés un instant de dire : « Voilà une honnête femme. » Nous songeons à part nous : « Cette femme aime un autre homme. Qui aime-t-elle? »

Nous le saurons bientôt. Car on ne peut reprocher à cette pièce qu'on y fasse languir la curiosité du spectateur. A peine l'évêque, le médecin, le magistrat et l'horticulteur ont-ils laissé désert le salon de Mme Graslin, celle-ci, promenant une lampe devant la fenêtre, avec toute la grâce que Mme Bartet ne peut manquer de mettre à un tel geste, fait un signal évidemment convenu et attendu. Nous allons connaître l'amoureux de Véronique. Sur ces entrefaites, la bonne annonce qu'un certain Tascheron, Jean-François, un garçon du pays, fils d'ouvriers, ouvrier lui-même, demande à être introduit. Que vient faire ce rustre ? Car c'en est un et qui le paraît doublement dans ce cadre d'élégance. Quelques mouvemens saccadés en guise de gestes; quelques sons rauques pour tout langage. Ce fils du peuple exagère; il en a trop mis : on dirait d'un homme des bois... Et c'est l'amant de Véronique !

Je ne puis vous dire à quel point cette découverte nous est désagréable. Véronique ! une personne si considérée dans Limoges ! Je sais bien que le département n'y fait rien et qu'on peut citer des exemples. De temps en temps, la chronique scandaleuse nous apprend qu'une grande dame a eu des bontés pour son valet de chambre. Au moins, on ne nous demande pas de nous attendrir sur ces cas de basse sensualité. La faute s'y aggrave de malpropreté. Comment une femme si délicate, physiquement et moralement, peut-elle s'être abandonnée à ce brutal ? Mais c'est cette brutalité même qui lui donne du plaisir. Elle y insiste. Passons !... Pour la joie de vivre seule avec Tascheron, et d'ailleurs parce qu'elle est enceinte de ses œuvres, Véronique va fuir, le soir même, avec son amant, vers les Amériques. Il faut de l'argent pour toute espèce de fugue. Jean-François se fait fort d'en tirer d'un certain père Pingret. Ses explications sont embarrassées. Nous concevons des inquiétudes sur l'opération projetée.

Nous ne nous étions pas trompés : l'opération a consisté à voler

Pingret et l'assassiner. La servante étant accourue aux cris, Tascheron a dû commettre un second meurtre. Après quoi, aidé de Véronique, et avec un mouchoir qu'elle lui a prêté, il enveloppe et emporte les pots remplis d'or. Puis il efface sur le sol l'empreinte des pas de sa complice. Du sang et de la boue. Ce n'est pas même le « beau crime » qu'eût admiré J.-J. Weiss : c'est le crime ignoble.

A la suite de ces émotions, si contraires à son état, Véronique fait une fausse couche : on l'aurait faite à moins. Autour de sa chaise longue, on cause de ce crime qui passionne tout Limoges. Elle se mêle, avec l'ardeur qu'on peut imaginer, à la discussion. Elle essaie d'endoctriner tantôt le président du jury et tantôt l'avocat général, pour obtenir à Tascheron le bénéfice des circonstances atténuantes. Il va sans dire que cet assassin nous est donné pour sublime. Pas un mot ne lui échappe qui puisse désigner sa complice. Il est essentiellement l'escarpe qui se tait pour ne pas compromettre une femme du monde. Je suis assez de l'humeur de certains vieux magistrats que cette chevaleresque attitude impressionne médiocrement. Tandis que Véronique s'inquiète de sauver les jours de celui qui a tué par amour pour elle, l'évêque songe à sauver l'âme de celui qui va mourir. Il faut obtenir de lui aveu et repentir. Tâche ardue à laquelle un seul prêtre dans le diocèse peut réussir, un saint homme, le curé Bonnet. C'est ainsi que le « curé de village » fait son entrée dans la pièce. Oserai-je dire — et j'en demande pardon à l'Église — combien il m'est indifférent que l'âme de Tascheron soit sauvée ou ne le soit pas? Cela diminue d'autant mon admiration pour l'apôtre campagnard à qui est dû cet important résultat. Ainsi tout le pathétique, semé à profusion dans cet acte, passe à côté de nous. Pas un instant, notre sensibilité n'est surprise. Nous assistons impassibles et gênés à cette vaine gesticulation.

Et cela va durer encore tout un acte. Ce nom que Tascheron n'a pas voulu livrer, l'avocat général l'a trouvé, en étudiant l'affaire. Et savez-vous quel est sur ce magistrat l'effet de cette trouvaille? Il propose à Véronique de l'épouser. Car Graslin est mort au cours du procès : il est mort, on ne sait pourquoi ni comment, parce que tel a été le bon plaisir de l'auteur. C'est un fait que les héroïnes des crimes passionnels sont accablées de demandes en mariage ; encore ces demandes n'émanent-elles pas ordinairement du parquet. A son tour, Tascheron meurt, non pas sur l'échafaud qu'il a si bien mérité, mais dans sa prison où il s'étrangle. On meurt beaucoup dans cette pièce dont c'est ici la quatrième victime, sans compter l'enfant

mort-né. Alors Véronique éprouve le besoin de se confesser publiquement. Elle fait venir l'évêque, le curé Bonnet, le médecin et divers habitués de son salon ; et elle leur fait le récit du crime. A quoi bon ? et pourquoi perd-elle une si belle occasion de se taire ? Puis le curé Bonnet l'emmène à Montégnac, patrie de Tascheron, où elle se consacrera aux bonnes œuvres. Tout cela est incohérent, heurté, brutal et surtout si dénué d'intérêt !

Le plus fâcheux de l'affaire est que cette noire intrigue est tirée, plus ou moins librement, d'un roman de Balzac. Faute d'avoir relu la veille *le Curé de village*, et bien que le roman soit l'un des plus réputés de *la Comédie humaine*, on se demande si Balzac serait donc ici le premier coupable. Après tout, c'est possible. Il y avait en lui, à côté du puissant observateur des mœurs, un passionné d'inventions mélodramatiques, qui se souvenait d'avoir écrit *Jeanne la Pâle* et *Argow le Pirate*, quand il s'appelait Horace de Saint-Aubin et lord R'hoone. Un vieux levain de romantisme ne cessa de fermenter chez le grand romancier réaliste. Et le père de Vautrin ne se guérit jamais d'une secrète complaisance pour les forçats libérés ou non. Enfin c'était l'âge d'or du socialisme humanitaire, où chaque héroïne de George Sand se mourait d'amour pour un jeune prolétaire aux reins solides.

Relisons donc *le Curé de village*. Nous ne manquerons pas d'y admirer, au passage, la richesse des élémens mis en œuvre par le romancier : l'étude savoureuse de la vie de province, le grouillement d'humanité, les types accusés en plein relief, Sauviat, l'ancien porte-balle qui a gagné sou à sou une fortune, Graslin, le manieur d'argent, le curé Bonnet, âme d'apôtre dans sa frêle enveloppe, et Farrabesche, le réfractaire devenu gardien de l'ordre pour expier quelques gentillesses datant de l'époque où il opérait avec une bande de chauffeurs. Mais voici la remarque essentielle. L'art du romancier a consisté, au lieu de nous livrer tout de suite l'affreux secret, à prolonger le mystère jusqu'aux dernières pages du livre. Nous savons qu'un drame a ravagé la vie de Véronique et que son âme souffre d'une plaie secrète. C'est sa souffrance qu'on nous met sous les yeux et c'est à sa longue expiation qu'on nous fait assister. Comme il arrive chez Balzac, l'infini de la misère intérieure s'extériorise par l'expression de visage de la sainte qu'est devenue Véronique. « Le visage avait alors une teinte jaune semblable à celle qui colore les austères figures des abbesses célèbres par leurs macérations. Les tempes attendries s'étaient dorées. Les lèvres avaient pâli... Dans le coin des yeux, à la

naissance du nez, les douleurs avaient tracé deux places nacrées par où bien des larmes secrètes avaient cheminé. Les larmes avaient effacé les traces de la petite vérole et usé la peau... Les joues étaient creuses et leurs plis accusaient de graves pensées, etc. » Retirée à Montégnac, la veuve du riche Graslin devient la bienfaitrice du canton. Elle a pour guide et constant auxiliaire dans cette œuvre de bienfaisance et de régénération le curé Bonnet, en sorte que nous pouvons lier intime connaissance avec ce héros de la charité chrétienne. Il ne suffit même pas à Balzac que Véronique se soit rachetée par des années de sacrifice et de dévouement, il faut encore qu'elle soit transfigurée par l'approche de la mort. Alors seulement, par une confession publique renouvelée de la primitive Église et qui ne détonne pas dans ce milieu d'ascétisme, à la minute où l'aube du pardon divin se lève pour la pécheresse, nous recevons de ses lèvres défaillantes l'aveu de la faute ancienne. Une erreur du cœur et des sens, une déviation du sentiment maternel a jeté la malheureuse dans un abîme de honte et de regrets...

Non, en vérité, ce n'est plus ici l'œuvre de Balzac. Du roman il n'est resté que la trame, du tableau que les dessous, du portrait qu'une armature faussée. Ces adaptations qui sont des déformations sont toujours regrettables, où qu'on nous les présente.

Tout l'effort de l'interprétation retombait sur la seule Mme Bartet. Le rôle de Véronique, continûment poussé au drame, ne lui convenait guère. Elle y a mis tout son talent et s'en tire à son honneur. M. Paul Mounet a bien fait sentir ce qu'il y a de creux et de sonore dans le rôle du curé Bonnet. L'ensemble reste terne.

Est-ce bien M. Pierre Wolff qui jadis, en des pièces d'un réalisme outrancier, nous peignait les mœurs des filles et de leurs filles? Est-ce lui qui, plus récemment, dans une série d'œuvres tendancieuses, esquissait la morale de l'amour libre? Est-ce lui qui fut l'apologiste du ruisseau, et le psychologue d'une humanité réduite à l'instinct? On en doute quand on entend sa nouvelle pièce *l'Amour défendu*, qui semble tirée de l'*Astrée* si ce n'est des Amadis et qui, représentée à l'Hôtel Rambouillet, eût fait se pâmer d'aise toute la société précieuse. Nous sommes assez loin de cet état d'esprit; c'est pourquoi on a généralement contesté à M. Pierre Wolff la donnée même de sa pièce.

La voici telle qu'elle nous est exposée au premier acte. A Nice, par un chaud après-midi, dans un salon, sur une chaise longue,

Madeleine Verneuil est endormie. Jean Derigny entre, s'approche d'elle, effleure son front d'un baiser et s'esquive. Le mari, Pierre Verneuil, a tout vu. Jean Derigny est, naturellement, son meilleur ami, son camarade d'enfance, le compagnon dont il n'a jamais douté. Il apprend ainsi que son meilleur ami aime sa femme! Cet amour est-il déclaré, est-il partagé, est-il coupable? Il était nécessaire que nous fussions renseignés sur ces points importans. Et M. Pierre Wolff n'a pas manqué de nous en instruire dans une scène courte et claire entre Madeleine et Jean: ils s'aiment et ne sont pas encore coupables; ils sont au bord de la faute; ils savourent l'émotion qui précède les grands crimes. Mais de tout cela, le mari ne sait rien. Quel parti va-t-il prendre?

C'est ici que les donneurs de conseils n'ont manqué ni à M. Pierre Wolff, ni à Pierre Verneuil. Il s'en est trouvé autant que de critiques, ce que M. Wolff s'est empressé de noter malicieusement. Il s'en trouvera autant que de spectateurs. C'est ici affaire de tempérament. Les uns seront pour la violence et les autres pour la douceur. Pierre peut questionner son ami ou sa femme. Il peut se battre avec son ami ou battre sa femme. Ce sont autant de formes de l'amour. Et chacun, en donnant son conseil, a livré sa propre confession. Je comprends que M. Pierre Wolff ait goûté un plaisir d'ironie à constater cette diversité des humeurs et qu'il ait saisi cette occasion de dire son fait à la critique. Je comprends aussi que l'idée ne lui soit pas venue de s'attribuer aucune part dans cette incertitude du spectateur. Et pourtant! Dans une pièce un peu solide, le caractère de chaque personnage doit être établi de telle façon qu'il commande ses décisions et ses actes. Mais sur le caractère de Pierre, aussi bien que sur celui de Madeleine, ou encore de Jean, nous savons moins que rien. Pierre est pour nous un inconnu. C'est un mari quelconque, qui aime sa femme et craint de n'en être plus aimé; rien ne nous renseigne sur la conduite qu'il va tenir: toutes les hypothèses sont permises. Si différentes d'ailleurs qu'elles puissent être, elles aboutiront sans doute à la même conclusion: Pierre s'efforcera d'éloigner son ami.

C'est précisément au parti contraire qu'il a recours. Au lieu d'éloigner Jean, il le rapproche de Madeleine. Quelqu'un s'éloigne, mais c'est lui-même. Dans une conversation avec Jean Derigny, il invoque leur vieille amitié et leur commun dévouement. C'est à ces sentimens rares qu'il fait appel pour lui confier sa femme, au moment où il part. Il a des raisons de croire qu'elle est près de lui échapper.

Que Jean l'étudie, et qu'il décide. Sur un mot de lui, Pierre reviendra, ou il s'écartera pour toujours... Cette résolution étant la seule à laquelle personne n'eût pensé, et celle au surplus contre laquelle proteste le plus vigoureusement le bon sens, elle a paru parfaitement invraisemblable, inadmissible et même absurde.

Elle n'est que romanesque. Pierre Verneuil croit à la bonté de la nature humaine. Il ignore ou il ne veut pas savoir que l'amour a sa morale qui lui est particulière et consiste à tenir pour permis tout ce que défend la morale. Il a le goût de l'exceptionnel et du paradoxal qu'il prend pour le sublime. C'est le dernier des optimistes.

Mais la situation étant ainsi posée, et qu'on la trouve d'ailleurs ingénieuse ou extravagante, il reste à savoir ce que l'auteur en a tiré, et ce que valent les deux actes suivans. Je remarque d'abord que ces deux actes sont un peu vides. Un rôle, celui d'un vieux fêtard sympathique, y tient beaucoup de place, et c'est un rôle de remplissage. Tout l'essentiel du second acte tient en deux scènes. La première met en présence Madeleine et Jean. Celui-ci, qui a été sincèrement ému par la confiance de son ami, tâche de s'en rendre digne. Et le seul moyen qu'il ait trouvé, c'est de disparaître, lui aussi! Depuis quinze jours, on ne l'a plus revu. Madeleine ne comprend rien à cet accès de discrétion se produisant justement à l'instant où l'absence du mari leur serait une occasion si commode! C'est une personne à l'esprit simpliste et qui ne s'embarrasse pas de vains scrupules. Elle accable de ses reproches Jean, terriblement gêné et dans la situation la plus fausse qui soit, entre l'ami qu'il voudrait ne pas trahir et la femme qu'il voudrait posséder. L'attitude des deux amoureux, la colère passionnée de la femme toute à son amour, l'embarras de l'homme pour qui l'amour n'est pas tout au monde et ne supprime pas toutes autres considérations, est d'ailleurs d'une observation juste et d'un dessin finement nuancé. L'autre scène est encore une scène de reproches, que subit encore l'infortuné Jean Derigny, et, cette fois, de la part de la mère de Madeleine. Cette mère, voyant sa fille souffrir et dépérir, s'oublie jusqu'à reprocher à Jean sa réserve. C'est choquant et cela sonne faux.

La situation est devenue intenable. Elle l'est pour tout le monde : pour Madeleine, qui a pris le parti de s'éloigner, — tout le monde s'éloigne dans cette pièce et ils passent leur temps à se fuir les uns les autres, — et s'en est allée à Saint-Raphaël, faire une retraite dans une chambre d'hôtel; pour la mère de Madeleine, qui bout; mais surtout pour Jean, qui se demande avec angoisse s'il est

plus vertueux ou plus ridicule, plus généreux ou plus sot. C'est pourquoi il envoie à Pierre la formule de rappel. Celui-ci revient, comme on revient vers un bonheur qu'on a senti fragile et décevant. C'est un terrible ennemi que le doute, et une fois qu'il est entré dans une âme, les plus beaux raisonnemens n'y feront rien : toutes les joies sont empoisonnées. Inquiet, en dépit de lui-même, Pierre, à son arrivée, ne trouve que trop de sujets à confirmer ses craintes. L'accueil de Jean est d'une gaieté contrainte, d'une cordialité factice. Mais c'est sur le visage de Madeleine qu'il va lire son arrêt. Toutes les souffrances de la passion se lisent sur ce visage émacié et fiévreux. Quoi! c'est pour le mettre en présence d'un tel spectacle qu'ils l'ont rappelé ! Il accable de reproches l'ami félon. Mais celui-ci n'a pas de peine à se disculper ; il a tenu sa parole, il a tout fait, sauf ce qui était impossible : changer le cœur de Madeleine. Devant l'évidence, Pierre se résigne. Il connaît son devoir; car il y a un devoir selon la littérature amoureuse, et il consiste à ne jamais se mettre en travers de la passion. Donc il partira, — encore une fois ! — et ce ne sera plus un faux départ, mais l'adieu définitif. Et Madeleine et Jean seront très heureux.

Pierre Verneuil s'appelait Jacques dans le roman de George Sand. Il passait, en ce temps-là, pour le type du mari délicat. Nous serions plutôt d'avis aujourd'hui qu'il est le modèle des maris maladroits. S'il est fort malheureux, il faut avouer qu'il a fait tout ce qu'il fallait pour cela : il a, de toutes ses forces, aidé à sa destinée. Pour un tel résultat, était-ce la peine de prendre tant de détours, et d'arranger une comédie si compliquée? C'est aussi bien l'objection que nous adressons à la pièce de M. Pierre Wolff. Tout ce déploiement d'ingéniosité aboutit à moins que rien. D'une donnée qu'il avait choisie exceptionnelle et rare, l'auteur n'a pas su tirer parti.

Nous attendions une autre comédie, et nous étions d'autant plus en droit de l'attendre que c'est celle même dont Pierre Verneuil avait dans sa tête agencé le scénario. Ç'aurait été la conversion des amoureux, les merveilleux effets de la confiance, le triomphe du mari généreux. Au lieu de fuir Madeleine, Jean se serait acquitté de sa mission auprès d'elle avec un machiavélisme vertueux. Au lieu d'affecter à son égard une froideur soudaine et inexpliquée, il ne lui aurait pas caché la profondeur du sentiment qu'il éprouve pour elle. Mais peu à peu il l'aurait amenée à comprendre qu'aimer une femme, ce n'est pas seulement lui demander un peu de plaisir, mais ce peut être aussi veiller sur elle et la guider vers la meilleure destinée. Madeleine est

mariée à un des hommes les plus nobles qu'il y ait au monde, car, pour avoir cette foi dans la loyauté d'autrui, il faut avoir soi-même l'âme très haut placée. Elle l'a méconnu jusqu'ici. Mais l'amour peut naître de l'admiration : il y en a des exemples dans le théâtre de Corneille. Et par une progression de sentimens qui aurait été le triomphe d'un dramaturge psychologue et le régal du spectateur délicat, l'honnête amant aurait ramené la femme au mari...

Vous n'y croyez guère. M. Pierre Wolff non plus. Ç'a été son tort. Puisqu'il était entré dans la convention romanesque, il devait y rester. Mais il ne s'y est pas trouvé à l'aise, manque d'habitude apparemment, et il s'est empressé d'en sortir. L'optimiste avait tracé le scénario, c'est le réaliste qui l'a exécuté. La pièce commence sur un certain mode et se continue sur un autre. Elle change de caractère, en cours de route, et nous laisse déçus.

M. Huguenet a été mal servi par le rôle de Pierre Verneuil, rôle ingrat et où il y a peu de place pour les qualités de bonhomie de l'excellent comédien. M. Garry a beaucoup de tenue et de correction dans le personnage embarrassé de Jean Derigny. Mlle Lély a eu des momens de véritable émotion dans le rôle passionné de Madeleine.

Tout passe et se démode, hors le vrai. Nous sommes à cent lieues du romanesque et du romantique; on vient de le voir. Mais nous ne sommes guère moins éloignés de la convention opposée; et on s'en rend compte, en écoutant *le Bonheur* de M. Albert Guinon. Vous souvenez-vous du genre de comédie qui fit fureur jadis, au Théâtre-Libre? La règle en était que les personnages, au lieu de dissimuler les mauvais côtés de leur nature, faisaient étalage de leur perversité. Ils disaient tout haut et à tout le monde ce que, d'ordinaire, on s'avoue à peine à soi-même. Cela s'appelait la « comédie rosse, » était outrageusement faux et passait, vers 1890, pour être la vérité même. M. Albert Guinon, dont les premiers succès datent de cette époque, est resté fidèle à cette mode ancienne. Vingt ans de fidélité, c'est beaucoup, en littérature. *Le Bonheur* est tout à fait une pièce jetée dans ce moule d'autrefois. Cela explique un certain malentendu qui s'est produit entre l'auteur et le public. Si, les premiers soirs, on s'est mépris sur les intentions de M. Guinon et sur la portée de sa pièce, ce n'est pas du tout que cette pièce soit, comme on l'a dit, mal construite, mais c'est que les personnages y parlent un langage dont nous n'avons plus la clé.

Colette est une charmante femme que son mari aime sincèrement,

mais un peu distraitement. Elle a des loisirs dont profitent, pour lui faire une cour assidue, divers soupirans, parmi lesquels René Liverdun et Dubois Mantel se distinguent par des mérites différens : le premier plus jeune et plus séduisant, mais le second plus sérieux et surtout plus riche.

Sur ces entrefaites, le mari vient à mourir. Colette est libre. Elle compte bien refaire sa vie. Elle va d'abord au plus pressé, qui est de prendre un amant : René Liverdun. Il y a promesse de mariage, cela va sans dire. Les deux amoureux font toute sorte de projets en vue de ce mariage attendu et espéré. Ils esquissent le tableau de leur future félicité. Et à mesure qu'ils ont l'imprudence d'en préciser les traits, ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas un goût en commun, pas une de ces affinités qui font le charme de la vie quotidienne, et qu'ils ont été désignés par un décret nominatif de la Providence pour ne pas s'accorder. A ce moment, Liverdun père prévient Liverdun fils qu'il ait à ne pas compter sur ses libéralités : il mènera avec Colette une vie de petit ménage. C'est le dernier coup. Dans une scène très vigoureuse, Colette et René se jettent à la tête leurs quatre vérités : ils peuvent être amans, quelle folie de croire qu'ils puissent jamais être époux ! C'est alors qu'ils songent l'un et l'autre à Dubois Mantel. Il a, lui, tout ce qu'il faut pour faire un mari excellent et de tout repos. Ainsi complétant Dubois Mantel par Liverdun, le mari par l'amant, Colette possédera tout le bonheur auquel une femme est en droit de prétendre.

Voilà donc la formule du bonheur : c'est le ménage à trois ! Tel est l'idéal que nous propose l'auteur !... On s'est récrié... On n'avait pas fait attention que, loin de nous donner ses personnages en exemple, ou même de réclamer pour eux aucune indulgence, M. Guinon n'a prétendu qu'à nous mettre sous les yeux, sans réticences et sans concessions, leur laideur morale. Il ne nous présente pas le ménage à trois comme la forme perfectionnée du mariage, mais comme une solution acceptée avec cynisme par nombre de nos contemporains. Il a mis, dans cette analyse des plus vilaines âmes, un très réel talent, une âpreté d'observation ironique et morose. Pour prendre rang de chef-d'œuvre, il n'a manqué au *Bonheur* que d'être représenté vingt ans plus tôt.

M[me] Mégard a eu bien de la grâce, et parfois de la force, dans le rôle de Colette. M. Paul Capellani a de l'élégance dans celui de René Liverdun. Nous louerons surtout M. A. Dubosc pour la sûreté et la finesse avec laquelle il a composé le personnage de Dubois Mantel.

Le théâtre Sarah-Bernhardt vient de reprendre *Lucrèce Borgia*. On ne s'attend pas que la pièce en vieillissant se soit améliorée, ni qu'elle semble aujourd'hui moins absurde, moins déclamatoire et moins mélodramatique. Le théâtre de Victor Hugo est définitivement classé. Tout l'intérêt de cette reprise était dans l'interprétation du rôle de Lucrèce. Hâtons-nous de dire que Mme Sarah Bernhardt y a été admirable. Elle y a remporté un des plus beaux succès de sa carrière. On lui a fait une ovation.

Tout de suite elle a conquis le public par la façon savante, infiniment nuancée, dont elle a lu, au premier acte, la lettre, cette lettre de sa mère que Gennaro porte toujours sur lui. Qui n'a pas entendu Mme Sarah Bernhardt, ne sait pas ce que c'est que lire une lettre où une mère a mis tout son cœur aimant et douloureux. Depuis ce moment, la partie était gagnée. Et nous n'avons plus songé qu'à goûter l'extraordinaire variété de ressources que l'artiste a déployée comme aux plus beaux jours. La voici, après l'injure dont elle vient demander vengeance à Alphonse d'Este, hautaine, impérieuse, emportée; mais quand il s'agit de conjurer le danger qu'elle a elle-même suscité, elle se fait si câline, si séduisante, si enveloppante! Et encore, quand elle supplie Gennaro de prendre ce contrepoison qui lui sauvera la vie, elle nous fait si bien sentir l'angoisse de celle qui n'est plus que la mère affolée, et pour qui rien au monde n'existe que le salut de cette tête si chère! Pourtant c'est le quatrième acte qui nous réservait la plus forte émotion artistique. Dans cette atmosphère de mélodrame : « Vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs! » et : « Gennaro, je suis ta mère! » Mme Sarah Bernhardt a trouvé le moyen d'être naturelle, — oui, naturelle, — et vraie. Il faut aller l'entendre et la remercier pour cette joie qu'elle seule aujourd'hui pouvait nous donner.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Quoique les Chambres fonctionnent depuis trois semaines, on ne se préoccupe pas beaucoup de leurs travaux : toute l'attention continue de se porter sur la politique extérieure. Rien de plus naturel : comment s'intéresser beaucoup, par exemple, malgré l'importance des sujets traités, à la discussion de la question des poudres à la Chambre ou à celle de l'administration de l'Ouest-État au Sénat? Il en résulte, avec une évidence aveuglante, que l'État est un détestable fabricant et un encore plus mauvais administrateur industriel, s'il est possible. Mais tout le monde le savait et les faits que M. Danielou a entassés sur la tribune de la Chambre et M. Jénouvrier sur celle du Sénat ont seulement confirmé une opinion très générale. Ce qui enlève aussi de leur gravité à ces débats, c'est leur conclusion uniforme : le gouvernement est chargé de réparer le mal qu'il a fait. Il ne manque pas de le promettre, bien entendu; il avoue loyalement ses torts et fait modestement son *mea culpa ;* il est le premier à reconnaître les malfaçons que tout le monde dénonce : cela suffit, les Chambres lui accordent leur confiance. Que la bonne volonté du gouvernement soit sincère, nous en sommes convaincus; la question est de savoir si elle sera efficace et c'est ici que nos doutes commencent. Pour qu'elle le fût en effet, il faudrait avouer qu'on s'est trompé du tout au tout, renoncer à l'administration directe des chemins de fer par l'État, supprimer résolument le monopole des poudres. Mais on s'arrête à des demi-mesures en s'engageant à faire mieux. Alors l'attention publique se fatigue et se porte sur d'autres objets.

Quant au budget, il faut rendre à la Chambre la justice qu'elle s'y acharne avec une grande activité. Elle a même pris des mesures de précaution contre elle-même en décidant que, dans la discussion

des articles, les discours ne pourraient durer qu'un quart d'heure. Celui qui met un frein à la fureur des flots semblait seul capable d'arrêter l'inondation d'éloquence parlementaire sous laquelle la tribune a presque sombré l'année dernière : cependant la Chambre s'est juré d'y réussir, et son effort a produit quelques résultats. On serait même tenté de dire que si la discussion du budget a été interminable l'année dernière, elle est bâclée cette année-ci : il faut prendre la moyenne des deux années pour obtenir une durée satisfaisante. Malgré tout, il sera très difficile de voter définitivement le budget avant le 1er janvier, car rien ne sert de courir, il aurait fallu partir à point. Les Chambres ont été réunies, en octobre, huit ou quinze jours après la date habituelle, et le renouvellement triennal du Sénat, qui doit avoir lieu le 7 janvier, obligera le tiers des sénateurs à se mettre en campagne dès les premiers jours de décembre. La séance extraordinaire d'automne aura été raccourcie par les deux bouts : comment pourrait-elle produire un rendement complet? Résignons-nous à un douzième provisoire.

L'inconvénient ne sera pas bien grand : il y en aurait un très sérieux, au contraire, à ce que les Chambres se séparassent avant d'avoir voté le traité avec l'Allemagne. C'est d'ailleurs une perspective que personne n'envisage comme vraisemblable, mais il faut bien constater que, si la Chambre va très vite dans la discussion du budget, sa Commission des affaires extérieures met une lenteur extrême à étudier le traité, à l'examiner longuement sous toutes ses faces, à multiplier les interrogatoires des ministres, tantôt de celui des Affaires étrangères, tantôt de celui des Colonies, tantôt du président du Conseil, sans se décider à prendre un parti. Un jour pourtant la Commission a paru faire un grand pas : elle a nommé un rapporteur. Mais nous ne savons pas encore ce que ce rapporteur rapportera. Situation singulière ! D'habitude, une commission nomme son rapporteur quand elle a terminé ses travaux et fixé ses résolutions : aujourd'hui, par une interversion hardie, on commence par nommer le rapporteur et on s'occupe ensuite de lui fournir l'objet à rapporter. Cette méthode nouvelle ne se recommande par aucun avantage : elle fait jouer au rapporteur un rôle subalterne et témoigne très fâcheusement des embarras d'une commission qui veut avoir l'air de faire quelque chose alors qu'elle n'a encore rien fait de décisif. A mesure que son incertitude se prolonge, celle du pays augmente, celle de l'Europe aussi, ce qui est regrettable et pourrait devenir dangereux.

La question posée est cependant très simple. Le traité avec l'Allemagne est aujourd'hui connu. Il a été l'objet de beaucoup de critiques dont quelques-unes sont justes, dont quelques autres le sont moins, et dont quelques autres encore ne le sont pas du tout. Notre diplomatie n'a sans doute pas la prétention d'avoir fait un pur chef-d'œuvre, comme en font très à leur aise, dans l'isolement favorable du cabinet, ceux qui, négligeant les origines de la question, sa complexité initiale, les complications qui s'y sont introduites depuis, la résolvent idéalement en ne tenant compte que des intérêts français. Autant tracer des lignes géométriques à travers l'espace vide ! Malheureusement, la diplomatie a d'autres obligations. Nous avons regretté, quant à nous, qu'on ait imprudemment soulevé et voulu résoudre la question marocaine : mais on l'a fait, et il est un peu tard aujourd'hui pour reculer devant des conséquences qui ne pouvaient pas être très différentes de ce qu'elles sont. Le traité avec l'Allemagne est soumis à la ratification des Chambres : celles-ci doivent-elles le ratifier ? Si, comme nous le croyons, la majorité de la Commission est d'avis qu'elles le doivent, pourquoi ne pas le dire tout de suite ? Les hésitations, les tergiversations sont ici du plus déplorable effet. Le *Journal des Débats* était bien inspiré lorsqu'il conseillait à la Chambre de voter le traité en silence. Quoiqu'elle prêtât à des objections, cette attitude aurait été plus digne que celle qui consiste à tourner indéfiniment autour d'un breuvage amer qu'on finira par boire tout de même.

La Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés a d'ailleurs beaucoup travaillé : elle a fait un très grand effort pour s'éclairer elle-même et pour éclairer le pays sur les parties restées obscures des obligations que nous avons contractées. Le résultat a été la divulgation de plusieurs traités secrets conclus il y a sept ans et depuis, les uns avec l'Angleterre, les autres avec l'Espagne, en vue du règlement de la question marocaine. Le pays qui, il faut bien le dire, ne connaissait rien de la question marocaine, ni de la manière dont elle pouvait être résolue, a été extrêmement surpris, déçu, irrité, de voir se succéder sous ses yeux tous ces traités dont chacun lui enlevait un lambeau du Maroc. Pour lui, le Maroc était avant tout Tanger et le rivage de la Méditerranée qui fait suite à l'Algérie, c'est-à-dire précisément ce qui lui échappait. — Eh quoi ! a-t-on demandé, sous un gouvernement démocratique et républicain comme le nôtre, un ministre peut donc engager le pays sans le lui dire, au moyen de traités qu'il enferme soigneusement au fond d'un tiroir ? — Mon

Dieu, oui ; la Constitution l'y autorise. « Le président de la République, dit-elle, négocie et ratifie les traités. Il en donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent. » C'est la règle générale : des exceptions sont faites pour « les traités de paix, de commerce, les traités qui engagent les finances de l'État, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes et au droit de propriété des Français à l'étranger : » ceux-là « ne sont définitifs qu'après avoir été votés par les deux Chambres. » Enfin « nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une loi. » Qu'on relise tous les traités publiés depuis quelques jours, on verra qu'aucun d'entre eux n'avait besoin de la ratification des Chambres et que le gouvernement était libre de choisir le moment où il leur en donnerait connaissance. Sans doute on a fait beaucoup de traités secrets, et il est naturel que leur divulgation presque simultanée ait produit une impression pénible ; mais si on en a un peu abusé, ce n'est pas une raison pour en condamner sommairement le principe et l'usage. On fera toujours des traités secrets, et un gouvernement se mettrait dans un état d'infériorité notoire, s'il s'interdisait d'en conclure, tandis que les autres continueraient. Il y a en effet quelquefois des inconvéniens à prévoir tout haut certaines éventualités qui peuvent se produire ou ne pas se produire, arriver plus tôt ou seulement plus tard, des éventualités qu'il y a intérêt à retarder et qu'on précipiterait, au contraire, autour desquelles on déchaînerait de nombreux appétits si on en parlait publiquement, prématurément, imprudemment ; mais il y aurait des inconvéniens d'un autre genre à ne pas prévoir ces éventualités et à ne pas se mettre d'accord entre pays intéressés sur ce qu'on fera le jour où elles surviendront. L'exemple actuel est très explicite à ce point de vue. Certains symptômes permettaient de croire que l'Empire marocain se disloquerait un jour ; pouvait-on le dire sans appeler tout le monde à la curée, et la France, l'Angleterre et l'Espagne n'avaient-elles pas cependant le droit de se concerter en prévision de l'événement ? Qui leur reprocherait de n'avoir pas voulu être prises au dépourvu ? Qui leur ferait un grief d'avoir déterminé d'avance ce qu'elles feraient en pareil cas ? Évidemment un traité pareil ne pouvait pas être divulgué, et non moins évidemment il y avait intérêt à le conclure. Un gouvernement qui se priverait de cette faculté diminuerait sa puissance d'action prévoyante dans le monde, et les autres ne manqueraient pas de s'en prévaloir contre lui. Il n'y a donc pas lieu de reprocher au gouvernement de la Répu-

blique d'avoir fait des traités secrets ; mais ces traités, on peut les prendre en eux-mêmes et se demander ce qu'il faut en penser.

L'impression première qu'ont éprouvée en les lisant ceux qui ne connaissaient pas les élémens constitutifs de la question marocaine a été franchement mauvaise : pour les autres, ces traités n'ont pas été une révélation, d'abord parce qu'ils en connaissaient le plus souvent, sinon les termes, au moins le sens général, ensuite parce que, à supposer qu'ils ne l'eussent pas connu, ils l'auraient facilement deviné. Quand M. Delcassé a fait ces traités, il ne les a pas soumis aux Chambres, ce qui était son droit, mais il n'en a pas fait mystère, il en a même beaucoup parlé ; les journaux, les revues en ont parlé à leur tour ; le monde diplomatique a su qu'ils existaient ; ils ont été le thème de nombreuses conversations, et, s'ils sont restés secrets pour le public, c'est en vérité parce que le public ne sait ni écouter, ni entendre, ni comprendre le bruit qui se fait autour de sujets qui ne lui sont pas familiers, — et aussi parce qu'il oublie très vite.

A supposer d'ailleurs qu'on n'eût pas connu ces traités, il suffisait, nous l'avons dit, de savoir l'histoire et la géographie pour en deviner le sens. Lorsqu'il a commencé à être clair que la politique de M. Delcassé consistait essentiellement à résoudre la question marocaine, les gouvernemens de l'Europe se sont partagés en trois catégories. La première a compris ceux qui estimaient avoir comme nous des intérêts primordiaux au Maroc, la seconde ceux qui ont vu là une occasion et un moyen d'obtenir des accroissemens pour compenser les nôtres, la troisième les indifférens qui se sont placés de l'un ou de l'autre côté suivant leurs sympathies et les tendances habituelles de leur politique. Dans la première catégorie étaient l'Angleterre et l'Espagne, dans la seconde, l'Italie et l'Allemagne, dans la troisième, les autres. La politique des premiers et des seconds s'est développée suivant les circonstances à travers des incidens qu'il est inutile de rappeler, car ils sont présens à toutes les mémoires : au surplus, nous n'entendons parler pour le moment que de l'Espagne et de l'Angleterre, qui ont eu de tout temps des intérêts marocains, une politique marocaine, et qui incontestablement avaient quelque chose à dire et à faire le jour où la question du Maroc a paru devoir être réglée pour un long avenir.

L'Espagne d'abord. Le Maroc est pour elle affaire politique et affaire sentimentale. Le Maroc est la continuation de son territoire dont il n'est séparé que par un bras de mer, comme il est pour nous la continuation de notre Algérie. De plus, dans ce Maroc inconnu,

mystérieux, et par cela même très attirant, l'imagination espagnole a toujours rêvé un empire, et elle s'y est attachée avec une force croissante à mesure que des désastres privaient le pays de Charles-Quint et de Philippe II de ses colonies, si nombreuses, si brillantes autrefois, si réduites aujourd'hui. L'Espagne devait donc s'éprendre avec toute la puissance d'un désir national, longtemps entretenu et récemment exacerbé, de l'idée d'avoir au moins une partie du Maroc le jour où une autre puissance aurait le reste : aussi n'y a-t-il pas lieu de se dissimuler que nous nous serions fait d'elle une ennemie irréconciliable, si nous ne nous étions pas prêtés à ce que sa revendication avait de légitime. Or, l'inimitié de l'Espagne serait pour nous, à la longue, un mal plus grand que la possession d'une partie plus étendue du Maroc ne serait un bien et un avantage.

Nous avions enfin un dernier motif d'entrer en arrangement avec elle : il était en Angleterre. Nous ne voudrions pas employer ici d'expressions trop fortes, mais, vraiment, pouvait-il entrer dans l'esprit d'un homme de bon sens, connaissant, comme nous l'avons dit plus haut, l'histoire et la géographie, que l'Angleterre, aussi longtemps qu'elle serait à même de l'empêcher, nous laisserait nous établir sur la côte méditerranéenne du Maroc? La liberté d'entrer dans la Méditerranée et d'en sortir est pour elle une question vitale, et cette liberté serait singulièrement compromise, non pas dans le présent sans doute, mais dans un avenir indéterminé, si une grande, une très grande puissance comme la France, qui a déjà dans cette mer des ports qui s'appellent Toulon, Marseille et Bizerte, occupait Tanger en face de Gibraltar et tout le rivage marocain autour de Tanger. Jamais une éventualité pareille ne s'est présentée comme acceptable à l'esprit d'un gouvernement anglais, et pas plus aujourd'hui qu'il y a en Angleterre un ministère radical qu'hier où il y avait un ministère conservateur. L'Angleterre est notre amie ; elle nous a donné dans ces derniers temps assez de preuves de sa fidélité et de sa loyauté pour que nous n'en doutions pas ; mais il faudrait ne pas la connaître pour croire que ses bons sentimens à notre égard pourraient aller jusqu'au sacrifice de ses intérêts essentiels et permanens.

Au moment où M. Delcassé a pris en main la question marocaine avec les intentions que l'on sait, notre bonne fortune a voulu que l'Angleterre inclinât à se rapprocher de nous. Les modifications survenues dans l'équilibre du monde par le prodigieux développement de la puissance allemande l'avaient amenée à com-

prendre, à sentir la nécessité d'y apporter des contrepoids, et ses regards s'étaient tournés de notre côté, comme les nôtres se tournaient du sien. C'est pourquoi les deux pays, après tant de rencontres périlleuses qui ont failli plus d'une fois dégénérer en frottemens graves, se sont mis d'accord pour régler à l'amiable les difficultés pendantes entre eux et liquider d'un seul coup tout le passé. L'occasion était bonne : M. Delcassé en a profité et il a obtenu de l'Angleterre qu'elle se désintéressât du Maroc, moyennant des compensations en Égypte et à Terre-Neuve. Mais le désintéressement britannique ne pouvait pas s'étendre au rivage septentrional du Maroc. L'Angleterre, dans sa politique marocaine qui avait été longtemps rivale de la nôtre, avait eu l'Espagne pour amie et pour cliente; elle avait pris avec l'Espagne quelques-unes de ces dispositions secrètes qui se réalisent ou ne se réalisent pas suivant les circonstances; ni moralement, ni politiquement elle ne pouvait l'abandonner. De là est venu pour elle le désir, la volonté, peut-être le devoir de s'intéresser à nos arrangemens avec l'Espagne, arrangemens qui ont été faits sous son égide, un peu avec sa participation. Qu'on relise les traités secrets récemment publiés : qu'ils aient été faits avec l'Angleterre ou l'Espagne, ils s'inspirent tous des considérations qui précèdent. Leurs dispositions de détail peuvent varier; encore ne le font-elles pas beaucoup; le fond en est identique et il témoigne de la persévérance avec laquelle l'Angleterre met une politique toujours la même au service d'intérêts qui ne sont pas moins immuables. Ce serait une erreur de croire que l'Angleterre suive en toutes choses une politique de ce genre; sa politique, toute réaliste, s'inspire le plus souvent des circonstances du jour; elle est mobile, quelquefois flottante; ce pays qui passe pour froid et tenace est extrêmement impressionnable, au point qu'il est souvent difficile de prévoir la veille sa politique du lendemain; il est généralement contraire au caractère britannique de prendre des résolutions d'avance pour des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Il y a toutefois dans la politique de l'Angleterre un petit nombre de vérités passées à l'état de dogme et autour desquelles tout le reste gravite : ce sont des points fixes qui ont la solidité du roc. Le fait que le Nord du Maroc ne doit pas appartenir à la France, qu'il ne doit pas être fortifié, que Tanger doit être internationalisé est une de ces vérités contre lesquelles rien ne prévaudra aussi longtemps que l'Angleterre sera ce qu'elle est, et comme il y en a sans doute pour très longtemps et que cela est d'ailleurs

désirable, c'est aussi une vérité dont nous devons nous accommoder.

On comprend dès lors que l'Angleterre n'abandonne pas l'Espagne dans la crise actuelle. Sans doute elle lui donnera des conseils de modération, et ces conseils seront écoutés. Nous sommes convaincus qu'une entente également honorable pour les deux parties est possible entre l'Espagne et nous, et que l'Angleterre y aidera comme elle l'a fait autrefois, à la condition cependant qu'il ne s'agisse pas de revenir, dans leurs parties essentielles, sur les arrangemens de 1904 et de déposséder l'Espagne de ce qu'il y a de meilleur dans les territoires que nous lui avons librement attribués. On répond à cela qu'il sera extrêmement difficile d'organiser, au Maroc, un système politique dans lequel notre protectorat s'étendra sur tout le pays, tandis que l'influence et, pour dire les choses par leur nom, l'action politique de l'Espagne s'étendra sur une large région de ce même pays. Sans nul doute il y a là une difficulté, et nous ne nous chargeons pas d'en improviser la solution, mais, si on la cherche avec le sincère désir de la trouver, on la trouvera. On dit aussi que, d'après notre traité avec l'Allemagne, le premier chemin de fer à construire au Maroc est celui de Tanger à Fez, et qu'il est fâcheux que ce chemin de fer passe sur le territoire espagnol : c'est une seconde difficulté, mais elle est beaucoup moins grave que la première et comment serait-elle insoluble pour nous qui avons fait et qui administrons une partie notable des chemins de fer espagnols en Espagne même, sans avoir jamais de conflit avec les autorités du pays ? N'oublions pas, au surplus, qu'il s'agit seulement de la construction du chemin de fer de Tanger à Fez, et non pas de l'exploitation qui demeure un service d'État, et pourquoi ne pas le dire franchement ? au Maroc, désormais, l'État, c'est nous. Tout s'arrange quand on le veut bien de part et d'autre : tout s'arrangera entre l'Espagne et la France.

Il faut d'ailleurs, pour atténuer nos regrets de ce qui nous échappe, le comparer à ce qui nous reste. La partie du Maroc attribuée à l'Espagne est la plus intéressante à ses yeux parce qu'elle est, comme nous l'avons dit, le prolongement de son territoire, mais elle est d'une faible étendue relativement à la nôtre, et elle n'est pas la meilleure. Ne parlons pas du Rif, qui est un morceau osseux et difficile à prendre : il n'y a en réalité de désirable dans la partie abandonnée à l'Espagne que cette région de Larache et d'El-Ksar que nos journaux lui ont disputée si âprement. Ce n'est pas là le vrai Maroc, ce n'en est que la bordure. La partie la plus belle, la plus riche, la plus utile du pays est celle qui s'étend des montagnes à l'Océan et

dont la Chaouïa, que nous connaissons bien aujourd'hui, est vraisemblablement le morceau le plus précieux. Là est l'avenir du Maroc, le nôtre par conséquent si nous savons nous emparer de ces vastes provinces par une pénétration habile et prudente, les pacifier, les administrer. Laissons donc à l'Espagne ce qui doit lui revenir; laissons-le-lui, non pas sans regrets, certes, mais avec un renoncement sincère et avec le sentiment de faire à la fois acte de bonne amitié et de bonne politique. Nous avons intérêt à ce que l'Espagne soit pour nous, en Afrique comme en Europe, une voisine satisfaite. Ceux qui ont conçu le projet d'étendre notre protectorat au Maroc tout entier, ont fait un beau rêve, malheureusement irréalisable. Il ne suffisait pas de mettre cela dans notre traité avec l'Allemagne pour en faire une réalité. On peut même se demander si nous avons été bien inspirés en demandant à l'Allemagne d'introduire cette clause dans notre traité; mais qu'elle l'y ait admise en effet, et avec un secret empressement sans doute, nous n'en sommes pas surpris. Si, au moment de conclure avec nous, l'Allemagne a entrevu le moyen de nous brouiller peut-être avec l'Espagne et de nous refroidir avec l'Angleterre, il est naturel qu'elle s'en soit servie. Nous espérons bien que ce double but ne sera pas atteint, mais que l'Allemagne se le soit proposé, c'est ce qui résulte de faits dont nous avons maintenant à dire un mot.

On sait que le traité franco-allemand a eu le privilège de produire un égal mécontentement des deux côtés du Rhin: il a été très attaqué au Reichstag, il le sera sans doute aussi au Parlement français, l'opinion dans les deux pays s'est montrée pour lui très sévère. Les Allemands sont généralement convaincus qu'il est un échec pour eux, et la plupart des Français ne sont pas, en ce qui les concerne, d'un autre sentiment: concilie qui pourra ces contradictions. La différence, au point de vue constitutionnel, est que le traité n'a pas besoin d'être soumis au Reichstag, tandis qu'il doit l'être à notre parlement. Le gouvernement impérial a renoncé, il est vrai, à cet avantage pour l'avenir, mais il a prétendu le conserver intact pour le présent, et il y a même mis une certaine fierté d'accent. Les choses étant ainsi, nous assistons à un phénomène singulier: le gouvernement français n'a encore rien dit à la Chambre, tandis que le gouvernement impérial a subi une interpellation et a déjà fait de grands discours au Reichstag; quant aux deux ministres des Affaires étrangères, ils ont été entendus l'un et l'autre par une commission, mais M. de Selves a parlé jusqu'ici le moins possible, tandis que

M. de Kiderlen a été intarissable et a même fait à ses auditeurs les confidences les plus imprévues : on aurait pu croire que c'était lui qui était le ministre d'une démocratie où le gouvernement n'avait pas de secrets pour son peuple. Mais M. de Kiderlen n'est pas assez naïf pour n'avoir pas parlé à bon escient; il savait fort bien l'effet qu'il voulait produire. Il a commencé par faire tout un historique de la question, qui a été loin de manquer d'intérêt. Il a rappelé qu'en 1880, au moment de la Convention de Madrid, le prince de Bismarck avait adressé un rapport à l'Empereur et y avait soutenu la thèse que l'Allemagne ne pouvait que souhaiter de voir la France s'engager au Maroc. On sait que la politique de Bismarck consistait à nous encourager dans notre expansion coloniale ; mais celle de ses successeurs a été bien différente ; nous les avons trouvés devant nous comme des obstacles. Il a donc fallu négocier avec eux. Avons-nous autrefois refusé de le faire? Les journaux allemands nous l'ont reproché et nous avons cru nous-mêmes que nous avions été un peu lents à prendre les déterminations nécessaires : cependant M. de Kiderlen reconnait qu'après le voyage de l'Empereur à Tanger, en 1905, M. Delcassé a essayé d'ouvrir une négociation directe. Après M. Delcassé, M. Rouvier a exprimé à diverses reprises, officiellement et officieusement, son désir d'une entente : c'est même alors pour la première fois qu'on a parlé du Congo. Pourquoi l'Allemagne s'est-elle dérobée à ces suggestions, à ces propositions même? Elle était alors férue de l'idée d'une conférence dont l'exécution lui a d'ailleurs mal réussi. L'Acte d'Algésiras lui a pesé, et M. de Kiderlen avoue qu'elle a attendu, non sans quelque impatience, l'occasion de déclarer qu'il n'existait plus. Notre marche sur Fez la lui a fournie ; elle s'en est emparée.

Tout cela est intéressant, mais anecdotique et ne nous apprend rien de bien nouveau. Où ses confidences sont devenues plus curieuses, c'est lorsque M. de Kiderlen a parlé de l'Angleterre. Il a commencé par dire qu'en 1899, M. Chamberlain avait songé à un partage qui eût donné Tanger à l'Angleterre et un port de l'Océan à l'Allemagne, mais qu'on n'en était jamais venu à de véritables négociations : nous le croyons sans peine, et d'ailleurs, quelle que fût son importance, M. Chamberlain, qui n'était ni ministre des Affaires étrangères, ni président du Conseil, n'avait pas qualité pour engager ces négociations. La révélation de M. de Kiderlen, — car cette fois c'en est une, — ne peut avoir pour but que de nous inspirer rétrospectivement des défiances envers nos amis actuels.

Mais où l'art subtil de son discours apparaît le mieux, c'est lorsqu'il parle des rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre au moment le plus aigu de la dernière crise, c'est-à-dire à la veille et au lendemain du jour où M. Lloyd George a prononcé son fameux discours. L'Allemagne avait alors, en ce qui concerne les concessions territoriales qu'elle nous demandait au Congo et au Gabon, des exigences si excessives, si exorbitantes que le gouvernement anglais, les sentant inadmissibles pour nous, désira avoir une conversation avec l'ambassadeur d'Allemagne et le pria de se rendre au Foreign Office. Sir E. Grey déclara au comte Wolff-Metternich que, si l'entente ne se produisait pas entre Paris et Berlin, la conversation commencée à deux se continuerait à trois, et, en attendant, il demanda ce que la *Panther* faisait et ferait à Agadir. Les journaux allemands assurent que le comte Wolff-Metternich a répondu avec une grande fermeté : il semble, au moins au début, avoir été plutôt dilatoire et évasif ; puis, M. Lloyd George ayant prononcé son discours, il est revenu au Foreign Office pour donner l'assurance que les intérêts anglais n'avaient rien à redouter de l'action allemande. Toute cette partie de la déposition de M. de Kiderlen semble avoir eu un double objet, qui a été d'ailleurs partiellement atteint : réveiller l'irritation de l'opinion allemande contre l'Angleterre accusée de s'être mêlée de ce qui ne la regardait pas, et agir sur cette partie de l'opinion anglaise qui, non seulement pacifique, mais pacifiste, est tentée aujourd'hui de trouver que M. Asquith et sir E. Grey ont dépassé la mesure et exposé l'Angleterre à des complications graves, sans qu'aucun intérêt britannique fût vraiment menacé. On a raconté, et le fait est exact, que le gouvernement anglais avait pris des mesures militaires qui, pour être purement préventives, n'en avaient pas moins été poussées assez loin, au point même qu'une question a été posée à ce sujet à la Chambre des Lords et qu'on s'est demandé si la sécurité de l'Angleterre aurait été assurée contre un débarquement éventuel, quand le pays aurait été dégarni des troupes de l'armée active transportées sur le Continent. Il a fallu que lord Haldane, l'ancien ministre de la Guerre, donnât à ce sujet des explications que les alarmistes seuls n'ont pas trouvées rassurantes. Tous ces traits divers, qui forment les élémens d'une campagne contre sir E. Grey, sont partis du discours de M. de Kiderlen à la commission du budget du Reichstag. La vengeance, dit-on, est le plaisir des dieux : quelle joie n'éprouverait-on pas en Allemagne, si sir E. Grey était obligé à donner sa démission comme l'a été autrefois M. Delcassé ! Les jour-

naux allemands ont fait eux-mêmes ce rapprochement maladroit contre lequel ils protestent aujourd'hui, après réflexion. Il n'est nullement probable que l'Angleterre commette la faute qui a pesé longtemps et lourdement sur la conscience de la France et que nous ne commettrions plus aujourd'hui. Au reste, il s'agit moins de faire tomber un ministre, que de changer une politique et de l'orienter dans un sens conforme aux instincts pacifistes du radicalisme, ou du moins d'une partie du radicalisme anglais. Quel affaiblissement de l'entente cordiale serait ce désaveu du passé! On en est là et, au moment où nous écrivons, toutes les oreilles allemandes se tournent vers Londres pour entendre ce qui va y être dit. Une grande discussion sur les Affaires étrangères a été annoncée, en effet, à la Chambre des Communes : elle a été fixée au lundi 27 novembre, et ce n'est pas seulement l'Angleterre et l'Allemagne qui l'attendent. Tout le monde en sent l'importance, tout le monde s'apprête à en suivre les péripéties. Malheureusement, l'heure à laquelle nous écrivons, pour nous conformer aux nécessités de la mise en pages de la *Revue*, ne nous permettra pas d'en parler aujourd'hui.

Nous ne le ferons même pas personnellement dans quinze jours; le soin en reviendra à un autre. Des obligations absolues nous forcent en effet de prendre un congé d'un mois ; mais nos lecteurs n'y perdront pas, car M. Charles Benoist veut bien nous suppléer. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il s'est chargé provisoirement de cette tâche qu'il a remplie, comme toutes les autres, avec compétence et autorité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.